

سكرا من الاموال

A Bruxelles
Le plan français sur les prix agricoles relance le débat entre les Neuf

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1.20 F

Algérie 1 DA; Maroc 1 dir.; Tunisie 100 m.; Allemagne 1 DM; Autriche 7 sch.; Belgique 10 fr.; Canada 50 c. cts; Danemark 2,75 kr.; Espagne 18 pes.; Grande-Bretagne 14 p.; Grèce 15 dr.; Iran 45 rials; Italie 200 li.; Liban 125 p.; Luxembourg 10 fr.; Norvège 2,50 kr.; Pays-Bas 0,75 fl.; Portugal 10 esc.; Suède 1,75 kr.; Suisse 0,50 fr.; U.S.A. 60 cts; Yougoslavie 8 n. din.

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La Grande-Bretagne reste une île

La Grande-Bretagne est une île et en tant que telle... La décision du gouvernement de Londres d'arrêter la construction du tunnel sous la Manche... Contraintement à beaucoup d'autres projets grandioses, mais aventureux, cet ouvrage, imaginé en 1802 par l'ingénieur Albert Mathieu, chûte n'a jamais été approuvé par Napoléon et, soixante-dix ans plus tard, par Durræel, décidé « définitivement » — croyait-on — par Georges Pompidou et son partenaire britannique de l'époque, M. Wilson lui-même, le 6 juillet 1966, devait être hautement rentable et produire, selon les dernières estimations, un intérêt de 15 à 17 %.

NOYAU DIRIGEANT DU PEUPLE TOUT ENTIER

Le parti communiste chinois devient l'organe suprême du pouvoir d'État

L'Assemblée appelle tous les peuples à se préparer à la guerre

L'Assemblée nationale chinoise s'est réunie du 13 au 17 janvier dans le plus grand secret à Pékin. Si M. Chou En-lai a présenté un rapport, pour le moment inédit, M. Mao Tse-toung n'est pas apparu. L'Assemblée a approuvé la révision, proposée par le parti, de la Constitution de 1954. Désormais « Etat socialiste de dictature du prolétariat », la Chine sera dirigée par le parti communiste, « noyau dirigeant du peuple tout entier » et « organe suprême du pouvoir d'État ».

De notre correspondant ALAIN BOUC

Pékin — Brusquement, samedi soir 18 janvier, Pékin s'est mis à briller. Dans les grandes avenues ou, par mesure d'économie, on n'allume que la moitié des lampes, tous les réverbères entre les arbres et les buissons ont chassé la nuit au carillon de 20 heures, tandis que, signe des grands jours, des milliers d'ampoules accrochées au mur des bâtiments publics en dessinaient la silhouette au-dessus des cours endormies. Ainsi les habitants de la capitale ont-ils enfin aperçu la réunion de la quatrième Assemblée nationale. La plupart ont tourné le bouton de la radio pour prendre les informations, en le poussant comme souvent jusqu'au maximum de puissance. Quelques pétards retentissent dans les rues, des fusées rougissent les toits de tulle, et quelques grosses caisses se mirent à battre sourdement dans les quartiers.

LA NOUVELLE ORTHODOXIE

M. Lucien Bianco, sinologue et directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, a fait récemment une visite en Chine à l'occasion d'un voyage organisé par l'École normale supérieure. Dans deux articles dont nous commentons aujourd'hui la publication, il nous livre, à titre de témoignage, ses impressions personnelles.

I. — L'énigme des chiffres

Le voyageur a peu de chances de découvrir en Chine quoi que ce soit de nouveau. Il a tôt fait d'épuiser ce qui est « ouvert » aux étrangers, et qui a été cent fois

DANS Le Monde A PARTIR DE MERCREDI
SILON...
YAGUA...
PITUCÉ...
Textes de GUY BEART Dessins de KONK

Après avoir obtenu de partir à bord d'un Boeing d'Air France

Les trois terroristes arabes ont libéré leurs dix otages à l'aérogare d'Orly

L'ambassadeur d'Égypte a mené les négociations

Dix personnes — cinq femmes, quatre hommes et un enfant — qui étaient retenues comme otages dans les folioles de l'aérogare d'Orly-Sud depuis le milieu de l'après-midi du dimanche 18 janvier, par trois terroristes arabes après l'échec d'un attentat contre un Boeing 747 de la compagnie israélienne El Al ont été relâchées saines et sauves ce lundi matin. Vers 16 h. 30 dimanche, un moment où le commando tentait de s'enfuir, une vingtaine de personnes avaient été blessées dont huit ont été hospitalisées.

M. PONIATOWSKI : des « assassins »

M. Poniatowski a précisé que la présence d'otages avait pu être décelée dans la nuit par des « prises de son » à travers les cloisons du local où étaient retranchés les terroristes; par la suite, des images prises par caméra en ont apporté la confirmation. « Dès lors », a déclaré le ministre, nous avons décidé qu'il fallait préserver d'abord la vie des otages, car il y avait non seulement quatre hommes, mais surtout cinq femmes et un enfant.

M. GISCARD D'ESTAING PRONONCERA JEUDI UNE ALLOCATION RADIO-TELEVISÉE

M. Valéry Giscard d'Estaing fera le point de la situation jeudi 23 janvier, à 20 heures, dans une allocution radio-télévisée « au coin du feu ».

« Mon seul objectif est d'aider les Palestiniens à récupérer leur patrie » nous déclare le roi Hussein (Lire page 6.)

UN REGAL d'intelligence, de logique, de tendresse, de générosité et d'humour. Geneviève Darmann LE POINT. "J'aime le visage d'elle que Françoise Sagan nous montre dans ce livre..." Jean-Jacques Gautier LE FIGARO. "Après Réponses, il semble difficile de ne pas l'aimer pour elle-même." Antoine Blondin FRANCE-SOIR. JEAN-JACQUES PAUVERT.

AU JOUR LE JOUR

De grands absents

Les paysans du Sud libanais dont l'artillerie israélienne pilonne les villages sont aussi des otages de la guerre. Mais le monde est malheureusement habitué à voir les populations civiles faire les frais d'un conflit. Il est donc presque étonnant que des attentats comme celui d'Orly bouleversent encore l'opinion. Sans doute est-ce parce que la violence y prend une nouvelle forme, plus cruelle, plus dure encore. Sans doute aussi, parce que les contrats, les micros et les projecteurs sont sur les lieux. Et que les terroristes sont là pour ça. Mais, à part les otages innocents, les terroristes irresponsables et les médias qui constatent, à y a, dans tous ces drames, de grands absents: les puissants aux mains propres, qui détiennent la paix comme un otage et qui attendent parfois la guerre comme un Boeing. BERNARD CHAPUIS.

En décembre 1974 LES OFFRES D'EMPLOI ONT AUGMENTÉ MAIS LE CHOMAGE A CONTINUÉ DE CROITRE

Le chômage a continué à augmenter en décembre 1974, mais à un rythme ralenti. Le nombre des demandes d'emploi non satisfaites est passé de 690 000 à la fin du mois de novembre à 723 000 à la fin du mois de décembre, soit une progression de 4,8 %, alors qu'entre octobre et novembre la progression avait été de 9,4 %.



# APRÈS LA SESSION DE L'ASSEMBLÉE

## La hiérarchie du P.C. domine le cabinet

Le premier ministre, M. Chou En-lai, est membre du comité central, du bureau politique et du comité permanent du bureau politique. Les douze vice-premiers ministres occupent de hautes fonctions dans le parti. Le premier d'entre eux, M. Teng Hsiao-ping, est vice-président du comité central, membre du bureau politique et de son comité permanent. M. Chang Chun-chiao est membre du bureau politique et du comité permanent du bureau. Les cinq noms suivants dans la liste des vice-premiers ministres sont ceux de membres du bureau politique. Mme Wu Kuei-hsien est membre suppléant du bureau politique.

MM. Wang Chen, Yu Chiu-li et Ku Mu sont membres du comité central. M. Sun Chien est membre suppléant du comité central.

Ainsi, de M. Chou En-lai à M. Sun Chien, la liste gouvernementale reflète l'importance hiérarchique des personnalités au sein du parti. Trois vice-premiers ministres ont d'autre part des fonc-

ctions techniques au gouvernement puisque M. Hua Kuo-feng est ministre de la sécurité publique, M. Yu Chiu-li ministre du plan et M. Ku Mu ministre de la construction de base.

Les autres dirigeants du P.C. occupant des fonctions ministérielles sont MM. Chien Kuan-hua (membre du comité central), Yeh Chien-ying (vice-président du comité central, membre du bureau politique et de son comité permanent), Li Chiang (comité central), Fang Yi (comité central), Li Shui-ching (comité central), Lin Hsi-yao (membre suppléant du comité central), Wang Cheng (comité central), Mme Chien Cheng-ying (comité central), M. Chien Chi-kuang (comité central), Mme Liu Hsiang-ping (comité central) et M. Chuang Tse-tung (comité central).

De plus, M. Wu Teh, membre du bureau politique et président du comité révolutionnaire de Pékin, a assuré le secrétariat général du Congrès national du peuple (Assemblée nationale).

## Le nouveau gouvernement

Voici la liste du nouveau gouvernement chinois désigné le 17 janvier par la première session de la quatrième législature :

**Premier ministre :** M. Chou En-lai.

**Vice-premiers ministres :** MM. Teng Hsiao-ping, Chang Chun-chiao, Li Hsien-nien, Chen Hsi-luen, Chi Teng-kuei, Hua Kuo-feng, Chen Yung-kuei, Mme Wu Kuei-hsien, MM. Wang Chen, Yu Chiu-li, Ku Mu, Sun Chien.

**Ministres des affaires étrangères :** M. Chiao Guin-hua.

**Ministre de la défense nationale :** M. Yeh Chien-ying.

**Ministre chargé de la commission du Plan d'Etat :** M. Yu Chiu-li.

**Ministre chargé de la commission d'Etat pour la construction de base :** M. Ku Mu.

**Ministre de la sécurité publique :** M. Hua Kuo-feng.

**Ministre du commerce extérieur :** M. Li Chiang.

**Ministre des relations économiques avec l'étranger :** M. Fang Yi.

**Ministre de l'Agriculture et des forêts :** M. She Feng.

**Ministre de l'Industrie métallurgique :** M. Chen Shao-kun.

**Ministre du premier ministère de l'Industrie mécanique :** M. Li Shui-ching.

**Ministre du deuxième ministère de l'Industrie mécanique :** M. Liu Hsi-yao.

**Ministre du troisième ministère de l'Industrie mécanique :** M. Li Chiu-li.

**Ministre du quatrième ministère de l'Industrie mécanique :** M. Wang Cheng.

**Ministre du cinquième ministère de l'Industrie mécanique :** M. Li Chien-fang.

**Ministre du sixième ministère de l'Industrie mécanique :** M. Lien Chiang.

**Ministre du septième ministère de l'Industrie mécanique :** M. Wang Yang.

**Ministre de l'Industrie houillère :** M. Hsu Chin-chiang.

**Ministre de l'Industrie pétrolière et chimique :** M. Kang Shih-en.

**Ministre des eaux et de l'énergie électrique :** Mme Chen Cheng.

**Ministre de l'Industrie textile :** M. Chen Chiu-kuan.

**Ministre des chemins de fer :** M. Wu Li.

**Ministre des postes et télécommunications :** M. Chuang Tse-tung.

**Ministre des finances :** M. Chang Chung-fu.

**Ministre du commerce intérieur :** M. Fan Yang.

**Ministre de la culture :** M. Yu Hui-yung.

**Ministre de l'éducation :** M. Chou Jung-hsin.

**Ministre de la santé publique :** Mme Liu Hsiang-ping.

**Ministre chargé de la commission de la culture physique et des sports :** M. Chuang Tse-tung.

## LES VICE-PREMIERS MINISTRES

Nous donnons ci-dessous quelques éléments biographiques des vice-premiers ministres qui sont aussi membres du bureau politique du P.C. (un portrait de M. Teng Hsiao-ping, le premier d'entre eux, a été publié dans « le Monde » du 18-20 janvier).

**M. Chang Chun-chiao**  
 Né en 1902, il est vice-premier ministre depuis 1964. Membre du P.C. en 1927, il rejoint le parti maquis, comme rapidement dans la biographie des commissaires et se consacre de 1930 à 1932, à la lutte armée. Il est élu au comité central en 1945. Il occupe, après la libération, de hautes fonctions dans le domaine économique notamment, dirige plusieurs délégations à l'étranger (Monsieur, Albanie, U.R.S.S., etc.), entre au bureau politique en 1959. Il signe plusieurs accords économiques avec des pays étrangers avant de devenir, en 1962, vice-président du Plan. Considéré comme très proche de M. Chou En-lai, il traverse sans difficultés apparentes les épreuves de la révolution culturelle et les 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> congrès du P.C.

**M. Shi Teng-kuei**  
 Originaire de la province de Hunan, il est vice-premier ministre depuis 1967. Il s'occupe de la vie politique comme secrétaire d'un comité de district au P.C. en juillet. Il est membre suppléant du comité du parti de Honan et parait devant sa population à la conférence révolutionnaire du Honan en 1968, membre du comité central du P.C. depuis 1970. Secrétaire du comité du bureau politique en 1971, il devient membre du bureau politique en 1973. Il est actuellement ministre de la culture physique et des sports.

**M. Li Hsien-nien**  
 Né en 1905, il est vice-premier ministre depuis 1964. Membre du P.C. en 1927, il rejoint le parti maquis, comme rapidement dans la biographie des commissaires et se consacre de 1930 à 1932, à la lutte armée. Il est élu au comité central en 1945. Il occupe, après la libération, de hautes fonctions dans le domaine économique notamment, dirige plusieurs délégations à l'étranger (Monsieur, Albanie, U.R.S.S., etc.), entre au bureau politique en 1959. Il signe plusieurs accords économiques avec des pays étrangers avant de devenir, en 1962, vice-président du Plan. Considéré comme très proche de M. Chou En-lai, il traverse sans difficultés apparentes les épreuves de la révolution culturelle et les 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> congrès du P.C.

**M. Hua Kuo-feng**  
 Nouveau vice-premier ministre et ministre de la sécurité publique, il semble avoir joué la majeure partie de sa vie dans le Honan. Né en 1908, il est membre du P.C. en 1927. Il s'occupe de la vie politique comme secrétaire d'un comité de district au P.C. en juillet. Il est membre suppléant du comité du parti de Honan et parait devant sa population à la conférence révolutionnaire du Honan en 1968, membre du comité central du P.C. depuis 1970. Secrétaire du comité du bureau politique en 1971, il devient membre du bureau politique en 1973. Il est actuellement ministre de la sécurité publique.

**M. Chen Hsi-hien**  
 Né en 1913 dans la Hupéi, il combat dès 1930 de près et de loin dans le mouvement de jeunesse du P.C. et commence une longue carrière politico-militaire dans la lutte armée et la lutte contre les nationalistes. Maire de Chungking en 1949, chef de l'Armée de libération populaire (1951), membre du comité de la défense et général en 1954, membre d'une mission militaire d'assistance en U.R.S.S. en 1957, com-

**M. Chen Yung-kuei**  
 Il est né dans le Shanxi. Secrétaire de la cellule du parti de son village, il doit sa future carrière à son engagement dans le mouvement de jeunesse du P.C. et commence une longue carrière politico-militaire dans la lutte armée et la lutte contre les nationalistes. Maire de Chungking en 1949, chef de l'Armée de libération populaire (1951), membre du comité de la défense et général en 1954, membre d'une mission militaire d'assistance en U.R.S.S. en 1957, com-

## « L'organe suprême du pouvoir d'Etat »

(Suite de la première page.)

Ce sont le communiqué de presse de l'Assemblée, daté du 17, le discours de M. Chang Chun-chiao sur la révision constitutionnelle, et la Constitution révisée.

Partout s'affirme le nouveau monopole de direction du parti sur la vie publique. La direction unique du parti, thème de tant d'éditorialistes l'année dernière, est passée à présent dans la Constitution. Une bonne partie des vice-premiers ministres appartient au bureau politique élu par le Congrès de 1973.

Le parti communiste, jusqu'à présent, n'avait dirigé que la courbe révolutionnaire, de 1949, selon l'article 2 de la Constitution, « le nouveau dirigeant du peuple chinois tout entier » et, comme le souligne le préambule, la Chine doit « maintenir la ligne et les principes politiques fondamentaux du P.C.C. pour toute la période historique du socialisme ».

Le vice-premier ministre n'intervenait pas en tant que membre du gouvernement ou en tant que député, mais mandaté par le comité central.

L'Assemblée nationale elle-même, qui incarne la nation, a perdu sa suprématie théorique : « sous la direction du parti communiste, l'organe suprême du pouvoir d'Etat ». En fait, la Constitution marque l'abandon de la théorie de la souveraineté nationale ou de la souveraineté populaire, au profit de celle de la souveraineté prolétarienne, comme le montre l'article premier : « La République populaire de Chine est un Etat socialiste de dictature du prolétariat dirigé par la classe ouvrière ». La démocratie populaire laisse ainsi la place à la dictature prolétarienne.

Cela doit se refléter dans la composition des organes de l'Etat : dans l'Assemblée nationale comme dans les plus petits comités révolutionnaires locaux. Il faut que l'alliance ouvriers-paysans-soldats occupe la majorité des sièges. Dans le domaine des idées, il en va de même : il faut faire prédominer le marxisme « dans tous les domaines de la superstructure », affirme le communiqué de l'Assemblée. Autrement dit, il y a rejet du pluralisme idéologique et, s'il y a débat, il faut laisser « cent fleurs s'épanouir », ce ne doit être que dans le jardin du marxisme.

Tel est le point central de la révision constitutionnelle. On peut s'étonner qu'une telle inflexion par rapport au texte de 1964 ait été présentée comme la simple continuation, le simple développement d'un document qui demeure un texte de base. En passant de cent six articles à trente, le texte, en fait, a changé de nature. Il n'a plus à préciser qu'il protège la propriété capitaliste. Il ne laisse plus aux minorités nationales le choix de leur système social : l'unité de la République populaire impose la construction commune du socialisme.

Cette Constitution va-t-elle entrer réellement dans les faits ? La Chine va-t-elle connaître une vie institutionnelle normale ? Beaucoup de gens ont fini par en douter dans un régime de révolution ininterrompue. L'Etat qui nous est présenté est d'ailleurs un Etat de combat auquel M. Chang Chun-chiao, dans son rapport, assigne trois tâches : opprimer les classes réactionnaires, réprimer la contre-révolution, empêcher le pays de connaître la subversion et l'agression des ennemis du dehors. Par prudence, la Constitution prévoit que les sessions annuelles de l'Assemblée nationale peuvent être avancées ou retardées.

démocratie, il ne peut y avoir de centralisme véritable. Le rapport de présentation précise que c'est le président lui-même qui a demandé l'inscription du droit de grève. Manière de dire sans doute qu'il faut utiliser ce droit et se défendre contre les dirigeants abusifs. Les responsables des comités révolutionnaires sont révoqués par la base, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée supérieure. Les juges sont responsables devant les assemblées populaires. En outre, « pour enquêter et juger une affaire, il faut appliquer la ligne de masse ».

L'essentiel des dispositions de ce texte avait été précisé il y a cinq ans à l'occasion de la session du comité central de Lushan. Bien sûr, on a retiré du texte le nom de Lin Biao. Celui de M. Mao Tse-toung ne figure qu'au titre de « la grande-maotse-toung ». En le présentant, M. Chang Chun-chiao a tenu à inviter à la fois à l'adhésion et à la coopération. Il a reconnu, non sans franchise, que le régime était encore très jeune, autrement dit qu'il manquait encore de maturité. Il faut donc, pour le développement de la nouvelle Constitution, demande l'Assemblée dans son communiqué. Il est en effet certain que cette radicalisation de la vie institutionnelle va provoquer des résistances. La place reconnue aux libertés individuelles va gêner les bureaucrates, qui n'aiment pas la critique, encore moins la grève. Une chose est de rédiger un texte, mais c'en est une autre à présent de l'appliquer.

ALAIN BOUC.

## UNE SESSION TRÈS SECRÈTE

Pékin (A.F.P.). — L'annonce samedi soir, 17 janvier, que l'Assemblée avait déjà achevé sa session a sidéré la communauté diplomatique depuis qu'elle avait surveillé depuis plusieurs jours le bâtiment du Congrès du peuple de la place Tien An Men. Deux mille huit cents personnes ont été présentes au siège du 13 au 17 janvier dans ce bâtiment sans que le moindre signe extérieur ait pu être observé pendant cette période.

Cette première session de la quatrième Assemblée est tenue comme le dixième congrès du parti, en août 1973, dans le secret le plus absolu, ce qui confirme l'existence d'un réseau de sécurité très étendu reliant le bâtiment du Parlement au palais de Chung Nan F'ang, la résidence des dirigeants, ainsi que de nombreux autres bâtiments de Pékin.

## Aux sports

### UN CHAMPION DU MONDE DE PING-PONG

Nouveau ministre chargé de la culture physique et des sports, M. Chuang Tse-tung est un ancien champion du monde de ping-pong. Ancien député au Congrès national populaire (1964), il est membre titulaire du comité central.

## NOUVEAU MINISTRE DE LA DÉFENSE

### M. Yeh Chien-ying (76 ans) n'aura pas les pouvoirs de Lin Piao

De notre correspondant

Pékin. — Le nom lui-même, le plus d'intérêt dans la liste du gouvernement est sans doute celui du nouveau ministre de la défense, successeur de feu le maréchal Lin Piao. Il fallait un homme à poigne avec à la fois de solides appuis, du prestige dans l'armée et une fidélité insoupçonnable au parti. Le comité central a proposé pour le poste celui qui l'occupait, en fait, depuis la crise de 1971, M. Yeh Chien-ying, premier vice-président de la commission militaire du comité central.

A soixante-seize ans, à la fin d'une carrière brillante consacrée au travail de commandement et d'état-major, l'ancien maréchal est l'homme de la situation ? On pouvait en douter samedi à la seule annonce de sa nomination. Son grand âge lui permettait-il d'exercer cette fonction délicate entre toutes ? N'étant pas

même nommé vice-premier ministre, disposait-il de l'autorité nécessaire pour subordonner les éventuels « royaumes indépendants » que deviennent parfois les commandements militaires ? En outre, M. Yeh Chien-ying n'a accédé que tardivement — pendant la révolution culturelle — au bureau politique, et s'il a pu au sein du P.C. peut-être limiter l'adhésion de grand-père débarras de l'ancien maréchal, la franchise de ses attitudes et son expérience des appareils d'état-major incitent sans doute à la confiance, mais cela constituait-il un capital suffisant ?

L'explication du choix fut fournie, dimanche soir, lors de la diffusion du projet de Constitution : l'armée n'est pas, n'est plus, aux ordres du ministre de la défense ; elle est rattachée directement, semble-t-il, à la présidence du parti, laquelle va de pair avec la présidence de la toute-puissante commission militaire du comité central. Selon la Constitution, « le président du C.C. du P.C.C. assume le commandement de toutes les forces armées du pays ».

Ces forces armées, d'autre part, sont divisées en deux formations d'égale dignité : l'armée de libération — trois millions d'hommes — et les milices, au moins une dizaine de millions. Il est clair qu'en donnant aux milices, principalement aux milices ouvrières, un rôle essentiel dans la défense, on s'efforce d'introduire sur la vie militaire une sorte de contrôle populaire ou, du moins, de rompre l'isolement dangereux dans laquelle une armée peut toujours s'enfermer.

Si l'on cherche donc une explication simple au choix de M. Yeh Chien-ying pour le portefeuille de la défense, on pourrait dire que l'ancien maréchal, confirmé au poste qu'il occupait de facto, fournit une solution immédiate pour combler un principal objectif que se fixe la direction du parti est d'intégrer pleinement l'armée dans la nation, d'une part, en renforçant le rôle des milices, ce qui retire à l'armée son monopole dans la défense du pays ; d'autre part, en assurant la mise au point et de son président sur tous ceux qui possèdent des armes à travers le pays. A. B.

## Le nombre des « jeunes » se rapproche de celui des « anciens »

De notre correspondant

Pékin. — Ecarter Liu Shao-chi et Lin Piao ne suffit pas pour trouver un équilibre politique. Il restait pour le parti et le gouvernement à associer et à intégrer l'imagination des nouveaux venus à l'expérience des vieux dirigeants.

La liste des membres du gouvernement, publiée samedi 18 janvier, donne à penser que l'on a cherché cet équilibre dans la coexistence de groupes d'importance voisine.

Élément directeur de ce gouvernement se compose d'une espèce de cabinet restreint rassemblant autour de M. Chou En-lai, président du conseil, et de M. Teng Hsiao-ping, qui devient son premier adjoint, onze autres vice-premiers ministres. La balance est tenue pratiquement égale dans ce cabinet entre le groupe de la génération des maquis et celui des dirigeants plus jeunes qui se sont affirmés depuis la révolution culturelle.

Il n'y a parmi eux qu'un seul nom nouveau, celui du douzième et dernier vice-premier ministre, M. Sun Chien, dont on ne sait rien encore. Tous les autres se répartissent aisément entre les deux groupes. Celui de la vieille génération remplit derrière M. Teng Hsiao-ping, qui fait presque figure de premier ministre ad interim, MM. Li Hsien-nien, jusqu'à présent premier adjoint officiel de M. Chou En-lai et qui continuera sans doute de s'occuper d'affaires intérieures et d'économie, Chen Hsi-hien, commandant de la région militaire de Pékin et le seul véritable militaire de l'équipe, Wang Chen, un remarquable spécialiste des télécommunications pendant la guerre et qui exerce, dit-on, de hautes responsabilités techniques dans des domaines civils et militaires. Yu Chiu-li, qui succède à M. Li Fu-chun à la commission du plan d'Etat, ainsi que M. Ku Mu, qui, comme lui, a aussi rang de ministre et dirige la com-

mission de la construction de base.

Ce groupe de gestionnaires au passé glorieux doit occuper, dans le gouvernement, cinq postes essentiels moins âgés et qui ont émergé pendant la révolution culturelle. M. Chang Chun-chiao, dont l'importance sur le plan gouvernemental n'est pas sans analogie avec celle de M. Wang Hsiang-wei au sein du parti (qui est même que M. Wang avait présenté le deuxième rapport au dixième congrès aux côtés de M. Chou En-lai. M. Chang a prononcé le discours sur la révision de la Constitution) ; M. Chi Teng-kuei, personnalité mal connue, très en vue depuis quelque temps, et qui a en même temps la charge de commissaire politique de la région militaire de Pékin ; M. Hua Kuo-feng, qui devient, d'une manière un peu surprenante, ministre de la sécurité ; M. Chen Yung-kuei, le légendaire chef de la brigade de Tachai, qui se couvre d'une serviette éponge comme d'un hérit et parcourt le pays pour éveiller les paysans à l'agriculture scientifique ; enfin Mme Wu Kuei-hsien, ouvrière du textile, activiste de la pensée de Mao Tse-toung, et qui vient de faire un voyage en Albanie.

Pour le reste, la liste des membres du gouvernement d'appoint est de surprise notable. On a enfin pourvu le poste de ministre des finances, vacant depuis plusieurs années. La plupart des ministres techniques gardent leur chef. Conformément aux directives formulées pendant la révolution culturelle, on a diminué le nombre des postes officiels : douze vice-premiers ministres contre seize dans le gouvernement formé à la session parlementaire de 1964-1965, vingt-huit ministres et assistants contre quarante-neuf il y a dix ans, auxquels il fallait alors ajouter les présidents des six bureaux rattachés au premier ministre. — A. B.

**Si nous ne courons aucun risque à acheter du vin dans une bouteille en plastique. Pourquoi en avoir parlé le 26 novembre 1974, à l'Assemblée Nationale?**

Dans notre pays, le vin a toujours été considéré comme un des plaisirs de la table, mais depuis ces derniers mois, de plus en plus d'autorités se penchent sur le plastique pour savoir si au contact du vin il ne risque pas d'apporter des éléments cancérigènes.

À l'Assemblée Nationale, en réponse à cette très importante question posée par un honorable parlementaire, le gouvernement a fait savoir que conformément à un avis du conseil supérieur d'hygiène publique de France, il a été décidé d'augmenter le nombre de vérifications sur ce problème.

Et que des laboratoires officiels spécialisés allaient entreprendre des recherches en toxicologie et en chimie pour permettre d'avoir des réponses encore plus précises sur ce sujet.

De tels propos devraient inciter chacun de nous à s'abstenir d'acheter du vin en emballage plastique tant que subsistera le moindre doute.

**Club pour la propagande des produits Noblesses et Richesses de France.**

1975 JAN 21



# NATIONALE CHINOISE

## Les principaux articles de la Constitution révisée

La Chine est « un État socialiste de dictature du prolétariat »

Voici les principaux articles de la Constitution révisée adoptée par l'Assemblée nationale.

### PREAMBULE

« La société socialiste s'étend sur une assez longue période historique. Tout au long de cette période existent les classes, les contradictions de classes et la lutte de classes, de même que la lutte entre la voie socialiste et la voie capitaliste, le danger d'une restauration du capitalisme, ainsi que la menace de subversion et d'agression de la part de l'impérialisme et du social-impérialisme... »

### PRINCIPES GÉNÉRAUX

ARTICLE PREMIER. — « La République populaire de Chine est un État socialiste de dictature du prolétariat, dirigé par la classe ouvrière et basé sur l'alliance des ouvriers et paysans... »

ART. 2. — « Le parti communiste chinois est le noyau dirigeant du peuple chinois tout entier... »

ART. 3. — « L'État, en vertu de la loi, protège les propriétaires fonciers, les paysans riches, les capitalistes... »

réactionnaires et les autres éléments malfaisants de leurs droits politiques pour une période déterminée, tout en accordant un moyen de gagner leur vie, et qu'ils se réforment par le travail et deviennent des citoyens observant la loi et vivant de leur propre labeur... »

ART. 7. — « La commune populaire rurale est une organisation qui fusionne le pouvoir de l'échelon de base et la gestion économique... »

ART. 12. — « Le prolétariat doit exercer sa dictature intégrale sur la bourgeoisie dans le domaine de la superstructure, y compris les divers secteurs de la culture... »

ART. 13. — « La libre expression d'opinion, le large exposé de vues, le grand débat et l'affiche en grands caractères sont des formes populaires créées par les masses populaires pour mener la révolution socialiste... »

ART. 14. — « L'État défend toute activité contre-révolutionnaire et de trahison nationale, châtie tous les traîtres à la nation et éléments contre-révolutionnaires... »

ART. 15. — « (...) Le président du comité central du parti communiste chinois assume le commandement de toutes les forces armées du pays... »

ART. 16. — « L'Assemblée populaire nationale est le plus haut organe du pouvoir d'État placé sous la direction du parti communiste chinois... »

ART. 17. — « L'Assemblée, sur proposition du comité central du parti communiste chinois... »

ART. 18. — « Le comité permanent de l'Assemblée a notamment le pouvoir de recevoir les représentants diplomatiques des États étrangers... »

ART. 22. — « Les comités révolutionnaires locaux des divers échelons sont (...) les gouvernements populaires locaux... »

ART. 26. — « Le droit et le devoir fondamental de tout citoyen est de soutenir la direction du parti communiste chinois... »

et le régime socialiste, de se conformer à la Constitution et aux lois de la République populaire de Chine... »

ART. 27. — « (...) La femme jouit des mêmes droits que l'homme dans tous les domaines... »

ART. 28. — « Les citoyens jouissent de la liberté de parole, de correspondance, de presse, de réunion, d'association, de cortège, de manifestation et de grève... »

« Aucun citoyen ne peut être mis en état d'arrestation sans la décision d'un tribunal populaire ou l'approbation d'un organe de la sécurité publique... »

« Les libertés d'expression sont cependant soumises à cette clause nouvelle : l'État assure aux masses populaires le droit d'y recourir pour créer une atmosphère politique où règnent à la fois le centralisme et la démocratie, la discipline et la liberté, l'unité de volonté et, pour chacun, un état d'esprit fait de satisfaction et d'entrain... »

(1) L'article premier de la Constitution adoptée le 20 septembre 1954 proclamait : « La République populaire de Chine est un État démocratique populaire dirigé par la classe ouvrière et basé sur l'alliance des ouvriers et des paysans... »

(2) Le droit de grève de l'individu n'est pas dans la Constitution de 1954, qui se bornait, d'autre part, à proclamer, à propos de la religion, la « liberté de croyance religieuse... »

Lire page 20 dans « Le Monde de l'économie » PEKIN ESPERE QUE LE MARASME EN OCCIDENT FAVORISERA L'EVOL DES FORCES OUVRIERES

## LE COMITÉ PERMANENT DE L'ASSEMBLÉE HÉRITÉE DES FONCTIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

(De notre correspondant.)

Pékin. — La Chine n'aura pas de président de la République, mais elle gardera un chef d'État. Ce paradoxe s'explique aisément si l'on sait que, dans la Constitution de 1954, l'ensemble collégial qui forme le comité permanent de l'Assemblée exerçait des fonctions très voisines de celles du président de la République, au point qu'on avait l'impression d'un inutile « doublon » institutionnel.

Ainsi, selon ce texte, le comité permanent adoptait les décrets tandis que le président les promulguait ; il contrôlait le gouvernement, tandis que le président de la République pouvait le relever de ses fonctions... »

En 1954, la Chine avait voulu — pour quelle raison ? — éviter le système soviétique dans lequel le rôle de chef d'État est exercé collégialement par le présidium du soviet suprême... »

## Les 2885 députés ont été désignés par consultations et discussions

De notre correspondant

Pékin. — L'Assemblée nationale défilait en principe le pouvoir suprême lorsqu'elle est en session. En réalité, l'élément décisif n'est pas la session, mais sa préparation : la désignation des députés et la mise au point des textes... »

S'agissant tout d'abord de la composition du Congrès, le communiqué publié en fin de session déclare : « Au cours de la préparation de la quatrième Assemblée nationale populaire, un total de deux mille huit cent quatre-vingt-cinq députés avaient été élus dans tout le pays à l'issue d'amples consultations démocratiques et de discussions répétées... »

Dans le système de 1953, l'Assemblée se compose de députés des provinces et des régions autonomes, de députés des grandes villes directement administrées par les autorités centrales, de représentants de l'armée et des Chinois d'outre-mer... »

rités nationales, aux Chinois d'outre-mer et peut-être aussi à l'armée. Il va de soi que le système de représentation est pour l'essentiel défini par les autorités centrales et par le parti, et, comme il touche à la structure du régime, il est vraisemblable qu'il a changé au cours de la dernière décennie.

On note, par exemple, que chacune des cinquante-quatre minorités nationales a au moins un député, ce qui, soit dit en passant, a dû soulever des difficultés puisque certaines ethnies ne comptent que quelques centaines de personnes... »

O'après le peu que l'on croit savoir, les discussions préparatoires à la convocation de l'Assemblée ont dû commencer peu après ce congrès, tenu en août 1973... »

## Le communiqué déclare que « tous les pays doivent se préparer » en vue d'une guerre mondiale

Pékin (A.F.P.). — Le communiqué de la session de l'Assemblée affirme qu'une guerre mondiale est imminente et que « tous les pays doivent se préparer » en prévision d'un tel conflit... »

## INDOCHINE

### Quarante roquettes atteignent Phnom-Penh VINGT-DEUX TUÉS

Les Khmers rouges ont tiré une quarantaine de roquettes, dans la nuit du dimanche 19 janvier au lundi 20, sur Phnom-Penh et son aéroport, situés à 9 kilomètres de la capitale... »

# L'EXPRESS

## L'instant où Marchais a craqué

Après Pompidou, Nixon, Brejnev, encore une vedette politique qui craque. L'EXPRESS, qui a suivi l'activité épuisante de Georges MARCHAIS pendant les sept derniers mois, raconte tous les épisodes de ce drame humain.

## La détente à la dérive

BREJNEV malade, encadré par l'Armée ; FORD tenu par le Congrès : la détente part à la dérive. Les envoyés spéciaux de L'EXPRESS sont aux points chauds et mesurent les risques.

## Bâtiment : la punition

M. FOURCADE condamne l'industrie du bâtiment à un an de stagnation. Décision grave. Est-ce, pour la première industrie française (1,3 million de salariés), un procès injuste ? Roger PRIOURET répond.

## Les Français et l'homosexualité un sondage exclusif

Pour la première fois, un sondage réalisé par L'EXPRESS et la SOFRES fait connaître l'attitude ambiguë des Français devant l'homosexualité.

en vente cette semaine



# CHINE

## LA NOUVELLE ORTHODOXIE

(Suite de la première page.)

Au comité révolutionnaire de Guangzhou, quartier de Changhai situé au nord de l'ancienne concession japonaise, l'accueil est moins sympathique. Impatient de connaître les taux de natalité et de mortalité relatifs à l'agglomération changhaïenne, le demandeur ce qu'il en est pour les quarante-cinq mille habitants de Guangzhou. Les chiffres sont encore plus bas : 3 pour mille pour la natalité au début de la révolution culturelle (en 1966), 6,2 en 1973, 5,32 de janvier à juillet 1974. Nous essayons vainement de les combiner. Nos questions n'obtiennent que des réponses vagues ou pas de réponse du tout. Nous finissons cependant par apprendre que Guangzhou compte dix mille femmes en âge d'avoir des enfants et huit mille écoliers âgés de six ans et de moins ans. Ce dernier chiffre semble suggérer une moyenne d'un peu plus de douze cents enfants par classe d'âge (à moins que les écoles de Guangzhou n'accueillent de nombreux enfants venus des quartiers voisins ?).

Néanmoins, les enfants nés au début de la révolution culturelle, qui fréquentaient déjà l'école, ne devraient être qu'environ trois cent cinquante par classe d'âge, si le taux de natalité était de huit pour mille à l'époque et si l'on suppose que la population de Guangzhou était à peu près la même qu'aujourd'hui ; ce qui représente une approximation fort grossière, mais nous ne connais-

sons ni le taux de mortalité, ni son évolution depuis le début de la révolution culturelle, ni les mouvements éventuels de population. Les écoliers nés avant 1966 devraient donc être beaucoup plus nombreux. Comme on a compté, nous dit-on, deux cent soixante-dix naissances en 1973 et qu'on attend quelque deux cent trente en 1974, il ne me reste plus qu'à dire aux camarades du comité révolutionnaire ce qu'ils savent déjà sans doute : au cours des années 1960, ils pourront fermer au moins trois écoles sur quatre et les convertir en maisons de retraite.

Il va sans dire que les laborieux calculs que je viens d'infliger au lecteur sont parfaitement vains. Leur seul intérêt est de suggérer qu'une enquête sérieuse est le plus souvent impossible. Manquent les trois quarts des données qui permettraient d'effectuer les recensements indispensables. Cela n'implique évidemment pas que les chiffres présentés avec une infinie patience par nos hôtes sont tous faux. Ils ne trompent pas plus souvent que l'imagination selon Montaigne, et même plutôt moins. Le résultat final ne change guère. Entre les chiffres exacts, ceux qui sont incertains (ce fut, nous le-t-il semblé à plusieurs reprises le cas dans les visites d'usines) et ceux qui sont trop peu représentatifs pour qu'on puisse fonder sur eux quelque généralisation que ce soit, il y a de quoi invalider la plupart des enseignements qu'on serait tenté d'en tirer.

### Des familles de cinq enfants

Dès lors qu'on a la sagesse de renoncer aux données quantitatives, on s'aperçoit que les observations de renouveau sont plus enrichissantes que les statistiques systématiques. Il est, par exemple, raisonnable de supposer que la campagne de limitation des naissances a obtenu des succès plus impressionnants dans les villes et un certain nombre de communes populaires suburbaines que dans les autres villages, où vivent encore plus des trois quarts des Chinois. Dans une commune populaire de l'intérieur, où des étudiants étrangers de l'Institut des langues étrangères ont travaillé un semaine durant d'assez nombreux enfants et adolescents avaient de trois à six frères et sœurs ; des jeunes femmes de vingt-cinq ans, mariées depuis cinq à six ans, avaient mis au monde trois ou quatre enfants. Dans la commune populaire de Pingzhou

— une commune suburbaine cependant, à 15 kilomètres de Canton — deux des familles que nous avons visitées comptent cinq enfants chacune.

L'intérieur d'une même localité ou d'une même entreprise ou institution, on peut, semble-t-il, reconnaître des différences d'ordre sociologique : toujours à l'Institut des langues étrangères, le gardien d'un bâtiment où résidaient des étudiants s'était marié à vingt ans et se sentait confus d'avoir cinq enfants. Apparemment moins conscients des problèmes politiques et idéologiques, et partant moins peiné, un jardinier qui se trouvait à la lui aussi annoncé cinq enfants et un mariage précoce. En revanche, la majorité des professeurs de l'Institut semblaient s'être mariés tard et avoir en moyenne un ou deux enfants. Il en allait de même pour la plupart de nos guides et inter-

prètes, et pour bon nombre de cadres. L'ampleur et le rythme de la baisse de la natalité prêtent à discussion, non le recul rapide de la mortalité, aussi manifeste en Chine que dans le reste du tiers-monde. Les progrès ont, comme ailleurs, porté avant tout sur le taux de mortalité infantile : grâce à ces vies préservées, des cohortes beaucoup plus importantes atteignent aujourd'hui l'âge de la reproduction, si bien qu'un taux de fécondité en baisse sensible correspond ou correspondrait — un nombre de naissances annuelles constant. Il n'est pas exclu que le taux de fécondité

diminue au point que la natalité baisse elle-même assez vite. Il y a cependant plus de chances — même en escomptant la poursuite et le succès de la planification des naissances — pour que les effets de celle-ci se fassent encore sentir avant 1983 ; une longue décennie, au cours de laquelle la Chine risque d'être confrontée à des problèmes économiques et sociaux pressants et gigantesques. Raison de plus pour se féliciter que la politique démographique de la Chine populaire ne s'inspire pas des principes antiautobusiens qu'elle a proclamés l'été dernier, au congrès international de Bucarest.

### Des ateliers surpeuplés

Il est étonnant de s'apercevoir lorsqu'on nous explique que le chômage ne peut exister en régime socialiste. Disons que le niveau très bas de la productivité masque le sous-emploi et que le planificateur a été bien inspiré de ne plus chercher par priorité, comme il le faisait au temps du premier plan quinquennal, à accroître la productivité au moyen d'investissements très coûteux, qui épaisaient un capital fort rare et épargnaient une main-d'œuvre surabondante. Il n'empêche que le problème n'est pas près d'être résolu : procurer des occupations non marginales à tous les Chinois en âge de travailler, voilà un tour de force auprès duquel le malin ou le rétablissement du plein emploi dans les pays industrialisés gagnés par la récession n'est que jeu d'enfant.

L'autre tour de force dont on s'attend généralement la Chine populaire n'a pas davantage été accompli. Plus ambitieux encore que le précédent qu'il englobe en fait, il consiste à briser le cercle vicieux du sous-développement ouvrant une voie originale qui ne reproduise pas les maux et contradictions des plus flagrants des sociétés industrialisées.

Lisons-nous ici au plus urgent, au plus banal aussi : le développement économique lui-même, artificiellement dépourvu de ses connotations sociales et idéologiques et mesuré à l'aide d'instruments aussi démodés et aléatoires que le produit national brut. C'est dans ce domaine que les résultats ont le moins concrets, surtout si l'on s'abstient de les comparer à ceux que l'opinion tient pour acquis. La progression annuelle du P.N.B. a peut-être atteint la moyenne de 4% depuis 1952 ; c'est un peu mieux que l'Inde, dont le taux de

progression se serait situé aux environs de 2,5% par an pendant la même période. L'industrie chinoise a progressé beaucoup plus vite que l'agriculture, qui a longtemps stagné avant de commencer à progresser au cours des années 1960. Comme la poussée démographique a absorbé une bonne moitié des progrès réalisés, le niveau de vie moyen n'est pas tellement plus élevé qu'en 1936,

dernière année normale avant l'invasion japonaise et la guerre civile. Mais les inégalités étaient telles alors que le « niveau de vie moyen » n'avait pas grand sens : il en est aujourd'hui, bien qu'il faille distinguer entre le niveau de vie des paysans et celui de tous les privilégiés, privilégiés industriels compris, qui échappent au travail manuel dans les communes populaires rurales.

### Une progression moins heurtée

Plus élevée que dans la moyenne du tiers-monde, la progression économique de la Chine populaire a été aussi plus irrégulière. Elle pourrait devenir désormais moins heurtée. L'agriculture commence, en effet, à s'affranchir des aléas climatiques, au moins dans les régions les plus favorisées. En ce qui concerne la stratégie générale de développement, les planificateurs chinois paraissent avoir tiré la leçon d'échecs coûteux et de revers qui n'avaient rien d'inévitable.

Tantôt condamnée comme la principale de ces erreurs et tantôt exaltée comme l'ouverture grandiose de la « voie chinoise », l'expérience du « grand bond en avant » (1958) mérite et le reproche et une part de l'éloge. Une précipitation excessive, fille de l'urgence sans doute, mais aussi de l'assurance et de la désinvolture de dirigeants — à commencer par celle du premier d'entre eux — a provoqué de graves déséquilibres, cependant que les efforts démesurés demandés aux producteurs ont fini par provoquer la démotivation et la résistance passive des masses. Toutes les apologies du « grand bond » entendues et à venir pèsent peu au regard des morts de faim des « années noires » 1960-1961, que de suffisent à expliquer — il s'en faut de beaucoup — ni le rappel soudain des techniciens soviétiques, ni les catastrophes naturelles des années 1959-1961 (amplifiées pour les besoins de la cause), ni les abus d'autorité très réels de cadres pris entre deux feux avant de servir de boucs émissaires.

A son tour, cette irresponsabilité catastrophique, qui est, dans une démocratie bourgeoise, cotée à Mao le pouvoir (1), ne doit pas masquer la fécondité et la néces-

sité de la rupture amorcée par le « grand bond ». Amorcée seulement : ce n'est pas uniquement pour les raisons évoquées plus haut, c'est aussi parce que cette rupture spectaculaire n'alla pas jusqu'à la fracture rupture que le « grand bond » a échoué. Si l'impliquait une réputation partielle de la stratégie stalinienne de construction socialiste, mal adaptée aux conditions que les planificateurs chinois considéraient sur place, il ne restait pas en cause la priorité de l'industrie lourde, laquelle conservait la part du lion dans les investissements d'Etat. Il a fallu le désastre consécutif au « grand bond » pour qu'on trouve la force de parachever la rupture. A cette date, au début des années 60, on ne se contenta pas de reconnaître que l'agriculture chinoise était la plus pauvre et la plus délaissée, on privilégia aussi à l'intérieur d'une industrie lourde, temporairement déclassée, les secteurs de l'industrie chimique qui concourent directement aux progrès agricoles.

Espérer qu'une stratégie économique mieux adaptée que naguère au milieu, que l'exploitation progressive des ressources naturelles d'un pays grand comme l'Europe (le pétrole abonde en Chine), qu'une nouvelle modification des termes de l'échange entre pays industrialisés et pays en voie de développement, que d'autres facteurs encore finissent par avoir raison de la pénurie est une chose. Autre chose est d'attribuer à la voie chinoise le mérite de prévenir ou de surmonter l'exploitation et les contradictions qui sont le lot commun des pays industrialisés de l'Est et de l'Ouest.

LUCIEN BIANCO.

### Prochain article :

PI-LIN PI-KONG : dénoncer Confucius, mais préserver les rites.

## Loin des capitales

# Changhai ou la volonté de croissance

LA plus grande ville de Chine (que les statistiques donnent certaines années aussi comme la plus grande agglomération du monde) reste depuis une demi-siècle la métropole prolétaire : ce qui lui confère un rôle particulier dans un régime où « la classe ouvrière doit diriger en tout ».

Quelques chiffres : sur un peu plus de dix millions d'âmes, on compte deux millions d'ouvriers (deux par famille en moyenne), dont un million et demi travaillent dans les industries d'Etat et le reste dans les unités coopératives et les quartiers. Au total, quelque dix mille entreprises, dont sept mille dans le cadre étatique ; la majorité reste de petite dimension et de nature semi-artisanale ; il y a cependant une centaine de très grandes entreprises. Sur la base d'un million de familles ouvrières et de cinq à six personnes par famille, on voit que l'industrie occupe plus de la moitié de la population active changhaïenne. Rien d'étonnant donc que l'allure des citadins diffère de celle de Pékin, la capitale impériale, marquée par son environnement rural et toute repliée sur l'horizon étroit de ses innombrables cours et ruelles.

Changhai, depuis un demi-siècle, avait comme après la fondation du régime, ferment d'idées socialistes et reste une cité d'avant-garde. Si la foule y ressemble plus qu'ailleurs à celle de l'Occident, si les filles ont un regard effronté, si les pantalons s'étrécissent, si les vêtements se colorent, si l'on passe du temps dans les grands magasins comme chez nous en quête d'éventuelle nouveauté, ce n'est pas, pour l'instant du moins, que les valeurs capitalistes se soient emparées de la ville, mais que le conformisme né de la féodalité villageoise a disparu ici mieux qu'ailleurs.

C'EST à Changhai qu'à commencé la révolution culturelle, c'est là que les ouvriers ont procédé aux premières occupations d'usines, en janvier 1967, pour s'emparer ensuite de la mairie et y prendre le pouvoir ; c'est encore là qu'on a mis sur pied le système de formation des ingénieurs sur le tas, en 1968 ; c'est de Changhai que sont partis un million ou plus de jeunes diplômés à destination des campagnes voisines ou des régions frontalières ; Changhai a donné au bureau politique les personnages les plus marquants de la relève (Wang Hong-wen, Chang Chun-chiao, Yao Wen-yuan) et il aurait pu en fournir bien davantage ; et les « masses » on joué, ici, un rôle essentiel dans le mouvement de critique de Lin Biao et de Confucius, notamment en formant un grand nombre de ces « troupes ouvrières de théoriciens » sur lesquelles compte le régime pour maintenir la ligne de la génération suivante.

Le 22 août 1974, à Pékin, un journal mural signé par un représentant des ouvriers au comité

révolutionnaire de la capitale posait la question : « Pourquoi ne faisons-nous pas preuve d'autant d'initiative que les Changhaïens ? » Il expliquait le rôle joué par les nouveaux dirigeants de cette ville, Wang Hong-wen en particulier, dans le développement de la révolution à Pékin. Le futur vice-président du parti, qui avait réussi en quelques semaines à mettre sur pied un quartier général d'ouvriers rebelles rassemblant plus d'un million d'hommes, se rendit en effet à plusieurs reprises à Pékin pour encourager les ouvriers à y prendre en main la révolution culturelle. Quelques années plus tard encore, les milices de Wang Hong-wen contribuèrent, dit-on, de manière décisive à prévenir l'exécution du « coup de force » de Lin Biao, prévu pour le retour à Pékin — via Changhai — du président Mao, en tournée dans la région du bas Yang-tse. Bref, Pékin est au capitale de la diplomatie et, peut-être aussi, des belles-lettres. Mais pour ce qui est de la révolution et de l'industrie, il faut aller les étudier à Changhai.

Le travail politique a été pendant l'automne, dominé à Changhai par le retour à bon port de deux navires. Le fait paraît banal, et il ne viendrait pas à l'esprit d'un journal européen d'en faire la manchette de sa « une ». Ici, l'affaire a pris la dimension d'une épopée. Pour le retour du Fengqing le 4 novembre, la municipalité était là, comme les représentants des organisations de masse, et les tambours, et les gongs. La presse, la radio s'emparèrent du sujet, racontèrent l'histoire au pays tout entier.

Pensez donc ! Les deux bateaux, que les Changhaïens avaient construits eux-mêmes, sans un seul élément importé — ni le radar, ni la boussole électronique, ni le séparateur d'huile, — avaient fait le tour du monde en brûlant le carburant lourd de Tchingin, et cela sans la moindre avarie.

Pour comprendre cet enthousiasme naïf, il faut garder à l'esprit le sous-développement industriel de la Chine. Qu'un pays du tiers-monde construise des bateaux de 13 000 tonnes et les envoie au-delà des mers, voilà qui constitue un succès remarquable, et, en tout cas, les Chinois s'en émerveillent. Cela d'autant plus que plusieurs d'entre eux, y compris parmi les dirigeants, ne croyaient pas la chose possible.

BREF, avec tous ces atterrissements, le Fengqing, que nous avions visité à l'automne 1972, n'avait pas encore quitté la mer de Chine. La critique de Confucius, la contestation du passé, la dénonciation du conservatisme des cadres, tout ce chantier de Changhai pour le Fengqing qu'un chantier Jiangnan pour le Fengqing ont décidé la municipalité à se lancer

dans la grande aventure. Il semble qu'un nombre considérable d'usines, dont certaines hors de Changhai, aient apporté une contribution à la vérification et à l'amélioration des équipements. Ce qui explique que nombre de citoyens ont considéré le périple comme une victoire personnelle. Remportée non seulement contre l'élément maritime, mais encore contre leurs propres craintes.

Si nous avons parlé longuement de ces problèmes de construction navale, c'est qu'ils permettent de déceler l'orientation prise cet automne par le mouvement pi-Lin pi-Kong, non seulement à Changhai mais aussi dans tout le pays. Il n'est question partout que de compter sur ses propres forces, de prendre ses distances par rapport aux techniques étrangères, et d'accroître la croissance en stimulant l'activisme collectif. Cette ligne, bien sûr, ne se limite pas aux usines, elle vaut tout autant pour les progrès de l'agriculture.

Changhai est à l'avant-garde pour l'agriculture comme pour l'industrie. Le district de Jiading, en particulier, qui s'est fait connaître dans tout le pays cette année par son plan de développement agricole pour la période 1974-1980. Jiading se propose de porter, son rendement céréalière de 120 quintaux à l'hectare à 150 quintaux. Ce rendement, bien sûr, est exceptionnel, comparé à la moyenne nationale. Il s'explique par les conditions climatiques très favorables, par l'aide technique apportée par les techniciens de Changhai et par l'accumulation de l'épargne depuis plusieurs années et sa transformation en équipements collectifs. Mais même dans un tel district il est possible de dépasser les normes : la commune populaire de Hsiuhang en 1973 avait déjà obtenu 135 quintaux à l'hectare, et se propose pour 1980 d'atteindre 180 quintaux évidemment, on ne peut faire partout trois récoltes chaque année, et trop nombreuses encore sont les régions où chaque hectare ne donne que 15 à 20 quintaux de céréales.

Ce qui importe à Jiading, c'est que les paysans aient commencé à mettre en point un plan de production d'ensemble, à fixer des objectifs pour une date précise, à mettre en rapport leurs investissements et les résultats obtenus. Pour des gens qui ont vécu une enfance d'analphabètes et de misérables au ventre creux, cherchant au jour le jour leur pitance, l'élaboration collective d'un plan à long terme, touchant aussi bien à l'habitat qu'aux routes et aux revenus individuels, reflète le passage à une société toute nouvelle.

EN retournant à Hsiuhang, déjà visitée en 1972, nous avons pu constater l'extraordinaire dynamisme de la campagne changhaïenne. Dans cette commune de vingt mille personnes, le revenu est passé, en deux ans, de 180 à 180 yuans ; le rendement à l'hectare pour les céréales est de

135 quintaux au lieu de 120 ; on possède 33 tracteurs au lieu de 11 et 129 motoculteurs ou lieu de 33 ; la commune avait aussi acquis, entre-temps, 88 moissonneuses légères. Nous avions visité, en 1972, une équipe de production groupant cinquante-quatre familles ; les maisons présentes il y a deux ans avaient disparu, à notre surprise, et l'on avait construit quatre blocs permettant de loger chacun huit familles, soit un total de trente-deux familles sur cinquante-quatre (70 m<sup>2</sup> dans les nouveaux appartements contre 40 m<sup>2</sup> dans les précédents). Plus étonnant encore, il y a aujourd'hui, à Hsiuhang, une usine de huit cents ouvriers, gérée en commun avec deux autres communes, et qui fabrique des ampoules électriques (70 000 par jour). On ne nous avait pas mentionné le projet en 1972. L'atelier de mécanique agricole construit maintenant des machines-outils, surtout des tours, qu'il livre aux brigades de production gratuitement. Seuls n'ont pas changé, pour ce qui est du moins de la quantité, le nombre de porcs et de vaches laitières, ainsi que la production de l'atelier de vannerie.

C'est nous qui avions demandé à retourner à Hsiuhang, et il ne s'agit donc en rien d'une mise en scène. Hsiuhang, qui se trouve assez loin de Changhai, ne figure d'ailleurs pas parmi les communes que visitent d'ordinaire les étrangers.

L'extraordinaire vitalité de Changhai se manifeste aussi dans le secteur industriel. Le chantier de construction navale de Changhai était très fier, en 1972, de construire en un an ces navires de 10 000 tonnes et plus qu'en 1970 il lui fallait dix-huit mois pour achever. Le chiffre, cette fois-ci, s'est abaissé à sept mois. Ajoutons que la construction en dix-huit mois constituait un très grand succès, car opérée sur une cale ne permettant théoriquement que de construire des bâtiments de 3 000 tonnes. Le même chantier construit une vingtaine de remorqueurs par an au lieu d'une ou deux unités en 1972. Il a installé une deuxième cale, sur laquelle il pourra construire sans difficultés supplémentaires des bateaux de plus de 10 000 tonnes.

Toute la Chine ne fait certes pas preuve d'une telle vitalité, et dans Changhai même il est bien des secteurs qui se contentent des rythmes de croissance habituels, 5% à 10%. Le regain des luttes politiques a freiné l'essor de la production dans certaines unités, au printemps. Le mouvement d'ensemble paraît cependant rapide. L'expansion contribue certainement à consolider le régime. Sans doute les dirigeants le savent-ils, qui invitent à présent les ouvriers à étudier sérieusement les phénomènes et l'origine de la récession occidentale.

ALAIN BOUC.

M. Ford, Kissinger par le tr...

OCEANIE

épousa-ella-Guinea

AND une entrep de s'insta dans le centre d il vaut mieux qu dans le centre d Pas dans c

LE TR DANS LI 7000 m2 DUE

150



سلا في الجول

AMÉRIQUES

EUROPE

Pour avoir « favorisé la domination étrangère en Amérique latine »

MM. Ford, Kissinger et Nixon sont « condamnés » par le tribunal Bertrand-Russell

Bruxelles. — MM. Nixon, G. Ford et Kissinger ont été « condamnés » samedi à Bruxelles par le tribunal Bertrand-Russell pour avoir encouragé et favorisé une domination économique étrangère de l'Amérique latine et pour avoir provoqué le renversement du gouvernement chilien de M. Allende.

De notre correspondant

En rendant son « verdict », le président M. Lelio Basso, natif italien de gauche, a déclaré que le tribunal « condamnait plus particulièrement Henry Kissinger, dont la responsabilité dans le coup d'Etat fasciste chilien apparaît évidente ».

La cause de Haïti a été présentée par l'écrivain Rodolphe Moïse, membre du bureau exécutif de l'Union inter-syndicale de ce pays. M. Moïse a insisté sur les facilités des transferts de capitaux et sur les avantages fiscaux accordés par les gouvernements de la famille Duvalier aux sociétés multinationales.

(1) Le gouvernement de Haïti a ostensiblement démenti les accusations portées contre lui par les différents témoins.

M. Kissinger ait été plusieurs fois prononcé dans cette enceinte. Celui-ci est personnellement responsable du renversement du gouvernement démocratique chilien. Il doit être jugé pénalement pour sa responsabilité dans l'opération que la firme I.T.T. a montée contre le président Allende. Mais comme les juridictions d'Etat ont fait la preuve de leur incapacité à juger et à condamner...

Allemagne fédérale

DEUX COMITÉS DE BASSE-SAXE DEMANDENT PAR RÉFÉRENDUM A SE CONSTITUER EN LAENDER AUTONOMES

(De notre correspondant.)

Bonn. — Deux petits comités de Basse-Saxe ont demandé, dimanche 19 janvier, à se séparer du Land. 30 % des 850 000 électeurs d'Oldenburg et près de 40 % des 64 000 électeurs du Schaumburg-Lippe se sont prononcés par référendum pour la création de deux petits Laender autonomes. Il suffisait que 25 % des électeurs votent en faveur du projet pour que le Bundestag soit obligé de se saisir du problème.

LES INCIDENTS D'ATHÈNES ET DE NICOSIE

Les Grecs ont le sentiment que les Anglais et les Américains jouent la carte turque

Tandis que les premiers réfugiés chypriotes turcs venant de la base britannique d'Akrotiri recevaient un accueil enthousiaste en Turquie, de violentes manifestations anti-américaines et anti-américaines se déroulaient samedi 18 janvier à Nicosie et à Athènes. A Nicosie notamment, les manifestants ont lancé des cocktails Molotov contre l'ambassade des Etats-Unis et mis à sac le consulat britannique.

De notre correspondant

Athènes. — La décision du gouvernement britannique d'autoriser les réfugiés turcs à quitter les bases anglaises à Chypre a provoqué une vague de colère dans toute la Grèce. Samedi 18 janvier, à Athènes, environ cinq cents étudiants chypriotes, lançant des cocktails Molotov et des pierres, ont pris d'assaut l'ambassade de Grande-Bretagne.

Grande-Bretagne. Les Grecs ont de plus en plus le sentiment que les Anglais et les Américains intensifient leurs pressions sur les dirigeants athéniens afin de les amener à composer. Ils pensent que, jouant ouvertement la carte turque, Washington et Londres veulent maintenir Chypre dans l'orbite de l'OTAN. En tout cas, les événements de Chypre apportent de l'eau au moulin des dirigeants de la gauche, qui estiment que pour préserver leur politique de souveraineté nationale et d'indépendance les dirigeants grecs devraient associer plus étroitement le peuple à leurs efforts et initiatives.

KIE

issance

Océanie

Papouasie-Nouvelle-Guinée

LE PAYS EST MENACÉ D'ÉCLATEMENT

Port-Moresby (Reuter). — M. Pomara, premier ministre de Papouasie-Nouvelle-Guinée, s'est entretenu d'urgence, dimanche 19 janvier, avec le haut-commissaire d'Australie à la suite de la déclaration du Mouvement séparatiste de Papouasie annonçant la création d'un gouvernement républicain provisoire à Port-Moresby.

Algérie

M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA, ministre algérien des affaires étrangères, qui vient de présider les travaux de l'Assemblée générale des Nations unies, a déclaré, samedi 18 janvier, à New-York, qu'il avait prolongé son séjour aux Etats-Unis pour étudier l'application de diverses résolutions adoptées par l'ONU et pour d'autres raisons en rapport avec ses fonctions ministérielles.

Cuba

M. GREGORY, directeur général du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), fait une visite en Algérie du 20 au 22 janvier. Il est l'invité de M. Mohamed Berythia, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, avec qui il s'entretiendra de la coopération avec le C.N.R.S. algérien.

Islande

LE PREMIER MINISTRE ISLANDAIS, M. Geir Hallgrímsson, a quitté Reykjavik dimanche 19 janvier pour New-York, première étape d'une tournée aux Etats-Unis et au Canada.

Italie

UN ATTENTAT A LA BOMBE a été commis samedi 18 janvier à Rome, contre l'appartement du directeur du journal de la télévision italienne, M. Willy de Luca. L'explosion a été d'importance délicate.

Inde

APRES QUATRE JOURS DE GREVE, les deux cent mille dockers indiens ont repris le travail le lundi 20 janvier. Les délégués des syndicats et les représentants du gouvernement étaient parvenus dimanche à un accord.

A TRAVERS LE MONDE

Irlande du Nord

UNE ENTREVUE entre des représentants du gouvernement britannique et des responsables du Sinn Féin, le parti politique de l'Irlande du Nord, a eu lieu dimanche 19 janvier.

Espagne

L'ARCHEVÊQUE DE PALMAYE a multiplié les déclarations, ces derniers jours, en vue de parvenir à une solution du conflit qui, parti de l'entreprise les Potasses de Navarre, crée une intense agitation dans la région, où seize mille ouvriers sont en grève. Mgr José Mendez s'est rendu à Madrid, où il a rencontré le cardinal archévêque de Madrid et primat d'Espagne, ainsi que M. José Garcia Hernandez, ministre de l'intérieur et premier vice-président du gouvernement. Le prélat, à qui les autorités avaient refusé de rendre visite aux cent seize ouvriers qui se sont enfermés le 18 janvier dans le puits d'Aspe, a été reçu sous terre, a également publié une note pastorale dans laquelle il affirme la nécessité de « réviser les bases de la loi sociale ».

Hongrie

LES AUTORITÉS HONGROISES n'ont pas permis plus de l'émigration de Kozma, qui a quitté le pays. M. Kozma avait été arrêté à Budapest, au mois d'octobre dernier, en compagnie du sociologue Ivan Szelenyi et du jeune poète Tamás Sasntóby. Détenus par la police durant près d'une semaine, ils ont été relâchés d'avoir tenu de diffuser illégalement des manuscrits (Le Monde des 25, 29, 31 octobre et du 11 novembre). Ils avaient été libérés sous la promesse de prendre le chemin de l'exil. Toutefois, M. Kozma aurait finalement obtenu du gouvernement hongrois l'autorisation de demeurer dans son pays.

Grenoble

Pourquoi vaut-il mieux installer ses bureaux dans le centre de demain?

Islande

LE PREMIER MINISTRE ISLANDAIS, M. Geir Hallgrímsson, a quitté Reykjavik dimanche 19 janvier pour New-York, première étape d'une tournée aux Etats-Unis et au Canada.

Italie

UN ATTENTAT A LA BOMBE a été commis samedi 18 janvier à Rome, contre l'appartement du directeur du journal de la télévision italienne, M. Willy de Luca. L'explosion a été d'importance délicate.

Inde

APRES QUATRE JOURS DE GREVE, les deux cent mille dockers indiens ont repris le travail le lundi 20 janvier. Les délégués des syndicats et les représentants du gouvernement étaient parvenus dimanche à un accord.

Ouganda

M. EMMANUEL WAKHWEYA, ministre ougandais des finances, s'est réfugié en Grande-Bretagne. Il était accusé par le président Idi Amin Dada d'avoir diffusé des informations malveillantes sur la situation en Ouganda.

Philippines

LES AUTORITÉS MILITAIRES DES PHILIPPINES ont admis, samedi 18 janvier, que des « exotés » avaient pu être commis à l'égard d'un certain nombre de prisonniers politiques, détenus en application de la loi martiale. Un communiqué dans ce sens a été publié conjointement par les autorités militaires et civiles. Récemment des prêtres, auxquels s'était joint l'archevêque de Manille, avaient publiquement dénoncé « l'impasse de la torture contre les prisonniers politiques », et menacé de porter le problème devant les instances internationales.

Rhodésie

LE PASTEUR SITHOLE, ancien leader du mouvement nationaliste africain ZANU, maintenant intégré au sein de l'A.N.C. (Conseil national africain) a été arrêté samedi 19 janvier, à M. John Vorster, premier ministre sud-africain, pour qu'il retire ses forces de police de Rhodésie. Cette présence a-t-il déclaré, « constitue véritablement un problème qui devrait être résolu par les Rhodésiens eux-mêmes ».

Somalie

LE CODR NATIONAL DE SECURITE a condamné à mort, samedi 18 et dimanche 19 janvier, dix hommes accusés d'avoir diffusé dans les montagnes, lors de cérémonies religieuses, des lettres hostiles à la décision prise récemment par le conseil révolutionnaire suprême d'accorder à la femme l'égalité des droits. Trois autres hommes ont été condamnés à trente ans de prison et deux à vingt ans.

Tunisie

LE PRESIDENT BOURGUIBA est parti, dimanche 19 janvier, à Megève, où il doit prendre des vacances jusqu'à la mi-février.

Grande-Bretagne

AMENE POUR LES ARMATEURS QUI EMBARQUENT DES MARINS INDIENS. Londres (A.F.P.). — Les armateurs britanniques vont désormais devoir payer une amende annuelle de 15 livres au Syndicat des marins britanniques pour tout marin non-européen employé dans la flotte commerciale du Royaume-Uni.

Le Trident à Grenoble

Des bureaux comme on en trouve dans les grandes capitales du monde. Avec des surfaces de 100 m² à 1.400 m² sur un seul plateau. Aménageables en bureaux paysagés ou cloisonnés. Avec 1.000 m² de commerces intégrés. Des jardins, des bassins, des cafétérias, un hôtel. Et tout un ensemble fonctionnel pour éclairer, chauffer, climatiser, communiquer, circuler. LE TRIDENT : enfin l'immeuble de bureaux qu'il fallait à une ville aussi en expansion que Grenoble.

Quand une entreprise décide de s'installer dans le centre d'une ville, il vaut mieux que ce soit dans le centre de demain. Pas dans celui d'hier.

LE TRIDENT A GRENOBLE. 20.000 m2 DE BUREAUX. DANS LE CENTRE. LE VRAI. PAS CELUI D'HIER. CELUI DE DEMAIN. 7000 m2 DISPONIBLES IMMEDIATEMENT EN LOCATION. 13.000 m2 EN VENTE LEASING. Une réalisation CII 87c 15 et 47, rue de la République 68002 LYON



# DIPLOMATIE

## CRITIQUANT LE CONGRÈS AMÉRICAIN

### Les « Izvestia » affirment que l'U.R.S.S. veut approfondir la détente internationale

Le journal soviétique les Izvestia a accusé, samedi 18 janvier, le Congrès américain d'avoir aggravé l'atmosphère générale dans les relations soviéto-américaines, mais il a réaffirmé l'intention soviétique de poursuivre la ligne visant à l'approfondissement de la détente internationale.

Dans un long article signé par Alexandre Bovina, le quotidien officiel du gouvernement soviétique explique que l'U.R.S.S. a réitéré l'accord commercial signé en 1972 avec les Etats-Unis en raison des « conditions outrageusement favorables » que les Etats-Unis ont offertes. Cette décision a été prise, ajoute le commentateur, « non pas parce que le Kremlin aurait revu l'importance de la détente, mais parce que celle-ci ne peut être fondée sur le chantage politique ».

M. Borine impute toute la responsabilité de cette nouvelle situation et de ses conséquences sur le Congrès, épargnant ainsi le président Ford et laissant la porte ouverte à de nouvelles négociations économiques éventuelles. « L'état d'esprit dominant à la Maison Blanche et parmi les hommes d'affaires américains nous donne à penser que ces rapports vont en se développant », ajoute le commentateur, « Moscou estime

toujours que c'est conforme aux intérêts des deux pays ». En même temps, le quotidien gouvernemental laisse entendre que la reprise des rapports économiques avec les Etats-Unis sera un processus de longue durée avec des pauses et des à-coups.

Samedi également, le professeur Nicolas Rosenzweig, directeur de l'Institut d'économie politique et des relations internationales à Moscou, a soutenu la même thèse. Participant à Bonn à la conférence de politique étrangère du parti social-démocrate, il a dit que l'U.R.S.S. s'en tenait à sa politique de détente et qu'elle ne renonce en aucun cas au commerce commercial soviéto-américain n'annonçant pas un engagement fondamental de cette politique.

Le chef de l'Institut des Relations internationales de Varsovie, le professeur Marian Dobrosielski, s'est entièrement associé à cette thèse de son collègue soviétique, ajoutant qu'une crise de l'économie capitaliste ne rendrait pas aux intérêts des Etats communistes. — (A.F.P.)

Le correspondant à Moscou du quotidien yougoslave Politika, citant des sources, a réaffirmé selon laquelle M. Brejnev aurait renoncé à ses fonctions pour raison de santé, est « totalement sans fondement ». — (A.F.P.)

### M. Sauvagnargues : M. Kissinger souffre peut-être un peu de son « aura d'infaillibilité »

M. Sauvagnargues, qui était l'hôte de France-Inter dimanche, a repris quelques thèmes qu'il avait abordés dans son interview au Monde, publiée la veille (18-19-20 janvier). Interrogé sur les propos de M. Kissinger sur l'éventualité d'une intervention militaire américaine au Proche-Orient, il a affirmé qu'il n'aurait pas lui-même parlé comme ça. Selon lui, le secrétaire d'Etat américain « souffre peut-être un peu maintenant de l'aura d'infaillibilité de magnificence que les Etats-Unis ont construite autour de lui ».

A propos du tunnel sous la Manche, M. Sauvagnargues a précisé que les implications économiques de la clause sur le dédommagement des compagnies qui ont commencé à creuser le tunnel « car, à-t-il dit, il est certain que nous ne portons aucune responsabilité

dans l'abandon du projet ; en tout cas, et au moins en équité, il est assez anormal que nous ayons eu à supporter les conséquences ».

A Sarrebruck, d'autre part, le ministre fédéral allemand des affaires étrangères, M. Genscher, interrogé à la radio sur la rencontre qu'il aura mercredi 27 janvier avec son collègue français, a dit : « L'amitié franco-allemande, la coopération franco-allemande, sont devenues la clé de voûte de la politique d'unité européenne ». Il a toutefois tenu à réaffirmer : « Nous n'aspirons pas à une position particulière franco-allemande dans le cadre des Neuf ».

A Brighton, enfin, dans un discours prononcé devant des délégués régionaux du parti travailliste, le secrétaire d'Etat britannique au commerce, M. Peter Shore, adversaire de toujours de l'adhésion de la Grande-Bretagne à la C.E.E., a lancé dimanche une violente attaque contre M. Marché, connu qu'il accuse d'être une « zone de vulnérabilité économique » et de « mettre en danger la cohésion du peuple britannique ».

### Nominations d'ambassadeurs

#### M. DE FAVITSKY A CUBA

Le Journal officiel du 21 janvier annonce la nomination de M. Dimitri de Favitsky comme ambassadeur à La Havane en remplacement de M. Pierre Anthoules.

#### M. ROBERT RICHARD EN ARABIE SAOUDITE

M. Robert Richard est nommé ambassadeur à Djeddah (Arabie Saoudite), en remplacement de M. Georges Boutellier.

#### M. DENIZEAU EN TANZANIE

M. Georges Denizeau est nommé ambassadeur à Dar Es Salaam (Tanzanie), en remplacement de M. Jean Desparmet.

#### M. DOLLOT AU LIBERIA

M. Louis Dillot est nommé ambassadeur à Monrovia (Liberia), en remplacement de M. Roger Vincenot.

### LE MINISTRE ISRAËLIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES VIENDRAIT À PARIS EN MARS

On confirme à Paris de source informée que le ministre des affaires étrangères israélien, M. Ygal Allon, viendra en visite officielle en France dans un avenir proche. La date de sa visite n'est pas encore fixée, mais, selon des informations en provenance de Jérusalem, elle pourrait se situer en mars prochain. Des discussions sont en cours à ce sujet et l'ambassadeur d'Israël en France, M. Alon a été invité par son collègue français, M. Genscher, à venir, lors de la visite de ce dernier en Israël, le 28 octobre et 1<sup>er</sup> novembre prochains. Sa visite sera la première d'un ministre israélien des affaires étrangères.

L'Académie diplomatique internationale se réunira le mardi 21 janvier, à 17 heures, pour entendre deux communications, une de l'ambassadeur du Salvador, M. Ariéla Ferrada, sur la politique extérieure du Salvador, et une de l'ambassadeur de Liban, M. Sadaka, sur les données fondamentales du problème du Proche-Orient.

# PROCHE-ORIENT

## « Mon seul objectif est d'aider les Palestiniens à récupérer leur patrie » nous déclare le roi Hussein

### De notre envoyé spécial ERIC ROULEAU

Amman. — Le roi Hussein a-t-il encore un rôle à jouer dans le conflit du Proche-Orient ? On est tenté de répondre par la négative depuis que les chefs d'Etat arabes réunis à Rabat en octobre dernier l'ont dépossédé de ses droits sur la Cisjordanie, laquelle faisait partie de son royaume jusqu'à la conquête israélienne en juin 1967.

Après avoir reçu en grande pompe le chah d'Iran — qui revêtit à Amman pour la première fois depuis quinze ans — et le roi Fayçal le souverain hachémite s'apprête à accueillir, dans les prochains jours, plusieurs chefs d'Etat dont le président Sadate, le général Assad, ainsi que M. Saddam Hussein, le vice-président irakien. Dans les antichambres ouïsses du Palais Bassam se succèdent des ambassadeurs de gouvernements arabes qui, en confidence, assurent le souverain de leur compréhension, sympathie et engagement en tant que basses de certaines puissances occidentales qui lui affirment leur soutien ; des notables de Cisjordanie et de la bande de Gaza, d'une manière tout aussi discrète, leur allégeance au trône.

Comment dès lors ne pas croire que le roi n'a pas renoncé aux droits qu'il a sur la Cisjordanie et de Jérusalem ? Il est sûr que le roi n'a pas renoncé aux droits qu'il a sur la Cisjordanie et de Jérusalem ? Il est sûr que le roi n'a pas renoncé aux droits qu'il a sur la Cisjordanie et de Jérusalem ?

Rien cependant dans les propos que tient aux journalistes de passage le roi, son premier ministre, M. Zeid Rifai, ou son ministre de l'Information, M. Salah Abou Zeid, ne permet d'accuser le roi de trahison. Au contraire, les responsables du royaume proclament à l'unisson leur volonté inébranlable de respecter à la lettre les résolutions du conseil de sécurité de l'O.N.U. « Je soutiens sans réserve l'O.L.P. en sa qualité de représentant unique et légitime du peuple palestinien et je soutiendrai ce dernier de toutes mes forces pour qu'il obtienne enfin le droit de constituer une entité nationale indépendante », nous a déclaré sans sourcilier le roi Hussein avant d'ajouter : « Je serai le premier à reconnaître le gouvernement provisoire en tant que M. Yasser Arafat serait amené à constituer ».

Nous recevons dans son bureau du palais Bassam — une vaste pièce meublée bourgeoisement de canapés et de fauteuils en cuir doré — le secrétaire d'Etat d'un complet gris, qui contraste avec les couleurs vives de sa cravate, est assis au bord de son siège, les mains jointes posées sur les genoux. Ses tempes sont grisonnantes — il frise la quaran-

taie — mais il conserve les allures d'un adolescent timide et gauche. Il s'exprime dans un anglais châtri, avec une courtoisie respectueuse qu'il a apprise à cultiver dans les écoles britanniques. « Estimez-vous que le « sommet » de Rabat a eu valeur de vous dénier le droit de parler au nom des Palestiniens ?

« L'histoire en jugera, répond-il, la voix éteinte, la mine triste, les yeux embués. Les membres de ma dynastie ont toujours été loyalement en faveur du peuple palestinien et de ses droits nationaux légitimes. Mais il ne sert à rien de s'approcher à un pas de la destruction physique de mes sentiments, mon seul objectif est et demeurera celui d'aider nos frères à récupérer leur patrie perdue. J'espère que l'O.L.P. se montrera à la hauteur de la tâche qui lui est désormais assignée.

« Compte tenu du fait qu'Israël, soutenu par les Etats-Unis, ne veut négocier qu'avec vous, seriez-vous disposés à prendre en considération une offre de désarmement militaire sur la rive occidentale du Jourdain ?

« Je n'ai reçu aucune proposition à cet égard, et je ne prendrai aucune initiative, en l'état actuel des choses, pour susciter un dialogue que je ne suis plus habilité à engager, Israël n'a plus le choix : il devra s'adresser directement à l'O.L.P. »

M. Zeid Rifai, le premier ministre, rétorque : « Même si Israël devait nous sommer un jour de désarmement, nous le trahirions aussitôt à M. Yasser Arafat. Depuis le « sommet » de Rabat, la Jordanie n'est plus directement concernée par les négociations de paix. Elle est tenue de restituer tous les territoires qu'il a conquis en 1967 et n'a pas le droit de dicter sa volonté quant au choix de ses interlocuteurs et de certaines conditions de son retrait. Pour la grande majorité des Etats membres de l'O.N.U., seule l'O.L.P. a le droit de prendre possession de la Cisjordanie, pleinement ou totalement libérée.

« Qu'advierrait-il si les Etats Arabes déclarent le gouvernement d'Amman à agir aux lieux et places de la centrale des fedayin ?

La réponse du roi, bien que brève, est révélatrice de ses secrètes espoirs : « Je ne souhaite pas que les concepts de la sécurité soient tels qu'ils entraînent une telle régression. Je ne manquera pas de la prendre en considération. »

« Israël a manqué plusieurs occasions »

« Accepteriez-vous que le président Sadate aille jusqu'à conclure une paix séparée ?

« Non, nous ne sommes pas prêts à reconnaître l'O.L.P. comme le seul représentant légitime du peuple palestinien », mais ont aussi insisté l'organisation de M. Yasser Arafat de la mission de fonder un Etat indépendant « sur toute partie du territoire palestinien libéré ».

« Le Jordanien demeure cependant une pièce maîtresse sur l'échiquier international. Paradoxalement, le roi Hussein n'a jamais été autant courtisé que depuis qu'il a été lâché par ses alliés et « sommé » de Rabat, depuis qu'il n'est plus considéré comme un partenaire à ses côtés dans les désirs arabes de l'indépendance palestinienne.

« Charbonnier est maître chez soi »

« Dans des conditions, comment envisagez-vous l'avenir de vos relations avec l'O.L.P., dont les conceptions concernant la guerre et la paix sont très éloignées des vôtres ?

« Les échanges que nous avons eus avec les représentants de l'O.L.P., notamment lors de la récente réunion quadripartite de Caire, ont été courtois, mais fructueux, puisque nous avons abouti à une meilleure compréhension réciproque. Il n'est nullement exclu que j'accepte de dialoguer directement avec M. Yasser Arafat.

« Pouvant vos représentants à la conférence du Caire ont rejeté toutes les revendications de l'O.L.P. concernant sa présence, politique et militaire dans notre pays. Vous avez, en particulier, refusé aux fedayin le droit d'utiliser votre royaume pour s'infiltrer dans les territoires occupés par Israël.

« L'O.L.P. dispose déjà d'un bureau à Amman et certaines unités de l'Armée de libération palestinienne (A.L.P.) n'ont jamais cessé de camper en Jordanie. Pour le moment, c'est dans cette région que nous pourrions tolérer une présence politico-militaire de l'O.L.P. dans le royaume. Nous ne voulons pas que les tristes événements de septembre 1970 (3) se reproduisent.

« Croyez-vous que les fedayin aient renoncé à vous

« L'Arabie Saoudite accorde une aide supplémentaire de 57 millions de dollars »

« Les entretiens entre le roi Fayçal d'Arabie Saoudite et le président Sadate, qui ont commencé dimanche soir 20 janvier à Assouan, se sont achevés ce lundi. Le monarque saoudien a quitté Assouan mardi pour regagner son pays.

« Le roi Hussein ne cache pas pour autant ses vives inquiétudes : « La conjoncture dans cette partie du monde ne permet plus que l'on se réingère dans la situation dite de guerre si paix qui prévalait avant le conflit d'octobre. Si l'on ne continue pas à progresser constamment vers un règlement, une conjoncture, désastreuse pour tous, ne manquera pas de se produire. Israël, pour sa part, devrait comprendre qu'il ne lui

sera pas possible de maintenir sa supériorité militaire. »

« Bien que le souverain se soit refusé à répondre à la question de savoir si les Etats arabes producteurs d'hydrocarbures imposeraient un nouvel embargo, il se déclare persuadé qu'une guerre « portera préjudice aux intérêts de toute la communauté internationale ». Craint-il une intervention militaire américaine visant à occuper les puits de pétrole ? Bon motisme à ce propos est compensé par les confidences que l'on peut recueillir dans son proche entourage. Le roi Hussein, selon ses intimés, aurait mis en garde certains chefs d'Etat arabes contre les mesures intempestives qu'ils seraient tentés de prendre en occupant les puits de pétrole des Etats-Unis. Il serait persuadé, en

effet, que Washington n'hésiterait pas à recourir à la force pour défendre les intérêts économiques de l'Occident.

« A moins d'y être obligés, la Jordanie n'a pas l'intention de participer activement à la « cas échéant » à une nouvelle guerre. Fondamentalement, nous déclarons le roi Hussein, notre attitude est strictement d'ordre défensif. Cependant, le rôle de la Jordanie dans un éventuel conflit dépendra de divers facteurs, notamment des moyens militaires dont nous disposerons. Dans cette optique, l'Arabie Saoudite, en nous offrant de nous appuyer sur ses troupes frontales de la guerre d'octobre a été sage, et c'est très conforme aux intérêts des pays arabes et du peuple palestinien.

« Cependant, M. Yasser Arafat vient de déclarer au Monde (3) qu'il ne renoncera pas à son objectif d'instaurer à Amman un régime démocratique.

« Avec tout le respect que je lui dois, faisons-nous cette question ne relève pas de sa compétence. Charbonnier est maître chez soi. »

« En prononçant ces derniers mots, le souverain ne peut réprimer un soupir tranquille. Tout indique, en effet, qu'il contrôle parfaitement la situation dans son royaume. Les forces de l'opposition, divisées, sont paralysées. L'Arabie et la Jordanie ont quelques signes de malaise, lui demeurent loyales. La population — dont plus de la moitié est d'origine palestinienne — observe un calme olympien, en attendant l'issue de la délicate partie d'échecs engagée entre le roi et ses adversaires.

« L'Arabie Saoudite accorde une aide supplémentaire de 57 millions de dollars »

« Les entretiens entre le roi Fayçal d'Arabie Saoudite et le président Sadate, qui ont commencé dimanche soir 20 janvier à Assouan, se sont achevés ce lundi. Le monarque saoudien a quitté Assouan mardi pour regagner son pays.

« Le roi Hussein ne cache pas pour autant ses vives inquiétudes : « La conjoncture dans cette partie du monde ne permet plus que l'on se réingère dans la situation dite de guerre si paix qui prévalait avant le conflit d'octobre. Si l'on ne continue pas à progresser constamment vers un règlement, une conjoncture, désastreuse pour tous, ne manquera pas de se produire. Israël, pour sa part, devrait comprendre qu'il ne lui

« L'Arabie Saoudite accorde une aide supplémentaire de 57 millions de dollars »

« Les entretiens entre le roi Fayçal d'Arabie Saoudite et le président Sadate, qui ont commencé dimanche soir 20 janvier à Assouan, se sont achevés ce lundi. Le monarque saoudien a quitté Assouan mardi pour regagner son pays.

(PUBLICITE)

## CONTRE LE VOL

### LE DI 50 D'ALARME 2 000

Devant la dramatique progression des vols, ALARME 2000 a étudié et conçu un appareil permettant à tout particulier d'être efficacement protégé contre les cambrioleurs. Sa miniaturisation, son rayonnement infrarouge, ALARME 2000 a pu concilier les critères nécessaires sans lesquels une protection est vulnérable, donc inutile :

- Autonomie totale de fonctionnement (indépendant du secteur) ;
- Grand rayon d'action (saisonnable réglable de 2 à 25 mètres) ;
- Aucune installation ;
- Pas de déclenchements intempestifs.

PROTECTION DES APPARTEMENTS, BUREAUX VILLAS ET RESIDENCES SECONDAIRES

Ecrire pour tous renseignements complémentaires à ALARME 2000, Départ 170, 3, rue Gudin, 75016 PARIS.

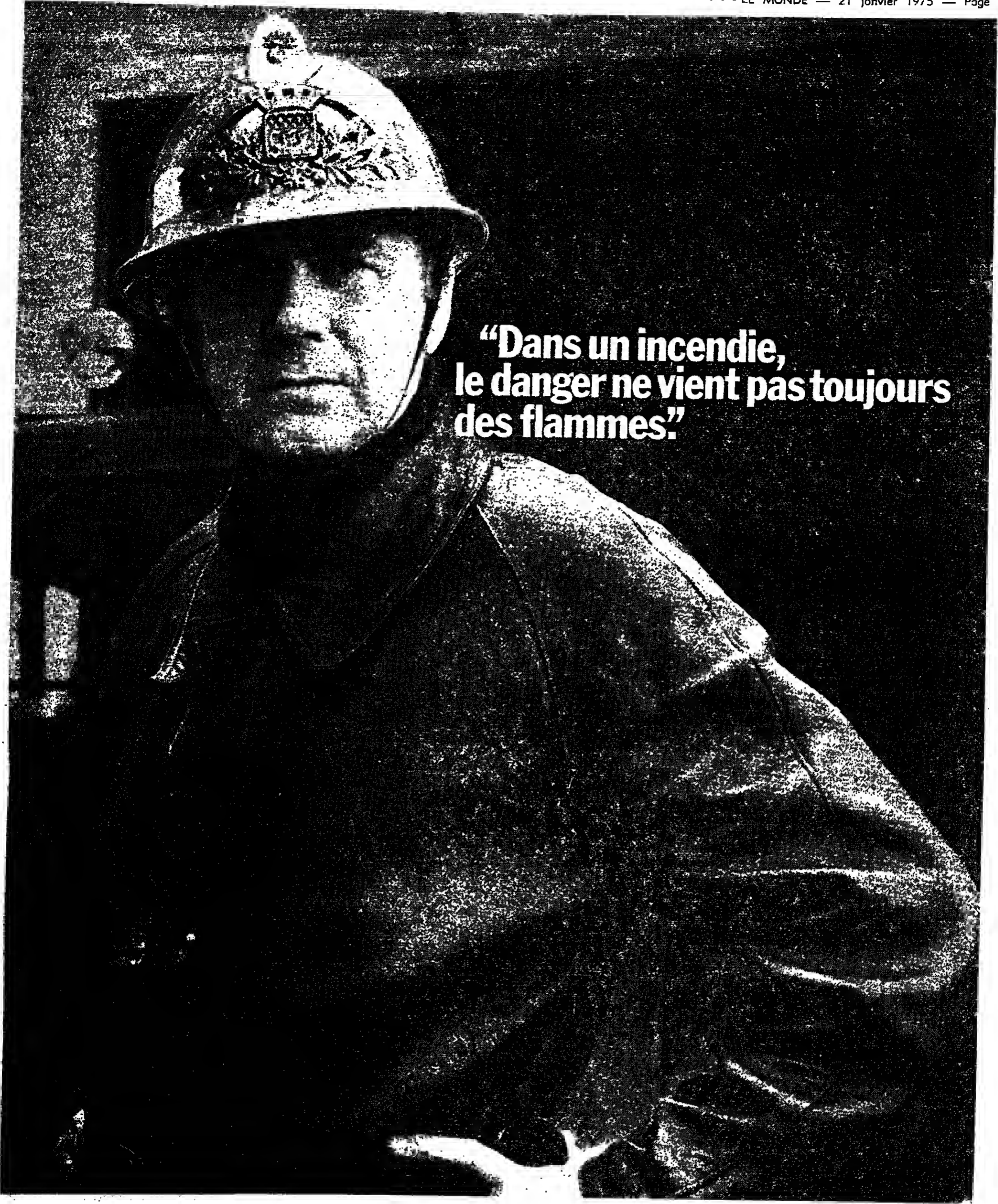
Ne laissez pas détruire en quelques minutes le confort de vie que vous avez créé.



15016 PARIS



سكرا من الجول



**“Dans un incendie,  
le danger ne vient pas toujours  
des flammes.”**

**U**N incendie, ce n'est pas seulement des flammes. En se consumant, certaines matières dégagent des substances toxiques qui asphyxient avant de brûler. Parfois même, elles se mettent à fondre en gouttelettes incandescentes. L'incendie, quand on s'en préoccupe, il est en général trop tard. Pourtant, il y a certaines mesures de sécurité à prendre qui sont faciles à appliquer.

**Comment la laine résiste-t-elle au feu?**

La kératine, le principal constituant de la laine, est un des plus mauvais combustibles qui soient. La laine dégage peu de gaz toxiques. Elle se consume et ne fond pas.

Pour mieux informer le public des qualités de résistance au feu de la laine, la Woolmark a créé le label anti-feu naturel.

Toutes les moquettes portant ce label satisfont au niveau M3 des tests officiels de sécurité au feu.

Les moquettes Woolmark anti-feu naturel sont conformes aux normes légales de sécurité imposées dans la construction des lieux publics et des immeubles de grande hauteur en pose collée (décret sur la sécurité IGH et lieux publics - 1973).

Mais dans la vie quotidienne aussi on apprécie la résistance de la laine au feu : une cigarette qui tombe sur une moquette, ça arrive souvent. Sur une moquette de laine, elle se consume sans brûler. Un simple coup de brosse et la trace de brûlure s'efface. Au prix où sont les moquettes (quelle qu'en soit la matière), ce n'est pas à négliger.

Il est normal que l'on hésite entre deux moquettes pour des raisons de prix ou d'esthétique. On ne devrait jamais hésiter quand il s'agit de sécurité.

**Woolmark anti-feu naturel. Parce que,  
naturellement, la laine résiste mieux au feu.**





# OUTRE-MER

## Nouvelles-Hébrides

LA VISITE CONJOINTE DE MISS LESTOR ET DE M. STIRM

### La population autochtone de l'archipel acquiert une existence politique et internationale

Port-Vila. — La visite conjointe aux Nouvelles-Hébrides, du 18 au 20 janvier, de Miss Joan Lestor, sous-secrétaire au Foreign Office, et de M. Olivier Stirm, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a marqué l'entrée en vigueur des aménagements apportés au statut de 1914 régissant le condominium franco-britannique. Une manifestation organisée par le National Party indépendantiste s'est déroulée lundi, à l'occasion de la rencontre des deux ministres devant l'Assemblée du condominium. Quelques deux cents manifestants ont accueilli les personnalités officielles aux cris de « Liberté ! », et en brandissant

De notre envoyé spécial

des pancartes demandant l'indépendance. « Que réver de nous — pour deux ministres — que d'être accueillis aux cris de liberté ! », a déclaré M. Stirm. Les nouvelles dispositions du statut visent essentiellement à donner aux Hébrides autochtones une existence politique et internationale. Le statut de nationalité prévoit pas de passeport et était presque totalement exclus de la gestion du pays. La déclaration commune signée à Londres le 5 novembre 1974 ne prévoit pas la création d'une nationalité hébridaise, mais un

statut de double ressortissant permettant l'établissement d'un passeport. La mise en place d'une Assemblée représentative de trente-six membres (dont vingt-quatre seront élus au suffrage universel et douze représenteront les intérêts économiques) est également annoncée. Une seule justice sera désormais appliquée; elle sera fondée sur le code pénal français et le code de procédure britannique. Un nouveau système immobilier sera mis en place, et l'établissement conjoint d'un plan de développement économique et social est prévu. Miss Lestor et M. Stirm doivent se rencontrer ce sujet dans six mois. D'autres mesures d'unification sont en préparation, en ce qui concerne notamment les monnaies, le code des investissements et l'administration.

M. Stirm a quitté lundi Port-Vila (île de Vate) pour Luganville, principale ville d'Espéritous-Santo, autre île de l'archipel des Nouvelles-Hébrides. Il doit ensuite se rendre à l'archipel de la Nouvelle-Calédonie. Le secrétaire d'Etat doit rentrer à Paris le 30 janvier.

Il est difficile de se faire une idée de ce qui va naître de ce rapprochement. Les Hébrides jusqu'à présent, 92 % des quatre-vingt mille habitants ne disposaient pas du droit de vote. Seuls les ressortissants des deux puissances administrantes participaient aux consultations nationales de leur pays.

On ne peut évaluer les forces en présence dans la perspective de la prochaine constitution d'une Assemblée représentative.

Jusqu'à présent, les deux puissances tutélaires n'avaient pas tout à fait les mêmes idées sur l'avenir politique de l'archipel. La Grande-Bretagne est, depuis longtemps, acquise à une solution d'émancipation poussée, mais vient d'admettre la nécessité d'une phase transitoire. La France est toujours montante sur ce point. Elle paraît avoir évolué mais demeure prudente, même si le gouvernement veut bien admettre que la période qui commence peut être celle de la liberté. En fait, plus personne ne semble véritablement pressé de partir.

### La sympathie britannique pour les thèses autonomistes

Français et Britanniques des Nouvelles-Hébrides ont pu mesurer les influences respectives de leurs deux puissances tutélaires dont les indigènes, longtemps tenus à l'écart, vont user de leurs nouveaux droits.

En ces terres de missions presbytériennes — les quatre cinquièmes de la population pratiquent le protestantisme — l'environnement du Pacifique sud où l'influence britannique domine, force est de reconnaître que les sujets de Sa Majesté ont eu l'initiative. C'est d'ailleurs essentiellement en réaction aux effets de leur politique que se sont concrétisées les tentatives françaises.

La sympathie britannique pour les thèses autonomistes ou indépendantistes a considérablement aidé à l'essor du seul mouvement pronant l'émancipation totale des Hébrides, le National Party, fondé en 1972. Par sa participation à des grèves, à des manifestations, ce mouvement s'est fait peu à peu connaître. Son influence est évidente dans le travail et l'activité de certaines coopératives, nombreuses dans les îles, et mises en place par les presbytériens, réclame de l'indépendance et de la liberté. Des thèses ont inquisiteusement les Français et tous ceux qui sont favorables au maintien du statu quo. L'objectif est de favoriser l'évolution pour que se crée en février 1974 l'Union des communautés des Nouvelles-Hébrides, dont l'objectif est de favoriser le développement dans le cadre des diverses entités ethniques et raciales.

L'U.C.N.E. tente de rassembler autour d'elle d'autres formations modernes. En septembre dernier, deux d'entre elles, le Mouvement d'action des Nouvelles-Hébrides «MANH» et le Nagriamel, ont décidé de travailler ensemble. Dirigé par M. Jimmy Stephens, le Nagriamel est principalement implanté dans les îles du Nord, et prône la renaissance de la culture Crut à l'instar de celle des Anglais en 1962. Il s'est rapproché des Français en 1969.

Sans doute toutes ces formations, et d'autres encore, présenteront-elles des candidats aux élections pour la constitution de l'Assemblée représentative.

Après l'effondrement, en 1972, des cours du coudray, la situation économique est plus préoccupante que la situation politique. Si l'unique condominium existant au monde semble devoir évoluer dans la période qui s'ouvre vers l'indépendance, il reste sans nul doute aux deux puissances qui auront permis cette évolution à assurer à l'archipel les moyens de sa stabilité économique.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

# POLITIQUE

## M. ROSSI SOUHAITE « DYNAMISER LE CENTRE GAUCHE »

(De notre correspondant.)

M. André Rossi, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, vice-président du Centre républicain, qui s'efforce de mettre en place, avec M. Michel Durfour, ministre du travail, un « parti de la gauche réformatrice », a assisté, samedi 16 janvier, à Toulon, à la création d'une députation départementale de la gauche réformatrice organisée autour des fédérations du Vaz, du C.D.P. et du parti radical. M. Henri Fabre, premier adjoint au maire de Toulon, fait partie de la direction collégiale varoise. Le secrétaire d'Etat a déclaré : « Nous respecterons les différentes formations politiques existantes. Rien n'empêchera des gens qui appartiennent à la même famille de pensée de se regrouper au sein de notre mouvement. Il faut se retrouver afin de dynamiser le centre-gauche et de sortir de ses cloisonnements sans pour cela procéder à des débauchages dans les formations politiques. (...) Des gens de gauche ont certainement voté pour M. Giscard d'Estaing. D'autres ont voté pour les candidats de la gauche sans pour cela adhérer au programme commun. Il faut donc que se rencontrent ces gens qui sont à la lisière. Il est important d'oublier les limites de 1974 ainsi que la demande du président de la République. Le moment est venu de parler pardessus la clôture entre voisins, voilà notre projet. Il s'agit donc d'un double regroupement : l'un à l'intérieur de la majorité, l'autre au-delà de la majorité. »

## M. JOBERT VEUT « IMPLANTER PROFONDEMENT » SON MOUVEMENT « DANS LE PUBLIC »

(De notre correspondant.)

Grenoble. — M. Michel Jobert, fondateur du Mouvement des démocrates, était, le 17 janvier, l'invité de la chambre économique de Grenoble qui compte environ soixante-dix adhérents, et qui invite régulièrement des personnalités pour traiter des problèmes d'actualité. L'ancien ministre a abordé avec des points d'ironie courtoise toutes les grandes questions du moment.

« Nous allons nous endormir paisiblement et nous n'en sortirons qu'aux environs de 1980, avec une progression mais rapide de notre économie. »

« L'indépendance nationale : « La France paraît trop complaisante soit par l'action, soit dans le silence. »

« L'Europe : « Nous avons essayé de faciliter la prise de conscience européenne de nos partenaires, mais la route qui mène à la confédération des Etats européens sera pragmatique et longue. »

« L'or : « Il faut un ordre monétaire qui ne soit pas manipulé au seul profit des U.S.A. »

« L'avenir économique de la France : « Il faudrait dresser un plan d'action industrielle, économique, monétaire, à long terme, pour réduire l'inflation et rétablir l'équilibre du commerce extérieur. »

Quant à l'avenir du Mouvement des démocrates, M. Jobert s'est contenté de dire : « Je n'ai pas d'autre ambition politique aujourd'hui que de construire un mouvement qui soit profondément implanté dans le public. »

## M. BOULIN : l'U.D.R. est rejetée vers la droite.

(De notre correspondant.)

Robert Boulin, ancien ministre, député de la Gironde qui avait donné sa démission de l'U.D.R. en raison de l'élection de M. Giscard au secrétariat général de ce mouvement le 14 décembre 1974, a adressé le 18 janvier une lettre aux militants U.D.R. de la circonscription de Libourne, dans laquelle il évoque « le coup de force de Jacques Chirac », puis écrit : « Cette stratégie nous rejette sur la droite, nous créant les ennus que peut comporter le fait de passer sur le terrain d'autrui et accentuant le cloisonnement que la gauche aura retrouvé son unité, ce qui, à mes yeux, ne saurait tarder. »

## M. SANGUINETTI : le mandat de M. Chirac doit être le plus long possible.

(De notre correspondant.)

Répondant à Dijon, le 18 janvier à une question sur la durée du mandat de secrétaire général de l'U.D.R. de M. Jacques Chirac, M. Sanguinetti a indiqué qu'il souhaitait « la plus longue possible, cette fonction n'étant nullement incompatible avec celle de premier ministre. L'U.D.R. ne se situe pas par rapport à d'autres partis, mais par rapport au monde moderne dont elle pense être capable de résoudre les problèmes. »

## DEUX ÉLECTIONS CANTONALES

COTE-D'OR : canton de Saulieu (1<sup>er</sup> tour). Inscr. 4 987 ; vot. 2 952 ; suffr. expr. 1 466.

M. Philippe Lavault, ind. g., maire de Saulieu, 1 969 voix, E.L.U., Gabriel François, P.S., 730 et Guy Augier-Poinsard, P.C., 187.

(Il s'agissait de pourvoir au remplacement d'Auguste Hervé, ind., maire de Saulieu, décédé le 6 novembre 1974, qui avait été élu dès le premier tour aux élections cantonales de mars 1974 avec 2 070 voix contre 435 à M. Michel Millet, P.C., sur 4 589 inscrits, 2 723 votants et 2 305 suffrages exprimés.

M. Philippe Lavault, qui se déclare homme de gauche, mais qui n'a jamais voulu adhérer à un parti politique, avait souhaité voir figurer sur la liste qu'il soutenait lors des élections municipales partielles du 3 décembre 1974, consécutives au décès d'Auguste Hervé et à la démission de quatre conseillers municipaux, des membres du parti socialiste. M. Lavault ayant refusé de se prononcer en faveur du programme commun, les socialistes déclinèrent de

construire une autre liste avec les communistes. Ceux-ci n'acceptèrent pas cette proposition, estimant que c'était à une commission de leur politique électorale de présenter des candidats au premier tour. Finalement, les deux listes furent remportées par la liste parvenue par M. Lavault, qui fut élu maire le 13 décembre.)

HAUTE-LOIRE : canton de Fays-la-Rivière (1<sup>er</sup> tour). Inscr. 2 571 ; vot. 1 543 ; suffr. expr. 1 408.

M. Gérard Roche, ss. éq., fav. à la maj., 1 320 voix, E.L.U., Mme Hélène Burdet, P.C., 74.

(Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Pierre Delabre, C.D.P., récemment décédé, qui avait été élu au premier tour des élections cantonales du 27 septembre 1973 en obtenant 1 985 voix contre 506 à M. Petit, sans éq., et 43 à M. de Félicy, P.C., sur 2 251 inscrits, 1 823 votants et 1 673 suffrages exprimés.

M. Roche avait obtenu l'accord de tous les autres du canton pour être le candidat unique de la majorité.)

## ... ET UNE ÉLECTION MUNICIPALE

HAUTE-GARONNE : Grenade (1<sup>er</sup> tour). Inscr. 2 526 ; vot. 2 122 ; suffr. expr. 2 051.

Liste d'union (modérée), conduite par M. Bernard Moutères, moyenne de liste : 1 094 voix, 16 E.U.S.; liste des républicains et socialistes (P.S., radicaux de gauche et sympathisants), conduite par M. Jean-Claude Gouze, moyenne de liste : 706 voix; liste P.C., conduite par M. André Coulon, moyenne de liste : 222 voix. Il y a ballottage pour deux sièges.

Cette élection municipale partielle a été provoquée par la démission, le 17 novembre 1974 (le Monde) du 27 novembre 1974), pour raisons de santé, du maire, M. Jean-Michel Moutères, et de quatre conseillers municipaux, qui déclinaient ainsi mettre fin à une situation qu'ils qualifiaient d'« intolérable » au raison de la rivalité opposant le maire démissionnaire au conseiller liste indépendant, conseiller municipal, ancien maire de Grenade, sur la liste duquel M. Bernard avait été élu en mars 1971. Ces seize sièges laissés vacants s'ajoutaient à deux autres restés sans titulaire depuis le décès d'un conseiller municipal et la démission d'un autre. Seuls M. Moutères, au adjoint et trois conseillers conservèrent leur siège.

La liste d'union (modérée), comprenant dix des seize conseillers démissionnaires, dont son chef de file, M. Moutères, a profité de la démission de la gauche et emporta seize sièges. Il est à noter que les deux battus de cette liste sont membres du parti socialiste. Il s'agit de M. Eugène Deo, ancien maire de Grenade, et de M. Roger Lous, ancien adjoint. M. Moutères soutenait la liste des républicains et socialistes, qui avait l'approbation du parti socialiste du Mouvement des radicaux de gauche. Les candidats de cette liste avaient proposé trois sièges aux membres du parti communiste, qui en avaient refusés six. Ainsi, Moutères n'avait pas pu se rallier entre les partis de gauche, tout comme cela était prévu à l'occasion d'une élection complémentaire, qui seules les 15 et 22 décembre 1974 à Saint-Gaudens, par la victoire au second tour d'une liste favorable à la majorité.)

## UNE LETTRE DE M. JEAN BAILLY

De la suite de l'article que nous avons publié sur le 10<sup>ème</sup> des dépêches d'agence dans le Monde du 17 janvier et qui était intitulé « Une conséquence de l'affaire Belfort » : le conseil général de Belfort n'a pu voter faute de participants. M. Jean Bailly nous adresse la lettre suivante :

« Votre journal du vendredi 17 janvier 1975 a publié une information totalement inexacte, tant en faisant allusion à une information judiciaire qui serait ouverte dans l'affaire Belfort qu'en donnant à vos lecteurs une version erronée des faits. En effet, le conseil général du territoire de Belfort, que j'ai l'honneur de présider, a été régulièrement convoqué par le préfet, il a siégé valablement en séance publique le 15 janvier 1975 en réunissant un quorum de sept conseillers sur les treize constituant le conseil général. Toutes les questions figurant à l'ordre du jour ont fait l'objet de discussions satisfaisantes, par un vote régulier et plus particulièrement le budget départemental pour 1975, qui a été adopté. S'agissant d'une information judiciaire dont vous avez fait l'indiquer que, si les conseillers socialistes l'ont réclamée en son temps, la vérité est que seule une enquête préliminaire — laquelle bien entendu ne s'apparente en rien à une information judiciaire — a été décidée par les autorités compétentes. Elle répond en fait à mon souhait pour que d'une façon rapide, tout à fait officielle et impartiale, un terme soit mis aux rumeurs inconsistantes — qui n'ont nullement motivé ma démission des fonctions de maire de Belfort — et que la preuve soit apportée de l'innocence des membres des scrutés, est nommée comme président de la section de l'intérieur du Conseil d'Etat M. Marc Barbet, conseiller d'Etat, en service ordinaire, en remplacement de M. Roland Massipol, admis à la retraite.

**CNP**  
CHAMBRE INTERDEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE PARIS

**A VENDRE AUX ENCHERES PUBLIQUES**  
PLACE DU CHATELET - 12, Avenue Victoria, PARIS 1<sup>er</sup>  
MARDI 4 FÉVRIER 1975, à 14 h. 30

VILLE DE PARIS - ADJUDICATION SUR SOUBRENFRE  
**UN IMMEUBLE DE RAPPORT**  
73, rue MOUFFETARD PARIS (5<sup>e</sup>)  
3 corps de bâtiment, 3 et 6 étages.  
Cont. sup. 264,70 m<sup>2</sup> env. - Revenu brut trimestriel 10.965,99 F.  
**MISE A PRIX : 661.100 F**  
Consignation pour enchères : 20 % de la mise à prix.  
M<sup>e</sup> Yves BONNEL, notaire, 79, boulevard Malesherbes, Paris (18<sup>e</sup>), tél. 387-89-10 de 14 heures à 18 heures exclusivement.

**TERRAIN CONSTRUCTIBLE 2000 m<sup>2</sup> LIBRE**  
18, av. Division-Leclerc - Proximité gare Le Bourget  
**MISE A PRIX : 800.000 F**  
M<sup>e</sup> MOREL D'ARIEUX, not. - Consig. pr ench. 160.000 F, Reus. et vis. 15, r. des Salettes-Pères, Paris, 209-21-20

**APARTEMENT LIBRE A PARIS (18<sup>e</sup>)**  
Comp. 1<sup>er</sup> entré, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> ét., 2 bis, rue Cyrano-de-Bergerac  
M. à prix 73.000 F, Consig. pr ench. 7.500 F par chèque cert. S'adr. pr reus. et vis. M<sup>e</sup> SEJOURNANT, not., Paris, 9, bd St-Michel, 033-16-42

**ADJUDICATION EN 33 LOTS, TOUTS SITES A LEVALLOIS-PERRET (92)**  
PREMIER LOT :  
**ATELIER LIBRE, 79, rue Carnot - 144 m<sup>2</sup>**  
**MISE A PRIX : 150.000 F** - Consignation pour enchères : 50.000 francs.  
DEUXIEME LOT :  
**2 APPARTEMENTS - LIBRES**  
communiquant ensemble  
1, rue Pasteur, et 68, rue Carnot  
**MISE A PRIX : 180.000 F** - Consignation pour enchères : 50.000 francs.  
TROISIEME - QUATRIEME ET CINQUIEME LOTS :  
**3 APPARTEMENTS**  
M. à prix : 3<sup>e</sup> lot, 100.000 F ; 4<sup>e</sup> lot, 80.000 F ; 5<sup>e</sup> lot, 70.000 F.  
Consignations pour enchères : 30.000 francs pour chaque lot.  
SINTEME - QUATRIEME ET CINQUIEME LOTS :  
**28 BOXES AUTOMOBILES**  
2, rue Pasteur, 64 et 66, rue Carnot  
**MISE A PRIX : 8.000 F** chacun - 2.000 francs pour chaque lot.  
Les lots n<sup>os</sup> 23 à 33 (64, rue Carnot) seront remis en adjudication sur réunion.  
S'adresser pour tous renseignements et visites à :  
M<sup>e</sup> PETIT, notaire à Levallois-Perret (92), 1, place de la République, tél. 751-51-74 - 751-70-40.

**ADJUDICATION SANS MISE A PRIX, à 15 h.**  
**UN APPARTEMENT 100 m<sup>2</sup> ENV. LIBRE**  
**21, AVENUE MOZART PARIS (16<sup>e</sup>)**  
2<sup>e</sup> ét., 4 p., est., cuis., s. de bns ar., wc, 2 CAVES, 2 GARAGES.  
Consignation pour enchères 120.000 francs par chèque certifié.  
M<sup>e</sup> DE RIDDER, notaire, 4, rue Perroult, Paris (1<sup>er</sup>), 260-39-24.  
Visites sur place, les mardi, mercredi et jeudi de 9 heures à 18 heures.

**ADJUDICATION SANS MISE A PRIX, à 15 h.**  
**EN 10 LOTS - Dans un immeuble neuf, en propriété**  
**24, RUE BOILEAU PARIS (16<sup>e</sup>)**  
**UN STUDIO ET SIX APPARTEMENTS**  
de 2, 3 et 4 PIÈCES, avec CAVE et PARKING  
**2 CHAMBRES INDÉPENDANTES** avec SALLE de BAINS  
**7 BOXES et 6 emplacements de PARKING**  
**LE TOUT ENTièrement LIBRE**  
Consignations pour enchères : Studio 47.000 F - Apparts. de 65.000 F à 140.000 F - Chambre 26.000 F - Lot boxes, park., 85.000 F chèque cert.  
M<sup>e</sup> LEGRAIN, notaire, 24, r. Vignon, Paris (16<sup>e</sup>), 073-82-73 et 74.  
Visites sur place les 23, 27, 28 janvier 1975, de 14 heures à 18 heures.

Informez-vous chez votre notaire habituel des possibilités de crédit.

**les terrasses du coudray**

la plus belle des résidences à flanc de coteau découvrant le plus grandiose des panoramas de l'Essonne

du studio au 6 pièces et duplex en 3-4-5 et 6 pièces

PRX 2400 F le m<sup>2</sup> crédit 80% P.I.C. à 8,25 %

**Cabinet BELVISI**

sur place Mairie du Coudray R.N. 7 tél. 498.52.79

et à son siège social 30, rue de Paris, Corbeil tél. 496.10.01

Lundi, jeudi, vendredi : 14 heures à 19 heures  
Samedi, dimanche : 9 heures à 12 heures

LES

Mitterrand : le P.S. est le premier parti

Les communistes mettent

hier croissance aujourd'hui la crise demain :

**LE MONSIEUR EN PLUS**

FRANÇOIS EN PLUS

220 000 exemplaires

Genoël

سور القودرا



صحة من الامم المتحدة

POLITIQUE

LES DIFFICULTÉS DE LA GAUCHE

M. Mitterrand : le P.S. est en mesure de devenir le premier parti de France

M. François Mitterrand s'est adressé, samedi 18 janvier, à Morcoix (Landes), à des militants socialistes et a évoqué les relations entre le P.S. et le P.C.F. Il a déclaré : « Nous n'avons nulle part mené à nos engagements, mais il est bien évident que nous sommes différents des communistes : il s'agit de deux écoles, de deux pensées, de deux méthodes. »

Les deux principaux partis de gauche : « A partir du moment où le P.S. est en mesure de devenir le premier parti de France, cela ne fait pas plaisir à tout le monde », a-t-il déclaré. M. Mitterrand a souligné l'idéal démocratique du parti socialiste, « qui est affirmé par le fait que chaque militant se sent libre dans son sein. Libre d'abord d'y exprimer son opinion ». « Je préfère, a-t-il dit, cette diversité au unanimisme qui serait l'assèchement de la pensée. »

M. Georges Marchais : l'ambition du P.C.F. est d'exercer une influence dirigeante réelle

L'hebdomadaire du P.C.F. France nouvelle termine cette semaine la publication de la conférence prononcée par M. Georges Marchais devant l'école centrale du P.C.F. le 10 janvier (le Monde du 14 janvier). Le secrétaire général, qui dans la première partie de son exposé, avait notamment relevé que les sociaux-démocrates n'ont instauré le socialisme dans aucun pays, poursuit : « L'existence des pays socialistes, et en premier lieu de l'Union soviétique, facilite aujourd'hui considérablement la tâche de la classe ouvrière et des peuples opprimés par le capitalisme. »

« Il faut justement, à ce propos, bien voir que notre conception de la marche au socialisme dans le cadre d'une coopération durable entre partis démocratiques n'implique, en aucune façon, l'abandon de l'aide de la puissance pour notre parti de jouer le rôle d'avant-garde de la classe ouvrière dans le combat pour le socialisme et dans la société socialiste. »

Après avoir insisté sur le caractère constant et universel de la lutte pour le socialisme, le secrétaire général du P.C.F. conclut : « Le succès d'une telle entreprise est impossible, je dirai bien impossible, sans l'existence et l'activité d'un parti d'avant-garde disposant d'une capacité d'analyse et de synthèse assurée par la clairvoyance politique, de méthodes de luttes efficaces, d'une organisation solide et puissante. »

« Ce parti, la classe ouvrière de notre pays se l'est donné : c'est le parti communiste français. (...) Notre parti a fait la preuve de son aptitude à jouer un rôle d'avant-garde, un rôle irremplaçable, à s'agiter, à mener, à diriger plus les autres socialistes. Nous disons — et nous devons en tirer toutes les conclusions pour nous-mêmes — que la possibilité d'établir le socialisme en France est liée à la capacité du parti communiste d'exercer son rôle d'avant-garde et de direction dans la révolution socialiste et dans l'éducation de la société nouvelle. »

« Notre ambition légitime d'exercer un rôle d'avant-garde, d'être le parti communiste français, ce qui, je le note en passant, est l'objectif de tout parti politique — n'a pas un caractère dominant. »

« A LILLE, le comité de ville du parti communiste français, samedi 19 janvier, a déclaré dans laquelle il rappelle les éléments du « débat de fond » avec les socialistes locaux. Les communistes lillois indiquent que leurs propositions de rencontre sont restées lettre morte et ajoutent : « Il est temps de connaître les intentions du parti socialiste pour l'orientation qu'il compte prendre pour l'avenir de la municipalité lilloise en 1977. Est-il prêt à dire clairement qu'il n'a pas d'entente préalable avec le parti communiste, fondée sur la base d'un programme commun, qu'il entend conduire la municipalité ? »

Le comité de ville du P.C.F. rappelle également sa demande d'être représenté en tant que tel dans les commissions extra-municipales avoir le Monde du 17 janvier. M. Daniel Meyer, président de la Ligue des droits de l'homme, a regretté, dimanche 19 janvier, la politique qui divise la gauche. Il a estimé que nul n'avait le droit de s'approprier « à des fins partiales » le programme commun de la gauche et envisagé une éventuelle médiation de la Ligue des droits de l'homme. « Non sur le fond des choses, mais pour imposer aux protagonistes une méthode de discussion qui ne nuise pas à leur unité. »

Le directeur adjoint du cabinet de M. Edgar Faure, M. Marcel Fautz, s'est rendu au chevet de M. Georges Marchais à la demande du président de l'Assemblée nationale, qui était absent de Paris. Il était accompagné du général Dumont, commandant militaires du Palais-Bourbon. M. Fautz a transmis au secrétaire général du P.C.F. ses vœux de prompt rétablissement formulés par M. Edgar Faure, et s'est entretenu avec lui une vingtaine de minutes.

M. Carlos Raúl Rodríguez, vice-premier ministre cubain, qui avait déjeuné samedi avec les dirigeants du P.C.F. a rencontré, dimanche soir, M. François Mitterrand, avec lequel, a-t-il précisé, il a « parlé de questions générales sans traiter aucun problème politique concret ». Le vice-premier ministre a défini le P.S. comme « une organisation politique unie avec laquelle, nous, révolutionnaires cubains, entretenons des liens fraternels. »

A Épinal

Les communistes mettent en cause M. Blanck (P.S.)

De notre correspondant

Épinal. — La question des alliances municipales dans les Vosges a été étudiée vendredi dernier 17 janvier par les responsables fédéraux du P.C.F. et les élus communistes réunis en présence de M. Marcel Trigon, membre suppléant du comité central à l'issue d'un déjeuner de presse. M. Trigon a évoqué le cas des municipalités « où les socialistes sont partie prenante dans la coalition avec la droite », et plus particulièrement celle d'Épinal, où les socialistes, qui détiennent onze sièges sur trente et un, sont alliés aux centristes depuis 1969.

Cette situation, selon M. Trigon, doit se décanter rapidement dans la perspective d'élections prochaines. « Dans l'immédiat, a-t-il précisé, la position des élus municipaux socialistes, et plus particulièrement celle de M. Pierre Blanck, adjoint au maire et conseiller général, doit être clarifiée. »

Après avoir reproché à ces élus socialistes de gérer la crise en cautionnant une fiscalité locale qui alourdit les impôts, M. Trigon a souligné que le parti socialiste demande à M. Argant, le maire d'Épinal, de se situer par rapport au programme commun. « A partir de sa réponse, a-t-il ajouté, il appartiendra aux socialistes de savoir s'ils doivent entrer ou non dans l'opposition et prendre une position claire comme l'on fait récemment lors des élections de la municipalité de Nancy. »

M. Pierre Blanck a répondu : « M. Trigon méconnaît la situation à Épinal. Il la traite d'une manière abusive, notamment en ce qui concerne les impôts locaux. L'adjoint au maire d'Épinal a encore ajouté : « J'estime être un des meilleurs défenseurs du programme commun dans les Vosges. » Etant donné le rôle important que joue M. Pierre Blanck au sein de l'équipe municipale et à l'intérieur de la fédération des Vosges du parti socialiste, l'interpellation dont il est l'objet de la part du P.C. revêt un intérêt certain.

Libres opinions

Notre pari : le parti des socialistes

par ANDRÉ JEANSON (\*)

LES militants engagés dans l'action syndicale dans la production ou sur la « scène de vie », ou venus du P.S.U., qui, après avoir participé aux Assises du socialisme au octobre, tiennent la conclusion de celles-ci en faisant acte d'adhésion au parti socialiste, utilisent volontiers, pour désigner l'organisation politique dans leur choix, l'expression : « le parti des socialistes ». Ils ne font en cela que reprendre à leur compte l'heureuse formule lancée par François Mitterrand dans son intervention à la tribune des Assises. Cela ne suffit pas, cependant, à lever l'ambiguïté que certains croient déceler dans leur démarche.

Les choses, en réalité, sont pourtant simples. Même si le parti socialiste ne correspond pas encore entièrement à la définition que donne du parti le projet de société discuté aux Assises, nous faisons le pari qu'il peut le devenir en développant dans la perspective de ce projet l'évolution qui est la sienne depuis son congrès d'Épinal.

Nous faisons le pari d'un parti décidé à faire valoir de l'autogestion la « clef de voûte » d'un socialisme démocratique. Poser ce principe n'est pas remettre en cause le plan des nationalisations prévu dans le programme commun de la gauche. Bien au contraire, nous en renforçons la nécessité et l'urgence : comment parler d'autogestion s'il n'est pas mis fin à la propriété privée des moyens de production et d'échanges ? Mais c'est éclairer le contenu de ces nationalisations, contenu qui ne saurait être le même selon qu'il s'agit, pour l'essentiel, d'une simple remise des titres de propriété entre les mains de la collectivité, ou d'aller plus loin et de créer un cadre à l'intérieur duquel des institutions et des pratiques autogestionnaires pourront être mises en place par les travailleurs.

Ce n'est pas davantage, nous le soulignons, de minimiser le caractère décisif de la prise du pouvoir d'Etat, objectif du programme commun, qui soulignent qu'une perspective d'autogestion impose, dès la conquête du pouvoir, une transformation profonde de l'Etat à tous les niveaux, communes, régions, pouvoir central, institutions contrôlées par l'Etat (éducation nationale, radio-télévision, par exemple), afin que les décisions soient prises à tous ces niveaux par ceux qui sont directement concernés.

Nous faisons le pari d'un parti qui poursuit une stratégie de rupture avec le capitalisme obéissant à deux impératifs : le premier est l'engagement irréversible dans l'union de la gauche, scellée aujourd'hui par le programme commun ; le second est l'articulation constante, réalisée entre l'action politique et gouvernementale, d'une part, et, d'autre part, une mobilisation populaire fondée sur la capacité d'initiative et de contrôle des citoyens et des travailleurs. Et ce n'est pas affaiblir le premier impératif que souhaiter que le programme commun soit actualisé, pour qu'il intègre dans son analyse les récents développements de la crise du capitalisme et en tire les conclusions en termes d'objectifs immédiats, en particulier au niveau de la nécessaire reorientation de la croissance.

Quant au second impératif, il implique de la part du parti une évolution certaine dans une double direction. D'une part, pour tout ce qui concerne ses structures, ses pratiques, bref, sa démocratie interne, il doit tendre à préfigurer le type de société pour laquelle il combat, c'est-à-dire une société autogestionnaire, donc à assurer le maximum d'autonomie à ses échelons locaux, régionaux, d'entreprise, etc., et à développer les moyens de dialogue et de contrôle entre les mandataires et leurs mandants, à l'intérieur du parti comme dans les institutions où il détient tout ou partie du pouvoir.

D'autre part, le parti doit se convaincre que les forces ou les groupes qui luttent sur le terrain de la production ou sur le cadre de vie, dans la mesure où ces forces ou groupes se donnent des perspectives socialistes, font partie comme lui du « mouvement socialiste », au sens dynamique et non structurel de cette expression. C'est dire, bien entendu, que le parti se doit de renforcer sa présence, en tant que tel, sur tous les terrains de lutte, mais aussi qu'un nouveau type de relations est à inventer entre le parti et ces organisations sociales, relations respectant la vocation particulière de chacune des nationalités, mais permettant l'indispensable convergence au niveau du projet de société comme au niveau de la stratégie.

Faut-il ajouter qu'il n'est pas question ici de diminuer le rôle du parti en confinant celui-ci sur le terrain électoral ? Au contraire, il s'agit de le mettre en mesure de remplir pleinement la triple fonction que lui reconnaît le projet des Assises : fonction de « mémoire collective », fonction de rencontre de militants intervenant sur les différents secteurs, fonction, enfin, de synthèse et d'élaboration collective.

Tel est notre pari, qui n'est pas gagné d'avance. Mais nous avons de sérieuses raisons de penser que le prochain congrès du parti socialiste démontrera qu'il est jouable, en dégageant la volonté de nombreux militants décidés, au-delà de leurs positions tactiques, à faire tout ce qui dépend d'eux pour que leur parti soit vraiment le « parti des socialistes ».

(\*)Animateur du mouvement Objectif socialiste, ancien président de la C.F.D.T.

hier la croissance aujourd'hui la crise demain : LE BONHEUR EN PLUS par FRANÇOIS DE CLOSETS COLLECTION "REGARDS SUR LE MONDE" 220 000 exemplaires Edition reliée : 42 F Edition brochée : 36 F denoël

VOICI LES QUESTIONS QUE SE POSENT PRESQUE TOUS LES CADRES

et auxquelles aucune réforme d'entreprise n'apportera de réponse :

- 1. Je cherche une situation Je réponds à toutes les annonces sans savoir ce qui me convient vraiment; j'écris à de nombreuses entreprises; je fais appel à mes relations. Le temps passe et le moral me manque car je ne reçois aucune réponse. Pourquoi ?
2. Je reçois des réponses On me fait remplir toutes sortes de tests et de questionnaires devant lesquels je réagis souvent mal. Je développe les principaux points de ma carrière. Je crois que je fais bonne impression, mais on ne me fait aucune proposition. Pourquoi ?
3. J'ai des propositions Ma candidature est retenue, elle est soumise aux employeurs auxquels j'explique mon curriculum vitae. Je réponds à toutes les questions qui me sont posées et je me prépare à signer mon contrat. Finalement je ne suis pas engagé. Pourquoi ?
4. Je suis engagé Je m'installe dans mon nouveau poste, je m'informe, j'observe, j'analyse, je rédige des notes, des rapports. Le travail me convient. Mais je ne suis pas confirmé dans mes fonctions. Pourquoi ?
5. Je suis confirmé dans mes fonctions Malheureusement, mes collaborateurs, mes collègues ou mes patrons ne m'acceptent pas tout à fait. Je me sens étranger dans l'entreprise et le climat incertain dans lequel je travaille m'influe négativement sur mon activité et ma vie familiale. Je crains de ne pas progresser. Pourquoi ?
6. Je progresse dans l'entreprise J'ai une excellente promotion et une activité intense. Tout semble me réussir, mais on parle autour de moi d'un possible regroupement, de fusion, de cession. Le changement probable de direction m'inquiète et je crains pour ma situation. Pourquoi ?
7. Je ne crains pas pour ma situation... Jusqu'au jour où, subitement, la situation se retourne. Le nouvel avancement que j'espérais ne se réalise pas. Je suis de moins en moins écouté. Je suis soucieux et agressif et finalement je quitte mon poste. Pourquoi ?
8. Je cherche une situation Je reçois des réponses. J'ai des propositions, etc. Le même scénario recommence... Pourquoi ?

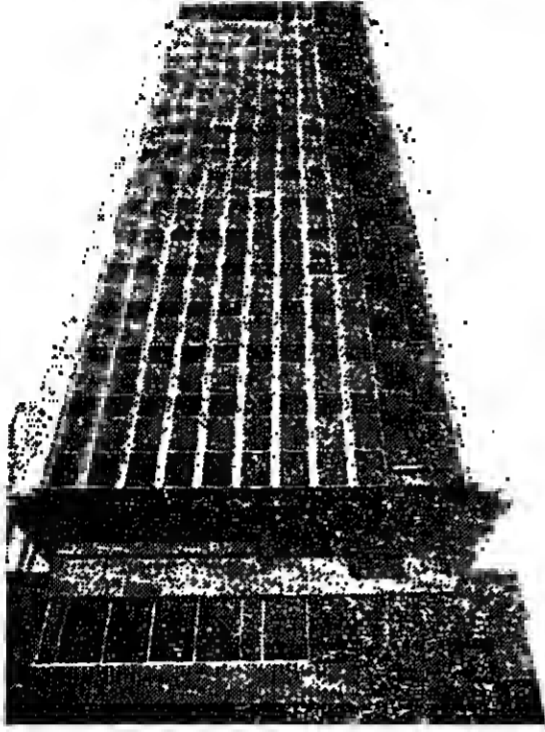
PARCE QUE VOUS NE CONNAISSEZ PAS ENCORE LA "STAC" NOUVEAU SERVICE straplan 67, avenue Mozart - 75016 PARIS Tél. : 224-52-46 - 52-47 - 52-48 - 52-47 Seuls les mercredis, jeudis et samedis sont encore disponibles.

new york en charter Boeings PanAm affrétés par Camino (réglementation V.A.R.A.)\* départs nombreux de Pâques à Septembre de 2 semaines à 2 mois pour Pâques clôture imminente \* V.A.R.A. = Vois Affrétés avec Réserve à l'Avance (réglementation gouvernementale spéciale) renseignements et réservations toutes agences de voyages et Camino 21, rue Alexandre Charpentier 75017 Paris - tel. 755.77.90 Ilc A 478

Vicoprive diminue l'envie de fumer Vicoprive chez votre pharmacien



**Heron Building  
Montparnasse.**  
Dans le dernier-né  
des quartiers d'affaires,  
20000 m<sup>2</sup> de bureaux  
à louer. (disponibles début 75)



A proximité du centre international des affaires du nouveau Montparnasse se dresse le Heron Building Montparnasse, majesté de verre et d'acier.

Le Heron Building Montparnasse vous propose ses 18 étages de bureaux conçus afin d'assurer une atmosphère de travail efficace. Le restaurant d'entreprise, au 1<sup>er</sup> sous-sol, agréablement décoré (pouvant servir 1200 repas par jour), est complété par une cafétéria.

Dans un quartier particulièrement bien desservi par tous les moyens de transport, le Heron Building Montparnasse est une adresse digne de l'image de marque que vous voulez donner à votre entreprise.

Le Heron Building Montparnasse sera livré "prêt à travailler" début 75. C'est peut-être le dernier des grands ensembles de bureaux que l'on construit dans Paris.

Documentation et renseignements:

**Richard Ellis**

17 rue de la Baume, 75008 Paris  
Tél. 225.27.80 - 359.36.27 Téléc. 29370

## ÉTUDE

UN LIVRE DE MONIQUE ET ROLAND WEYL

### Le droit dans la société socialiste

par GEORGES VEDEL

Dans la « Weltanschauung » marxiste, le droit tient une place subordonnée, celle d'une superstructure mystificatrice ou sein de la société capitaliste, celle d'une technique d'organisation au sein d'une société socialiste. Le droit est appelé d'ailleurs à dépérir comme l'Etat lui-même et tout son cortège de contraintes. Le rôle — plus que modeste — des juristes en Union soviétique, qui fait contraste avec celui qu'ils ont tenu et tiennent encore dans les pays d'Occident, corrobore le schéma que l'on vient d'esquisser et qui est couramment reçu chez les marxistes comme chez les non-marxistes.

Mais, décidément, le confort intellectuel est bien difficile à garder. Voilà que, à tous ces énoncés, Monique et Roland Weyl (1) apportent une contradiction nuancée certes, mais ferme, dont d'ailleurs ils avaient tracé les linéaments dans des livres précédents (2).

Leur livre présente deux faces. L'une ou l'autre touchera plus ou moins le lecteur selon la philosophie qu'il professe.

Un marxiste convaincu sera d'autant plus sensible au travail de mise au point voire de contestation touchant la doctrine orthodoxe, qu'il émane d'auteurs partageant ses idées et qui sont visiblement bien armés par leur connaissance approfondie des textes philosophiques, politiques et juridiques. Les lecteurs les plus experts en exégèse marxiste seront particulièrement attentifs à la relecture de citations classiques de Marx et de Lénine qui, replacées dans leur contexte et compensées par d'autres passages des mêmes auteurs, donnent du droit une image plus favorable et moins pâle qu'on ne le croit communément.

Ce n'est pourtant pas cet aspect du livre qui touchera la majorité des juristes et du public cultivé. Les discussions sur la compatibilité des faits et des idées de notre temps avec les livres sacrés sont affaire de théologiens et n'intéressent que ceux qui opportunistement à l'Eglise.

Pour le peuple des indifférents, voire des infidèles, le livre de Monique et de Roland Weyl offre deux puissants centres d'intérêt. Le premier concerne le rôle du droit dans une société socialiste. Sans

(1) Monique et Roland Weyl : *Révolution et Perspectives du droit*, Editions sociales, Paris, 1974.  
(2) *La Justice et les Hommes*; *La Part du droit dans la réalité et dans l'action*, même éditeur.

dissimuler ni les difficultés exceptionnelles de la période révolutionnaire ni les imperfections du présent soviétique, les auteurs plaident la continuité de la lutte pour une « légalité de garantie » qui a produit d'incontestables effets, notamment dans le domaine du droit pénal.

Il faut aller plus loin. Il n'est pas vrai que les données structurelles d'un système de légalité, avec l'inévitable part de formalisme qu'il implique, soient liées à une « société marchande » dont elles emprunteraient plus ou moins consciemment les concepts (par exemple le procès pénal, conçu, selon le livre de Pachoukis publié en 1924, comme un « marchandage » entre l'individu et la société). Mais, en outre — et ceci est important et n'avait pas été souvent souligné — le droit, y compris ses aspects procéduriers et formels, n'est appelé à dépérir ni dans « l'Etat du peuple tout entier » qui a succédé à la dictature du prolétariat ni même, ce qui nous surprend davantage, lorsque sera réalisé le dépérissement de l'Etat.

Dans la phase actuelle, le rôle du droit se trouve renforcé par deux données convergentes : tout d'abord, la dislocation de la classe bourgeoise et de ses alliés, le consensus populaire, la volonté pacifique de l'U.R.S.S., permettent l'établissement d'une légalité de moins en moins conditionnelle. Ensuite, le désengagement de l'Etat passe dialectiquement par son renforcement « à la condition que ce renforcement soit celui de la démocratie » ; parallèlement le renforcement du droit n'est pas contradictoire avec la marche vers une société sans contrainte.

Ne faut-il pas admettre, du moins, que l'appareil juridique disparaîtra nécessairement lorsqu'une telle société, par le dépérissement de l'Etat, sera réalisée ? Contre cette prévision, apparemment logique, les auteurs s'élèvent avec vigueur. Une société sans contrainte n'est pas une société sans organisation. La différence entre la société ancienne et encore présente et la société nouvelle tient aux processus d'organisation. Tout le mouvement de libération tend à « contractualiser » ou maximum les rapports d'organisation entre les hommes, de telle sorte que, à la limite, nul ne soit obligé que par son propre consentement. Ce résultat sera atteint non seulement par

la substitution à la loi d'Etat de procédures de type conventionnel, mais aussi par la transformation même de la loi d'Etat en un contrat reposant sur une délimitation populaire (les auteurs arguent de l'énorme participation des citoyens que représentent les multiples échelons de soviets) et qui aboutit à un consensus dans lequel l'échange de volontés et l'unanimité des hommes, débarrassés du voile des intérêts de classe, arrivent à engendrer une loi à la fois souveraine et purgée de la contrainte. (Dans un tout autre système, Rousseau avait déjà imaginé cette réconciliation de la loi et de la liberté...) Ainsi, bien que la société sans Etat soit la société sans droit, elle sera la terre du vrai droit.

#### L'« antidroit »

L'autre centre d'intérêt du livre est constitué par les vues incisives des auteurs sur le droit dans « la société capitaliste en crise ». La « déroute du droit bourgeois », infléchi à ses propres prémisses, décrié par les technocrates ou services des monopoles, aboutit à un « antidroit ». Et c'est paradoxalement le marxisme qui se fait le défenseur du droit — autrement dit, il est vrai. La thèse, notons-le en passant, est parallèle de celle qui veut que le marxisme, taxe d'amarillissement pour refuser les prétendues morales « a priori », soit en réalité le seul système proposant une morale cohérente.

Mais quelle est la position révolutionnaire véritable par rapport au droit tel qu'il est dans la société capitaliste ? Il faut aller plus loin, semble-t-il, que la thèse selon laquelle, en dépit de la très large part de mystification qu'elle comporte, la légalité bourgeoise peut, bon gré mal gré, fournir quelques armes à l'action révolutionnaire. Sur ce point, les auteurs sont très nets : au moment même où l'Etat capitaliste condamne lui-même la conception, en un sens traditionnelle, de droit-garantie au profit du droit-ef-

ficaeté (c'est-à-dire finalement au profit de l'« antidroit technocratique », l'acquis, en bonne partie populaire, des « traditions juridiques discutables » peut être mis au service de la lutte pour le changement démocratique. La légalité, qui peut être appropriée par une majorité populaire, peut être elle-même une force progressiste.

Il a fallu malheureusement s'écarter dans cette analyse toute la portée de philosophie et de sociologie juridique très riche que comporte le livre ; on s'en est tenu à ce qu'il a de plus politique, au sens large du terme.

La critique même de l'ouvrage démoderai, pour être sévère, des développements étendus. On devine déjà sur quoi elle pourrait porter : la contestation factuelle sur le changement en Union soviétique, alors qu'on a souvent l'impression d'un blocage qui n'a rien à envier à celui dont les sociétés capitalistes sont victimes ; le caractère acrobatique des thèses sur le dépérissement de l'Etat par son renforcement ; le scepticisme que soulève toute évocation des institutions soviétiques qui laisse dans l'ombre la dictature d'un parti autoritaire et centralisé ; le dosage subtil, mais trop inaisissable, des vices et des vertus du droit bourgeois.

Mais il faudrait que ce livre soit largement lu et discuté. Deux catégories de destinataires devraient particulièrement le méditer. D'un côté, ceux qui, méconnaissant d'ailleurs largement le sentiment de la majorité des justiciables, croient devoir réviser ou ronger des vieilles lunes de la réaction des principes tels que celui du respect de la loi ou du profit de l'impressionnisme engagé. D'autre part, les amis de la prétendue efficacité pour qui les juristes ne sont que des faiseurs d'embarras et qui subissent — ce que les Américains viennent de rappeler durement à Nixon — que le premier besoin d'un peuple libre, ce n'est ni la richesse ni la puissance, mais la liberté même.

**PROTEGEZ VOTRE CAPITAL  
PAR UN INVESTISSEMENT  
DE PREMIER ORDRE A PARIS**

- Bureaux et Locaux Commerciaux librés ou occupés  
- Studios et Appartements tout confort  
dans des immeubles rénovés.  
Vendus directement par propriétaire

**UNION FONCIERE : 766.51.08.**  
39, rue de Courcelles, 75008 PARIS

Gestion possible par nos soins  
Sécurité et Rentabilité.

(Publicité)

**GRAND ORIENT DE FRANCE**  
Salle Gadet - 14, rue Gadet, 75008 PARIS  
JEUDI 23 JANVIER 1975 - 19 h. 30 précises

Projection du film réalisé pendant la révolte de la prison américaine  
suivi d'une

**TRIBUNE PUBLIQUE LIBRE**

sous la présidence d'honneur de :

M. Jean-Pierre BROUHAU, Grand Maître du Grand Orient de France,  
en présence de MM. : LOUIS LAPOURGADE, J.M. ROSENFIELD, Ed. COE-  
COE, F. KESSIS, R. LERAT, Conseillers de l'Ordre, sur le thème :

**« L'UNIVERS CARCÉRAL »**

Débat animé par :

- M. BLOCH, représentant le Syndicat de la Magistrature, Juge d'Applica-  
tion des Peines ;
- M. MOYAT, Secrétaire Général de la Fédération Autonome des Syn-  
dicats de Police ;
- M. Serge LIVROZET, Président du Groupe d'Action des Prisonniers (GAP) ;
- M. LESAGE de la HAYE, Groupe « Marge », Psychologue à Ville-Verand  
chargé de cours à l'U.F. de Vincennes ;
- M. de FELICE, Avocat à la Cour ;
- Mme le Docteur Solange TROISIERS, Médecin-Inspecteur Général des  
Prisons ;
- M. Claude BOURDET, Ancien Intégré et Déporté de la Résistance,  
Compagnon de la Libération ;
- M. Jean-Pierre Le DANTY, ancien Directeur de la « Cause du Peuple » ;
- M. MEOBERT, Directeur de l'Administration Pénitentiaire au Ministère  
de la Justice ;
- M. PICAT, Conseiller Technique au Cabinet du Garde des Sceaux ;
- M. Représentant Syndical des personnels pénitentiaires.

La synthèse et les conclusions des débats seront présentées par  
M. Roger NATHAN-MOURAT, Conseiller de l'Ordre, ancien Déporté de  
la Résistance.

**Découvrez trois nouveaux  
intérêts au Crédit Lyonnais.**

L'intérêt du Compte sur Livret passe de 5,75% à 7%.  
7% d'intérêt et votre argent reste disponible à tout moment.

L'intérêt du Plan d'Épargne Logement passe de 8% à 9%.  
9% net d'impôts... et à la def, si vous le désirez, un prêt intéressant.

L'intérêt des Bons anonymes à 5 ans passe de 9% à 10,5%.  
10,5% d'intérêt... en toute discrétion... voilà un placement intéressant.

Plus que jamais c'est le moment d'aller dans l'une des 2500 agences du Crédit Lyonnais. On vous y conseillera au mieux de vos intérêts.

**CREDIT LYONNAIS**  
l'autre façon d'être une banque

**NOTRE  
Télex**

A VOTRE DISPOSITION  
POUR VOS COMMUNICATIONS

Vous nous téléphonez vos messages. Nous les télétransmettons à votre correspondant par télex : sans frais supplémentaires. 40 mots par minute. 750 F HT (10 F taxes) : 25,50 F TTC. Abonnement 75 F par mois ou 650 F par trimestre.

**Service Télex**

345.21.02 + 346.00.25  
15, RUE HECTOR MALOT, 75012 PARIS  
Agence à Lille et 20 correspondants.

**PREPAREZ LE DIPLOME D'ETAT  
D'EXPERT COMPTABLE**

Aucun diplôme exigé  
Aucune limite d'âge  
Demandez le nouveau guide  
spécial numéro 666  
**ECOLE PREPARATOIRE  
D'ADMINISTRATION**  
Ecole privée fondée en 1875  
soumise au contrôle pédagogique  
de l'Etat.  
4, rue des Poètes-Champs,  
75008 PARIS - CEDEX 02

Créée par la S.A.R.L. la Société.  
Gérants :  
Jacques Favrel, directeur de la publication,  
Jacques Sauvage.

Insistez sur « l'année »  
S.A. des Hautes  
PARIS-75

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'Administration.

150



# L'AFFAIRE D'ORLY

socialiste

## Les trois terroristes ont gardé leurs otages pendant plus de dix-sept heures

C'est peu après 18 heures, dimanche après-midi, sur la terrasse du premier étage de l'aéroport d'Orly-Sud, qu'un jeune homme, armé d'un lance-grenades jusque-là dissimulé sous un simple manteau, s'approche de la balustrade bordant l'aire de rassemblement des avions. Au même moment s'éloigne un Boeing-747 de la compagnie israélienne El Al. Dès qu'il aperçoit l'homme, un policier de l'air, en faction sur la terrasse supérieure, tire sur lui à la mitrailleuse. Le terroriste se replie alors rapidement dans le grand hall du premier étage où il retrouve deux complices. Les trois hommes cherchent à quitter l'aéroport mais ils se heurtent à une patrouille de policiers. Pour protéger leur retraite, ils lancent une ou deux grenades défensives. Dans ce hall, une vingtaine de personnes seront blessées mais huit seulement devront être hospitalisées : parmi celles-ci, un C.R.S. qui est sérieusement atteint à l'aine.

Le chemin de la sortie leur étant coupé, les trois hommes s'enfoncent dans le hall du premier étage et se réfugient dans les toilettes proches de la chapelle. On apprendra beaucoup plus tard que dix personnes, dont plusieurs femmes et un enfant, sont enfermées avec eux et leur servent d'otages.

Assiégés, un important dispositif policier est mis en place. Evacués sur l'infirmerie d'Orly-Ouest, les blessés graves — trois par balles et cinq par éclats de grenade — seront ensuite transportés dans plusieurs hôpitaux.

Plusieurs centaines de C.R.S., de gendarmes mobiles et de pompiers arrivent à Orly, en même

temps que treize ambulances, qui sont immédiatement rangées au pied de l'escalier extérieur qui mène à la terrasse du premier étage. M. Jean Vaudeville, préfet de Val-de-Marne, est la première personnalité sur les lieux. Il sera suivi par M. Michel Ponsiatowski, ministre de l'intérieur, qui arrivera vers 18 h. 15. L'aéroport est

ville fait un bref récit des événements tels qu'ils ont pu être reconstitués et précise que les autorités n'ont eu aucun contact avec les terroristes, si ce n'est une lettre glissée par ceux-ci sous la porte des toilettes et réclamant un Boeing pour 8 heures du matin. Contrairement à certaines informations, cette lettre n'aurait



(Dessin de CHENEZ.)

pas été signée, notamment par le commando Mohamed-Boudia. Ensuite, toutes les deux heures, M. André Monest, chargé des relations avec la presse au cabinet de M. Michel Ponsiatowski, viendra dire aux journalistes qu'il n'a rien à dire « parce que les terroristes possédaient un transisteur ».

Malgré les barrages policiers, les quelques déséquilibrés qui attirent souvent ce genre d'événements ont réussi à se glisser parmi les journalistes. L'un d'eux se bat avec un C.R.S. et un autre veut aller déloger les terroristes (« je suis, dit-il, septième dan de karaté »).

Vers 1 heure du matin, M. Ponsiatowski, dont le but principal était de surveiller la vie des otages, regagne le ministère de l'intérieur. On a alors seulement la certitude qu'il y a de nombreux otages dans les toilettes d'Orly.

Une heure plus tard les terroristes tirent deux coups de feu au pied de la passerelle du Boeing d'Air France et transportés rapidement à l'infirmerie d'Orly-Ouest. Aucun d'eux n'est blessé.

A 9 h. 55, l'appareil décolle d'Orly avec à son bord les trois terroristes et l'équipage d'Air France. Les commandants de bord et un mécanicien navigant l'avion disposent de 46 tonnes de carburant, ce qui lui donne une autonomie de vol de six heures. Le Boeing se dirige vers Milan et Athènes. Déjà, les Israéliens et grecs prennent des mesures dans le cas où elles seraient amenées à accueillir l'appareil français. — B. D.

« L'information officielle... »

Devant le panneau « Visites guidées de l'aéroport », situé à l'entrée de l'accès aux terrasses, M. Jacques Saliebert (Antenne 2), est autorisé à s'entretenir avec M. Michel Ponsiatowski au premier étage de l'aéroport. Jaloux de contrôler ? Non : entraves à la liberté de la presse, qu'il n'ont cessé de se manifester durant cette nuit et que résume ainsi un correspondant étranger : « C'est toujours pareil en France : l'information officielle est donnée à la partie de la presse la plus docile... ». Les autres journalistes battent la semelle le long des bâtiments. Quand l'un d'eux s'essaie à entrer dans le hall de départ, un garde mobile l'invite d'une voix gouaillarde à « aller prendre la température extérieure ».

Seul un minuscule hall, porte R, à 100 mètres du drama, est resté ouvert, et encore : durant plus d'une heure, tous les membres des C.R.S. ont interdit — alors que rien ne le justifiait — l'accès au sous-sol où se trouvent deux appareils téléphoniques, les toilettes et le distributeur automatique de boissons... Bénédicte stipide tout cela attendit, il est répondu, mitrailleuse au poing ou gisant en avant et non méprisant : « Nous avons des ordres... ».

« Une fois que, dit un journaliste anglo-saxon, il y a longtemps que les autorités auraient aménagé un véritable local à la disposition de la presse, auraient facilité au maximum ses conditions de travail, l'aurait renseigné au moins heure par heure dans une affaire de cette importance... ».

De temps à autre, un mouvement ou une cavalcade se produit parmi les dizaines de journalistes. Faute d'air : ce n'est pas exemple, que la relève des forces de l'ordre ou l'arrivée du Père Hubert Vellot, porteur de sandwichs... 5 h. 35 : le porte-parole du ministère de l'intérieur réitère enfin une (courte) apparition. Il annonce que « les otages sont au nombre de six — quatre hommes, une jeune femme et un enfant » — (on apprendra plus tard qu'ils sont en réalité sept), — qu'un des terroristes est « vraisemblablement blessé » et que les négociations reprendront à 8 heures.

MICHEL CASTAING.

### JUSTICE

**LE RAVISSEUR DU PETIT OLIVIER FAHRI EST INCUPLÉ AINSI QUE SA FILLE**

Le ravisseur du petit Olivier Fahri a été déféré ainsi que sa fille âgée de quatorze ans, le 18 janvier, à M. Jacques Gaumont, juge d'instruction, qui les a inculpés l'un et l'autre d'enlèvement de mineur.

Le père a été inculpé à la Santé. Les faits qui lui sont imputés le rendent passible de la cour d'assises, où il encourt une peine de réclusion perpétuelle en vertu des articles 351 et 353 du code pénal, ce dernier texte ayant été modifié par la loi du 9 juillet 1973. Le maximum de la peine serait seulement de vingt ans de réclusion si le mineur avait été restitué avant le versement de la rançon.

Quant à l'adolescente, qui aurait reconnu avoir agi en connaissance de cause, elle a été provisoirement confiée au centre d'accueil des mineurs du dépôt de la rue de la Harpe, où elle vit en raison de son âge, du tribunal pour enfants. L'article 66 du code pénal prévoit que, si un mineur de plus de treize ans mais de moins de seize a encouru la réclusion criminelle à perpétuité, il sera condamné à une peine de dix à vingt ans d'emprisonnement. Cependant, le tribunal peut aussi prononcer des « mesures de protection, d'assistance, de surveillance et d'éducation ».

● **Réclusion criminelle à perpétuité pour le meurtrier d'un gendarme.** — Au terme d'un délibéré de trois quarts d'heure, la cour d'assises de la Somme a condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, samedi 18 janvier, M. Jean-Marie Goloc, qui avait tiré à coups de pistolet M. Jean-Pierre Labrousse, le 4 octobre 1973, à Ham. Au cours de son réquisitoire, M. André Desplan avait demandé la peine de mort, et celle-ci a été prononcée à la réclusion criminelle à perpétuité, ce qui sera condamné à une peine de dix à vingt ans d'emprisonnement. Cependant, le tribunal peut aussi prononcer des « mesures de protection, d'assistance, de surveillance et d'éducation ».

● **Le cour d'appel de Limoges a rendu, vendredi 17 janvier, son arrêt dans l'affaire d'un accident de car scolaire qui s'était produit le 28 juin 1973, à Nantiat (Haute-Vienne) et au cours duquel quatre enfants de onze à seize ans avaient été tués et dix-sept autres blessés.** En première instance, le propriétaire du car, Mme Ginette Bertrand, avait été condamnée par le tribunal de grande instance de Limoges à six mois d'emprisonnement avec sursis et 3 000 F d'amende ; son chef de garage, M. Clément Goubey, trente-neuf ans, à six mois d'emprisonnement avec sursis et 1 000 F d'amende. La cour d'appel a condamné conjointement Mme Bertrand et son mari à un an et un jour de prison avec sursis et 3 000 F d'amende, ce qui empêche de bénéficier de la loi d'amnistie du 18 juin 1974. Un franc symbolique de dommages et intérêts a été accordé au conseil des parents d'élèves du C.R.C. de Nantiat. — (Corresp.)

● **Pris d'acte abrutis.** — Leockey Jean-Pierre Philippot a été libéré. M. Jean Michard, premier juge d'instruction à Paris, chargé de l'affaire du prix Bridé abrutis, a signé le 18 janvier une ordonnance en ce sens. L'inculpé avait été incarcéré le 10 décembre

### LE COMMANDO MOHAMED-BOUDIA

Mohamed Boudia, dont un groupe de Palestiniens se réclame pour revendiquer l'attentat d'Orly, était un Algérien, fervent partisan de la cause palestinienne. Né à Alger en 1932, membre du F.L.N., il avait été incarcéré en France en 1959. Rentré en Algérie après les accords d'Evian, il avait dirigé le Théâtre national algérien jusqu'à la prise du pouvoir par le colonel Boumediène. Il se réfugia alors en France, et dirigea le Théâtre de l'ouest parisien jusqu'en 1972.

Il a trouvé la mort à Paris, le 28 juin 1973, dans l'explosion de sa voiture. L'O.L.P. avait affirmé, le jour de l'attentat, que Mohamed Boudia était militant du Fath. Elle avait attribué la responsabilité de son assassinat à des agents israéliens.

L'attentat au bazooka commis à Orly le 13 janvier dernier, avait été revendiqué par le commando Mohamed Boudia, mais l'O.L.P. avait alors démenti toute participation palestinienne à cette opération.

### PRESSE

**PROTESTATIONS CONTRE LES MENACES DE LICENCIEMENT**

● **A.R.T.I.** — Le Syndicat des journalistes français C.F.D.T. et ses sections de l'audio-visuel, évoquant les menaces de licenciements à R.T.I., protestent, dans un communiqué diffusé le 17 janvier, « contre les manœuvres et les procédés d'intimidation utilisés par la direction de cette station vis-à-vis d'un certain nombre de journalistes de sa rédaction ». « Au moment où le président de la République exprime d'impitoyable réprobation le complot bien connu du libéralisme et de la liberté d'expression, nous est de constater que la direction de R.T.I. tente, elle, de pratiquer terreur et menaces », conclut le communiqué.

Le bureau des sections S.N.J. de l'audio-visuel (C.F.-L. A-2, P.B.-3, Radio-France), dans un communiqué de soutien aux confrères de R.T.I., menaçés de licenciement, déclare qu'il ne saurait y avoir de liberté de la presse, de droit d'information, ni de libre expression, tant que des journalistes sont menacés de perdre leur liberté fondamentale, celle de travailler.

### PRESSE

**PROTESTATIONS CONTRE LES MENACES DE LICENCIEMENT**

● **A.R.T.I.** — Le Syndicat des journalistes français C.F.D.T. et ses sections de l'audio-visuel, évoquant les menaces de licenciements à R.T.I., protestent, dans un communiqué diffusé le 17 janvier, « contre les manœuvres et les procédés d'intimidation utilisés par la direction de cette station vis-à-vis d'un certain nombre de journalistes de sa rédaction ». « Au moment où le président de la République exprime d'impitoyable réprobation le complot bien connu du libéralisme et de la liberté d'expression, nous est de constater que la direction de R.T.I. tente, elle, de pratiquer terreur et menaces », conclut le communiqué.

Le bureau des sections S.N.J. de l'audio-visuel (C.F.-L. A-2, P.B.-3, Radio-France), dans un communiqué de soutien aux confrères de R.T.I., menaçés de licenciement, déclare qu'il ne saurait y avoir de liberté de la presse, de droit d'information, ni de libre expression, tant que des journalistes sont menacés de perdre leur liberté fondamentale, celle de travailler.

● **AU GROUPE « FRANCE-SOIR ».** — Le comité de coordination des organisations du groupe France-Soir (F.P.F.) appelle, dans un communiqué, à tout le personnel de l'entreprise, ouvriers, employés, journalistes, cadres, à participer massivement à la manifestation qu'il organise le 20 janvier après-midi, rue Edouard, pour s'opposer aux licenciements prévus dans le groupe.

Il entend ainsi réagir, à défaut de la refus persistant de la direction de reporter sur son plan de redressement, qui implique la suppression de la manifestation, le licenciement de soixante-dix-huit journalistes et de quatre-vingt vendeurs à la

### La presse israélienne : le gouvernement français est largement responsable

De notre correspondant

Jérusalem. — La presse israélienne de lundi s'en prend, en des termes particulièrement sévères, au gouvernement français, jugé ultimement comme « largement responsable » du drame d'Orly. « La France, amie de la cause palestinienne, écrit Haaretz (indépendant), ne s'est assurée aucune immunité contre les attaques criminelles dont ses ressortissants ont été victimes hier ».

Pour l'ensemble des éditorialistes, le refus de Paris de condamner sans ambiguïté l'acte odieux manqué au bazooka de la semaine dernière contre un autre avion d'El Al à Orly a encouragé les terroristes à renouveler leur tentative. Pour le Dabar (gouvernemental) ce n'est que le premier acte du drame aura pris fin que l'on connaît les intentions des autorités françaises envers les terroristes, et que l'on saura si ces autorités les jugeront « sans faiblesse » et sans « compréhension » pour les mobiles « politiques » de leurs actions.

Le ministre des transports,

● **Le trafic aérien est normal sur l'aéroport d'Orly.** — L'aéroport Sud reste fermé ce lundi 19 janvier. L'activité est reportée sur l'aéroport Ouest. Aucun vol au départ ou à l'arrivée n'est transféré d'Orly vers Le Bourget ou Roissy-en-France.

● **Le trafic aérien est normal sur l'aéroport d'Orly.** — L'aéroport Sud reste fermé ce lundi 19 janvier. L'activité est reportée sur l'aéroport Ouest. Aucun vol au départ ou à l'arrivée n'est transféré d'Orly vers Le Bourget ou Roissy-en-France.

M. Gad Yaacobi, a affirmé qu'une menace ne restreindra la navigation aérienne israélienne, qui occupe une place dominante dans ses communications internationales du pays. M. Yaacobi a exprimé sa certitude que « tous les pays civilisés ont parfaitement conscience de la responsabilité qui leur incombe dans la sécurité des avions qui font escale dans leurs aéroports ».

Interrogé, ce lundi 20 janvier, par le radio de l'armée, M. Yaacobi a indiqué qu'il n'était pas envisagé d'adresser une protestation au gouvernement français à la suite des deux attentats qui ont vité deux des avions d'El Al à Orly. Le ministre a précisé que la responsabilité « technique » des autorités françaises n'était pas prouvée, et que, de toute manière, une collaboration avec les renseignements en vue de combattre ces actes de terrorisme, « Les moyens d'un tel combat existent », a conclu le ministre des transports. — A. Sc.

### L'O.L.P. : l'opération « cause un tort immense » au peuple palestinien

L'Organisation de libération de la Palestine a condamné dimanche en fin de journée l'opération terroriste d'Orly. Un communiqué de l'O.L.P., publié à Beyrouth par l'agence palestinienne d'information Wafa, affirme que cette opération constitue « un complot contre la lutte du peuple palestinien et cause un tort immense à la résistance héroïque du peuple palestinien à l'intérieur des territoires occupés ». Le communiqué ajoute : « L'O.L.P. et toutes les organisations de résistance qui y sont représentées n'ont absolument rien de voir avec l'attentat criminel d'Orly de dimanche ».

Le bureau de l'O.L.P. à Paris, pour sa part, indique que « ces opérations ont pour but de tromper les relations franco-palestiniennes, qui se sont récemment améliorées positivement ». De son côté, M. Essedine Kalak, représentant de l'O.L.P. à Paris, a déclaré à Europe 1 : « Cet attentat est condamnable parce qu'il nuit à la cause du peuple palestinien. Pour nous, de telles opérations visent les bonnes relations entre la France et l'O.L.P. ».

● **M. BEN-NATAN :** je ne crois pas un mot de ces condamnations

M. Ben-Natan, ambassadeur d'Israël à Paris, de son côté, a déclaré au micro d'Europe 1 qu'il « ne croit pas un mot de toutes ces condamnations qui viennent de Beyrouth et d'ailleurs. En fait, à l'Orly, ce sont toujours les mêmes groupuscules, les

### Nous avons des ordres

● **Attitude d'incompétence et d'irresponsabilité.** — estime un correspondant américain. « Mépris du public », affirme un journaliste britannique. Les représentants anglo-saxons sont particulièrement indignés. L'un d'eux souligne : « La première déclaration officielle a été faite trois heures après le début de l'attentat. Le porte-parole du ministre de l'intérieur nous a dit alors : « J'ai un tuyau pour vous : l'O.L.P. a dénoncé cet attentat ». Voilà ce que l'on nous a annoncé avant toute précision sur l'attentat lui-même. Comme si le gouvernement français était essentiellement soucieux de déloger sa responsabilité, de distinguer entre les bons et les mauvais Arabes... » Pour les autorités, en tout cas,

### LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE

● **L'HUMANITE :** pour le compte de qui ? « Les auteurs ou les instigateurs de ces attentats voudraient provoquer l'isolement des dirigeants palestiniens au moment où ils sont l'un des plus fermes obstacles à un compromis où leur peuple serait « oublié » une fois de plus, qu'ils n'agissent pas autrement. » Qui sont donc ceux qui tirent les fils de cette série d'opérations ? Pour le compte de qui agissent-ils ?

● **L'AURORE :** une longue indulgence. « M. Arafat est, en effet, critiqué, contesté, combattu par beaucoup de ses « frères arabes ». Ceux-ci l'accusent de trahir leur cause en abandonnant l'objectif suprême : l'annexionnement d'Israël. Ils cherchent donc d'atténuer en attendant de le supprimer si possible. Et la presse est faite pour Yasser Arafat, dont l'hostilité au terrorisme est depuis peu devenue un thème récurrent. Ce n'est pas le terrorisme qui nous empêche de passer à l'acte. Mais, nous sommes encore quelques-uns à préférer les otages aux assassins. Et, figurez-vous, les C.R.S. tant dénoncés aux terroristes avoués. » Deux choses sont sûres. La première est que nous sommes tous engagés dans les terribles aventures du monde contemporain. » Ne demandez jamais quel est le plus : c'est pour toi. La seconde est que les insensés d'Orly ont bien travaillé pour Israël. — (ROLAND FAURE.)

● **LE QUOTIDIEN DE PARIS :** la force des irrédoublables poignées d'extrémistes qui contestent la représentativité de M. Arafat n'est même plus, à la limite, de porter atteinte à Israël. L'essentiel pour eux est de démontrer que M. Arafat n'a pas le contrôle de ses troupes, qu'il ne représente qu'une partie du mouvement palestinien et que, si le nombre des irréductibles est faible, les dommages qu'ils peuvent causer en font une force avec laquelle il faut compter. Et si la France a été choisie comme terrain de leur action, c'est parce que le gouvernement français a décidé d'accorder au chef de l'O.L.P. une reconnaissance de fait qui renforce, parmi les groupes pale-

stinens se disputant le pouvoir, une tendance relativement plus modérée, plus ouverte à la négociation, qui a des otages au nombre de six — quatre hommes, une jeune femme et un enfant — (on apprendra plus tard qu'ils sont en réalité sept), — qu'un des terroristes est « vraisemblablement blessé » et que les négociations reprendront à 8 heures.

(ROBERT LISICIA.)

● **LE FIGARO :** impossible d'accepter. « Ce qui est certain, c'est qu'il est impossible d'accepter de laisser la tête ou de hausser les épaules. Il est grand temps de songer aux méthodes que préparent pour demain les faibles d'aujourd'hui. La coupe de l'exaspération se remplit peu à peu. Les assassinats ont leurs droits, c'est une affaire entendue. Ce sont des hommes comme les autres. Ils méritent notre pitié. Mais les victimes aussi. Cassandres démodés et réactionnaires arrivés, nous sommes encore quelques-uns à préférer les otages aux assassins. Et, figurez-vous, les C.R.S. tant dénoncés aux terroristes avoués. » Deux choses sont sûres. La première est que nous sommes tous engagés dans les terribles aventures du monde contemporain. » Ne demandez jamais quel est le plus : c'est pour toi. La seconde est que les insensés d'Orly ont bien travaillé pour Israël. — (JEAN D'ORMESSON.)

● **EUROPE 1 :** Arafat est-il un leader ? « Aujourd'hui, n'importe quel fanatique ambitieux (voilà n'importe quel agent provocateur) peut rassembler dans quelques Palestiniens sans travail, recrutés dans un camp de réfugiés et leur dire : « Je vous propose telle ou telle action qui va faire de vous des héros. » Et ces derniers le croient. » Et tant que M. Arafat n'aura pas par une sanction exemplaire et immédiate, donné la preuve que ces soi-disant héros sont des traîtres et des criminels ils le croiront. Et tant qu'ils le croiront, M. Arafat ne sera pas un leader. — (J.-P. Kahn.)











# CARNET

## Naissances

M. et Mme Georges Patrick Gallienne ont la joie d'annoncer la naissance de Cécile, le 2 janvier 1975.

M. Bertrand Puseb et Mme. des Maréchaux, Isabelle et Amélie sont heureux de faire part de la naissance de Jean-Baptiste, le 15 janvier 1975.

## Décès

Où nous prie d'annoncer le décès de M. Charles BLOCKHUYSEN, maître adjoint honoraire de la Légion d'honneur, officier des Palmes académiques, survenu accidentellement à Paris, le 15 janvier, à l'âge de soixante et onze ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 21 janvier, à 10 h. 45, au cimetière de Saint-Vincent, 6, rue Lucien-Gaulard, Paris-19<sup>e</sup>, où l'on se réunira. Cet avis tient lieu de faire-part.

Où nous prie d'annoncer le décès de M. Charles BROGARD, avocat honoraire, à la cour d'appel de Paris, décédé le 17 janvier 1975, dans sa quatre-vingt-troisième année, muni des sacrements de l'Eglise.

De la part de Mme Charles Brogard, M. et Mme Dominique Brogard, M. et Mme Philippe Brogard, de ses petits-enfants et de son arrière-petit-fils.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 23 janvier à 8 h. 30, en l'église Saint-François-Xavier (7<sup>e</sup>), l'inhumation aura lieu le même jour à Saint-Lyé-la-Forêt (Loiret). Cet avis tient lieu de faire-part.

Où nous prie d'annoncer le décès de M. Louis W. CHRISTIANENS, ancien ministre, député honoraire du Nord, grand croix de l'Ordre national du Mérite, ancien député de Buchenwald, pleinement décédé le 17 janvier 1975, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Ses obsèques auront lieu à Ronchi, le 22 janvier 1975, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes. De la part de Mme Louis W. Christianens - Pourbaix, son épouse, et de ses enfants: Jacques, Jean-Jacques, 97790 Ronchi. La biographie de M. Christianens a paru dans « Le Monde » du 19-20 janvier.

— Montpellier, Paris. M. et Mme Gérard Clabrin, François et Dominique. M. et Mme François Lapadula, Marguerite et Vincent, ont la douleur de faire part du décès de Mme François CLABRY, née Elisabeth BOUR, épouse, croix de guerre 1939-1945.

La cérémonie religieuse a eu lieu en la chapelle du cimetière de Montpellier. Le présent avis tient lieu de faire-part.

« Ce que tu aimes ne reprend vie s'il ne meurt. » L. Corbin, XV-36

— 76 Barentin. Le docteur et Mme Serre Descloux de la Poncehals et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de M. Max GUERIN, décédé le 17 janvier 1975, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Douville-sur-Audelle (Eure).

— M. Albert Guérin, Mme Max Guérin, M. et Mme Michel Fagart et leur fils Nicolas, M. et Mme Xavier Guérin, M. et Mme Charles-Eric Lemaigrot et leur fils Thierry, M. et Mme Marchant et leurs enfants, M. et Mme Mars et leurs enfants, M. et Mme de Corbière et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de M. Max GUERIN, survenu à Verailles le 18 janvier. Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Douville-sur-Audelle (Eure). Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Charles Eldio, M. et Mme Jacques Eldio et leurs enfants, M. et Mme Gérard Eldio et leurs enfants, M. et Mme Michel Eldio et leurs enfants, M. et Mme Alfred Eldio, M. et Mme Roger Grandhomme et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de Mme Charles ELIDIO, née Thérèse, survenue le 18 janvier.

Un service religieux a été célébré le 18 janvier au Temple-des-Orfèvres (Arrière), l'inhumation a eu lieu à Cannes (Alpes-Maritimes). « Ma grâce te suffit. »

— Mme Jean Le Guellac, ses enfants et petits-enfants, Et toute sa famille, ont la douleur de vous informer du décès subit, à Beaulieu (Alpes-Maritimes), de M. Jean LE GUELLEC, président honoraire du Gaz de France, président du Groupe International des Importateurs de gaz naturel liquéfié, président-fondateur de l'Association des cadres bretons de la région parisienne, commandeur de la Légion d'honneur. Les obsèques auront lieu le mercredi 22 janvier 1975, à 10 heures, au cimetière de Saint-Cloud, avenue du Maréchal-Foch. Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Le président du conseil d'administration, Les administrateurs et le directeur général de la Légion d'honneur, ont le regret de faire part du décès subit de M. Jean LE GUELLEC, président honoraire du Gaz de France, commandeur de la Légion d'honneur. Les obsèques auront lieu le mercredi 22 janvier 1975, à 10 heures, au cimetière de Saint-Cloud, avenue du Maréchal-Foch. La biographie de M. Le Guellac a paru dans « Le Monde » du 19-20 janvier.

— Mme Edmond Grotteray, M. et Mme Alain Grotteray, Mme A. B. White, M. et Mme Bernard Leclair, M. et Mme Claude Grotteray, Mme Jean Henri Morin, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de Mme Renée STEVE PASSURE, leur belle-fille, leur belle-sœur et tante survenue le 18 janvier 1975 à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 21 janvier à 10 h. 30, en l'église Saint-Jacques de Chailly (33, avenue Marceau, Paris-16<sup>e</sup>), sa paroisse, où l'on se réunira. L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux dans le caveau de famille. M. et Mme Alain Grotteray, 45, rue de la Painsandière, 75018 Paris.

— Mme André Roux, née Morpeth, Mlle Suzanne Roux, M. René Roux, avocat à la cour, Mlle Michèle Roux, M. et Mme Pierre Roux, M. et Mme Françoise Roux, avocat stagiaire à la cour, et Mme M. Laurent Roux, Les familles Cheurto, Nostey, Julien, ont la douleur de faire part du décès de M. André ROUX, procureur général honoraire, officier de la Légion d'honneur, survenu à Paris, le 17 janvier 1975, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu à Montpellier dans la plus stricte intimité. Ne me répondez pas puisque l'Éternel a fait ce que vous voulez. (Genèse, 24-25)

— Le conseil d'administration et le directeur des Etablissements Jules et Jérome ont le grand regret de faire part du décès de M. Hilaire MÉTEK, leur président d'honneur et administrateur. Une messe sera célébrée en l'église Saint-Louis de la Guillotière, le mardi 21 janvier à 9 heures, 22, boulevard des Tébéclovaques, 69007 Lyon.

« Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions des « Croquis du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte nos dernières bandes pour justifier de cette qualité. »

— Il a plu à Dieu de rappeler à Lui, M. Georges METZ, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, décédé à Nancy, le 17 janvier 1975, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Le service d'enterrement sera célébré le lundi 20 janvier 1975, à 15 h. 15, en l'église Saint-Sébastien. De la part de : Mme Georges Metz, son épouse, M. Legel et Mme, née Françoise Metz, Corinne, Valérie, Nicolas, Nathalie, Jean-Baptiste, Mlle Marie-Claude Metz, Ses enfants et petits-enfants.

Des familles : M. et Mme Coullin, Aubriot, Charpenier, Machin, Prandon, Augier, Rouzi, Lacombe, Carré, Courtois, Charpenier, Marchal, Laflèche, Levisse, Harisoy, Dubouché, Simonin, Thourvenin et Boudat. Ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, cousins et cousines. Toute la parenté et ses fidèles amis.

— Mme Edmond Grotteray, M. et Mme Alain Grotteray, Mme A. B. White, M. et Mme Bernard Leclair, Mlle Claude Grotteray, Mme Jean Henri Morin, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de M. René STEVE PASSURE, leur belle-fille, leur belle-sœur et tante survenue le 18 janvier 1975 à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 21 janvier à 10 h. 30, en l'église Saint-Jacques de Chailly (33, avenue Marceau, Paris-16<sup>e</sup>), sa paroisse, où l'on se réunira. L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux dans le caveau de famille. M. et Mme Alain Grotteray, 45, rue de la Painsandière, 75018 Paris.

— Mme André Roux, née Morpeth, Mlle Suzanne Roux, M. René Roux, avocat à la cour, Mlle Michèle Roux, M. et Mme Pierre Roux, M. et Mme Françoise Roux, avocat stagiaire à la cour, et Mme M. Laurent Roux, Les familles Cheurto, Nostey, Julien, ont la douleur de faire part du décès de M. André ROUX, procureur général honoraire, officier de la Légion d'honneur, survenu à Paris, le 17 janvier 1975, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu à Montpellier dans la plus stricte intimité. Ne me répondez pas puisque l'Éternel a fait ce que vous voulez. (Genèse, 24-25)

— Le conseil d'administration et le directeur des Etablissements Jules et Jérome ont le grand regret de faire part du décès de M. Hilaire MÉTEK, leur président d'honneur et administrateur. Une messe sera célébrée en l'église Saint-Louis de la Guillotière, le mardi 21 janvier à 9 heures, 22, boulevard des Tébéclovaques, 69007 Lyon.

Où nous prie d'annoncer le décès de M. Alphonse WELLS, professeur au retraite, survenu à Versailles le 17 janvier 1975 dans sa quatre-vingt-quinzième année.

De la part de ses enfants et petits-enfants. L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux le 21 janvier 1975, à 10 h. 45. Cet avis tient lieu de faire-part. 45, avenue des États-Unis, 75008 Versailles.

— Mme René Wild, M. et Mme Jacques Guyard et leur fille Anne, M. et Mme Georges Clémenceau et leur fils Denis, M. et Mme André Wild, ont la douleur de faire part du décès de M. René WILD, survenu le 14 janvier.

Le défunt ayant légué son corps à la science, il n'y aura pas d'obsèques. — L'Agence Média, Les sociétés Paris-Béguin et NIC, Et leur personnel, ont leur regret de faire part du décès de M. René WILD, leur président-directeur général, survenu le 14 janvier, avec la certitude d'avoir légué son corps à la science. Il n'y aura pas d'obsèques.

— Pour le troisième anniversaire de la mort de M. Pierre BOUNIOL, une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu, estimé et aimé. De la part de Mme P. Bouniol.

— A l'occasion de cinquante anniversaire du décès de M. Arnold CHAPPELOT, et de son épouse, Mme Louise CHAPPELOT, une pensée est demandée à ceux qui les ont aimés.

— Pour le sixième anniversaire de la mort de M. Jean général inspecteur Raymond DESHAYES, une pensée est demandée à ceux qui ont connu son souvenir, en unido avec la messe célébrée le vendredi 24 janvier, à 18 h. 15, en la chapelle du Val-de-Grâce, 277, rue Saint-Jacques.

— Les amis du docteur Maurice VERNET font savoir qu'une messe sera célébrée à son intention, le vendredi 21 janvier, à 19 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, rue Brémontier (métro Wagram), par les Révérends Pères Armand, o.s.a., Verhelde, o.s.a., et Volla, o.s.a. M. le pasteur Marchal dira les prières de l'absoute.

SCHWEPPE'S, A présent « Indian Tonic » ou Bitter Lemon.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1055

1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								

HORIZONTALEMENT  
I. Eventuellement exécutée à l'aube mais le plus souvent avec douceur. — II. Aère un texte. Du mépris sous une forme laconique. — III. Demi-tour. Souverains posthumes. — IV. Cause de nombreux péchés. — V. Se moque peu coopératif. Point d'urgence. — VI. Rapproché des étres. — VII. Boucher les trous; Lettres de créance. — VIII. Obligé souvent à faire appel au savoir. — IX. Se montre peu favorable. — X. Cantou; Pour se déplacer, il emprunte de mouvants chemins. — XI. Séduits.

VERTICALEMENT  
1. Le petit a des débuts très obscurs; Vieilles fleurs du jardin de France. — 2. Font donc plaisir à entendre. — 3. Mesure; Sans confusion possible. — 4. Est vague; Voyageant à bon compte. — 5. Sera toujours postérieur à l'homme; Sans folie, et peut-être sans loi répété. — 6. Animal invincible; Paquet; Transporté. — 7. Aimable refus; Fin de mode. — 8. Exposé à tous les vents; Saura où trouver sa subsistance. — 9. Appel à la pitié; D'un auxiliaire.

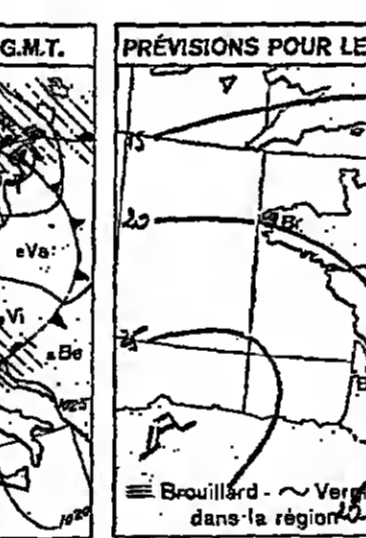
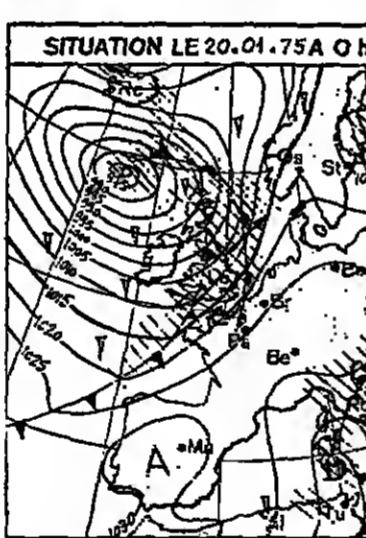
Solution du problème n° 1054

Horizontalement  
I. Somme; Mls. — II. Courageux. — III. Coule. — IV. Nuageuses. — V. Etes. — VI. Aod; Se. — VII. Luas; Rang. — VIII. Erres; Vte. — IX. Cae; Rô. — X. Haine. — XI. Antes; Usa.

Verticalement  
1. Scandale; RA. — 2. OO. — 3. Ourson. — 4. Musarder. — 5. MRE. — 6. Sèche (cigarette). — 7. Ecates. — 8. Sasa. — 9. Goutier; LI. — 10. Meuse; Avenu (nul et non venu). — 11. Jules; Nuées. — 12. Axes; Agés.

GUY BROUTY.

### MÉTÉOROLOGIE



### Visites, conférences

MARDI 21 JANVIER  
VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h. 3, rue Louis-Bouilly, Mme Bucheller; • Au musée Maréchal, 15 h. 15, devant l'église; Mme Gerlier-Ambrogio; • Notre-Dame-des-Victoires et son quartier, 15 h. 12, rue Daru; • Le cathédrale russe, histoire de l'orthodoxie (Commissariat d'iel et d'ailleurs), 15 h. 5, place des Vosges; • Synagogue Isaacovitch autour de la place des Vosges (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES. — 15 h. Clapiers, M. Jacques Chastenet; • L'Idée de l'Europe dans l'histoire (Cercle d'information d'études sociales féminines), 20 h. 30, rue Bernara, M. Frédéric Lacroix; • Le Sphinx et ses mystères (L'Homme et la Connaissance).

### A L'HOTEL DROUOT

Mardi  
EXPOSITIONS  
de 11 heures à 18 heures  
S. 2 - Bronzes, beaux mobiliers, etc.  
S. 3 - Monnaies antiques, françaises, étrangères, médailles et jetons  
M. Page M<sup>re</sup> Adar, Picard, Tajao  
S. 10 - Dessins, tableaux modernes, aquarelles, collages, sculptures, etc.  
M<sup>re</sup> Facetti, Maréchal, M<sup>re</sup> Ader, Picard, Tajao  
S. 12 - Amusement M<sup>re</sup> Bolsard  
S. 13 - Meubles, bibelots, S.C.P. Lourdier, Poulain, Corsette de Saint-Cyr.

VENTE  
S. 18 - Meubles, M<sup>re</sup> Thullier.

### Le Monde

Service des abonnements  
5, rue des Abbayes  
75107 PARIS Cedex 09  
L.C.F. 4 287 - 23

FRANCE - O.O.R. - T.O.M. - C.O.M.M.U.N.A.U.T.E. (sauf Algérie)  
90 F 160 F 232 F 369 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE  
144 F 273 F 402 F 539 F

ÉTRANGER par messageries  
1 - BELGIQUE-LUXEMBOURG  
FAVS-BAS - SUISSE  
115 F 216 F 307 F 468 F

2 - TUNISIE  
125 F 231 F 367 F 440 F

Par voie aérienne  
tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois virements) vous, devront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse (deux semaines au plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

HOLMES créations masculines

soldes

22, av. Victor Hugo

ATTENTION  
POUR 3 JOURS SEULEMENT  
VENTE  
D'UN LOT DE TAPIS  
D'ORIENT ET DE CHINE  
d'occasion et anciens

COLLECTION D'IVOIRES ET DE  
PIERRES DURES SCULPTÉES  
D'EXTRÊME-ORIENT

Le VENTE se fera  
du 18 au 26 janvier  
78, rue Legendre, Paris (17<sup>e</sup>)  
de 10 h. à 19 h. - Tél. MAR 46-17

GALERIE

JEAN CHARLES LIGNEL

46 rue Verneuil 75007 Paris Téléphone 548 32 94

BERNARD MANS

Vernissage mardi 21 janvier à 18 h.

Exposition du 21 janvier au 1<sup>er</sup> mars 1975

MADELIOS

TROUSSEAUX POUR HOMMES - GILETS - CHEMISES - CRAVATES

PLAGE DE LA MADELINE

mardi 21, mercredi 22, jeudi 23 janvier

SOLDES

Pull-overs, Chemises, Robes de chambre  
Mouchoirs, Gants et Cravates  
pour hommes et jeunes gens

150



Un entretien avec l'ancien secrétaire général adjoint des Nations unies

## La conférence trilatérale sur l'énergie peut être une étape d'une négociation plus vaste nous déclare M. Philippe de Seynes

M. PHILIPPE DE SEYNES vient de quitter son poste de secrétaire général adjoint des Nations unies pour les affaires économiques et sociales, qu'il a occupé pendant vingt ans. Il restera attaché à l'Institut de recherches et de formation, créé par l'ONU il y a onze années pour promouvoir les recherches en politique internationale et la préparation des cadres. M. de Seynes était le fonctionnaire français de rang le plus élevé des Nations unies. Il avait été, en 1954, chargé de mission au cabinet de M. Pierre Mendès France, quand celui-ci était président du conseil.

M. de Seynes est remplacé par M. Gabriel Van Laethem, actuellement ambassadeur de France en Australie.

Répondant à nos questions, M. de Seynes analyse l'évolution du rôle de l'ONU ces dernières années et l'importance qu'y ont prise les problèmes économiques. Favorable à la conférence trilatérale proposée par M. Giscard d'Estaing, l'ancien secrétaire général adjoint de l'ONU pense que cette négociation globale qui devient possible doit dépasser la seule question de l'énergie.

Au terme de votre expérience au secrétariat général de l'ONU, pensez-vous que cette organisation puisse contribuer à la solution de certains problèmes de l'économie mondiale ?

— Si je n'avais pas à cet égard une conviction profonde, je ne serais pas

resté tant d'années. La première période fut très aride et difficile, dominée par la guerre froide, qui frappait d'impuissance le Conseil économique et social de l'ONU et conduisait les nations industrielles à poursuivre la coopération internationale dans d'autres enceintes. Ce n'est que par l'avènement d'une majorité contestataire de l'ordre international établi, celle du tiers-monde, au début des années 60, que l'Organisation a commencé à trouver sa raison d'être, et ce n'est que par la contestation de l'ordre établi qu'elle peut continuer de se justifier.

Nos modèles antérieurs sont soumis à une révision déclinante. Peut-être l'événement le plus marquant, ici, est-il la reconnaissance, à la conférence de Bucarest, des changements profonds qu'apportent, dans le contexte du développement démographique, l'acceptation du fait que la nature même, et non seulement les dimensions, des problèmes sociaux change lorsque les nombres augmentent, et la reconnaissance tardive de ce que les formes d'organisation sociale et de coopération internationale antérieurement définies ne répondent pas aujourd'hui aux exi-

gences de plein emploi, de justice sociale, de la répartition des richesses à l'échelle nationale ou internationale.

Il faut aussi placer les problèmes de l'environnement dans une perspective raisonnable.

Il y a plus encore. L'économie mondiale connaît aujourd'hui une « discontinuité » majeure, telle que l'histoire nous en offre peu d'exemples, provoquée essentiellement par les pénuries alimentaires, par le syndrome pétrolier et plus généralement par les perspectives d'épuisement des sources les plus économiques de produits minéraux, par le notion d'une « capacité porteuse » de la biosphère. Un plus grand nombre de problèmes sont vus à l'échelle planétaire, ou tout au moins sont reconnus comme ayant une dimension globale. Pour les traiter, la seule organisation universelle ne peut plus être considérée comme marginale.

Propos recueillis par PHILIPPE BEN.

(Lire la suite page 16, 1<sup>er</sup> col.)

Comment appréhender la situation de l'emploi

## La France compte-t-elle deux cent mille sept cent mille ou un million de chômeurs ?

COMBIEN y a-t-il de chômeurs en France ? Un peu plus de deux cent mille, selon les ASSEDEC, sept cent mille, comme l'indique l'Agence nationale pour l'emploi, ou plus d'un million comme l'affirme la C.G.T. ? S'appuyant sur des études de l'INSEE ainsi que sur la définition internationale du chômage, les spécialistes ont relancé un vieux débat avec les pouvoirs publics. Simple polémique entre un syndicat connu pour son orientation idéologique, qui cherche à mobiliser une opinion publique déjà très sensibilisée à ce problème, et les pouvoirs publics qui voudraient minimiser les difficultés et rassurer les Français ? La controverse pose en fait des questions plus vastes : aucun dirigeant, qu'il soit membre du gouvernement, syndicaliste ou chef d'entreprise, ne peut sérieusement contester ou proposer une politique de l'emploi s'il ne dispose pas d'une photographie exacte de la situation. Personne non plus n'a le droit de rayer de la carte des chômeurs des individus à la recherche d'un travail mais qui, pour des raisons de définition administrative, ne sont pas pris en compte par les institutions d'assurance ou de placement.

Les statistiques officielles sur l'emploi sont faussées, et tout le monde le sait. Ce commentateur de M. André Bergeron (F.O.), qui conteste les évaluations de la C.G.T., est significatif. Personne n'est d'accord sur la notion de chômage.

En France, comme dans d'autres pays, il existe grosso modo trois catégories de chômeurs : ceux qui, licenciés, reçoivent une indemnité de l'Etat ou des ASSEDEC ; ceux qui, couverts ou non par une assurance-chômage, s'inscrivent dans les services de main-d'œuvre ; ceux qui, enfin, recherchent un travail sans utiliser les institutions officielles. Selon les critères que l'on retient, le nombre des chômeurs varie du simple au quintuple. En France, les pouvoirs publics ne publient, chaque mois, que les statistiques relatives aux deux premières catégories.

Pour la C.G.T., il est temps de renseigner régulièrement les Français sur l'importance réelle du chômage. Il existe, pour cela, rappellent les cégétistes, des critères objectifs et des méthodes de calcul relativement simples. Selon la définition internationale du chômage, préconisée par le Bureau international du travail (B.I.T.) et admise par de nombreux pays, en particulier les Etats-Unis, sont considérées comme chômeurs les personnes disponibles et en quête d'un emploi rémunéré. Doivent ainsi être compris dans la catégorie des chômeurs, non seulement ceux qui ont été licenciés et reçoivent une indemnité ceux qui recherchent un emploi et s'inscrivent dans les services de placement, mais aussi tous ceux qui veulent travailler à temps plein ou partiel et ne passent pas par les services officiels.

Les pouvoirs publics n'ignorent pas cette notion : mieux, ils savent ce qu'elle signifie en France. Chaque année, en effet, l'INSEE effectue une enquête, au mois de mars, qui permet d'appréhender cette population. Selon les résultats de la dernière enquête qu'elle a menée en mars 1974 et qu'elle vient de publier, la « population disponible à la recherche d'un emploi » (P.D.R.E.) comprenait 440 453 personnes dont 55,4 % de femmes et la « population marginale disponible à la recherche d'un emploi » (1) 341 766 personnes dont 81,9 % de femmes, soit un total 782 219 personnes. Une première soustraction doit être faite dans la mesure où cette « population » comprend des personnes qui recherchent un emploi non salarié (25 115). Restant en conséquence 757 104 Français à la recherche d'un emploi salarié dont 32,7 % souhaitent obtenir un travail à temps partiel.

Une deuxième soustraction s'impose, si l'on l'on se réfère aux erreurs du Bureau international du travail : elle porte sur les personnes qui souhaitent trouver un emploi, mais n'ont pas encore commencé effectivement leurs recherches (117 327 en mars 1974 selon l'INSEE), encore que la C.G.T., qui accepte cette procédure, estime, à juste titre, qu'en période de crise économique, un nombre non négligeable de personnes renoncera à faire de la proposition, ce qui ne devrait pas amener les statistiques à les classer parmi les non-actifs.

## Un écart de 46 %

Les deux soustractions accomplies, la population disponible à la recherche effective d'un emploi salarié s'élevait, en mars 1974, 639 777, chiffre à comparer aux statistiques de l'Agence nationale pour l'emploi qui comptabilisait à l'époque 438 900 demandes d'emploi non satisfaites. Cet écart, il convient de le rappeler, s'explique par le fait qu'à la fois des femmes et des jeunes, désirent trouver un emploi, ne s'inscrivent pas à l'Agence puisqu'ils doutent de son efficacité et n'ont nul besoin de figurer dans les fichiers des services publics, n'ayant pas droit aux aides publiques soit qu'ils n'ont jamais travaillé, soit qu'ils ont interrompu leurs activités professionnelles pendant plusieurs années.

Peut-il en conclure que les autres mois de l'année — quand il n'y a pas d'enquête de l'INSEE — il faut tenir compte du même coefficient (639 777 divisé par 438 900, soit 1,46) pour connaître exactement le population à la recherche d'un emploi ? Faut-il, par exemple, majorer de 46 % la nombre des demandes d'emploi non satisfaites observées en novembre 1974 (609 200) pour avoir une idée exacte du chômage à la fin de ce mois-là (soit 1 000 232) ? C'est ce qu'affirme la C.G.T. qui souhaite l'application mensuelle et régulière de ce coefficient d'accordement et propose en outre la prise en compte des bénéficiaires de la préretraite ou de l'allocation spéciale du Fonds national de l'emploi (respectivement 57 000 et 10 000 personnes en novembre dernier), ce qui porterait le nombre des chômeurs à 1 075 232. Pour la C.G.T., la préretraite est une notion abusive dans le mesure où ces « bénéficiaires » sont des personnes licenciées, âgées de plus de soixante ans, qui ont été mises obligatoirement en situation d'ineffectivité alors qu'elles auraient préféré continuer à travailler.

Mets on peut rétorquer à la C.G.T. que ces personnes se considèrent effectivement en préretraite, qu'elles ne recherchent pas un emploi et ne peuvent être comptabilisées comme chômeurs au sens où l'entend le Bureau international du travail.

L'application du coefficient de recordement aux seuls demandeurs d'emploi restant-elle pour autant valable ? Cela ne semble pas être le cas pour deux raisons différentes.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 16, 4<sup>e</sup> col.)

(1) Il s'agit de personnes interviewées lors de l'enquête de l'INSEE. A une première question, elles ne se classent pas dans la catégorie « sans travail » et à la recherche d'un emploi à temps, à une question ultérieure, elles déclarent ne rechercher un emploi qu'à temps partiel. 15 % de l'INSEE étaient d'ailleurs inscrits à l'Agence.

## Derrière le rideau du Fonds monétaire

Après avoir obtenu au cours de la grande semaine monétaire de Washington un renforcement des institutions internationales : les ressources du F.M.I. vont être augmentées par divers canaux ; un fonds de solidarité sera, selon le désir de M. Kissinger, créé prochainement auprès de l'O.C.D.E. pour aider à neutraliser les mouvements perturbateurs de capitaux (notamment de pétrodollars) ; le comité de développement récemment fondé pour accélérer les transferts réels vers les pays pauvres a décidé d'étudier de nouvelles procédures d'aide.

Incontestablement une nouvelle période s'est ouverte dans l'histoire financière de plus en plus mouvementée du monde capitaliste. Mais ce qui trappe, c'est que les protagonistes ont, en dépit de la crise, renoncé à un plan d'ensemble dont le besoin est pourtant plus urgent que jamais. Dans ces circonstances, chaque pays essaie de parer au plus pressé, tout en poussant ses plans en vue de préparer un avenir incertain.

A cet égard, la France a marqué un point en obtenant, non sans mal, que le principe de la liberté des transactions des banques centrales sur l'or soit admis, même s'il reste à définir un « code de bonne conduite » destiné à limiter, dans l'esprit des Américains, la portée de cette décision. Le fait que l'or soit à nouveau un actif monnayable à un prix plus de quatre fois supérieur à l'ancien prix officiel laisse pour le moins planer un doute sur la réalité des affirmations rituellement répétées à Washington selon lesquelles les droits de tirage spéciaux seront la base du futur système monétaire.

La commission et les arrière-pensées ne sont pas moins grandes quand il s'agit d'organiser les mécanismes de crédit destinés à financer aussi bien les déficits de balance des paiements que l'aide ou développement des pays pauvres.

Sur l'initiative de M. Kissinger, c'est dans le cadre de l'O.C.D.E. que se regroupent les seuls pays industrialisés du monde capitaliste, que s'est organisé le fonds de recyclage (25 milliards de dollars) présenté comme un des dispositifs de défense des pays importateurs de pétrole face à la marée des pétrodollars. L'autre formule, plus universelle, faisait intervenir le Fonds monétaire, mais Washington a imposé que les emprunts du F.M.I. aux pays de l'OPEP soient limités à quelque 6,2 milliards de dollars en 1975, afin de limiter autant que possible le rôle de ce pays dans les affaires monétaires internationales.

Symétriquement, les nouveaux créanciers répondant de plus en plus à faire transiter par la Banque mondiale et ses annexes l'aide qu'ils apportent aux nations les plus pauvres. On le voit au sein du comité de développement. Le projet du chah de créer un fonds spécial administré conjointement par les pays qui fournissent les ressources et ceux qui les reçoivent préfigure peut-être le schéma des organisations de l'avenir.

## Un an de flottement du franc

Le 19 janvier 1974, le gouvernement français décidait de laisser flotter le franc et d'abandonner le « serpent européen ». Cette décision se traduisait par une baisse immédiate du franc dont le décalage, huit jours plus tard, atteignait en moyenne 5 %. Un an a passé et les choses se sont considérablement modifiées.

Si la dépréciation du franc reste comprise entre 3 et 5 % vis-à-vis des monnaies du « serpent européen », on constate que la devise française a perdu sensiblement vis-à-vis du dollar, de la lire et, à un moindre titre, de la livre, alors qu'elle a baissé par rapport au franc suisse, la « force » et la « jalousie » respectives de ces monnaies expliquent d'ailleurs largement les mouvements constatés.

Cette année de flottement se divise en deux périodes très distinctes. La première, qui s'étend de janvier au début du mois de mai, voit la baisse du franc se ralentir en février, puis s'accroître brutalement après la mort du président Pompidou et pendant la campagne présidentielle. Le 3 mai, deux jours avant le premier tour de scrutin, la dépréciation du franc atteint son niveau maximal.

Après l'élection de M. Giscard d'Estaing, le franc amorça une remontée qui se progressivement s'accroît jusqu'à la fin de l'année, quatre raisons expliquent ce retournement.

1) La politique restrictive du crédit adoptée par le gouvernement, qui ombragea bon nombre d'entreprises à utiliser l'avanturisme qui leur est faite d'emprunter sur le marché international des capitaux. Les dettes empruntées sont, en effet, investies en francs, ce qui contribue à contenir son cours.

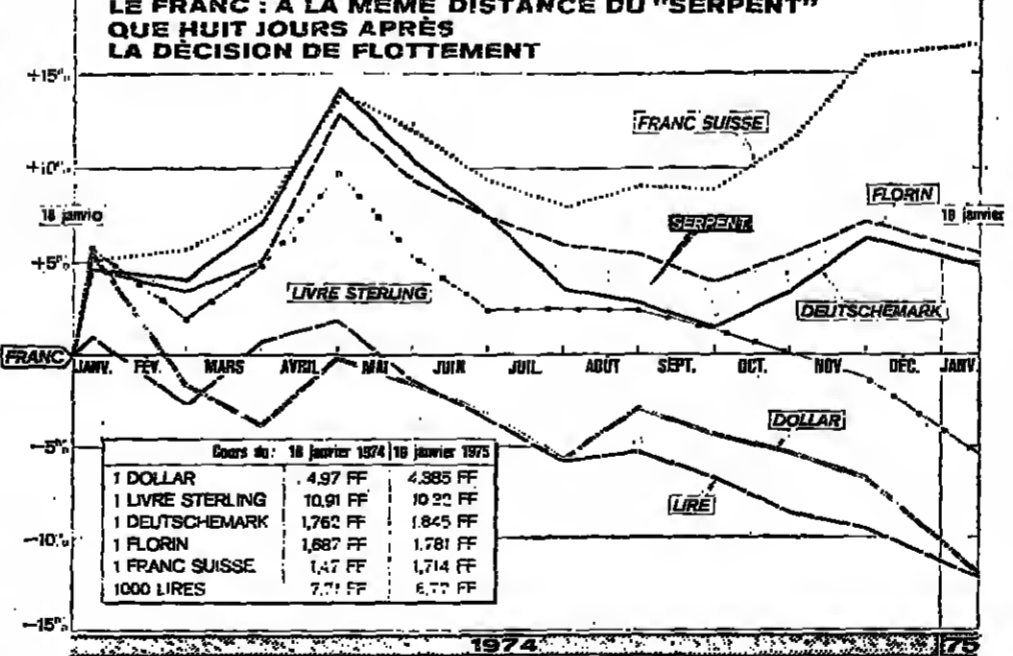
2) Des rachats de vendeurs de francs. Des positions à la baisse du franc avaient été prises au début de 1974. La baisse du dollar qui s'est produite pen-

dant la seconde partie de l'année a pris à contre-pied ces opérateurs qui ont dû racheter les francs qu'ils avaient vendus.

3) Les taux d'intérêt extrêmement élevés pratiqués en France.

4) L'amorce d'une décelération de la hausse des prix et les meilleures perspectives du commerce extérieur.

Le bilan de l'expérience — qui devait d'origine ne durer que six mois — est finalement satisfaisant. Dès lors on ne voit pas pourquoi le gouvernement français y renoncerait, à moins de bouleversements imprévisibles.



Plus de 2.000 ingénieurs, économistes et juristes-TRADUCTEURS sous la responsabilité de Stéphane KOBRYNER, Ingénieur E.S.E. ou service de l'Industrie et du Commerce Extérieur.

### Face à la crise de l'énergie

— pour faciliter vos échanges avec l'U.R.S.S.  
— pour être présent sur les marchés arabes

SECTION U.R.S.S. : 300 TRADUCTEURS  
SECTION PAYS ARABES : 50 TRADUCTEURS

C.E.C.E. TRADUCTIONS - INTERPRÉTATIONS - CONGRÈS  
38, rue Claude-Terrasse, 75016 PARIS. Tél. : 323-45-32 (lignes groupées)

LES...  
INARD MANS  
ADELIOS  
OLDES

150

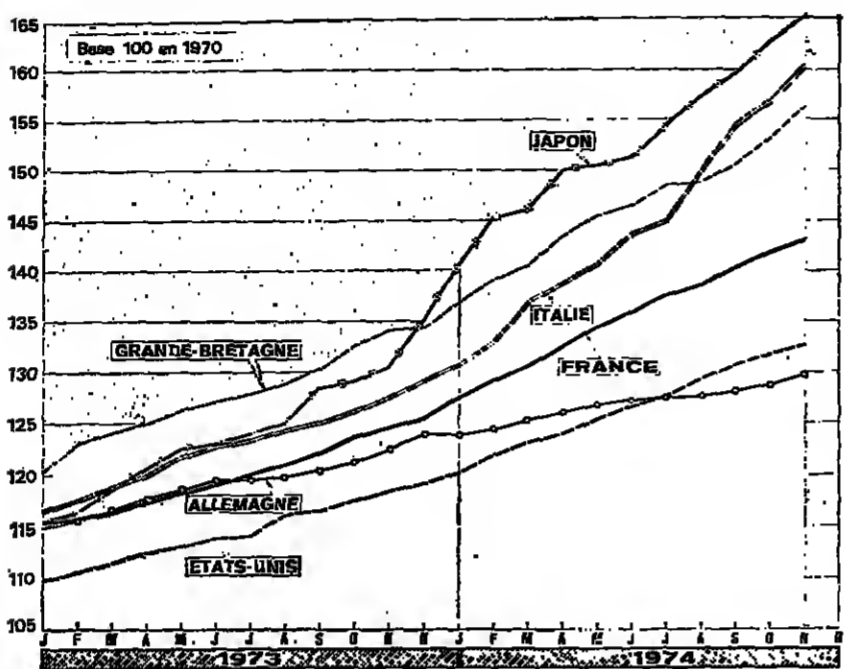


FAITS ET TENDANCES

PRIX : La décélération est loin d'être générale

PENDANT la période de douze mois se terminant en novembre, les prix à la consommation dans les pays industrialisés de l'O.C.D.E. ont augmenté en moyenne de 14,5 %.

Que va-t-il se passer au cours des prochains mois ? On peut raisonnablement espérer que le rythme de l'inflation va se ralentir dans un certain nombre de pays. C'est déjà le cas aux Etats-



taux indices d'un ralentissement du rythme de l'inflation ont été enregistrés dans les pays industrialisés de l'O.C.D.E. en 1974. En France, la hausse du coût de la vie a atteint 25,3 % en un an (décembre 1974-décembre 1973) aucun signe de ralentissement n'est encore apparu.

L'évolution des revenus dans les grands pays

QUI RATTRAPE QUI ?

COMPARAISON n'est pas raisonnable. La statistique illustre à merveille l'adage fameux. S'il fallait en convaincre, l'étude que vient d'effectuer la chambre de commerce de Paris fournirait la démonstration nécessaire.

BUT de ce travail : mesurer l'évolution du revenu par habitant dans les grands pays depuis une douzaine d'années. Opération simple en apparence, puisque chaque pays dispose d'économètres distingués et d'une comptabilité nationale améliorée d'année en année. Le résultat est pourtant paradoxal : selon la façon de calculer, la production intérieure assurée par l'Allemand moyen a représenté l'an dernier 94 % 78 % ou 57 % de celle de l'Américain moyen ; presque du simple au double !

Hill pour les produits nationaux bruts (P.N.B.) de l'année 1974 :

Table with 2 columns: Country and P.N.B. value. Countries listed include USA, Japan, U.R.S.S., Germany, France, UK, Italy, Canada, Brazil, India, Spain, and West Germany.

presque universel de changes flottants. Ces variations aboutissent à modifier sensiblement — voire à inverser — les comparaisons d'évolutions des revenus et des produits nationaux. Le décalage de la rivalité franco-allemande et le démenti qu'il inflige à l'optimisme de M. Giscard d'Estaing, le montrent clairement (le Monde des 22-23 décembre).

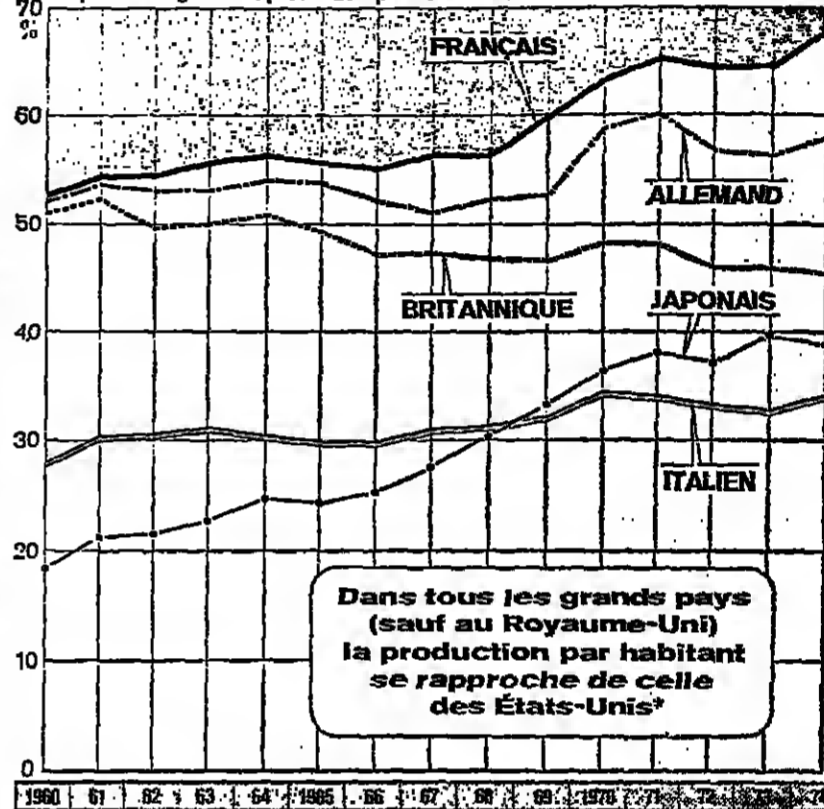
Entre ces deux méthodes aux conclusions constatables, une troisième voie a été recherchée. Elle consiste à mesurer l'évolution du pouvoir d'achat de chaque monnaie en se référant aussi bien à la structure de consommation dans le pays concerné (l'Allemagne pour le D.M., la France pour

Jeux de l'esprit ?

Plus curieux encore : en douze ans, le pari de la production américaine par tête que représente la production du Français moyen a pu, selon la façon de compter, progresser de 25 % ou de... 4 % seulement, six fois moins. Dans le même temps, la performance allemande a pris dix-sept points d'avance sur la nôtre, ou neuf points de retard, selon le mode de calcul ! Inepties que tout cela, ou jeux de l'esprit ? Pas du tout, mais aperçu saisissant des difficultés croissantes que présentent les comparaisons internationales en matière économique.

A première vue, tout est simple. Tel ce palmarès des douze premiers de la classe mondiale, dressé (en milliards de dollars) par le département d'études de McGraw

En pourcentage de la production par Américain



La conférence trilatérale sur l'énergie

(Suite de la page 15.)

Ce n'est pas le seul endroit, ni le seul forum, ni le seul mécanisme, mais c'est devenu un point de passage obligé tout au long de l'année 1974, et surtout dans le sillage de la session spéciale de l'Assemblée générale sur les matières premières. La place des Nations unies dans l'organisation économique du monde est devenue plus claire et plus visible pour tous.

Il y a aujourd'hui visiblement un déplacement de l'intérêt de l'organisation vers les problèmes économiques pour lesquels elle semble au moins aussi indispensable que pour ceux du maintien de la paix. Il est bon que ces problèmes soient traités au sein d'une organisation dont la vocation est générale. Sans la décolonisation il n'y aurait jamais eu de rôle véritable pour les Nations unies dans le domaine économique. Et sans quelques progrès dans la direction d'un désarmement véritable, le progrès économique mondial sera au moins partiellement bloqué.

Le monde va-t-il vers une crise économique semblable à la crise des années 30 ?

Pour les gens de ma génération, la fragilité présente du système financier international évoque naturellement l'expérience des années 30. L'abondance de liquidité sur le marché des eurodollars, dans les trésoreries des pays producteurs de pétrole ou dans les coffres-forts des sociétés transnationales, un manque de confiance très largement répandu dans certaines devises ou dans les bourses de valeurs, l'insuffisance des mécanismes qui gouvernent les mouvements internationaux de capitaux publics, suscitent le risque de phénomènes excessivement perturbateurs.

L'idée vient, aisément à l'esprit qu'une série d'accidents sur les marchés financiers pourrait soudainement déclencher une crise économique. L'hypothèse n'est cependant pas la plus probable. Il y a aujourd'hui des « sûretés » qui n'existent pas dans les années 30.

La probabilité d'une récession plus prolongée et plus profonde qu'aucune de celles de l'après-guerre est assez sérieuse en soi pour qu'on ne complique pas encore l'hypothèse de travail par l'évocation des risques d'accidents financiers de caractère « catastrophique ». Il est très étrange que des gouvernements, qui prétendent plus ou moins avoir maîtrisé la conjoncture, aient mis tant de temps à reconnaître — au moins publiquement — les effets inévitablement déflationnistes de l'augmentation soudaine des prix du pétrole et de la ponction qu'ils opèrent sur les revenus des pays importateurs.

Le chômage se développe en général plusieurs mois, voire une année après la cause qui le produit et les remèdes qu'on lui applique comportent un délai semblable. Aussi on ne peut pas aujourd'hui écarter la possibilité de contractions cumulatives transmises de pays à pays et conduisant à une crise importante, surtout si, face à leur déficit extérieur, les pays devaient se tourner vers des politiques restrictives et excessivement déflationnistes, dans l'espoir de modérer la hausse des prix et de restreindre la demande de produits importés.

Pour la majorité des pays du tiers-monde, une récession majeure des économies industrielles est désastreuse, sur-

tout lorsque son effet s'ajoute à l'augmentation des prix que ces pays doivent payer pour les importations pétrolières. Il y a une corrélation étroite entre leur croissance et celle des pays industriels, par le truchement du commerce international et aussi des transferts de

Une gestion plus rationnelle des ressources

Pensez-vous que la conférence trilatérale sur l'énergie envisagée par le président Giscard d'Estaing puisse aider à la solution de problèmes suscités par l'augmentation des prix du pétrole ?

Il faut maintenant activement rechercher le dialogue à travers cette conférence, et par d'autres procédés aussi. Des forces profondes sont en jeu qui conduisent à une redistribution du pouvoir économique dans le monde. Sans doute, à l'égard des anciens pays industriels, le pouvoir tout nouveau recueilli par certains pays du tiers-monde ne représente pas une révolution dans les données de la politique mondiale, sans doute aussi, la redistribution qui s'est produite n'est pas idéale. Elle n'en revêt pas moins une importance historique. La persistance de situations trop inégales a jusqu'à présent paralysé la négociation entre pays industriels et pays du tiers-monde, et frappé d'inefficacité les efforts entrepris pour l'application des principes si souvent proclamés.

Les pays industriels semblent enfin découvrir les avantages que pourrait offrir une gestion des ressources de la planète selon des critères plus rationnels. L'engagement des transitions moins abruptes et assurant un degré de sécurité plus élevé, aussi bien pour les producteurs que pour les consommateurs.

Personnellement, je pense que la négociation internationale en vue d'un pacte durable, dont la conférence prévue peut être une importante étape, ne peut porter sur l'énergie seulement, si important que soit ce facteur. La conférence, tout en conservant un profil reconnaissable, devrait clairement indiquer qu'elle se place dans le cadre tracé par la session spéciale de l'Assemblée générale convoquée en avril dernier sur l'initiative du président Boumediène.

La vaste négociation, qui devient possible, doit porter à un moment ou à un autre non seulement sur l'énergie mais sur l'aménagement des marchés de matières premières, l'organisation et le redéploiement des transferts de capitaux et la dissémination de la technologie, l'accès aux marchés des pays industriels pour les produits des pays du tiers-monde, le comportement des sociétés transnationales.

Comment, à votre avis, peut-on résoudre les problèmes de la crise de l'énergie ?

Ce que vous appelez la crise de l'énergie est en réalité une discontinuité qui ne comporte pas que des aspects négatifs. Il est exact que cette discontinuité nous a laissés dans un état d'insuffisante préparation menaçant. Des risques et des difficultés réels ont été aggravés par la querelle inévitablement stérile sur la légitimité des actions entreprises par les pays de l'OPEP. La production du pétrole, comme celle de toutes les matières minérales, comporte un important élément

de rente géographique ou économique dont l'appropriation résulte, au moins dans l'état actuel des relations internationales, d'un certain rapport de forces sur le marché. Ce n'est pas le seul élément de rente ou de monopole dans l'économie mondiale, et surtout il n'a pas commencé d'exister avec les décisions prises par les pays de l'OPEP en 1973. Il faisait simplement l'objet de modalités d'appropriation différentes en fonction d'un rapport de forces différent.

Sûrement, un équilibre nouveau se produira sur les marchés de l'énergie, affectant les prix et les quantités produites. Il ne se produira pas par extorsion ou protestation, mais en fonction d'éléments divers et encore inconnus ou incertains qui touchent à la technologie, aux politiques de conservation, de substitution, au développement des ressources de remplacement.

Plutôt que de protester il faut considérer avec courage et lucidité les problèmes auxquels nous sommes confrontés. Dans le contexte des Nations unies, le sort de quelque trente pays du tiers-monde qui ne disposent ni de pétrole ni d'aucun des produits de base qui ont été cotés à des cours très élevés sur les marchés mondiaux, et qui souffrent d'un déficit alimentaire chronique, est prioritaire.

Le problème de l'endettement extérieur des pays industriels importateurs de pétrole ne peut être traité que par une concertation quotidienne. La gestion et l'aménagement de cette dette nouvelle pendant une période prolongée doivent être considérés comme une responsabilité collective. Aucun d'entre eux ne se trouve ou ne se trouvera indéfiniment dans une position de balance des paiements forte — au moins au regard des critères antérieurement acceptés. Mais l'impact est très différent de l'un à l'autre, et les responsabilités respectives des uns et des autres doivent être à tout moment définies, modulées et collectivement acceptées. Il faut aussi offrir collectivement aux prêteurs les garanties qu'ils sont en droit d'exiger.

Il faudrait aussi reconnaître, dans la nouvelle situation, des chances extraordinaires d'une certaine redistribution des activités industrielles dans le monde, la possibilité d'amorcer des transformations dont la nécessité a été depuis longtemps reconnue, découvrir des schémas nouveaux d'implantation des industries, en particulier celles qui sont fortes consommatrices d'énergie, les industries pétrochimiques, celles des engrais, du ciment, de l'acier. C'est naturellement vers les pays producteurs de pétrole que le redéploiement des activités industrielles est le plus naturel. Mais le calcul économique, avec des paramètres considérablement changés, peut aussi suggérer les avantages d'une implantation dans d'autres pays du tiers-monde. Tout cela aussi demandé une certaine concertation.

Propos recueillis par PHILIPPE BEN.

à l'évolution, tout se complique. Parce que l'unité de mesure commune n'existe pas et que le dollar, thermomètre usuel, est un bien mauvais outil. En 1973, par exemple, il a perdu 21 % de sa valeur par rapport au deutschemark, faut-il en déduire que la production américaine, par tête, a baissé dans l'année de 21 % par rapport à celle de l'Allemagne ?

Cette troisième formule, dite de redressement des écarts de parités pour tenir compte du pouvoir d'achat des ménages, n'est pas non plus idéale ; car elle se fonde — au moins souvent — sur des structures figées de dépenses des consommateurs.

Son avantage est en tout cas d'atténuer les invraisemblances ou les excès des deux méthodes précédentes.

On aura une idée de l'incidence respective des trois formules sur les résultats, en lisant les conclusions de l'étude du chapitre de commerce ci-dessus plus haut :

Des résultats aussi disparates entraînent...

Trois méthodes...

Les taux de change, instruments de comparaison obligés pour tout ce qui concerne le commerce et les paiements extérieurs, évoluent de nos jours beaucoup trop vite et beaucoup trop fort, au gré des mouvements de capitaux, pour qu'on les tienne pour des indicateurs neutres. Les mémoires de la livre ou de la lire minorent les évaluations en dollars des productions britannique ou italienne ; le prestige du DM ou celui du florin majoraient inversement les performances allemandes ou néerlandaises. Paut-on pour autant se passer de ce filtre

aux résultats différents

On aura une idée de l'incidence respective des trois formules sur les résultats, en lisant les conclusions de l'étude du chapitre de commerce ci-dessus plus haut :

Des résultats aussi disparates entraînent...

PRODUCTION (\*) DE CHAQUE HABITANT

(en % de la production de l'Américain moyen en 1974)

Table with 3 columns: Country, aux prix et taux de change courants, aux prix constants (de 1963), and aux prix et taux de change courants avec redressement par le pouvoir d'achat. Countries listed include French, German, British, Italian, and Japanese.

(\*) Produit intérieur brut. (\*\*) Résultat non significatif pour des raisons méthodologiques.

embarrassant, pour raisonner à taux de change constant ? Assurément ! C'est le résultat de ce calcul que traduit le graphique ci-dessus, où l'on voit la production moyenne de chaque habitant des grands pays évoluer en proportion de la production américaine, comme si les parités monétaires n'avaient pas varié depuis douze ans. Méthode simple, mais fallacieuse, comme chacun peut le constater en voyant à l'étranger le revenu — ou le produit par tête — allemand n'a pas progressé seulement en volume, comme disent les comptables nationaux, mais sa valeur, puisque le DM vaut chaque année un peu plus des autres monnaies.

Cette évolution, favorable aux touristes allemands, peut gêner les exportateurs de la R.F.A., puisque les produits qu'ils vendent hors des frontières sont — toutes choses égales par ailleurs — de plus en plus coûteux, une fois libellés en euros monnaies.

Le fait est là, en tout cas ; nul ne peut supprimer, pour le commodité du raisonnement, les fluctuations monétaires, particulièrement importantes en cette période de régime

ils toute signification à l'enquête ? Il ne semble pas, au moins sur un point : le sens de l'évolution. S'il est vrai que les méthodes divergentes d'évaluation aboutissent à des niveaux de comparaison fort différents, elles indiquent toutes que le niveau de vie (ou de production) des habitants des grandes nations capitalistes s'est en général rapproché de celui des Américains, de 16 % en moyenne en douze ans pour la France, de 18 % pour l'Allemagne, de 7 % pour l'Italie, de 21 % pour le Japonais. Seul la Britannique a vu sa situation se détériorer par rapport à celle de l'Américain, de 4 % environ.

Il conviendrait d'affiner ces calculs. Sur le plan global, d'abord, en définissant une méthode moins discutée de comparaison dans le temps. A l'intérieur aussi de cet ensemble, car les inégalités sociales rendent peu significatives les moyennes nationales. L'ONU a mis en route des travaux dans ce sens. Souhaitons qu'ils ne tardent pas trop.

GILBERT MATHIEU.

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.



150

LE MONDE DES AFFAIRES

Les « fabuleux contrats » avec les pays pétroliers : espérances et réalités

DE 1974 à 1978, les importations de pays de l'OPEP en provenance de la Communauté européenne augmentent de 32 % en volume, mais de 35 % pour le Royaume-Uni, 23 % pour l'Allemagne et seulement 20 % pour la France.

Iran : 35 milliards de francs; Irak : 15 milliards de francs; Algérie : 17 milliards de francs. Il est vrai que l'accumulation de ces « contrats » est impressionnante. Pourtant, le total ne représente que trois mois et demi d'exportations françaises.

Les négociations concernant l'agriculture sont exemplaires à cet égard. L'Irak est demandeur de produits agricoles. La France cherche pour sa part à diversifier et à régulariser ses exportations.

France cherche pour sa part à diversifier et à régulariser ses exportations. Les deux pays sont donc tout prêts à collaborer. Un document a été signé. Un premier volet prévoit l'achat par l'Irak d'un minimum de 500 000 tonnes de produits agricoles de base.

Dans un troisième volet enfin est consignée le désir des Iraniens d'investir dans la création d'entreprises en France et de coopérer avec elle dans le secteur agro-alimentaire en Afrique noire.

Dans ces conditions, tenter d'évaluer avec précision les retombées de ces « contrats » sur l'industrie française — notamment sur le secteur des biens d'équipement, le plus directement concerné — est difficile, sinon impossible.

Ces réserves faites, il serait absurde de nier la réussite française en Proche-Orient. Une tête de pont solide semble avoir été établie. Il va maintenant falloir l'élargir. Pour y parvenir, trois problèmes devront être résolus :

LES GOULETS D'ETRANGLEMENT DANS L'INDUSTRIE. — Les commandes portent et porteront souvent sur de grandes unités industrielles complexes sidérurgiques, pétrochimiques, etc.

L'EXPATRIATION DES FRANÇAIS. — C'est un nouveau type de coopération qui est en train de voir le jour. Il ne s'agit plus de construire une usine et de s'en aller.

LA FORMATION. — C'est sans doute là le point le plus important. Les dirigeants des pays exportateurs de pétrole, et notamment les Algériens, entendent accéder au savoir-faire des Occidentaux et récupérer progressivement la maîtrise de leur outil industriel.

PHILIPPE LABARDE.

CREUSOT-LOIRE : fournisseur et partenaire

UN bon exemple, des conditions très diverses dans lesquelles les firmes françaises opèrent dans les pays du Proche et du Moyen-Orient est fourni par la société Creusot-Loire.

EN IRAK, Creusot-Loire-Entreprises, filiale chargée de la fourniture d'usines clés en main, a enlevé, à l'issue d'un appel d'offres international, un premier contrat de 600 millions de francs, signé en décembre 1973 pour l'édification, à Khor-Al-Zubair, non loin de la mer, d'une aciérie de 400 000 tonnes-an.

La livraison et le montage des matériels sont achevés sur trente-cinq mois, et les paiements effectués au comptant par tiers égaux au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Creusot-Loire-Entreprises fournit les études, l'ingénierie, l'assistance technique et l'intégrité du matériel. Pour ce dernier, la part de sous-traitance est assez réduite.

Journot-Schneider, les machines de coulée et les laminoirs par Secin, toutes ces sociétés appartenant au groupe Creusot-Loire ou à l'une de ses maisons mères, Schneider, C'est le cas également pour Delatre-Levivier, qui fabrique une partie des matériels pour l'installation de réduction directe du minerai de fer (structures métalliques, ports roulants, etc.).

EN IRAN, Creusot-Loire, maison mère du groupe, a pris le 22 décembre 1974 avec la Société générale, banque française, une participation de 30 % dans une société à capitaux iraniens, associée à la National Iranian Steel Industries Company (NISIC) et à la Industry and Mines Development Bank of Iran.

FRANÇOIS RENARD.

Bâtir à 6 000 km de Paris

ET il perle le persan, pourra-t-on peut-être dire, à son retour d'Irak, d'un gars du bâtiment qui aura travaillé plusieurs mois sur un chantier de Téhéran.

L'affaire a été longue à mener et n'est pas encore dénouée. Tout a commencé officiellement par six lignes contenues dans le protocole d'accord de coopération économique signé, début février 1974, entre MM. Giscard d'Estaing, alors ministre de l'économie et des finances, et Hushang Ansari, ministre des finances iraniens.

Un mémorandum a été soumis en octobre au ministre iraniens de l'urbanisme et de la construction, M. Djaber Ansari, par lequel le consortium a accepté le type d'ouvrages, les besoins en personnel, le montant des investissements, la nature des procédés et de l'assistance technique.

Un consortium a été constitué pour grouper les entreprises françaises au sein d'un consortium qui tiendrait le rôle d'interlocuteur unique et recevrait l'aval des pouvoirs publics. Ce qui fut fait dès septembre, le consortium semble diriger sept sociétés ayant une certaine expérience des travaux à l'étranger et qui figurent parmi les plus importantes de la place.

Le rôle de l'Etat est avant tout celui d'assurer un système de prix retenus — soit celui qui ressort de l'équilibre des forces concurrentielles favorables à la concurrence, suivant le système libéral, soit un système dirigiste qui assure alors les transferts de productivité d'un secteur à un autre horizontalement selon des objectifs sociaux ou économiques définis par la puissance publique.

Entre-temps, M. Jacques Chirac

coopération économique signé, début février 1974, entre MM. Giscard d'Estaing, alors ministre de l'économie et des finances, et Hushang Ansari, ministre des finances iraniens. Ce texte prévoyait la réalisation de cinquante mille logements pendant les quatre premières années (1974-1977) du plan iraniens. Une mission française conduite par M. Pierre Consigny, directeur du bâtiment, des travaux publics et de la conjoncture au ministère de l'équipement, se rendit en juin à Téhéran afin d'étudier les possibilités de réalisation.

Un consortium a été constitué pour grouper les entreprises françaises au sein d'un consortium qui tiendrait le rôle d'interlocuteur unique et recevrait l'aval des pouvoirs publics.

La visite du premier ministre n'a fait qu'officialiser l'affaire. Cela est important, mais n'est pas suffisant. Il reste encore de nombreuses difficultés concrètes, financières ou techniques, avant

Des caravanes de camions...

A court terme les entreprises françaises devront « tout apporter ». Cela s'avère particulièrement délicat, alors que les ports iraniens du golfe Persique sont déjà saturés et qu'il faut de longues semaines pour décharger. La route est apparue comme la meilleure solution, le délai étant de trois semaines environ ; mais les camions ne transportent que des charges réduites.

On comprend que les entreprises françaises ne s'engagent qu'avec prudence, malgré l'importance du contrat. C'est la première fois que le bâtiment se trouve devant des perspectives aussi vastes, déclare M. Danon. Même si tout se passe bien, les retombées doivent être appréciables avec réalisme. Sur le plan financier, le marché global est important : 20 milliards de francs pour la construction des logements et 10 milliards pour la réalisation des équipements socio-culturels.

que le marché ne soit signé et que les boteurs n'entrent en action. Les premières offres portant sur la réalisation d'une opération test de douze mille logements à l'ouest de Téhéran (une deuxième opération de cinquante mille logements est prévue à l'est de la capitale) doivent être remises fin février. En cas d'acceptation par les responsables iraniens, les chantiers pourraient s'ouvrir dès l'été.

La construction de trente mille logements par an n'est pas hors de portée, souligne M. Danon, qui ignore pas les obstacles à surmonter. Il s'agit notamment de la formation du personnel que les Français doivent assurer pour l'essentiel sur place, des plans d'urbanisme et de la réglementation. Ils portent aussi sur les prix et les clauses de révision, particulièrement difficiles à fixer dans un pays où la surchauffe économique va accélérer l'inflation.

Des caravanes de camions...

Dans le domaine de l'emploi, le bénéfice est moins substantiel. Les dirigeants du consortium comptent envoyer environ un millier de techniciens du bâtiment en Iran, ce qui pose d'ailleurs le problème de la langue — des cours de persan sont envisagés — celui du logement des familles et celui de la scolarisation des enfants. Il s'agit de personnel d'encadrement, nous n'oublions pas d'éliger beaucoup la situation de l'emploi actuelle en France, ne peut que reconnaître M. Danon, même si des bureaux d'étude travaillent sur le dossier en France et si des entreprises en amont du chantier tournent pour l'Irak, qu'il s'agisse des industries du matériel (grues, engins divers) ou des matériaux (cent mille logements = huit cent mille portes).

Construire des villes clés en main à près de 6 000 km par la route de Paris n'est pas chose évidente. Les entreprises françaises du bâtiment n'ont, malgré tout, qu'une expérience limitée des travaux à l'étranger. Quant à l'Irak, malgré l'importance de ses moyens financiers, il se heurte dans sa stratégie de développement à des contraintes naturelles. Tout faire en deux ans apparaît quelque peu démesuré.

MICHEL BOYER.

CORRESPONDANCE

A propos des transferts de surplus

M. Jacques Dumontier, professeur à l'École polytechnique, nous écrit :

UN des points soulignés par M. Jacques Attali, dans son ouvrage sur l'A-Crise, 111, est la différence des taux de productivité selon les secteurs, et il constate que se développe une forme de réponse : « Produire là où le taux de rentabilité du capital est le plus élevé. »

Le premier postulat ne l'emporte que de peu et ce fut vraisemblablement parce qu'il facilitait les formulations mathématiques qui la représentent. Si M. Attali a voulu rappeler l'alternance de comportement capitaliste, on ne peut que s'en réjouir. Mais il se place alors dans un monde de concurrence parfaite.

En pratique, il y a quand même un certain nombre d'influences monopolistiques et oligopolistiques dans les économies modernes. Les travaux de M. Jacques Meraud au Centre d'études des revenus ont montré comment, dans des exemples bien concrets, le surplus résultant de la productivité créée dans un secteur était, par le jeu des prix, cédé à un secteur en amont ou à un secteur en aval, ou bien, inversement, comment un secteur constituait de la productivité des secteurs amont ou aval.

(1) Le Monde du 4 janvier.

situation plus ou moins favorable à la vente comme à l'achat.

Longtemps les économistes ont cru, comme l'affirme M. Alfred Sauvy, que plus il y avait de matière grise, plus le terme de l'échange était favorable à une activité. C'est supposer que systématiquement la matière grise sera beaucoup plus payée que la force de bras. Ce n'est pas obligatoire. On peut très bien s'orienter vers un monde où il n'en soit pas ainsi.

Le rôle de l'Etat est avant tout celui d'assurer un système de prix retenus — soit celui qui ressort de l'équilibre des forces concurrentielles favorables à la concurrence, suivant le système libéral, soit un système dirigiste qui assure alors les transferts de productivité d'un secteur à un autre horizontalement selon des objectifs sociaux ou économiques définis par la puissance publique.

Mais comment choisir une spécialisation industrielle, ainsi que le propose M. Attali, autre que celle qui provient de l'histoire ou de la géographie ? Elle se ferait durablement bénéficiaire que si on lui assure une situation de force, et cela nous mène droit à la guerre économique intense et nouvelle dont le point de départ, ou du moins l'intensification, risque d'être cette caractéristique que cherche M. Attali pour ce dernier quart de siècle.

Communiqué par l'ADETEM Association Nationale pour le Développement des Techniques de Marketing LE MARKETING EN QUESTION ? DE L'ETUDE DE MARCHÉ AU MARKETING SOCIAL

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE Ministère de l'Industrie et de l'Énergie SOCIÉTÉ NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES Réalisation d'une Miroiterie à THENIA AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL



# La situation de l'emploi en France

## L'indemnisation du chômage partiel : Comment repenser un système « rétro »

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX (\*)

**G**ARANTIE d'un minimum alimentaire dans une perspective d'assistance ou garantie des revenus professionnels dans une perspective d'assurance ? Jusqu'à une époque récente, tous les systèmes de sécurité sociale se sont plus ou moins définis par référence à cette alternative fondamentale. Angleterre, Pays-Bas, pays scandinaves, tout un courant « atlantique » a fait la plus large place à la première conception, dont Beveridge avait dessiné la théorie générale et qui trouve de nouvelles expressions dans l'idée d'impôt négatif. Autre conception : la plupart des pays continentaux ont demandé à leurs assurances sociales de verser aux travailleurs, pendant les périodes d'inactivité, des indemnités de remplacement en rapport avec les salaires perdus. Cotisations et prestations sont alors proportionnelles à ces salaires.

Cette conception indemnitaire n'a cessé de gagner du terrain, même dans les pays le plus influencés par la pensée beveridgienne. À tort ou à raison, la raison en est simple : ses besoins ne diminuant pas pendant les périodes d'inactivité forcée — sauf peut-être dans le cas de la retraite, — chacun entend disposer alors d'un revenu comparable à celui perçu pendant les périodes d'activité. Revendication générale qui conduit à étaler, de façon de plus en plus égale, le revenu global de la carrière sur les périodes d'activité et sur les autres. Point *omega* de

cette évolution : le maintien pur et simple du salaire lorsque la suspension de l'activité professionnelle n'est pas imputable à l'intéressé.

Pendant longtemps il est vrai, l'indemnisation du chômage est restée, dans le droit français, en marge de cette tendance. Seul fonctionnaires, mal d'allieurs, un système très étreint d'aide publique. Et puis, en 1958, un grand saut : un accord inter-professionnel entre le C.N.P.F. et les grandes confédérations syndicales crée une assurance chômage, gérée par les Assedic et dont les prestations sont destinées à s'ajouter aux allocations d'aide publique pour garantir une certaine fraction du dernier salaire du travailleur sans emploi. Le 14 octobre 1974, nouveau progrès : les Assedic verseront aux travailleurs licenciés pour raison économique des indemnités pratiquement égales, cette fois, à leur dernier salaire, pendant une durée pouvant atteindre un an. Mais cet effort considérable dans le sens d'une garantie complète des revenus salariaux ne vise que le chômage total. Si on laisse de côté quelques systèmes particuliers, institués par la loi (chômage-Intempéries dans le bâtiment) ou par accords collectifs (textiles, Renault...), cette idée reste encore sans aucune influence sur l'indemnisation du chômage partiel.

deux à leurs travailleurs en est une autre. Sans doute cette assurance bénéficierait-elle directement aux travailleurs eux-mêmes, mais leurs entreprises respectées ne tirent-elles pas divers avantages indirects de cette prise en charge ? L'idée d'une solidarité entre entreprises dynamiques et entreprises à la dérive, branches en plein essor et branches à la traîne, est-elle conciliable, d'un point de vue économique et psychologique, avec les lois de la concurrence ?

### Une donnée nouvelle

On comprend cette préférence. Mais une donnée nouvelle a modifié certainement plus qu'on ne le pense les termes du problème. Depuis l'accord du 14 octobre, les travailleurs licenciés pour cause économique bénéficient d'une pleine garantie de leur salaire pendant éventuellement un an. Première évidence : il n'est plus convenable de traiter beaucoup plus mal des travailleurs à temps partiel que de purs oisifs. Deuxième évidence : la garantie instituée par l'accord du 14 octobre est une garantie de luxe, extrêmement coûteuse pour la collectivité, alors que la situation de son bénéficiaire, réduit à la solitude, à l'inquiétude et à l'indignité sociale de l'homme sans emploi reste cependant bien peu enviable. Cette hypothèse doit donc être absolument considérée comme le pire des *plus-aller*. Plutôt que de s'y résigner trop facilement au nom des théories économiques des années 50 sur le marché du travail, la formation des prix, la fixation des salaires et la nécessaire mobilité de la main-d'œuvre — théories passablement démodées — mieux vaut certainement encourager les entreprises à étaler le travail disponible entre tous les candidats, et leur tendre, à certaines conditions — l'inscription comme demandeurs d'emploi au bout d'une période à définir — la garantie de ressources dont bénéficient maintenant les travailleurs sans emploi.

Cette extension s'inscrirait dans le cadre d'une stratégie dont les grands axes restent à élaborer. A la limite d'ailleurs, on concevrait qu'au lieu d'être versées à des hommes totalement inactifs et improductifs, les indemnités de chômage total puissent être versées à titre de salaires à des travailleurs continuant d'être occupés dans des entreprises provisoirement incapables de les rémunérer, mais dont le fonctionnement et la survie présentent un intérêt pour la collectivité.

En vérité, personne n'a dans sa poche de solution miracle aux nombreux et difficiles problèmes soulevés par le sous-emploi. Il faut réfléchir, il faut imaginer. Une chose est certaine : le système actuel d'indemnisation du chômage partiel est insuffisant, embrouillé, « rétro ».

### La petite monnaie

Trois étages en effet dans l'aménagement actuel de cette indemnisation.

A la base, des allocations d'aide publique pour les heures perdues au-dessous de quarante heures de travail par semaine : 2,10 F par heure, dans la limite de certains plafonds...

Deuxième étage : un accord inter-professionnel du 21 février 1968 oblige les entreprises comprises dans son champ d'application à ajouter elles-mêmes 3 francs à ces 2,10 francs, soit 2,10 F + 3 F = 5,10 F. On entend tinter la petite monnaie.

Enfin une loi du 23 décembre 1972 a posé le principe d'une rémunération mensuelle minimale, une sorte de SMIC mensuel. Si le total du salaire, des allocations d'aide publique, des indemnités conventionnelles pour un mois civil déterminé reste inférieur à cette rémunération minimale, l'employeur paie la différence sous la forme d'une allocation complémentaire, dont l'Etat lui rembourse en principe la moitié.

Certains éléments de cette construction hiéroglyphique sont flous — on ne sait pas très bien par exemple dans quelle mesure exacte la rémunération men-

suelle minimale tient ou se tient pas compte des arrêts complets de travail, — d'autres ne sont pas parfaitement ajustés. Ainsi la définition des salariés couverts, les conditions qu'ils doivent eux-mêmes remplir, les causes du chômage partiel prises en considération pour qu'il y ait lieu à une indemnisation, ne restent pas rigoureusement les mêmes lorsque l'on grimpe d'un étage à l'autre. Et les périodes de référence ne se recoupent même pas : c'est la quatorzaine pour l'aide publique et l'aide conventionnelle, le mois civil pour la rémunération mensuelle minimale. De sorte que les entreprises qui utilisent l'ordinateur pour l'établissement des feuilles de paie ont parfois le plus grand mal à s'en sortir.

Si l'on se dégage du détail pour prendre quelque recul, ce tableau, qui n'assure en définitive à ses bénéficiaires que les secours les plus modestes, apparaît comme un système d'assistance dans son principe mais d'une grande originalité, dans la mesure notamment où il se glisse et s'installe dans le cadre pré-établi des relations de travail qui subsistent entre les victimes du sous-emploi et leur employeur.

### L'homme-orchestre

Cet employeur fait l'homme-orchestre : c'est lui qui, sauf à bénéficier de remboursements de l'Etat, est le débiteur direct de ses salariés pour toutes les prestations versées au titre du chômage partiel, y compris les allocations d'aide publique. Technique simple, donc meilleure, qui n'est pas sans évoquer à l'esprit le précepte des cotisations salariales de Sécurité sociale et dont on retrouve des applications comparables pour certaines indemnités de formation professionnelle ou, dans le projet de loi d'orientation en faveur des personnes handicapées, pour la rémunération minimale garantie à ces derniers. Mais le chef d'entreprise ne joue pas seulement un rôle d'intermédiaire entre la collectivité nationale et son personnel. Il conserve en principe à sa charge les indemnités conventionnelles et la moitié de l'allocation complémentaire.

On peut s'en étonner. N'y a-t-il pas quelque paradoxe à lui imposer ces obligations au moment même où l'entreprise est en difficulté et a surtout besoin d'aide ? N'est-ce pas prendre le risque d'accélérer un processus fatal ? D'autre part, comme l'aide publique de base, les indemnités conventionnelles ne sont dues que lorsque les réductions d'horaires ou les arrêts provisoires du travail sont les conséquences d'un sinistre, des difficultés d'approvisionnement et surtout de la conjoncture économique, toutes causes indépendantes de l'entreprise. Second paradoxe. Le sous-emploi est-il dû à une gestion déplorable ? L'indemnisation instituée par l'accord de 1968 ne joue pas : le chef d'entreprise s'en tirera donc à meilleur compte que si le sous-emploi est dû à des événements sur lesquels il n'a aucune prise.

### Paradoxes

Ces paradoxes enchevêtrés ne risquent-ils pas d'inciter l'employeur soit à frauder d'une façon ou d'une autre, soit, plus simplement, à réduire son personnel et à renvoyer les travailleurs licenciés dans les filets de l'accord du 14 octobre ? Aussi bien le législateur a-t-il déjà songé à élargir les responsabilités financières de l'Etat, pour les substituer plus complètement à celles imposées à l'entreprise dans le schéma actuel. C'est l'orientation esquissée par la loi du 3 janvier 1975 sur les licenciements pour cause économique. En vue d'éviter de tels licenciements dans certaines professions et certaines régions, des actions de prévention pourront être engagées, comportant éventuellement la prise en charge partielle par l'Etat, des indemnités conventionnelles dues aux travailleurs victimes de réductions d'activité.

ajouter ou préférer une véritable assurance et ajouter le sous-emploi à l'arc-en-ciel des risques contre lesquels a été instituée une garantie complète ou moins complète des salaires eux-mêmes ? Deux directions sont alors concevables. Une péréquation au niveau de la branche d'activité, avec des cotisations qui varieraient selon la vulnérabilité de chacune, comme en matière d'accident du travail. Ou une péréquation plus générale, toutes branches réunies, comme pour le chômage total. Ce qui s'accrocherait dans un cas et dans un autre, si l'on y tient absolument, la possibilité d'imposer à l'employeur la charge d'une fraction des indemnités, « ticket modérateur » destiné à l'empêcher de s'endormir.

Indépendamment d'une allonge générale, particulièrement compréhensible en période de crise, à l'endroit de toute cotisation nouvelle, le principe d'une telle assurance suscitait certainement ici et là des réactions de défense : venir en aide à des travailleurs sans emploi est une chose, aider des entreprises en difficulté à payer les salaires

(\*) Directeur du département du droit du travail de l'université de Paris-Assas

## Controverse sur le nombre des chômeurs

(Suite de la page 15.)

Comme l'a souligné, à juste titre, le ministre du travail, l'Agence surestime le nombre des demandes d'emploi non satisfaites. En effet, l'annulation des demandes qui ont été satisfaites se fait avec retard, en particulier du fait que des personnes, qui ont retrouvé un emploi, « oublient » de prévenir l'Agence. On peut estimer que 10 à 14 % des demandes d'emploi dites non satisfaites, publiées chaque mois, sont comptabilisées à tort. S'y ajoutent, à tort également, selon la définition du B.I.T., une partie des personnes âgées de cinquante-six à cinquante-huit ans qui sont inscrites à l'Agence comme « demandeurs », mais ne recherchent pas un emploi dans la mesure où elles attendent d'avoir l'âge qui leur ouvre le droit à la retraite. Au total, 20 à 25 % des demandeurs d'emploi ne sont finalement pas des demandeurs. Ce pourcentage est confirmé par l'enquête de l'INSEE qui ne retrouve dans la population disponible à la recherche d'un emploi que 75 % des personnes inscrites à l'Agence. Les statisticiens admettent une erreur d'environ 5 %, soit 80 %. L'application du coefficient de raccordement (1,46 %) ne devrait donc porter, pour le mois de novembre par exemple, que sur 80 % des 688 200 demandeurs, c'est-à-dire sur 551 300 personnes.

une fourchette — 850 000 à 900 000 — assez proche des statistiques que les services officiels américains ont retenues pour la France, sur la base de leurs propres critères (2).

L'INSEE a décidé d'améliorer ses enquêtes en affinant, dès 1976, les questions qu'elle pose et en réalisant deux fois au lieu d'une fois par an. Encore faudrait-il, dans l'intérêt général, que le ministère rappelle régulièrement les différentes données du chômage : chômeurs secourus, demandes d'emploi non satisfaites, mais, aussi, estimation de la population qui ne s'inscrit pas à l'Agence. Encore faudrait-il aussi que les statistiques régularisent ces chômeurs selon qu'ils recherchent un emploi à temps plein ou partiel. A moins que les pouvoirs publics ne se contentent, lorsqu'ils parlent de plein emploi, de chercher à réduire le nombre des chômeurs secourus en négociant les autres, c'est-à-dire, en majorité, des femmes qui souhaitent travailler. L'insuffisance des statistiques sur l'emploi traduit sans doute, en France, une attitude encore répandue, malgré l'accroissement de l'activité féminine, selon laquelle la situation « normale » de la femme est d'être au foyer.

JEAN-PIERRE DUMONT.

**BANI**

**DIRECTION FINANCIERE**  
**GRUPE INDUSTRIEL DE POITTE**  
 2, rue de l'Équipement,  
 2, rue de l'Équipement, 20 30 à l'Équipement  
 PARIS

offrir possibilité intéressante de carrière au sein d'une équipe dynamique à **cadre finances export**

**PROFIL** : Formation supérieure appréciée. Audace indéniable, esprit d'initiative. Expérience financière en poste responsable d'équipement en banque.

**QUALITES** : Initiative, sens de l'organisation et de la gestion, sens des responsabilités.

**MISSION** : pour un poste à responsabilité, participation financière, prévision et mise en place de financement, gestion.

**RELATIONS BANQUES, COFINANCEMENT** : Adresser C.V. et photo sous pli confidentiel à C. DUBRY - BANI RECRUTEMENT - 14, r. de Fécamp - 93120 Montreuil - Tél. 49.11.11 (appelé la Référence 491). Répondre et direction ouverte.

**BANI**

En fait, ce serait une erreur d'appliquer ce coefficient, même sur le chiffre réduit des demandes, car cela supposerait que la population disponible non saisie par l'Agence augmenta au même rythme que celle qui s'y inscrit. Or, depuis quelques années, on constate que l'Agence améliore son implantation : de ce fait, la population non recensée par elle diminue ou n'augmente que faiblement.

Dès lors, seuls les ordres de grandeur, mieux, des fourchettes, peuvent être avancés pour donner une idée du nombre de chômeurs. Il s'agit non pas d'appliquer un coefficient, mais d'ajouter aux demandeurs d'emploi — après réduction des 20 % — la population disponible non recensée par l'Agence. Pour le mois de novembre, on aboutit au résultat suivant : 551 300 + 196 106 (partie de P.D.R.E. non inscrite) + 150 675 (partie de la P.M.D.R.E. non inscrite), soit 898 141 et non pas 1 073 000 environ, comme l'affirme la C.G.T. Encore faudrait-il nuancer ces chiffres pour tenir compte des erreurs inhérentes à ce type d'enquête et donner

(2) Le « Labour department » majoré d'environ 30 % les demandes non satisfaites en France, pour évaluer le chômage.

**GROUPES INDUSTRIEL**

recherche pour Unité (1.000 personnes)  
 fabriquent produits d'équipements de séries

**RÉGION NORD**

**CONTROLEUR DE GESTION**

**EXIGES** :

- Formation Technique, Economique ou Commerciale Supérieure ;
- Plusieurs années d'expérience de gestion industrielle (ou de contrôle) en Entreprise ou à titre de Conseil.

Adresser curriculum vitae et rémunération souhaitée à N° PC 21.901 CONTRASSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75004 PARIS CEDEX 01

(Publicité)

**CADRES MOYENS ET SUPERIEURS**

La recherche d'une nouvelle situation est un exercice complexe nécessitant une technique professionnelle.

Il vous faut une stratégie de recherche, une étude de votre positionnement, le meilleur, une analyse critique de vos compétences et de leur présentation, un programme de vente et la maîtrise des arguments qui portent un interview.

Conseils éprouvés basés sur 10 ans d'expérience de « classe de tête » en France.

Nombre limité. 800 F T.T.C.

Téléphoner pour prendre rendez-vous au 754-14-68. — Discrétion absolue.

(PUBLICITE)

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE**

**SOCIÉTÉ NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL**

La Société nationale des Industries chimiques lance un appel d'offres international pour l'étude et la réalisation « clé en main » d'une UNITÉ DE PRODUCTION DE LITHOPONE qui sera située dans la zone industrielle de LAKHDARIA.

La capacité de production est de :

- 20.000 tonnes/an de lithopone 30 %.

Les sociétés soumissionnaires peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Société nationale des Industries chimiques, Département engineering et développement, 29, rue Didouche-Mourad, ALGER, tél. : 63-04-21/25, à partir de la publication du présent appel d'offres.

Les offres devront parvenir sous double pli cacheté à l'adresse suivante :

- S.N.I.C., Commission des Marchés, 15, rue Victor-Hugo, Hussein-Dey, ALGER, l'enveloppe extérieure portera la mention « Soumission appel d'offres lithopone. Ne pas ouvrir ».

La date limite de la remise des offres est fixée à trois (3) mois au plus tard, à compter de la date de publication du présent avis.

501 من الاصل

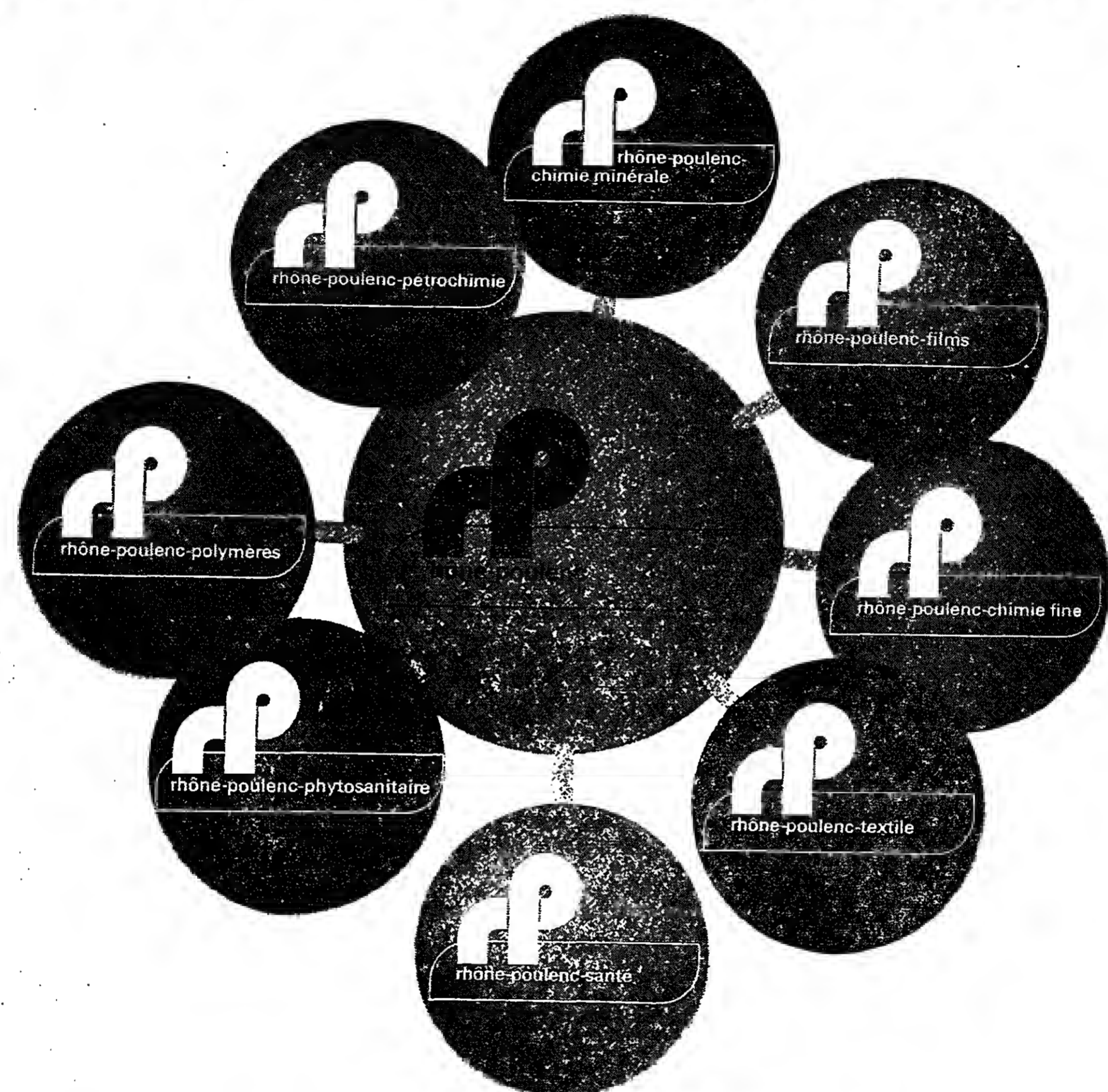


سكنا في العالم

DE L'ÉCONOMIE  
France

e sur le nombre  
chômeurs

# 1975 groupe rhône-poulenc



## 8 divisions opérationnelles entrent en action !

<p><b>division chimie minérale</b> Mines Grands intermédiaires minéraux Produits chimiques minéraux Engrais</p>	<p><b>division films</b> Films Reprographie Industries graphiques Bandes magnétiques</p>	<p><b>division phytosanitaire</b> Insecticides Herbicides Fongicides</p>	 22, AV. MONTAIGNE 75000 PARIS CEDEX 08
<p><b>division pétrochimie</b> Pétrole et énergie Grands intermédiaires pour plastiques Grands produits organiques Grands intermédiaires pour textiles</p>	<p><b>division chimie fine</b> Plastiques spéciaux (thermostables, silicones...) Produits spéciaux (aluminés, terres rares...) Génie médical, membranes Produits pour la parfumerie Produits pour l'alimentation humaine Chimie industrielle (produits pour le caoutchouc, acides oxaliques, lactiques...)</p>	<p><b>division santé</b> Spécialités humaines Spécialités vétérinaires Laboratoires Spécia, Adrien Marinier, Théraplax, Institut Mérieux, Roger Bellon Produits pour l'alimentation animale</p>	
<p><b>division polymères</b> Produits vinyliques Polyoléfines Autres plastiques (polyesters...)</p>		<p><b>division textile</b> Fibres synthétiques (polyamide, polyester, acrylique...) Fibres artificielles (cellulosiques...)</p>	

INDUSTRIEL  
ION NORD  
UR DE GESTION

DU ET POPULAIRE

ATONAL

78 84 1



POINTS DE VUE SUR LES DIFFICULTÉS DES ÉCONOMIES CAPITALISTES

La crise actuelle n'a rien de nouveau

L'article de Jacques-Henri David, que nous avons publié dans le Monde de l'économie le 12 novembre sous le titre « Les fluctuations de change, facteur d'inflation », a inspiré les réflexions suivantes à M. Pierre Lambert, docteur en sciences économiques.

DANS l'article que M. Jacques-Henri David a donné au Monde de l'économie, l'auteur présente la contribution de Robert Mundell à la théorie contemporaine de l'inflation. Plus qu'elle n'apporte une solution neuve à la question difficile de l'inflation importée, la thèse du professeur américain soulève en effet certaines difficultés.

qu'un plan externe (qui s'intéressait à la balance des paiements, au temps de l'équilibre) ? Personne — pas même les Anglais ! — n'était bien sûr qu'elle découle spontanément de la flexibilité des variables nominales de l'économie, que l'on tient aujourd'hui pour bloquée à la hausse. Mais, en fait, le véritable régulateur de l'économie, c'était le niveau de l'activité économique.

Les limites du raisonnement de Robert Mundell

Sur le plan concret, la démarche qui conduit à expliquer la généralisation et l'accélération actuelle de l'inflation peut être nuancée sous deux aspects :

1) Il n'est pas entièrement vrai d'affirmer que les remèdes actuels sont inopérants. On constate, en effet, que les deux pays désignés comme ayant le moins mal réussi dans la lutte contre les pressions sur les prix sont précisément ceux (il s'agit de la République fédérale d'Allemagne et des Pays-Bas) qui ont, depuis le plus longtemps et avec le plus de rigueur, appliqué les remèdes classiques. Dès 1972, les autorités néerlandaises ont adopté une politique drastique de contraction de la demande. Et la politique monétaire très restrictive conduite par la République fédérale d'Allemagne tout au long de 1973 n'a pas non plus, il s'en faut, été inefficace dans la gestion de l'équilibre extérieur. Tout au plus ces mesures d'austérité se sont-elles accompagnées d'une forte progression du chômage, inadéquates, peut-être ; inopérantes, assurément pas ;

et au plan de la politique économique, elle impute à une sorte de fatalité historique affectant le mécanisme des accords de Bretton-Woods la responsabilité de l'inflation. Mais des facteurs internes de hausse des prix inhérents à des économies de plein-emploi permanent. Si l'inflation est un mal, c'est un enfer à la façon de Sartre : l'inflation, c'est les autres. Position contrefaçable, sans doute, pour les gouvernements, les partenaires sociaux. Elle n'en est pas acceptable pour autant.

Le fond du problème

S'il ne s'agissait que d'un débat entre économistes, l'affaire ne dépasserait pas les cadres d'un jeu de salon entre initiés. Malheureusement, lorsque la théorie économique devient politique économique, la chose se révèle beaucoup plus grave. Et, surtout, ce ne sont pas seulement les faits, mais aussi — et surtout — les esprits qui sont perturbés.

Alors, il semble bien qu'il faille avoir le courage d'aller au fond du problème, et d'admettre enfin au centre des réflexions et de la recherche économique un certain nombre d'idées, de plus en plus communément admises, mais que tant d'experts, par peur de choquer sans doute, persistent à enfoncer au plus profond de leur subconscient.

Il faut dire, d'abord, que l'état du système monétaire international n'est que le reflet apparent des mécanismes concrets de l'économie libérale, telle qu'on la fait fonctionner de nos jours. Si les changes sont devenus flottants, c'est tout simplement parce qu'il n'était plus possible qu'il en soit autrement. Si la stabilité monétaire a pu, autrefois, être assurée, tant au plan interne (l'inflation durable est pratiquement inconnue au dix-neuvième siècle)

Il faut ajouter ceci : le corps social a refusé ces crises cycliques qui faisaient tant de mal. A la suite de Keynes (mais par une invraisemblable distorsion de la pensée du maître de Cambridge), on a mis en place des politiques systématiques de stimulation constante de la demande. La « contrainte extérieure » n'est née que d'une autre contrainte, interne celle-là, et qui portait sur le plein emploi. Tant qu'on a voulu maintenir des changes fixes, on a très artificiellement recréé ces crises cycliques stabilisatrices, sous le terme des politiques classiques de « stop and go ». Jusqu'au jour où, poussé à bout, le système a exigé, pour continuer à avancer, de plus en plus d'inflation, tout en sacrifiant de plus en plus de chômage. Finalement, la stagnation est au bout de la chaîne, et elle est devenue la norme au chapitre 23 de la « Théorie générale ».

La crise actuelle ne présente donc aucun élément nouveau. Pas même le renchérissement du pétrole, conséquence bien plus que cause de la folle politique des pays industrialisés.

Faut-il, alors, que le choix n'existe qu'entre les cycles destructeurs du dix-neuvième siècle, ou l'inflation rognante du vingtième siècle ?

A lire les prises de position d'économistes libéraux comme Allais (1) ou Jean Saint-Geours (2), on se prend à la fois à craindre et à espérer. Un nouvel ordre économique doit être possible, puisque certains esprits sont en voie de le découvrir. Mais les gouvernements — et les gouvernés ? — devant l'immobilité des politiques actuelles, vont-ils enfin trouver leur chemin de Damas ?

La nuit, certes, finit au bout du tunnel. La seule question est de savoir si nous en sortirons avant que les parois ne s'en écroulent, sur un convoi lancé à toute vitesse — mais dépourvu, hélas ! de direction.

PIERRE LAMBERT.

(1) Le Monde du 29 octobre 1974.  
(2) Le Monde du 19 novembre 1974.

Pékin espère que le marasme en Occident favorisera l'éveil des forces ouvrières

De notre correspondant

Pékin — La Chine observe avec une apparente satisfaction la crise qui frappe les économies capitalistes : puisque ce marasme affaiblit le camp adverse, la situation assurément est excellente. Reste quand même à savoir de quoi il s'agit au juste et sur quoi la dépression va déboucher.

La grande presse décrit quotidiennement la situation, rapporte les taux d'inflation, l'évolution des effectifs de chômage, la baisse des indices de production industrielle et l'augmentation des déficits de paiements occidentaux. Mais, par-delà ces comptes rendus, on commence à approuver ici et là des tentatives d'analyse de la nature et des causes de la crise.

L'éditorial du Nouvel An avait recommandé l'étude de la récession. Mais, sans attendre, Changhaï, comme toujours en avance sur le reste du pays, avait commencé à publier, dès le mois de décembre, des analyses et à organiser des forums rassemblant les professionnels de la banque et du commerce, les économistes universitaires et les ouvriers et employer des « troupes théoriques ». Il est donc possible de se faire une certaine idée des conceptions chinoises en la matière.

La tâche des économistes n'est pas aisée. Tout d'abord la Chine n'a aucune expérience directe de la crise, si ce n'est par le biais d'un commerce extérieur dont elle a ressenti les tendances à la contraction à la dernière foire de Canton. Elle n'a aucune expérience non plus du capitalisme moderne et, dans le passé, n'a connu de ce régime que des formes parasitaires et caricaturales. Rien d'étonnant dans ces conditions que les points de vue diffèrent.

Tout le monde s'accorde, bien sûr, à reconnaître qu'il s'agit d'une crise inhérente à la nature du capitalisme, au caractère désordonné de la production dans l'économie d'entreprise. On s'en-

tend aussi pour souligner le gonflement excessif des stocks, que le ralentissement de l'activité économique empêche de résorber. Mais tout le monde n'en conclut pas qu'il s'agit d'une crise de surproduction entièrement conforme aux analyses de Marx.

C'est pourtant la tendance dominante. La lecture de nombreux articles laisse penser que leurs auteurs, loin de proposer, comme les y invite le président du parti, à des enquêtes et recherches sur les faits, estiment préférable de partir des livres et pensent que la meilleure description du capitalisme moderne se trouve encore dans le Capital. Ils écrivent, et ne sont pas loin de croire, que le sort des travailleurs depuis un siècle subit la rude loi de la paupérisation absolue, que le peuple partout vit dans la misère, a froid et à faim. La volonté d'être fidèle à Marx, de rejeter le révisionnisme, ainsi que la coupure d'avec les réalités occidentales, expliquent cette analyse naïve qui, au demeurant, ne permet pas de savoir pourquoi la crise survient à présent et pas trente ans plus tôt.

Une analyse plus réaliste

Un autre courant qui procède de manière plus scientifique s'efforce de tenir compte des modifications survenues depuis Marx dans les structures du capitalisme : la formation d'une économie de monopoles avec une concurrence limitée, la multiplication des crédits inflationnistes, l'expansion d'un secteur tertiaire non productif, enfin l'apparition des sociétés multinationales et la faillite du système de l'équilibre de change établi à Bretton Woods.

Ce courant non dogmatique note que la base de la production n'a pas encore atteint partout des proportions dramatiques. Il est alors difficile de parler de surproduction, ou d'essaimer la situation qui prévaut aujourd'hui à celle des années 30. Au lieu de formuler des conclusions risquées et d'annoncer triomphalement la fin prochaine du capitalisme, cette tendance souligne que la récession en est juste à ses débuts et que son évolution dépend d'un certain nombre de facteurs et de décisions gouvernementales.

Il serait dangereux de sous-estimer les facultés d'auto-défense du capitalisme. Mais s'agit-il d'une crise du capitalisme dans l'esprit des Chinois ? Certains textes permettent d'en douter, qui parlent plutôt de crise de l'impérialisme. Et même de superimpérialisme.

L'hégémonie américaine sur le plan monétaire aurait été contestée par l'Europe et aurait abouti à la suspension de la convertibilité du dollar. Les efforts des pays de la C.E.E. pour se débarrasser des euro-dollars et développer leurs échanges réciproques refléteraient leur volonté d'indépendance et leur refus de l'impérialisme américain. Les États-Unis, épuisés par une série d'aventures extérieures, militaires et aussi financières, retireraient pied devant les attaques et résistances du dixième et du troisième monde. Symétriquement, l'Union soviétique, exténuée par les dépenses d'armement et les prélèvements croissants de la nouvelle bourgeoisie, entrerait, elle aussi, dans une période de crise politique et économique.

Cette analyse a pour avantage d'illustrer les mots d'ordre de politique étrangère contre les super-puissances, mais elle ne permet pas d'expliquer pourquoi la crise s'étend à la totalité du monde capitaliste, y compris des fractions du tiers-monde. Que la crise remette en cause l'ancien équilibre des forces constituées après la seconde guerre mondiale n'est d'ailleurs pas contesté. Il est clair que les Chinois s'attendent, pour cette raison, à une aggravation des troubles politiques dans le monde non communiste et qu'ils ont décidé d'innover leur stratégie internationale. Américains et Soviétiques vont s'affronter plus étroitement que jamais, et peut-être déclencheront-ils une guerre mondiale. L'Europe tentera de rejeter la tutelle américaine, ce qui pourrait l'aider à unir le tiers-monde jouera de son atout maître : la suspension de matières premières. Enfin, si, selon le fameux triptyque, « les pays veulent l'indépendance et les nations veulent la libération », le dernier terme « les peuples veulent la révolution » n'est pas moins important pour les Chinois.

Citant Engels, selon lequel « les crises sont un des plus puissants leviers du changement politique », les Chinois paraissent croire, ou du moins espérer, que le marasme économique ne concernera pas seulement la production mais favorisera aussi l'éveil des forces ouvrières et le succès des révolutions.

ALAIN BOUC.

K'75 Jamais foire de Matières Plastiques n'a connu une telle importance.

Réfléchir pour mieux agir.

Les problèmes qui se posent à notre époque, énergie, limites de l'expansion, maintien du niveau de vie, environnement, amélioration des conditions de travail, donnent matière à réflexion. Aucune autre foire que celle des Matières Plastiques et du Caoutchouc ne pourra, cette année, mieux contribuer à apporter des solutions à ces problèmes. L'offre internationale des producteurs de matières premières, transformateurs de Matières Plastiques et fabricants de machines le démontre.

Des concepts nouveaux mènent à une nouvelle dynamique.

Cette foire offre des solutions, des améliorations, des tendances, des réponses. Du choix du matériel adéquat jusqu'aux conditions de mise en œuvre et d'utilisation les meilleures — de la machine la plus moderne jusqu'au produit fini répondant aux impératifs du marché, cette Foire fournit des suggestions et stimule les décisions.

K75. Matières Plastiques et Caoutchouc réunis Forum international des matériels, modernes.

La date qui fait date ou mois d'octobre.

Les Matières Plastiques et le Caoutchouc dans les quatre années à venir



Foire internationale des Matières Plastiques et du Caoutchouc

7 au 14 octobre 1975 à Düsseldorf

Foires de Düsseldorf - Tremplin des affaires

Düsseldorf Messegesellschaft mbH - NOWEA - D-4000 Düsseldorf 30 - Postfach 320203

Chambre Officielle de Commerce Franco-Allemande - 91, rue de Miramèsnil - F-75008 Paris

cadres QUI SOUHAITEZ CHANGER OU AMELIORER VOTRE SITUATION... Organisme français de conseils en carrière peut vous aider à le faire dans les meilleures conditions. Un service - Des références - G.M.O. 7, rue Marbeuf 75008 Paris - BAL 59/75 - 56 25

VACANCES DE... LONDRES... ORGANISATION SCOLAIRE... 504

Handwritten Arabic text: 504



سكنا على الملأ

# ÉDUCATION

## Un test pour les futures élections universitaires

### LE « COUP DE TOULOUSE »

En franchissant dans le conflit qui agit depuis plusieurs mois l'université de Toulouse-Le Mirail (autrefois sciences humaines) à propos des modalités d'élection du conseil de cet établissement, M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, a provoqué de vives réactions (« Le Monde » du 18 janvier). On lui reproche d'avoir délibérément pris le parti des plus conservateurs en instaurant un mode de scrutin qui donne les meilleures chances à ceux-ci de l'emporter.

Le « coup de Toulouse », significatif localement des sympathies de l'administration, a valeur d'exemple. Le secrétaire d'Etat a indiqué qu'il souhaitait, en modifiant éventuellement la loi d'orientation de l'enseignement supérieur, que les conseils d'université soient désignés à l'avenir au suffrage direct, ce qui, à ses yeux, « relancerait la participation » à l'échelon le plus important des universités. En fait, si les modalités retenues pour Toulouse-Le Mirail étaient étendues à l'ensemble des établissements, il est probable qu'une forte majorité de présidents « ou conservateurs » seraient élus, assurant ainsi une conférence des présidents locale (1).

Cette décision semble marquer la volonté du gouvernement d'utiliser à son profit la réforme des universités, que la règle du « quorum » pour les étudiants avait déjà vidée d'une partie de son esprit libéral.

A Toulouse, après l'annonce, à la fin de la semaine dernière, que M. Soisson ne reviendrait pas sur sa décision, les positions se sont durcies. Les organisations de gauche et d'extrême gauche d'étudiants et d'enseignants et la majorité du personnel non enseignant appellent au boycottage des élections, prévues les 29 et 30 janvier. Sept directeurs d'U.E.R. (sur douze) ont décidé de rendre effective cette semaine leur démission.

De notre envoyé spécial

Toulouse. — Balayé par le vent d'autan, le petit campus du Mirail, à quelques kilomètres du centre de la ville, en bordure d'une nouvelle zone urbanisée, semble déserté. L'ambiance n'est pas paisible, commente un enseignant. Il n'y a ni aucune animation culturelle, les relations sociales sont difficiles, pas même un bistrot. C'est le ghetto. Le ghetto ne date pas de la dernière rentrée scolaire, lorsque les dix mille étudiants, quatre cents enseignants et deux cent cinquante membres du personnel ont occupé et emménagé définitivement dans les nouveaux bâtiments. Après 1968, l'ancienne faculté des lettres et sciences humaines a été démantelée, les départements de droit, des sciences et la médecine, devenant par la force des choses université autonome.

Les élections successives, depuis 1970-1971, ont donné une majorité de gauche au conseil de l'université. Pourtant, c'est un président

de gauche qui a été élu. M. Joseph Verguin, qui fut élu de justesse en janvier 1971. Fen commença lors de son élection, M. Verguin allait se montrer très agréable, très enclin au dialogue, soucieux avant tout d'éviter les désordres, réservé à l'égard des initiatives en matière de pédagogie, de nouvelles filières de formation permanente.

Les plus modérés disent que M. Verguin n'a rien fait pour dénouer la crise qui s'était déclenchée au début de l'année 1974. Ses partisans comme ses opposants lui reconnaissent toutefois des qualités d'administrateur et une excellente gestion financière. « Quatre ans de présidence de M. Verguin ont contribué à durcir les positions dans les deux camps », estime M. Jean-Pierre Amatic, maître-assistant d'histoire, secrétaire de la section du Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.).

### Deux blocs

Aussi, lorsque M. Verguin est nommé le 5 juillet 1974, recteur de l'académie de Clermont-Ferrand (en remplacement de M. René Haby, le nouveau ministre de l'éducation), les oppositions vont se cristalliser autour d'une question de suspens depuis plus de six mois : la modification des statuts. Celle-ci était devenue nécessaire, en raison de l'absence de représentation de certains enseignants de rang magistral, puis de la création, à la rentrée, de deux nouvelles unités (mathématiques et institut universitaire de technologie) à côté de M. François Taillefier, administrateur provisoire nommé le 30 septembre 1974 par M. Claude Chahin, recteur de l'académie, deux administrateurs adjoints sont désignés. L'un d'eux, M. Jean Roche, membre du syndicat autonome, est chargé par l'administration de régler la question des statuts et de préparer les futures élections. Mais après consultation des différentes U.E.R., en octobre et novembre 1974, il apparaît que les deux points de vue en présence sont inconciliables.

D'un côté, en effet, les « gros » U.E.R. de langues — qui représentent à elles seules 40 % des effectifs étudiants — et les lettres modernes avec les spécialistes d'antonomie, préconisent d'être le conseil d'université au scrutin direct. Ce qui revient à réduire considérablement le nombre des élus étudiants en application de la règle du quorum. De l'autre, les U.E.R. de sciences humaines, le Syndicat national de l'enseignement supérieur (S.N.E.S.), le S.G.E.N.-C.F.P.T. et l'Union nationale des étudiants de France (U.N.E.F. ex-Renové) souhaitent

le maintien du scrutin à deux degrés — les élus des conseils d'U.E.R. élisant les membres du conseil de l'université — en modifiant toutefois la répartition : trois sièges seraient attribués aux étudiants pour permettre la représentation des nouvelles U.E.R., et donner un siège supplémentaire à l'U.E.R. des langues, sous-représentée au conseil (2). « Nous avons essayé de rapprocher les points de vue pour éviter la rupture, mais nos adversaires ont refusé tout compromis », déclare le syndicat des lettres et langues. Les autonomes ne démentent pas. Les administrateurs provisoires demandent alors un secrétaire d'Etat de trancher, l'article 19 de la loi d'orientation lui permettant d'intervenir afin de débloquer la situation. Mais au lieu de s'en tenir à l'une ou l'autre des deux propositions, M. Soisson s'est personnellement engagé dans le conflit. Par sa décision du 27 décembre 1974, il opte pour la solution du suffrage direct (toutes U.E.R. confondues, par collèges distincts), mais il introduit une

### Les vrais problèmes

minimale automatique des étudiants et redonnerait des chances à la gauche. Le S.G.E.N. et le S.N.E.S. y voient une position de repli. Beaucoup d'enseignants de l'université estiment d'autre part que l'attitude du recteur a été partisane durant toute cette affaire et a pesé lourd en faveur de la solution retenue par le conseil d'Etat. « C'est un cache-cache pas sa préférence pour le scrutin direct : il n'est pas normal, nous a-t-il déclaré, que les étudiants soient toujours, qui qu'il arrive, avec à la limite, un seul votant par U.E.R. »

Chaque camp, en revanche, rend hommage aux qualités d'homme de dialogue et à la bonne gestion de M. François Taillefier, l'administrateur provisoire, le plus ancien dans la « maison », avec trente-deux années d'activité. Celui-ci est pessimiste. « Avant la décision de M. Soisson, nous a-t-il dit, nous avions réussi à ce que l'université reste ouverte. Maintenant, nous allons vers un affrontement. » Pour lui, ces élections masquent les « vrais problèmes » de l'établissement. Les effectifs ont treize mille à dix mille; pourtant, les U.E.R. restent repliées sur elles-mêmes; « les traditions anciennes se perpétuent, la routine étouffe l'esprit d'innovation », estime M. Taillefier.

YVES AGNES.

(1) Plus pour cinq années, les présidents devront être renouvelés, selon les universités, en 1975 et 1976.  
(2) L'ancien conseil comptait 12 membres : 12 enseignants du collège A, 12 du collège B-C, 1 chercheur, 21 étudiants, 3 membres du personnel administratif, technique, courrier et de service, et 14 personnalités extérieures cooptées.

# RADIO-TÉLÉVISION

## Orly, 16 h. 20

Orly, 16 h. 20. Il n'était pas beaucoup plus tard que cela quand nous avons appris à la télévision le nouveau de l'attente. Presque simultanément sur les deux premières chaînes. Entrée dans la course à 18 h. 55, le « troisième » s'est retrouvé au cours de son premier bulletin d'information. Aucun doute, le nouveau système a du bon. Il est plus souple, plus sûr, plus net aussi et plus nerveux.

Massu (« Un homme, un événement ») sur TF1. Fouaillé, poussé dans ses retranchements, il a stigmatisé, avec une réjouissante verve, les manifestations de Karanthe et de Draguignan. Il leudrait le faire venir plus souvent. C'est un amateur-né. On avait vraiment l'impression que nos lucarnes s'entrebâillaient enfin. Et le lendemain, le calme et parcimonie républicain de Krivine sur Antenne 2. On respirait un air plus vil, plus sain. Pourvu que cela dure.

Cette liberté de mouvement et de ton, sensible depuis quelque temps dans les journaux télévisés, on l'a vue se manifester ici et là au III du week-end. A la façon, par exemple, dont Jacques Martin, rédacteur en chef du « Petit Reporteur », commenta l'actualité sportive de la semaine, le dimanche à 13 h. 20 sur TF1. Sur le marché des footballeurs et surtout le fiévreux et l'église, il témoignait d'une saine insolence.

J'ai moins apprécié, en revanche, le fait que le dernier volet des « Impressionnistes » se soit ouvert à 22 h. 20 seulement — après Guy Lux, après la reprise des « Gens de Magedor », — dimanche sur Antenne 2. Cela suggère mal de la place accordée désormais à ce genre d'émissions. Quelle cible espérait-on atteindre à une heure aussi tardive ? L'Association des amis de Cézanne ? Curieuse manière de briser les ghettos culturels dénoncés avec un si bel ensemble et une si noble conviction par nos directeurs de chaîne.

A la leçon aussi dont les animateurs de « Banc public » n'ont pas craint de livrer, samedi soir, Claude Chabrol aux appréciations de deux critiques de cinéma, l'un pour, l'autre contre. Férocement contre. Excellente idée, même valeur d'expression. L'après-midi, chez Michel Lancelotti, il y avait le Romain Gary. Lui non plus n'a pas mâché ses mots. Il en a eu de très justes pour dénoncer les vices coupables de prostitution à tous les niveaux de l'échelle sociale. Et pour plaider la cause de la femme, éternelle victime de l'homme. Encore bravo.

Claude Flouret et Robert Manthouls ont eu plus de chance. Leur émission — excellente — « Un p à y », une musique, la Sicile ou la terre qui perd son sang, passait en fin de programme, à 20 heures sur la « trois ». Même en tenant compte de la concurrence — le tim de la « une » et les variétés de la « deux » — il y avait possibilité de choix. La liberté c'est aussi cela.

CLAUDE SARRAUTE.

## RUGBY A QUATRE VOIX

Ils ont beaucoup souffert. Les joueurs du XV de France, bien sûr. Leurs supporters, évidemment. Mais aussi, mais surtout, les quatre commentateurs qui de TF1 à Antenne 2 se sont pendant quatre-vingt-dix minutes, samedi après-midi, renvoyés la balle en direct pour pleurer le désamour de la France, défaits par le Pays de Galles.

A priori, cependant, le cœur y était. Surtout sur TF1, où Georges Coumès, très en verve, entonnait à la chanson de geste du muscle. A force d'astuces érudites et de formules péroratoires, il réussit à faire passer le handicap du noir et blanc. L'œil à tout et la dent dure, l'abbé Pierre, en dépit de l'absence de vidéo, essaya bien en contrepoint de rectifier le tir. Mais rien n'y fit. De Coumès s'ensuivit à ne pas voir, ne pas entendre et à qualifier le rugby de « grande fête de l'amitié » alors même que les trémolos refusèrent de servir la note des vainqueurs.

Même dialogue de sourds sur Antenne 2. Entre Roger Couderc (l'optimiste) et Pierre Albaladejo (le réaliste). Mais un style plus professionnel, et les meilleures recettes pour recréer l'ambiance. D'abord, laisser planer l'angoisse : « Le rugby, ce qui laisse des traces », à Paris suscitant l'horreur sacrée à l'apparition des visages à ennemis à sur le petit écran. Des Gallois en trois temps, ça fait plaisir. Mais que dire des Gallois en couleurs ! — A. R.

## TRIBUNES ET DÉBATS

● LUNDI 20 JANVIER : — Mme Simone de Beauvoir est en tribune libre pour la Ligue du droit des femmes sur TF1 à 19 h. — L'éventuelle création d'un Etat polésien fait l'objet d'un dossier spécial, avec une interview de roi Hassan de Jordanie, diffusé au début du journal d'Antenne 2, à 20 h.

## LES PROGRAMMES

### LUNDI 20 JANVIER

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

- CHAÎNE I : TF 1
18 h. 20 Magazine ; Au fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchaîné.
18 h. 50 Pour les jeunes ; Banana Split.
19 h. 45 « Les Shadoks ».

COURSE AUX CHEFS LESIEUR
PROCHAINE ET DERNIERE REMISE DE PRIX
28 FEVRIER 75

19 h. 50 Feuilleton : Chéri-Bibi.

MARTHE MERCADIER
de voir à 20h30 dans «CHERIE NOIRE»
à partir de mercredi 22 au Théâtre des Nouveautés
avec DOMINIQUE PATUREL et BERNARD LAVALLETTE
dans «LA LIBELLE»

- 20 h. 35 Théâtre : « Chérie Bibi », de F. Campanax, avec M. Dawn, Jean-Jacques M. Mercadier.
Acte I : risé à sa machine à écrire, un romancier tire à la ligne en regardant du prix. Avec un accent, il se contente, usant par une beauté venue des îles et pré-nommée Chérie. Dans le rôle de la muse au talent broché, Harpasse le romancier de Grange : Les animaux du monde, de F. de La Grange : Les animaux en péril (troisième partie) : l'Asie.
Jeu : Le blanc et le noir, de P. Sabbagh.
21 h. 45 « Les Shadoks ».
Les succès de Jean d'Ormesson et d'Hervé, le père de Trinité. Pagnol et le folklore mancelien, avec un témoignage de M. Gaston Defferre.

- CHAÎNE II (couleur) : A 2
18 h. 45 Pour les petits : Monsieur Dodo, 19 h. Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 « Le Pétain noir », de G.-E. Clancier, « Le tramway de la révolution », de R. S. Moss, avec E. Le Saché, H. Virlojeux, J.-P. Sentier. La récolte qui produisit à Limoges éclate en 1905.

- CHAÎNE III (couleur) : FR 3
19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre, de J.-P. Alessandrini, Simone de Beauvoir.
20 h. 35 Prestige du cinéma : « Les Frères Sidi », de Martin Ritt (1968), avec K. Douglas, A. Cord, I. Pegas, L. Adler, S. Strasberg.
Les histoires de la Mafia amémone-dictatoriale d'argent le Parnin. Etré Douglas voyage son père en dans le deux-père de son frère, qu'il-même se charge de protéger. Long, hâbleux, sans intérêt, Erik Douglas, monachou, force sur les effets.

- FRANCE-CULTURE
20 h. (S.), Orchestre philharmonique de la radiodiffusion, dir. L. Males, avec K. et M. Labadie, pianistes et « Quatre lauréats » (Ch. Ives, « Shostak » « Piano » forte pour deux pianos et orchestre (Stravinski), « Eclatant 2 » (Ph. Brown), « Symphonie en trois mouvements » (Stravinski). — 21 h. 20, Indicateur télé. — 22 h. 15, Libre-parcours télévisé.

- FRANCE-MUSIQUE
20 h. 30 (S.), Orchestre philharmonique de la radiodiffusion, dir. R. Pellerin, avec G. et M. Labadie, pianistes et « Quatre lauréats » (Ch. Ives, « Shostak » « Piano » forte pour deux pianos et orchestre (Stravinski), « Eclatant 2 » (Ph. Brown), « Symphonie en trois mouvements » (Stravinski). — 21 h. 20, Indicateur télé. — 22 h. 15, Libre-parcours télévisé.

- CHAÎNE III (couleur) : FR 3
19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre, de J.-P. Alessandrini, Simone de Beauvoir.
20 h. 35 Prestige du cinéma : « Les Frères Sidi », de Martin Ritt (1968), avec K. Douglas, A. Cord, I. Pegas, L. Adler, S. Strasberg.
Les histoires de la Mafia amémone-dictatoriale d'argent le Parnin. Etré Douglas voyage son père en dans le deux-père de son frère, qu'il-même se charge de protéger. Long, hâbleux, sans intérêt, Erik Douglas, monachou, force sur les effets.

### MARDI 21 JANVIER

- CHAÎNE I : TF 1
18 h. 20 Magazine ; Au fil des jours.
19 h. 40 Pour les petits : « Pierrat ».
19 h. 45 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Les Shadoks.
19 h. 50 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 Théâtre : Les animaux du monde, de F. de La Grange : Les animaux en péril (troisième partie) : l'Asie.
Jeu : Le blanc et le noir, de P. Sabbagh.
21 h. 45 « Les Shadoks ».

- CHAÎNE II (couleur) : A 2
16 h. 20 Les après-midi d'A. Jammot : Hier, aujourd'hui, demain.
19 h. 45 Pour les petits : Monsieur Dodo.
19 h. 45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.

- CHAÎNE III (couleur) : FR 3
19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre, de J.-P. Alessandrini, Simone de Beauvoir.
20 h. 35 Prestige du cinéma : « Les Frères Sidi », de Martin Ritt (1968), avec K. Douglas, A. Cord, I. Pegas, L. Adler, S. Strasberg.
Les histoires de la Mafia amémone-dictatoriale d'argent le Parnin. Etré Douglas voyage son père en dans le deux-père de son frère, qu'il-même se charge de protéger. Long, hâbleux, sans intérêt, Erik Douglas, monachou, force sur les effets.

- FRANCE-CULTURE
20 h. Dialogues, de R. Pillaudin ; La recherche historique aujourd'hui, avec G. Gué et E. La Roy Ladurie. — 21 h. 20, Atelier de création radiophonique : La musique arabe et les immigrés en France. — 22 h. 20, Courant éternel.

- FRANCE-MUSIQUE
20 h. 30 (S.), Festival de la fête innuodécennale : Hommage à Favart, par l'Orchestre de chambre de Nice et la chorale A cœur joie de Colmar, « Muse » « Pallas et Méliandre », « Canique de Racine », « Roulem », « Préméthès », — 22 h. (S.), Hora grégorien : « Crispinades » (Schmitt), « Nativité du soir » (Bartolozzi), en monophrase « Antienne de Clément » (Schmitt). — 23 h. (S.), Double audition. — 24 h. (S.), La musique et ses classiques.

VACANCES DE FÉVRIER
DU 1er AU 8 ET DU 8 AU 16
SKI
COURS ANGLAIS
d'ALLEMAGNE
à LEOGANG (Autriche)
LONDRES
en FAMILLE
avec COURS
OSFB
ORGANISATION SCOLAIRE FRANCO-BRITANNIQUE
43, rue de Provence - 75009 PARIS - Tél. 874-24-50
pour une documentation complète et gratuite
NOM
ADRESSE
à retourner à OSFB 43, rue de Provence 75009 Paris







ARTS ET SPECTACLES

Musique

A L'OPERA DE LYON

< Così fan tutte >

Così fan tutte est sans doute le chef-d'œuvre impossible à représenter, si l'on en croit tant de mises en scène de tous genres, toutes fondamentalement insatisfaisantes. Le nouveau Così de l'Opéra de Lyon confirme la règle. Alors qu'il est merveilleusement dirigé par Theodor Guschlbauer, avec une distribution de haute qualité, et même de ce fait à une unité musicale exceptionnelle, la réalisation de Jean Aster et les décors de Jacques Rapp en font éclater toutes les contradictions. Car Così c'est tout à la fois la pureté et la sensualité, la candeur et la menonge, la comédie et le drame des amours, la dévotion libertine et la souffrance des cœurs, l'imitation au librettiste le plus scabreux et le rêve d'une absolue fidélité, le développement général des passions dans une société d'ordre fondée sur l'hypocrisie. Et, planant au-dessus de cela, le chant rare de beauté de Mozart, l'amour des sens, qui, désespérément, aspirent au sublime, à l'ordre absolu que sa musique réalise.

Donné à cœur joie, peuplant la scène de miroirs, de bacchantes en groupes à la Carpeaux, de jeunes provocants, d'éclayés nus, de groupes en amour, d'oiseaux de proie, de pantins et même d'un Chinois sous son ombrelle, un monde assez charmant et sans trivialité, mais surchargé et qui fait un peu trop bonne mesure à la mode rétro. Cette entrée en force de l'accusation sans oublier le lit propre aux conseils libertins de Desdemona fait ressortir l'impossibilité d'échapper à un jeu dramatique conventionnel qui, finalement, ne nous apprend rien que nous ne sachions déjà. Cette entrée en force de l'accusation sans oublier le lit propre aux conseils libertins de Desdemona fait ressortir l'impossibilité d'échapper à un jeu dramatique conventionnel qui, finalement, ne nous apprend rien que nous ne sachions déjà.

JACQUES LONCHAMPT.

\* Prochaines représentations les 21, 22, 23 et 24 janvier.

< L'OR DU RHIN >, à Genève

Comme récemment dans les Troyens de Berlioz, la collaboration de Jean-Claude Riber et de Josef Svoboda s'est révélée très heureuse pour l'Or du Rhin, début d'une trilogie qui s'achèvera en 1977 au Grand Théâtre de Genève. Elle apparaît même plus réussie que celle du même Svoboda avec Götz Friedrich à Covent Garden, qui incarnait le poème wagnérien dans un sens « critique » de style épique (le Monde du 10 octobre). Il semble que Svoboda et Riber aient voulu actualiser l'Or du Rhin, mais sans agressivité, sans jouer surtout contre Wagner qui invitait à cette méditation sur la naissance et le destin du monde. Le préluide fondamental, le mi-démol original, accompagne la découverte d'un immense cadre de scène ovale (auj et anneau tout à la fois). Une étincelle rouge attire de la scène ?) soignée, une de flamme, de lignes et de dessins rouges et bleus, peints directement au laser sur un décor de grandes orbes abstraites qui jettent une couleur immense. Tandis qu'à Londres (où déjà Svoboda utilisait le laser, mais dans l'optique de l'actualité) nous nous délectons des deux mondes — celui des dieux et des géants, celui des filles du Rhin et des Nibelungen — à Genève les profondeurs du Rhin laissent mille reflets dans de longs miroirs barrant la scène, profondément mythiques et étrangement les filles ne cherchent pas à nager, mais tiennent des dialogues philosophiques sérieux avec Alberich, se livrant presque entre ses mains et se dégageant avec douceur.

Comme récemment dans les Troyens de Berlioz, la collaboration de Jean-Claude Riber et de Josef Svoboda s'est révélée très heureuse pour l'Or du Rhin, début d'une trilogie qui s'achèvera en 1977 au Grand Théâtre de Genève. Elle apparaît même plus réussie que celle du même Svoboda avec Götz Friedrich à Covent Garden, qui incarnait le poème wagnérien dans un sens « critique » de style épique (le Monde du 10 octobre). Il semble que Svoboda et Riber aient voulu actualiser l'Or du Rhin, mais sans agressivité, sans jouer surtout contre Wagner qui invitait à cette méditation sur la naissance et le destin du monde. Le préluide fondamental, le mi-démol original, accompagne la découverte d'un immense cadre de scène ovale (auj et anneau tout à la fois). Une étincelle rouge attire de la scène ?) soignée, une de flamme, de lignes et de dessins rouges et bleus, peints directement au laser sur un décor de grandes orbes abstraites qui jettent une couleur immense. Tandis qu'à Londres (où déjà Svoboda utilisait le laser, mais dans l'optique de l'actualité) nous nous délectons des deux mondes — celui des dieux et des géants, celui des filles du Rhin et des Nibelungen — à Genève les profondeurs du Rhin laissent mille reflets dans de longs miroirs barrant la scène, profondément mythiques et étrangement les filles ne cherchent pas à nager, mais tiennent des dialogues philosophiques sérieux avec Alberich, se livrant presque entre ses mains et se dégageant avec douceur.

Comme récemment dans les Troyens de Berlioz, la collaboration de Jean-Claude Riber et de Josef Svoboda s'est révélée très heureuse pour l'Or du Rhin, début d'une trilogie qui s'achèvera en 1977 au Grand Théâtre de Genève. Elle apparaît même plus réussie que celle du même Svoboda avec Götz Friedrich à Covent Garden, qui incarnait le poème wagnérien dans un sens « critique » de style épique (le Monde du 10 octobre). Il semble que Svoboda et Riber aient voulu actualiser l'Or du Rhin, mais sans agressivité, sans jouer surtout contre Wagner qui invitait à cette méditation sur la naissance et le destin du monde. Le préluide fondamental, le mi-démol original, accompagne la découverte d'un immense cadre de scène ovale (auj et anneau tout à la fois). Une étincelle rouge attire de la scène ?) soignée, une de flamme, de lignes et de dessins rouges et bleus, peints directement au laser sur un décor de grandes orbes abstraites qui jettent une couleur immense. Tandis qu'à Londres (où déjà Svoboda utilisait le laser, mais dans l'optique de l'actualité) nous nous délectons des deux mondes — celui des dieux et des géants, celui des filles du Rhin et des Nibelungen — à Genève les profondeurs du Rhin laissent mille reflets dans de longs miroirs barrant la scène, profondément mythiques et étrangement les filles ne cherchent pas à nager, mais tiennent des dialogues philosophiques sérieux avec Alberich, se livrant presque entre ses mains et se dégageant avec douceur.

Cinéma

< Il était une fois un merle chanteur > d'Otar Iosseliani

Le charme, qu'est-ce que c'est ? Une certaine façon de sourire, une certaine façon de ne pas se prendre au sérieux, de traverser la vie comme un funambule. Guis, le héros du film d'Otar Iosseliani, a un charme fou. Sous son regard, Tbilissi, capitale de la Géorgie, prend de l'air de Naples. On y lit, on y discute, on y parle avec les mains. Le moindre accrochage de voitures provoque une ruée de badauds, surgis on ne sait d'où. Les pots de fleurs tombent des fenêtres. Et les filles ont des jupes claires, avec du soleil plein les yeux. Le grand défaut de Guis est l'inexactitude. Il n'a pas le sens du temps. Ou, plutôt, il refuse d'obéir à ses ordres. Le temps, pour lui, n'est pas une cage, mais un laos volant. Les seules heures qu'il connaisse sont les heures buissonnières. En principe Guis est musicien ou conservateur de la ville. Mais les partitions de grosse caisse n'étant pas très absorbantes, il lui arrive d'aller prendre l'air au beau milieu d'un concert. Prendra l'air, c'est sa véritable vocation. Curieux de tout, l'humour belvédère, le cœur toujours disponible, n'importe, rien tant que rendre service, il détraque inégalement l'ordre établi. Où qu'on le cherche, qui qu'il arrive, il est ailleurs. Finalement, le seul rendez-

vous auquel Guis soit exact est un rendez-vous qu'il ne pouvait prévoir. Dans la rue, un jour, la mort le happe, comme une comédie importune. La dernière image du film est ambiguë. Cette mort qui se remet en marche, signifie-t-elle que Guis a laissé compagnie à la mort, comme il l'a laissée au souvenir à ses mémoires et à ses copains, ou bien ce qui est plus probable — veut-elle dire que Guis disparaît — temps a retrouvé ses droits. Optimistes et pessimistes choisissent la solution qui leur convient. Rien de plus méditerranéen que ce film soviétique. On y respire un parfum de nonchalance et d'insolence auquel les ouvrages de la Mosfilm ne nous avaient guère habitués. Il est vrai que la Géorgie est loin de Moscou. C'est du côté de Fatsis et de Forman qu'Otar Iosseliani semble chercher l'inspiration. Bonnes références, il était une fois un merle chanteur est un récit à l'image de son héros : capricieux, ironique, chevelure, avec juste ce qu'il faut de dérapages métracologiques et de crocs-en-lambe du destin pour qu'on puisse croire à sa réalité. JEAN DE BARONCELLI. \* Studio Logos, Pagode (7.0.).

Petites nouvelles

Le peintre américain Thomas Hart Benton est mort dimanche dans un hôpital de Kansas-City (Missouri), à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Peintre principalement « muraliste », Benton choisissait l'appartenance de ses thèmes dans l'histoire américaine. Parmi ses œuvres les plus connues figure « Modern America », fresque peinte en 1938 sur le mur d'un édifice scolaire de New-York, en collaboration avec le « muraliste » mexicain Clemente Orozco. « La Marsaillaise » rapporte et les autres peintures. Les « arrangements » qui font les orchestres pour musiques militaires ou ensembles symphoniques sont autorisés à percevoir des droits à chaque exécution dans des manifestations dont les entrées sont payantes. Cette précision est apportée par le « J.O. » du 15 janvier. L'arrangement de la nouvelle version lécite de la « Marsaillaise », adoptée officiellement depuis le 14 juillet, est le lieutenant-colonel Roger Boutry. Les concerts de lundi, du Conservatoire national de musique de la rue de Madrid, accueillent le 24 janvier à 20 h. 30 le violoniste Mireille Cardoze et la pianiste Catherine Gilor dans un programme Brahms-Prokofiev.

« AU LONG DE RIVIÈRE FANGO »

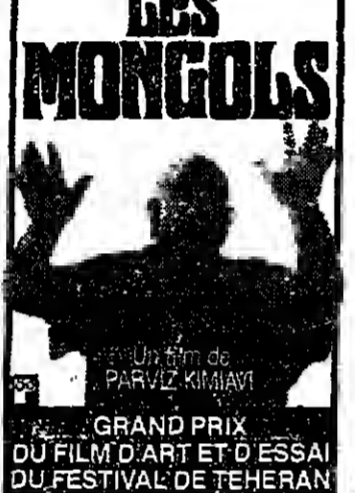
Un grand bain de soleil, une boisson d'oxygène, une rasade de liberté. Une pluie de bon sang. De jolies filles qui lèvent leur linges et leurs sous-cas dans l'eau claire de (la) rivière Fango. Une petite communauté où l'on ignore le temps qui passe, les conventions, les hiérarchies, la pollution des poumons et des cœurs. Deux chevaliers-mécaniciens-cosmonautes qui viennent jeter le trouble dans l'heureuse tribu... Que dire d'autre ? Que cette belle et si fi de l'air, ou si fi de l'eau, a été loumée par une jeune femme nommée Sotha. Que Romain Boulet et tous les copains du Café de la Gare y ont pris une large part. Que Rufus y est merveilleux, qu'Emmanuelle Rivu nous a paru irrésistible. Sotha effime qu'au long de rivière Fango est un western sans armes et sans cow-boys, sans message politique ni doctrine philosophique, sans références et sans clés. Elle a raison. Elle pourrait ajouter que son histoire est un mélo campagnard, une fable écologique, un conte siopique, une comédie musicale, un traité de sémiotique, une étude ethnographique. Ce serait encore la vérité. On trouve de tout au bord de la rivière Fango, et même quelques pépites d'un fabuleux métal qui s'appelle le bonheur. Un petit film, mais une jolie surprise. De quoi lécher, rêver, blaguer, rire et s'émerveiller, le temps d'une récréation. — J. B. \* La Clef, Biblioquet, U.G.C. - Marbeuf, Studio Raspail.

« L'HOMME DU CLAN »

Une petite ville de l'Alabama dont « la paix et la dignité » étaient préservées jusqu'alors par le clan, c'est-à-dire par des roscopés du Ku Klux Klan, est troublée par des manifestations en faveur des Noirs. Tout se dégrade brutalement dans l'ordre établi par les bonnes gens du pays. D'autant plus qu'un Noir en révolte décide de prendre son plaisir en tuant un par un les quarante membres du Ku Klux Klan local. Les événements se bousculent. Il y a d'abord les affrontements entre la sheriff, qui risque sa place, le libéral téné et les membres du clan. Le scénario a été écrit à l'origine par Samuel Fuller. Malheureusement, c'est Terence Young qui est derrière le caméra. Le film hésite entre plusieurs styles, traîne dans de longs bavardages, se bloque, reprend sa course initiale, poussé par l'action. Lee Marvin, Richard Burton et Cameron Mitchell en sont les interprètes. C. F. \* Ermitage (7.0.) : Rex, Madelon, Miramar, Mistrals, Terzak, Clichy - Palace (7.0.).

STUDIO GIT LE CŒUR

12, rue Git le cœur (6<sup>e</sup>) (DAL 50.25)



GRAND PRIX DU FILM D'ART ET D'ESSAI DU FESTIVAL DE TEHERAN



DE 10 H 00 A 2 H 00 DU MATIN

MERCREDI CONCORDE VO / ST. GERMAIN STUDIO VO GAUMONT-LUMIERE VF / MONT-PARNASSE-PATHE VF / CLICHY-PATHE VF CAMBRONNE VF / GAUMONT SUD VF / LES "NATION" VF

Large advertisement for the movie 'DRACULA' featuring a portrait of Bela Lugosi and the title in large letters. Text includes 'La sang pour DRACULA' and 'écrit et réalisé par Paul Morrissey'.

vf - PATHE Champigny / AVIATIC Bourget / TRICYCLE Asnières / VELIZY 2 / PARLY II

Expositions

Le petit monde de Quilici

Le petit monde de Quilici est solitaire. Ses tableaux ont deux seuls apparents : un personnage, un lieu. Il en ont d'autres invisibles : l'angoisse et la menace latente qui baignent leur atmosphère quasi-mono-chrome où toute couleur est assurée et vive à la limite verdâtre, bleutée, grise, noire. Le blanc y prend les tons de nacre d'un vieux miroir. Quilici s'y regarde pour proleter les petites chimères qui habitent. Il les montrait naguère — cela fait bien dix ans — avec un bagout populiste, au de petits personnages rieurs, naitis, qui longeaient solitaires, d'interminables rues vides. Cinq ans carcéral en plein air, au beau milieu de la rue. Lorsque Quilici change, il s'ouvre au grand large d'un paysage sans limites. Et soudain, les figures se mettent à perdre de leur consistance. Leurs traits s'effacent. Les gens ne sont plus que des silhouettes, des effluves de personnages, lutins, en instance d'être volatilisés. Ici ou là, le toit s'offre comme une séquence de film de Bunuel. Une petite fille apparaît dans la pénombre avec ses rubans et ses poupées. Les murs de la chambre dont on voit un détail semblent des murailles. Ailleurs, c'est un jeune communicant en robe blanche qui traverse l'espace, ou bien un couple qui déjeune sur l'herbe, près d'un arbre évanescant pareil à une bouffée de vapeur, à moins que ce ne soit à un champignon atomique. Les lieux sont déserts, mais une catastrophe est dans l'air, imminente. Langage allusif, suggestif. Peu de couleur, peu de matière. Une composition délinée en quelques traits avec une horizontalité un peu oblique, qui délimite la terre et le ciel comme dans certains paysages hollandais. Mais le ligne d'horizon tangue toujours chez Quilici, l'espace chavire autour de personnages naufragés dans un monde où l'on trouve la même qualité obsessionnelle que chez Balbus. Quilici est un peintre qui s'est fait oublier, mais il sait de mieux en mieux dire le plus avec le moins. JACQUES MICHEL. \* Galerie Mathias Feik, boulevard Hausmann.

Table with 2 columns: Restaurant name and address, and Description of food items. Includes 'VOTRE TABLE AUJOURD'HUI' and various restaurant listings like 'RELAIS DE LA BUTTE', 'LE MERCURE GALANT', etc.



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés"		
minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

# ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat - Vente - Location	24,00	28,02
AUTOS - BATEAUX	22,00	25,08
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,08



## emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

### CHEF DE MARCHÉ

UNISABI S.A.

Revenu annuel : 125.000 F

AGE : 28 ans minimum

Les candidats seront de véritables professionnels du Marketing pouvant apporter la preuve d'une réussite exceptionnelle même s'ils n'ont pas travaillé dans les produits de grande consommation. Ils seront diplômés d'une grande école de commerce, auront une pratique parfaite de l'anglais et devront posséder les connaissances de création et l'ambition nécessaires à un impact significatif dans un marché où la concurrence est accrue. Ils auront, de plus, le potentiel qui leur permettra d'aller plus avant.

Nous sommes très exigeants mais nous savons reconnaître le mérite. Le salaire d'embauche est d'environ 125.000 F par an et peut évoluer jusqu'à 155.000 F avec tous les avantages sociaux que vous attendez d'une Société comme la nôtre. Nous sommes implantés dans l'excellente Région du VAL DE LOIRE, qui vous offrira tous les avantages de la Province à une heure de Paris.

Si notre proposition vous intéresse, écrivez au téléphone directement à M. TUTTLE, Directeur du Marketing, UNISABI, B.P. 7 - 45300 SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL. Tél. : 38-62-70-12.

Société matérielle de chauffage électrique recherche

### 2 animateurs de région (NORD-SUD)

CRÉATION DE POSTE

Le rôle sera d'être des Représentants (2 x 10) au sein de réseaux impliqués des Animateurs et chevronnés de formation commerciale (ESSSEC ou équivalent) :

- avoir un minimum de 5 ans de responsabilité d'un réseau,
- maîtriser les techniques d'animation et d'organisation des ventes.

Une connaissance approfondie des réseaux de Grossistes et des Prescripteurs (Architectes, Bureaux d'Etudes...) est nécessaire.

La fonction exige une présence terrain à 90 %. Une connaissance du matériel électrique sera très appréciée.

Rémunération de l'ordre de 70 000 F l'an

Veuillez faire parvenir votre C.V. et lettre manuscrite sous réf. S/62 M 2

henri vacquin CONSULTANTS  
41, rue Berger - 75001 Paris

Impte Société Internationale recherche pour son Usine (300 pers.) proximité CHATEAUDUN

### CHEF DU PERSONNEL

possédant une expérience dans la fonction Personnel en milieu industriel.

Sera responsable :

- de la gestion administrative et comptable ;
- de la législation sociale ;
- du recrutement et de la formation professionnelle.

Envoyer C.V. et prétentions, n° 88.618, CONTEXTE Publiété, 20, av. de l'Opéra, Paris-1<sup>er</sup>, qui transmet.

VILLE DU HAVRE INC. CONSTRUCTION DE HAUT NIVEAU

recherche

### MÉDECIN DU TRAVAIL

TITULAIRE DU C.E.S. DE MÉDECINE DU TRAVAIL

Ayant exercé à trois années d'expérience professionnelle.

Ecrire avec C.V., photo attachée et prétentions à n° 77.251, PUBLIÉTÉ, 20, av. de l'Opéra, Paris-1<sup>er</sup>, 75002 PARIS CEDEX 02, qui tr.

## emploi international

recherche un

### DIRECTEUR

pour l'une de ses sociétés d'AFRIQUE de l'OUEST

Cette société est implantée en Afrique depuis 10 ans et a vocation pour tous pays d'Afrique francophone et anglophone. Le Directeur devra partager son temps entre des activités commerciales et techniques. Il aura à la tête des équipes de Consultants intervenant dans les domaines : études économiques, contrôle de gestion, problèmes de personnel (sélection-formation-évaluation), organisation de la production, informatique, conduite de grands projets industriels.

Il sera assisté par le Directeur Général et les services centraux de la Société-Mère. Le Directeur aura une formation de base Grandes Ecoles. Il aura acquis une solide expérience de Consultant en Management. Il aura conduit des missions en Afrique. Une excellente maîtrise de l'anglais lui sera indispensable.

Il sera basé dans une capitale de l'Ouest Africain offrant toutes possibilités sociales et universitaires.

Rémunération en AFRIQUE : 180.000 F.P.

Adresser cur. vitae et prétentions à n° 88.324, CONTEXTE Publ., 20, av. Opéra, PARIS-1<sup>er</sup>, qui tr.

BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS

CONSORTIUM DE GRANDES ENTREPRISES FRANÇAISES

recherche

### DÉLÉGUÉ PERMANENT A TÉHERAN

APRÈS DES AUTORITÉS IRANIENNES POUR UN IMPORTANT PROGRAMME DE LOGEMENTS

Le candidat doit :

- avoir exercé des responsabilités à haut niveau dans le secteur Bâtiment - Travaux Publics (avec si possible expérience à l'étranger) ;
- maîtriser parfaitement l'anglais (parlé-écrit) ;
- posséder des qualités d'initiative et de tact.

Envoyer curriculum vitae et photo, à S.N.B.A.T., 9, rue La Pérouse, 75004 PARIS - CEDEX 12.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES recherche pour mission longue durée auprès du gouvernement

AFRIQUE NOIRE

FRANCOPHONE

UN EXPERT

qui sera chargé de la création d'un système d'INFORMATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Les candidats doivent avoir une maîtrise parfaite de l'anglais (parlé-écrit), une expérience de quelques années.

Adresser C.V. man., photo et rétro. CRON (à mentionner sur env.) à EMPLOIS ET CARRIÈRES, 20, rue Verneil, PARIS-9<sup>e</sup>, qui tr.

Important Bureau d'Études à vocation internationale recherche

INGÉNIEUR TOPOGRAPHE CONFIRME

Le poste nécessite une bonne expérience du tracé terrain en terrain (travaux terrain et extérieurs). Préférence accordée aux candidats ayant acquis une expérience professionnelle en Afrique. Les ingénieurs intéressés peuvent prendre un premier contact en adressant leur candidature (C.V. + photo + salaire) sous références 486/718, PUBLIÉTÉ, 21, boulevard Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS CEDEX 02.

Association internationale de formation de cadres cherche pour

FORMATEURS ET CHERCHEURS

si possible africains, ayant tenu des responsabilités dans le développement rural en Afrique. Ecrire n° 7.794, « le Monde » PUBLIÉTÉ, 5, r. des Halles, 75002 PARIS.

Si vous êtes un ingénieur diplômé à vocation internationale siège social PARIS recherche

INGÉNIEUR Alimentation en eau Assainissement des villes

Ce spécialiste, est une formation de base d'ingénieur génie civil pouvant justifier de 3 à 10 ans d'expérience, doit être diplômé de partir à l'étranger pour des missions de toute durée. La pratique de l'anglais est nécessaire. La connaissance de l'exploitation des réseaux et du contrôle des travaux est souhaitable. Les ingénieurs intéressés peuvent prendre un premier contact en adressant leur candidature (C.V. + photo + salaire) en spécifiant la réf. 357/8 PUBLIÉTÉ, 21, boulevard Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS CEDEX 02.

IMPORTANT SOCIÉTÉ FRANÇAISE recherche pour

AFRIQUE NOIRE

J.H. COMPTABLES CELIBATAIRES

D.E.C.S. OU ÉQUIVALENT pour gestion administrative et comptable de succursales importantes. Contr. annuel souss.

Avantages habituels d'expatriation.

Adresser C.V. et prétentions à n° 88.555, CONTEXTE PUBLI., 20, av. de l'Opéra, Paris-1<sup>er</sup>, qui tr.

URGENT - SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE DANS MATÉRIELS ROULANTS MANUTENTION ET TRANSPORT

(3 lignes de produits)

située à REIMS (51), recherche pour développer et animer service commercial export

### CADRE ADMINISTRATIF (EXPORT)

Le candidat devra :

- posséder un sens commercial développé et esprit d'organisation ;
- posséder parfaitement l'ANGLAIS et l'ALLEMAND (parlé et écrit), notions ESPAGNOL non obligées ;
- posséder une solide expérience sur les problèmes exportation, douaniers, etc. ;
- Situation d'avenir assurée pour candidat de valeur.

Adresser C.V. manuscrit, prétentions, photo à : BRINANT S.A., B.P. 2, KILLEY, 51300 BILLY-LA-MONTAGNE.

GRUPE INTERNATIONAL IMPORTANT fabricant et distributeur des produits et des matériels biomédicaux s'implantant en France, recherche pour secteurs

LILLE - BRETAGNE

### INGÉNIEURS DE VENTE

DE HAUT NIVEAU

- Ils devront posséder une formation scientifique dans ce domaine et une expérience commerciale minimum de 3 ans
- La langue Anglaise parlée et écrite est indispensable
- Possibilité de promotion rapide au poste de CHEF DE RÉGION

Adresser lettre manuscrite, CV + photo en précisant la région souhaitée à No 81849 CONTEXTE PUBLIÉTÉ - 20, Avenue de l'Opéra, 75004 PARIS CEDEX 01, qui transmet. Discret et réponse assurée.

IMPORTANT SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE

Offre dans ses Centres de province plusieurs postes

### D'INGÉNIEURS MÉCANICIENS (A.M. ou équivalent)

- RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT PRODUIT, spécialiste petite mécanique, ayant bonnes connaissances en électronique. Expérience industrielle et anglaise courant indispensables. Rémunération 18 A.
- ADJOINT CHEF SERVICE ÉQUIPEMENT, pour bureau d'études et atelier mécanique. Expérience industrielle indispensable. Rémunération 18 B.
- INGÉNIEURS ÉTUDE ET MAINTENANCE équipements mécaniques de production. Débutants ou quelques années d'expérience. Rémunération 18 C.

Ecrire curriculum vitae manuscrit à n° 88.321, CONTEXTE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1<sup>er</sup>, qui tr.

### experts comptables

Des postes de très grandes responsabilités, exerçant une compétence confirmée par 5 années au moins d'expérience dans le cabinet d'expertise ou en entreprise sont proposés par un important organisme d'état en Afrique Noire Francophone.

Sans aucun doute les problèmes à traiter sont complexes. Pour être capables de les résoudre efficacement, il faudra aux candidats recevoir, du métier, mais aussi le goût de la difficulté.

En contrepartie, il faut noter que les conditions offertes sont exceptionnelles, outre les avantages matériels sur place (logement, voiture, assurances), elle comportent une grande partie de salaire en devises financées par un Organisme Financier International.

Si vous êtes à un stade de votre carrière où un changement vous apparaît probable, réviser rapidement sous réf. 21/21 M. EUREQUIP en précisant un numéro de téléphone où un message peut vous être laissé.

EUREQUIP  
19, rue Yves du Manoir - B.P. 30  
92430 VANERSON

### LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Si vous êtes une bonne formation d'ingénieur. Si vous possédez l'anglais. Si vous pouvez joindre à cela de solides qualités humaines, et une bonne expérience de gestion de production. Si enfin un poste de

### CHEF DE PRODUCTION

dans une société de 250 personnes ne vous effraie pas.

Adresser à : KONI FRANCE B.P. 16 - 06031 NICE CEDEX C.V. - photo et prétentions et date de disponibilité.

Pierre Lichon S.A.

120.000 Frs. +

Un groupe important (industrie lourde) dont le C.A. est supérieur à 1 milliard N.F. recherche pour son usine de BESSEYREES un

### adjoit au chef de production

- Ingénieur Grandes Ecoles (Mines, ECP, etc...)
- Il sera responsable de la gestion de production d'un C.A. de 800 millions.
- Ce poste ne peut s'adresser qu'à un homme de grande valeur, possédant déjà une expérience industrielle et de solides connaissances en Génie Chimique et en Mécanique des Fluides.

Pour Inform. compl. écrire s/réf. 8 150 C à : ORES 64 bis, rue d'Alsace Groupe BOSSARD 31000 TOULOUSE.

### DIRECTEUR TECHNIQUE

TOURS 90 000 F +

Nous sommes une entreprise de construction de matériel d'élevage de premier rang sur le marché européen. Membre de l'équipe de direction Générale, l'ingénieur que nous recherchons sera responsable des études, de la production et du montage en clientèle (environ 200 personnes). Une expérience de l'organisation et du suivi de fabrication de moyenne série serait très appréciée. Env. C.V., ph. rétro. et rétro. act. s/réf. 2.142/78. Le secret autour des candidatures est garanti par

BERNARD KRIEF SELECTION  
1 Rue Danton, Paris 6<sup>e</sup> (numéro de l'ANCKEP)

Société matérielle de chauffage électrique recherche pour son usine (Nancy) : 100 km de Paris)

### son responsable des méthodes ingénieur

ayant acquis une réelle expérience de la fonction (travaux, outillage...) dans une grande entreprise. Il dépend directement du Directeur Usine. Il aura la charge des programmes d'industrialisation.

Rémunération de l'ordre de 65 000 F l'an

Veuillez faire parvenir votre C.V. et lettre manuscrite, sous références S/60 M 2 à :

henri vacquin CONSULTANTS  
41, rue Berger - 75001 Paris

emploi

GROUPE R.E.T.I.

chargé de produits semi

CADRE TECHNIQUE

INGÉNIEUR

27207, VERNON

offre d'emploi

IMPORTANT SOCIÉTÉ CHIMI

Service Ingénierie

CADRE SUPÉRIEUR

JEUNE CADRE

TECHNIQUE COMMERCIAL

Handwritten signature or stamp at the bottom center of the page.



سكراة الجول

DEMANDES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	6,00	6,89
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	35,02
Offres	30,00	17,21
Offres d'Emploi "Placards Encadrés"		35,02
minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

# ANNONCES CLASSEES

IMMOBILIER	La ligne	La ligne T.C.
Achat - Vente - Location	24,00	28,02
AUTOS - BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

## emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

**GROUPE R.E.T.I.**  
(Recherche Expansion Thérapeutique Internationale)  
recherche pour faire face à son développement national et international

**chargé de produits senior**

(DOCTEUR EN MEDECINE)  
NOUS PROPOSONS :  
La responsabilité, sous l'autorité du Directeur du Marketing Médical, du développement clinique et promotionnel de plusieurs produits du Groupe et de l'information des réseaux de Visite Médicale.  
NOUS DEMANDONS :  
- une expérience de 3 à 5 années dans l'industrie pharmaceutique,  
- une bonne connaissance de la langue anglaise.  
Le lieu d'activité se situe à RIOM (63).  
Prévoir déplacements fréquents en France et missions ponctuelles à l'étranger.  
Adr. C.V. manuscrit, photo et présentations à :  
**GROUPE R.E.T.I.**  
Direction des Relations Humaines  
19, route de Marsat - 63201 RIOM

Société française - Produits de large diffusion leader dans sa branche  
En vue de poursuivre et d'intensifier le développement de ses ventes à l'étranger offre poste de  
**CHEF DE SERVICE EXPORTATION**  
directement rattaché à la Direction Générale  
Le cadre retenu aura la responsabilité :  
- de définir la politique marketing et les plans d'action ;  
- d'organiser et contrôler les ventes Marché commun et grande exportation.  
La réussite de ce poste implique :  
- une formation supérieure ;  
- six à dix ans d'expérience exportation dans produits grande diffusion ;  
- la connaissance de l'allemand et de l'anglais  
Lieu de travail : VIRE (Calvados)  
Ecrire à GUY DEGRENNE S.A. - 14000 VIRE.

Groupement International recherche pour son usine près CHATEAUDUN  
**UN RESPONSABLE COMPTABILITÉ INDUSTRIELLE et ANALYTIQUE**  
Pour gestion - surveillance - exploitation  
Poste comprendrait à norme minimum 30 ans. dynamique et méthodique. Connaissances de l'allemand seraient appréciées.  
Snt. curée, ritne et prêt. n° 88.228. CONTESSÉ Publicité, 20 av. de l'Opéra, Paris-1<sup>er</sup>, qui transmet.

**GROUPE R.E.T.I.**  
(Recherche Expansion Thérapeutique Internationale)  
recherche

**chef des ventes**  
pour lui confier la responsabilité du management d'un de ses réseaux de visite médicale (10 responsables régionaux, 70 délégués médicaux).  
NOUS DEMANDONS :  
- des qualités de meneurs d'hommes,  
- une formation supérieure,  
- une expérience de 5 à 10 années dans l'industrie pharmaceutique.  
Le lieu d'activité se situe à RIOM (63).  
Adr. C.V. manuscrit, photo et présentations à :  
Groupe R.E.T.I.  
Direction des Relations Humaines  
19, route de Marsat - 63201 RIOM

Société d'engineering et d'entreprise générale recherche  
**ingénieur coordinateur de chantiers**  
résident à Lyon.  
Ce poste comprendrait :  
- soit à un jeune ingénieur désireux de faire à la fin du chantier carrière dans la Société comme ingénieur d'affaires.  
- soit à un ingénieur en fin de carrière.  
Il nécessite une expérience de coordinateur réel de chantier, de génie civil et si possible d'installations électromécaniques.  
Pour inf. compl. écrire sous réf. 591 C à Henri PHILIPPE.  
S. rue Meyerbeer 75009 Paris

**Logabax** informatique  
DIRECTION REGIONALE de MARSEILLE recherche  
**CHEF de SERVICE LOGICIEL**  
Une expérience de l'organisation du travail allée à une bonne connaissance des techniques d'analyses et programmation en langage évolué, appliquées à la gestion des entreprises, est indispensable.  
FORMATION SUPERIEURE APPRECIÉE.  
Adr. C.V. et prêt. à DIRECTION du PERSONNEL, 77, avenue Aristide-Briand, - 44110 ARCEUIL.

ENTREPRISE de TRANSPORT recherche pour LE MANS :  
**UN DIRECTEUR TECHNIQUE**  
dont la mission sera d'assurer l'établissement des prix de revient, la gestion du personnel roulant en étroite liaison avec les services d'exploitation.  
Ce poste comprendrait à un Cadre capable de s'intégrer dans une équipe dynamique. Appointements à débattre.  
Faire offre par lettre manuscrite avec photo et C.V. détaillé aux TRANSPORTS MAHE, boulevard Pierre-Lafiteux 72200 - ARNAGE.

**SOCIÉTÉ EUROPÉENNE de PROPULSION**  
ETABLISSEMENT DE VERNON recherche  
pour gestion de configuration (établissement et tenue à jour de dossiers de spécifications, plans, bilans, etc.).  
**CADRE TECHNIQUE**  
ayant quelques années d'expérience d'études. (références 102.)  
PROFIL SOUHAITÉ :  
- ordre, méthode et soin ;  
- aptitude aux contacts humains ;  
- bon anglais ;  
- goût des chiffres ;  
- anglais lu et écrit ;  
- connaissance de base de mécanique des fluides et mécanique.  
Pour suivi et gestion de travaux techniques dans le cadre d'un programme spatial en coopération européenne  
**INGENIEUR (ENICA - ARTS ET MÉTIERS)**  
(références 102.)  
EXPERIENCES SOUHAITÉES : 3 à 4 ans en particulier en hydraulique pneumatique instrumentation et de préférence dans le domaine cryogénique.  
Une connaissance de réseaux port. suivis de planning et savoir financiers est souhaitable ainsi qu'une pratique courante de l'anglais.  
Adresser curriculum vitae et présentations au préalable référence au poste souhaité.  
S.E.P., Service du Personnel, Boîte Postale 802, 27207, VERNON

**SOCIÉTÉ INGENIEURS CONSEILS à GRENOBLE** recherche :  
**INGENIEUR SENIOR**  
Dans le domaine des études d'alimentation en eau et d'assainissement urbain et industriel.  
- FONCTION PRINCIPALE :  
- prospection de clientèle ;  
- établissement d'offres ;  
- participation à la négociation des contrats ;  
- suivi technique et financier des affaires ;  
- EN OUTRE :  
- capacité à remplir le rôle de Chef de projet  
Profil :  
- ingénieur diplômé ;  
- expérience d'une dizaine d'années dans le domaine concerné ;  
- grande disponibilité pour missions ou détachements à l'étranger ;  
- connaissance de la langue anglaise indispensable.  
Adresse C.V., présentations à n° 88.067, CONTESSÉ Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1<sup>er</sup>, qui transmet.

**IMPORTANT GROUPE DISTRIBUTION** proximité LYON (C.A. 800 millions de francs) assurement collaboration d'un  
**CADRE SUPERIEUR**  
Formation H.E.C. + D.E.C.S. minimum et lui confierait pour un premier temps la REORGANISATION DES SERVICES COMPTABLES ET FINANCIERS et ensuite la  
**DIRECTION ADMINISTRATIVE DU GROUPE**  
Ces expériences minimum de 10 à 15 ans dans une grande Société est indispensable.  
Ma rémunération ne sera pas inférieure à 100.000 F.  
Ecrire L. JUSTY, Psychologue, 12, rue des Grottes, - 84000 AVIGNON.

**SOCIÉTÉ D'ETUDES** recherche pour région SUD-EST  
**INGENIEUR SYSTEME**  
pour définition et conception d'équipements électroniques associés à des calculateurs digitaux.  
Expérience industrielle nécess. Poste réclame de larges initiatives personnelles avec de nombreux contacts.  
Envoyer C.V. et présentations à n° 88.281 - CONTESSÉ PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1<sup>er</sup>, qui tr.

**INGENIEUR (ENICA - ARTS ET MÉTIERS)**  
(références 102.)  
EXPERIENCES SOUHAITÉES : 3 à 4 ans en particulier en hydraulique pneumatique instrumentation et de préférence dans le domaine cryogénique.  
Une connaissance de réseaux port. suivis de planning et savoir financiers est souhaitable ainsi qu'une pratique courante de l'anglais.  
Adresser curriculum vitae et présentations au préalable référence au poste souhaité.  
S.E.P., Service du Personnel, Boîte Postale 802, 27207, VERNON

### offres d'emploi

### offres d'emploi

### offres d'emploi

**IMPORTANT SOCIÉTÉ CHIMIQUE** recherche pour son Service Ingénierie  
**CADRE SUPERIEUR**  
MISSION :  
- administration des ventes ingénierie à l'étranger ;  
- financement et contacts avec les banques ;  
- administration et liquidation police CO-FRANCE ;  
- facturation clients ;  
- contacts clients financiers.  
PROFIL :  
- expérience d'un poste similaire indépendant, si possible dans la fourniture d'usines de produits chimiques.  
Adr. C.V., photo et prêt. n° 88.102, CONTESSÉ Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1<sup>er</sup>, qui transmet.

**Firme française de renom international** branche métaux (1800 personnes)  
PROCHE BANLIEUE NORD PARIS recherche  
**un Chef du Service ORDONNANCEMENT des fabrications**  
- Ce cadre aura à diriger et contrôler l'ordonnancement et le lancement de plusieurs centaines de produits (petites, moyennes et grandes séries).  
- La connaissance générale de l'organisation des fabrications est indispensable, ainsi qu'une expérience professionnelle concrète, de l'analyse et du traitement des données sur ordinateur.  
- Aucun diplôme particulier n'est exigé, mais le poste ne peut convenir qu'à un candidat confirmé par plusieurs années d'expérience industrielle analogues.  
- Les appointements indexés au coût de la vie se situent aux environs de 80.000 F au début.  
**un Adjoint au Chef du Service APPROVISIONNEMENTS**  
- Ce cadre aura à seconder le Chef du service sur l'ensemble de ces activités.  
- Il sera plus particulièrement responsable des importations et des fabrications sous-traitées.  
- Aucun diplôme particulier n'est exigé, mais une formation type ESAP serait appréciée. Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat confirmé par plusieurs années d'expérience des achats dans une entreprise industrielle.  
- Anglais nécessaire et si possible allemand.  
- Quelques déplacements de courte durée sont à prévoir en France et à l'étranger.  
- Les appointements indexés au coût de la vie se situent aux environs de 65.000 F au début.  
L'accord d'entreprise donne, en outre, divers avantages aux cadres de la Société.  
Les candidatures sont à adresser (en précisant le poste souhaité) à No 87388 - CONTESSÉ PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui les transmettra confidentiellement à la Société, laquelle répondra à toutes lettres dans un délai d'un mois.

**VOUS ETES CADRE DE BANQUE**  
- vous avez au moins 30 ans  
- vous avez acquis une solide formation de base mais souhaitez aborder les problèmes de financement des Entreprises au niveau le plus élevé  
- vous souhaitez enrichir votre expérience professionnelle en vous intégrant à une équipe au sein de laquelle vous serez chargé par un contact direct avec la clientèle, de l'étude et de la mise en place de crédits d'investissement.  
- Nous sommes une banque de crédit à long et moyen terme appartenant à un groupe privé d'importance nationale.  
**VOUS ETES L'HOMME QUE NOUS RECHERCHONS**  
Adresser CV détaillé, présentations, photo à No 88437 CONTESSÉ PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra. DISCRETION ASSURÉE

**SOCIÉTÉ EN PLEIN DEVELOPPEMENT** dans secteur d'avenir  
notre opportunité de promotion à  
**JEUNE CADRE TECHNICO-COMMERCIAL**  
(même débutant)  
- niveau études supérieures (ingénieur, école commerciale, etc.)  
- formation assurée par nos soins  
- expérience commerciale et connaissances pluridisciplinaires, mais non indispensables.  
- déplacements fréquents en région parisienne (ouest) tout d'abord, puis sur toute la France.  
Ecrire avec C.V., photo et présentations à No 88431 CONTESSÉ PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

**INGENIEUR CHIMISTE QUALIFIE**  
Avant une expérience de quelques années dans l'INDUSTRIE DES PEINTURES est recherché par une importante Société de produits chimiques. A l'intérieur d'un service commercial il assurera un appui technique en clientèle.  
Basé à PARIS il effectuera de nombreux déplacements de courtes durées.  
- Connaissance de l'anglais indispensable.  
- Connaissance de l'industrie des encres appréciée.  
Adresser C.V., photo (perdue) et présentations, sous référence 2571, à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75003 Paris Cedex 02, qui transmettra.

emploi régional  
PERSONNEL  
INTERNET  
MÉDECIN  
LATIF  
D'INGENIEURS MECANICIENS  
adjoint au chef de production  
responsable des méthodes



DEMANDES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	6,00	6,89
REPRESENTAT. : Demandes	30,00	35,02
Offres	15,00	17,21
Offres d'emploi "Placards Encadrés"	30,00	35,02
minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

# ANNONCES CLASSEES

IMMOBILIER	La ligne	La ligne T.C.
Achat - Vente - Location	24,00	28,02
AUTOS - BATEAUX	22,00	26,00
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	26,00

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi



recherche pour sa DIVISION COMBUSTIBLE

## INGENIEURS MECANICIENS

Ils seront chargés des études mécaniques de structures : études théoriques de conception et études liées à la fabrication. Une connaissance en résistance des matériaux, en métallurgie doublée d'une pratique du Fortran est souhaitée.

Réf. M6

## INGENIEURS PROJET

Leur fonction consistera à assurer le suivi des réalisations des affaires, à coordonner les études et à établir les relations avec les clients et les fabricants.

Réf. M7

## INGENIEURS NEUTRONICIENS

Il leur sera confié les études de cœur. Un DEA de physique nucléaire avec une option physique des réacteurs ou équivalent est nécessaire.

Réf. M8

Ces postes s'adressent à des ingénieurs débutants ou ayant quelques années d'expérience, qui se sont éventuellement spécialisés en Génie Atomique, et qui ont une bonne pratique de l'Anglais.

FRAMATOME  
Tour Fiat 10 Service Emploi/Orientation  
2, av. Gal. Leclerc-Paris-Défense Cedex 16

## SOCIETE GENERALE D'ENTREPRISES



## JURISTE INTERNATIONAL CONFIRME AYANT LA PRATIQUE DES CONTRATS

En raison de l'importance des contrats à traiter, seules seront examinées les candidatures présentant les qualifications suivantes :  
— 25 ans minimum ;  
— docteur ou licencié en droit français et si possible titulaire d'un diplôme d'une université américaine ou anglaise ;  
— plusieurs années de pratique internationale du droit des contrats appliqué aux affaires industrielles ;  
— connaissance approfondie de l'anglais parlé et écrit absolument indispensables ; une deuxième langue étrangère (allemand ou espagnol) serait appréciée.

Possibilité intéressante de développement de carrière pour candidat de valeur.

Vous pouvez adresser votre C.V. détaillé sous référence 95 à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Hippolyte - 75008 PARIS qui transmettra rapidement votre candidature.

## SESA

MAITRISE D'OEUVRE DE SYSTEMES INFORMATIQUES  
REALISATION DE LOGICIEL DE BASE ET D'APPLICATION

Dans le cadre de son **DEVELOPPEMENT IMPORTANT** en France et à l'étranger, en particulier au sein de ses filiales aux Etats-Unis et en Allemagne, offre l'opportunité à une **TRENTAINE** d'

## Ingénieurs Informaticiens

de rejoindre ses équipes.

### ACTIVITES :

- Etudes et spécifications
- Gestion de projets importants
- Réalisation de logiciel

### COMPETENCES :

- Bases de données
- Télétraitement
- Applications temps réel
- Gestion administrative
- Réseaux
- Logiciel de base

### EXPERIENCE :

- Les différents postes à pourvoir concernent des Ingénieurs débutants et des Ingénieurs confirmés ayant entre 2 ans minimum et 5 ans d'expérience.

### FORMATION DE BASE :

- Ingénieurs Grandes Ecoles

### DISPONIBILITE :

- Immédiate et/ou courant année 75

### MOBILITE :

- Une mobilité géographique associée à une parfaite maîtrise soit de la langue anglaise, soit de la langue allemande sera tout particulièrement appréciée.

Envoyer Curriculum-Vitae à Jacques ARNOULD Directeur Général

SESA 20 Rue Jean Jaurès 82800 PUTEAUX



## Poussel-uclaf

recherche pour sa DIRECTION FINANCIERE (PARIS)  
**UN CADRE DE FORMATION COMPTABLE SUPERIEURE**

(NIVEAU EXPERTE SECRÉTAIRE)  
Le titulaire du poste (25 ans minimum) aura pour mission d'organiser et d'animer une équipe de collaborateurs comptables opérant au niveau du Groupe et particulièrement dans le domaine de l'ANALYSE ET DE LA CONSOLIDATION DES COMPTES

Connaiss. de l'Anglais ou de l'Allemand est indisp. Adr. C.V. photo et prêtent. à n° 53785 EUPAC, 34, rue Balard, 75015 Paris, qui transmettra.

## L'AGENCE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PERMANENTE (A. D. E. P.)

### 1) FORMATEURS D'ADULTES

— Maîtriser les pratiques de l'enseignement socio-pédagogique et de la Formation des Formateurs spécialisés dans le domaine de la conception des systèmes de formation (notamment des systèmes par unités capitalisables).  
— Familiarisés avec les outils de la recherche-action.  
— Formation initiale, de niveau supérieur ou équivalent : Ecole Normale, Ingénieur, Sciences humaines, Sciences de l'éducation.  
— Expérience de la vie professionnelle (2 à 5 ans au minimum).

### 2) DOCUMENTALISTE

Capable de concevoir, d'animer un système documentaire, et de former des documentalistes.  
L'Agence recrute du personnel en provenance tant du secteur public que du secteur privé.  
Ecrire A.D.E.P. 21-22, rue de la Vierge, 92120 MONTROUGE, Service du Personnel.

## BANLIEUE NORD

## CHEF DES SERVICES COMPTABLES

Le Groupe :  
— 15 sociétés ou établissements ;  
— effectif 3.000 personnes ;  
— C.A. supérieur à 800 M.F. ;  
— Implantation dans les principales métropoles régionales.

Le Poste :  
— responsabilité de la comptabilité générale ;  
— responsabilité de la comptabilité analytique et de gestion ;  
— responsabilité de la trésorerie courante de l'une des sociétés situées en proche banlieue nord dont les effectifs et le C.A. sont de l'ordre de 200 personnes et de 35 M.F.

Les Candidats :  
— Age minimum 35 ans ;  
— formation supérieure : Grande Ecole + DECS ;  
— expérience : 3 à 5 ans de responsabilité dans les services comptables d'entreprises industrielles ou commerciales, ou dans un cabinet d'Audit ou d'expertise comptable.

Des connaissances pratiques en INFORMATIQUE et/ou en

CONTROLE DE GESTION seraient un atout déterminant d'évolution dans ce poste qui présente de réelles perspectives d'avenir.

Les rémunérations proposées tiendront très largement compte du niveau de compétence et d'expérience des candidats retenus.

Adresser C.V. manuscrit (photo retournée) et prétentions appuyées à n° 8996 Publicités Économiques, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

## Société d'Entreprise

réalisant de nombreux chantiers touchant au SECOND OEUVRE du BATIMENT et de L'ISOLATION  
recherche pour PRENDRE et DEVELOPPER la Direction D'UN NOUVEAU SECTEUR D'ACTIVITE LANCE RECENTEMENT

## UN INGENIEUR Ponts & Chaussées, Centrale, A&M, T.P.

30 ans minimum, ayant au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans le bâtiment tous corps d'état, dont plusieurs années de gestion de chantiers. Qualités d'imagination et d'organisation indispensables.

Les dossiers de candidatures (avec rémunération souhaitée) seront traités confidentiellement par DEVELOPPEMENT membre de l'ANCEEP, service M. 945 10 rue de la Paix, 75002 Paris

## TRES IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE

recherche pour SIEGE SOCIAL CENTRE PARIS

## spécialiste fiscalité des entreprises

Possédant expérience confirmée en DROIT DES SOCIÉTÉS et COMPTABILITÉ

POSTE de RESPONSABILITÉS offrant perspectives d'évolution.

Ecrire avec C.V. détaillé en précisant niveau de rémunération actuelle à No 88199 - CONTEXTE PUBLICITE 20 av. Opéra 75004 Paris Cedex 01 q.t.r. Discretion absolue assurée.

## Groupe Industriel

Banlieue Nord dont l'effectif est de 400 personnes cherche

## ADJOINT CHEF du PERSONNEL

ayant au moins un ou deux ans de spécialisation en droit social. AVENIR SI QUALITE

Envoyer curriculum vitae et photo à N° 88266, CONTEXTE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1<sup>er</sup>, qui tr.

## ENGINEERING DEVELOPPEMENT NCR FRANCE

recherche pour son usine de MASSY (SEINNE)

## A.T.2 - A.T.3 (NIVEAU B.T.S.)

Pour participer à :  
— l'étude ;  
— la réalisation ;  
— la mise au point d'alimentations série ;  
— quelques années d'expérience dans ces domaines indispensables, la connaissance de l'anglais serait appréciée.

Adresser curriculum vitae et prétentions à : M. J.-P. SCHOLLER NCR, 98, rue de Paris, R.F. 101 - 91301 MASSY.

## Les Laboratoires WYETH-BYLA

recherchant

## DÉLÉGUÉS MÉDICAUX

(25 ans minimum) pour visiter MÉDECINS, HÔPITAUX et CLINIQUES des secteurs :

- RÉGION PARISIENNE
- COTE-D'OR/HAUTE-MARNE
- VOSGES
- NORD
- SUD-OUEST
- VOLANT NATIONAL

Stages 3 semaines (rémunérés début février/début mars. Voiture indispensable.

Ecrire avec C.V. et photo à Direction Ventes Médicales Laboratoires WYETH-BYLA 101, r. de Tolbiac - Paris-13<sup>e</sup>

## COMPETENT SALES ENGINEER

An able and energetic Sales Engineer is required by a go-ahead British Company, specializing in light-weight structural components. To set up and eventually control a complete selling operation in France.

The successful applicant must be a French national minimum age 30, must speak English, and have design or related experience in the structural steel industry, preferably on portal frame buildings. It is desirable but not essential that he has had selling experience.

An excellent salary will be paid and a car provided. The normal French Social Security benefits will apply.

Please write in the first instance to, Box No. 6642 c/o Le Monde s Publicité, with details of education, experience, etc. Applicants will be interviewed in Paris.

## Si vous avez l'EXPERIENCE de la réalisation d'UNITES PETROLIERES ou PETROCHIMIQUES

• importantes (plus de 100 millions de francs)  
• en France comme à l'Exportation

## UNE SOCIETE D'ENGINEERING DE REPUTATION MONDIALE

peut vous offrir un poste de

## PROJECT MANAGER DE HAUT NIVEAU

avec une REMUNERATION et des PERSPECTIVES D'AVENIR intéressantes.

Ecrire avec C.V. et prétentions s/réf. 718 à 100, av. Ch. de Gaulle 92322 NEUILLY

## Recherchons pour Industrie Porte Nord de Paris

## INGÉNIEUR-CHIMISTE

Minimum 10 ans d'expérience synthèses organique Pour diriger Atelier de Fabrication

Adr. C.V. détaillé, photo, prétentions à S. LIT, Bric, 5, pl. des Victoires - 75001 Paris, qui transmettra

FORMATION LE CREDIT MUTUEL

FORMATION DU RESPONSABLE

FORMATION DE LA FORMATION

ES Consci

TELEX

ingénieurs co

techniciens de l

سدا في الالاحل



DEMANDES D'EMPLOI	La Région La Région T.E.
OFFRES D'EMPLOI	6,00 6,89
REPRESENTAT. : Demandes	30,00 35,02
Offres	15,00 17,21
Offres d'Emploi "Placards Encadrés"	30,00 35,02
minimum 15 lignes de hauteur	36,00 42,03

# ANNONCES CLASSEES

IMMOBILIER	La Région La Région T.E.
Achat - Vente - Location	24,00 28,02
AUTOS - BATEAUX	22,00 25,68
PROPOSITIONS COMMERC.	
CAPITAUX	60,00 70,05
OCCASIONS	22,00 25,68

**SESA**

Ingénieurs Informaticiens

SESA

SESA

LE RESPONSABLE

SERVICE DE RECHERCHE

**SOVAC**

**CREDITMAN**

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

**INTENSIFIANT SA POLITIQUE DE FORMATION LE CRÉDIT MUTUEL**

recrute

**Pour RENNES**

**UN ANIMATEUR DE FORMATION**

Formation : secondaire ou licence sciences éco. I.T.S. DU B.P. BANGOR.

Expérience bancaire à 3 ans. Age min. 25 ans. Il s'intégrera à l'équipe en place, assurera formation C.A.P. et B.P. participera actions formation continue et élaboration des programmes.

**Pour PARIS**

**COLLABORATEUR DU RESPONSABLE NATIONAL DE LA FORMATION**

Formation SUPÉRIEURE exigée. Expérience bancaire à 4 à 6 ans. Age min. 28 ans. Expérience de la formation. Collaborera conception et réalisation des programmes de FORMATION DES CADRES. Déplacements courts durée en province.

Ces 2 postes exigent QUALITÉS PÉDAGOGIQUES et sens aigu des RELATIONS HUMAINES.

Env. lettre manuscrite + photo C.V. et présentations Four RENNES : M. LE MEUR, B.P. 514, 35012 Rennes Cedex. - Pour PARIS : C.E.T.E.F. C.M., 28, rue Hamelin, 75116 Paris.

**UNE CARRIERE DANS L'INDUSTRIE PETROLIERE**

NOUS SOMMES UNE DES PLUS IMPORTANTES COMPAGNIES D'ENGINEERING ET DE CONSTRUCTION DU MONDE.

NOTRE « JOB » : L'ETUDE, LA CONCEPTION, LA CONSTRUCTION ET L'INSTALLATION DE PLATEFORMES PETROLIERES « OFFSHORE »

RECEMMENT IMPLANTES A PARIS NOUS CREONS NOTRE :

**DEPARTEMENT ACHAT**

NOUS RECHERCHONS :

CHIEF des ACHATS : ACIERS - PIPELINE, 5/10 ANS EXPER. CHIEF des ACHATS : MECANIQUE - ELECTRICITE - INSTRUMENTATION - 5/10 ANS D'EXPERIENCE. CHIEF EXPEOITEUR : 5/10 ANS D'EXPERIENCE DANS L'ENGINEERING MECANIQUE. RESPONSABLE IMPORT/EXPORT : 5/10 ANS EXPERIENCE DANS 1 POSTE IDENTIQUE.

NOUS RECHERCHONS EGALEMENT DES :

ACHETEURS EXPEDITEURS EMPLOYE IMPORT/EXPORT

SECRETAIRE BILINGUE (anglais - français) STENOGRAPHE (avec anglais) DACTYLO, etc...

Si vous avez : de bonnes connaissances en Anglais, une expérience professionnelle compatible avec nos activités, un profond désir d'intégration et de promotion dans une équipe jeune, envoyez votre C.V. en Français et/ou en Anglais en précisant âge, études, expérience et prétentions à notre Directeur du Personnel

**BROWN & ROOT DE FRANCE**  
Tour Franklin, Cedex No 11, 92081 Paris La Défense

jeune ingénieur

Etudes Prototypes.

Duquel années d'expérience ou même débutant. 45 à 55.000 FIAN.

A.M. ou équivalent, pour concevoir, étudier et réaliser nos nouveaux produits en liaison avec les méthodes et la fabrication.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion sur téléphone par Information Carrière SVP 11.11 de 9h à 18h ou devant un rendez-vous aux candidats concernés.

Ref. 395.

37, Rue du Général Fay 75008 Paris.

**PS Conseil**

**JEUNE CADRE COMPTABLE**  
45.000 F

Une société française, rattachée à l'un des plus importants groupes industriels français, recherche un Cadre Comptable. Il aura pour mission, en son amont, de préparer les éléments nécessaires à la constitution des comptes, et « en aval », de contrôler l'activité comptable des quatre filiales de la société après avoir harmonisé leurs procédures. Il assurera, d'autre part, un rôle de chargé d'études sur tous les problèmes nouveaux, à base comptable et financière. Le poste correspond à un homme d'au moins 23 ans, de formation (D.E.C.S., B.T.S., de comptabilité...), débutant ou ayant une première expérience, souhaitant s'orienter vers l'analyse extra-comptable. Poste d'avenir au sein d'une société en forte expansion.

Adressez C.V. sous référence A/1292 M. 3 PS CONSEIL 3, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16 Direction générale

**CHROMEX S.A.**  
5118 LARDY  
Secretary of worldwide co. All firms from Paris requires

**DATA PROCESSING CO-ORDINATOR**

to supervise operation of current computer bureau work and further systems. preferred applicants minimum age 25 with previous system experience particularly with IBM equipment. Must be fluent in English with some accounting knowledge. Written applications with C.V. and salary envisaged to be sent by Tuesday Febr. 4. Selected candidates to be interviewed Febr. 18-20. Applications to be sent Personnel Dept. Future D.P. expansion attractive for ambitious person.

**BANQUE PRIVEE FRANÇAISE**  
recherche

**spécialiste du placement des euro-obligations**

Préférence sera donnée à un candidat ayant une bonne maîtrise de cette activité et un potentiel de relations auprès des investisseurs.

Cependant nous sommes prêts à rencontrer un candidat ayant fait les preuves d'un excellent tempérament commercial dans le domaine bancaire ou financier et capable d'assimiler avec aisance les mécanismes du marché financier international.

Le poste implique d'être parfaitement bilingue français-anglais. Son titulaire, dans la nationalité est indifférente, sera attaché au siège parisien mais se déplacera très fréquemment à l'étranger.

Envoyez votre lettre manuscrite + C.V. détaillé et prétentions sous ref. 5025 à Havas Contact 156 Bd Haussmann 75008 Paris qui transmettra.

Pour poursuivre le développement de ses activités d'études et de réalisations informatiques

**STI**  
recherche

**INGÉNIEURS INFORMATIENS TRÈS HAUT NIVEAU**

Pour participation à des projets avancés. Connaissances télécommunications et bases de données appréciées. Votre C.V. détaillé, prétentions et photo à S.T.I. - L.Y. COURTELLOUX, 2, rue Curmoussy - 75017 PARIS.

**Nous sommes un très gros utilisateur télématique d'IMS en France.**

**Nous disposons de matériel IBM suivant :**

- 1 x 370/168 - 3.000 K,
- 2 x 370/168 - 2.000 K,

dont l'un sera bientôt remplacé par un 2ème 370/168 de 3.000 K.

- 300 terminaux téléprocessing à ce jour.

**Vous êtes :**

**analystes**

**Vous êtes intéressés par les bases de données et le téléprocessing. NOUS AVONS BESOIN DE VOUS.**

écrivez-nous (sous référence 6051 M) G.I.E. Services Personnel Tour Franklin, Cédex 11 92081 PARIS-LA DEFENSE

**CREDIT HOTELIER COMMERCIAL et INDUSTRIEL PARIS-15**  
société dans le Crédit d'investissements aux P.A.E. recherche :

**JEUNE SPÉCIALISTE DE MARKET RESEARCH**

avant la création des agences de marché auprès des entreprises

Formation supérieure : économique ou commerciale. Expérience professionnelle indispensable.

Env. C.V. photo et références Service du Personnel 78, rue Olivier-de-Serres PARIS-15<sup>e</sup>

**INGÉNIEURS ÉLECTRONIENS**

Connaissant ANGLAIS pour développement de la Communauté européenne. Haut salaire.

Se prés. LOCATEX, 25, r. de la Boule 101 10<sup>e</sup> Arrondissement 75005-14 - 75-05 - 82-58

Important Société de fabrication d'appareils en série de Fax-Box recherche pour son service

**Approvisionnement / Ordonnancement**

**CHEF DE SERVICE**

Sa mission sera :

- ordonnancer et planifier les programmes de production ;
- déclencher les commandes d'approvisionnement ;
- réceptionner et entreposer les pièces de fabrication ;
- gérer les stocks ;
- assurer une liaison permanente avec les fournisseurs.

Le candidat devra posséder une expérience solide dans un poste à responsabilité similaire. SITUATION D'AVENIR POUR CANDIDAT DE VALEUR

Adressez candidature manuscrite avec C.V. photo, prétentions et détail de disponibilité à n° 9010, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

**TELEX** - **TELEX COMPUTERS S.A.**  
« Le spécialiste des périphériques »

- TELEX Corporation occupe actuellement la première place au monde dans le domaine des périphériques compatibles IBM.
- Trois ans seulement après sa création, TELEX a conquis en France la position de leader (qu'elle a déjà aux Etats-Unis) dans le domaine des périphériques compatibles aux ordinateurs 360 et 370.
- Etant donné le succès en 1974 de ses opérations en France, plusieurs postes sont actuellement disponibles.

**ingénieurs commerciaux**

Pour faire face à ce formidable marché, en continue expansion, TELEX offre plusieurs postes à des ingénieurs commerciaux confirmés à Paris.

- Un marché connu ;
- Des territoires géographiques bien délimités ;
- Un taux de commission particulièrement élevé

sont autant de gages d'une opportunité réelle... celle de la réussite.

- Salaire suivant compétence - 13ème mois - nombreux avantages - Si vous avez prouvé que vous êtes un très bon vendeur dans le domaine de l'informatique, adressez votre C.V. à B. de Saint-Sauveur, TELEX COMPUTERS S.A., 136 rue Perceval - 92208 NEUILLY sur SEINE - TEL : 637-06-11 ou 723-20-85

**techniciens de maintenance**

- Confirmés dans la maintenance de systèmes complets ;
- Aptes à suivre des cours de formation en anglais.

Postes disponibles : PARIS et NORMANDIE

Salaire suivant compétence - 13ème mois - nombreux avantages - Ecrire avec C.V. et prétentions à TELEX COMPUTERS S.A. Département Technique - 22, rue Paul Bert - 92100 BOULOGNE TEL : 604-17-23 - 604-16-40

**Nous recherchons un GESTIONNAIRE, HOMME DE PERSONNEL pour tenir le poste de CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIF ET FINANCIER**

Nous sommes une société multinationale spécialisée dans le domaine de la communication. Notre progression et notre développement nous conduisent à renforcer l'encadrement de nos Succursales.

- lui-même à la tête d'une équipe déjà structurée, l'homme que nous recherchons devra assister le Directeur dans la gestion de son Unité (administration commerciale, gestion financière, gestion du personnel).
- de formation supérieure complète (Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent), le candidat aura une première expérience de gestionnaire et une bonne approche des problèmes de personnel. La connaissance de l'anglais est nécessaire.

Le poste est évolutif.

Lieu de travail PARIS ou BORDEAUX.

Merci d'envoyer C.V. avec présentations sous réf. C3, (en précisant l'affectation désirée) à Monique Courmes, Service O.R.I. - B.P. 85 5802 Aulnay-sous-Bois

**RANK XEROX**

**Centre de Recherches**  
Banlieue Sud de Paris  
recrute

**UN JEUNE INGENIEUR GRANDES ECOLES**

pour prendre la responsabilité d'une étude de laboratoire dans le domaine de la fonderie.

Connaissances approfondies en métallurgie et chimie souhaitées.

Les candidats retenus seront des ingénieurs diplômés après une formation post-universitaire appliquée (possibilité de thèse).

Env. C.V. avec photo et prétentions à LEBLANC, Centre des Matériaux, B.P. 114 91102 CORBEIL-ESSENONNES.

**IMPORTANTE BANQUE**  
à Paris, recherche en vue de renforcer ses équipes

**UN CADRE CONFIRMÉ**

30 ans minimum pour animer son service d'Etudes Financières et participer à la négociation d'offres par l'intermédiaire d'un réseau spécialisé.

**UN JEUNE COLLABORATEUR**

Intéressé par des travaux d'études financières. Expérience de 2 ans souhaitée.

Adressez C.V. détaillé, photo et prétentions, sous référence 3.866, à F. LICHAT, S.A., 16, rue Louvois, 75003 Paris Cedex 02, qui transmettra.

**IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION**  
recherche pour une de ses filiales

**UN DIRECTEUR**

SES RESPONSABILITES :

- Développement de la Société suivant les orientations de la Direction Générale ;
- Contrôle des résultats ;
- Ouverture sur l'extérieur dans le cadre du développement de la Société.

SON PROFIL :

- Animateur,
- Gestionnaire,
- Négociateur.

Cadre minimum 30 ans, ayant déjà une expérience de la Distribution et ayant eu des responsabilités au sein d'un groupe dynamique en pleine expansion.

Envoyer C.V., photo et prétentions à J.-P. GAYET, 15, square de Vergennes, Paris 15<sup>e</sup>.

Groupes Pôvé d'Assurances LA PRESERVATRICE recherche pour son Service Assurances Auto

**UN JEUNE CADRE**

Il lui sera confié l'animation d'une section chargée :

- de l'élaboration et de la souscription de tous les contrats sortant du cadre de la gestion de masse ;
- de résoudre les problèmes juridiques posés par les agents ;
- de la surveillance et de la rentabilité de ces contrats.

Il est prévu, dans un délai de 3 ans, l'élargissement de ses responsabilités, dans le domaine de la gestion administrative et technique.

Il est nécessaire :

- d'être libéré des obligations militaires ;
- posséder une Licence en Droit, complétée, si possible, par un I.A.E. ;
- être intéressé par les méthodes de gestion, basées sur l'établissement et l'analyse de tableaux de bord ;
- d'avoir suffisamment d'ascendant personnel pour animer, former et contrôler du personnel administratif.

Une première expérience de l'assurance est souhaitable, mais non indispensable.

Envoyez nous votre C.V. en précisant le niveau de rémunération souhaité :

Madame A. WALLET - LA PRESERVATRICE  
18, rue de Londres - 75439 PARIS Cedex 09

\* Nous assurons sa formation au poste par un programme de stages, avant la prise effective de fonction.











# ANNONCES CLASSEES

DEMANDES D'EMPLOI	La ligne 8,00	La ligne T.C. 35,02
OFFRES D'EMPLOI	8,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Picards Encadrés"	36,00	42,03
minimum 15 lignes de hauteur		

## L'immobilier

### appartements vente

**Paris**  
MARAI 2 b. c. cuis. s. ch. s. WC. Immeuble caracolé. 14 m. 20 à 19 m. 90. BEL ANCIENNE MAISON.  
115 RUE SAINT-HONORE  
Oms trise bel immeuble classé, rénovation en cours.  
studios et 2 p. grand standing.  
La grandissime. OIQ. 97-23.

**12<sup>e</sup> - PROCHE MARAIS**  
De spl. Immeuble renove 100 % asc. v. ch. can. intern. Prorogation vend direction 20 studios GRAND CONFORT  
Equipements et aménagements recherchés.  
HABITATION OUVRIERE.  
PLACEMENT SÉLECTIONNÉ.  
GIRPA 125-94-96-97-98-99-100-101-102-103-104-105-106-107-108-109-110-111-112-113-114-115-116-117-118-119-120-121-122-123-124-125-126-127-128-129-130-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-181-182-183-184-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-199-200-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-226-227-228-229-230-231-232-233-234-235-236-237-238-239-240-241-242-243-244-245-246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-259-260-261-262-263-264-265-266-267-268-269-270-271-272-273-274-275-276-277-278-279-280-281-282-283-284-285-286-287-288-289-290-291-292-293-294-295-296-297-298-299-300-301-302-303-304-305-306-307-308-309-310-311-312-313-314-315-316-317-318-319-320-321-322-323-324-325-326-327-328-329-330-331-332-333-334-335-336-337-338-339-340-341-342-343-344-345-346-347-348-349-350-351-352-353-354-355-356-357-358-359-360-361-362-363-364-365-366-367-368-369-370-371-372-373-374-375-376-377-378-379-380-381-382-383-384-385-386-387-388-389-390-391-392-393-394-395-396-397-398-399-400-401-402-403-404-405-406-407-408-409-410-411-412-413-414-415-416-417-418-419-420-421-422-423-424-425-426-427-428-429-430-431-432-433-434-435-436-437-438-439-440-441-442-443-444-445-446-447-448-449-450-451-452-453-454-455-456-457-458-459-460-461-462-463-464-465-466-467-468-469-470-471-472-473-474-475-476-477-478-479-480-481-482-483-484-485-486-487-488-489-490-491-492-493-494-495-496-497-498-499-500-501-502-503-504-505-506-507-508-509-510-511-512-513-514-515-516-517-518-519-520-521-522-523-524-525-526-527-528-529-530-531-532-533-534-535-536-537-538-539-540-541-542-543-544-545-546-547-548-549-550-551-552-553-554-555-556-557-558-559-560-561-562-563-564-565-566-567-568-569-570-571-572-573-574-575-576-577-578-579-580-581-582-583-584-585-586-587-588-589-590-591-592-593-594-595-596-597-598-599-600-601-602-603-604-605-606-607-608-609-610-611-612-613-614-615-616-617-618-619-620-621-622-623-624-625-626-627-628-629-630-631-632-633-634-635-636-637-638-639-640-641-642-643-644-645-646-647-648-649-650-651-652-653-654-655-656-657-658-659-660-661-662-663-664-665-666-667-668-669-670-671-672-673-674-675-676-677-678-679-680-681-682-683-684-685-686-687-688-689-690-691-692-693-694-695-696-697-698-699-700-701-702-703-704-705-706-707-708-709-710-711-712-713-714-715-716-717-718-719-720-721-722-723-724-725-726-727-728-729-730-731-732-733-734-735-736-737-738-739-740-741-742-743-744-745-746-747-748-749-750-751-752-753-754-755-756-757-758-759-760-761-762-763-764-765-766-767-768-769-770-771-772-773-774-775-776-777-778-779-780-781-782-783-784-785-786-787-788-789-790-791-792-793-794-795-796-797-798-799-800-801-802-803-804-805-806-807-808-809-810-811-812-813-814-815-816-817-818-819-820-821-822-823-824-825-826-827-828-829-830-831-832-833-834-835-836-837-838-839-840-841-842-843-844-845-846-847-848-849-850-851-852-853-854-855-856-857-858-859-860-861-862-863-864-865-866-867-868-869-870-871-872-873-874-875-876-877-878-879-880-881-882-883-884-885-886-887-888-889-890-891-892-893-894-895-896-897-898-899-900-901-902-903-904-905-906-907-908-909-910-911-912-913-914-915-916-917-918-919-920-921-922-923-924-925-926-927-928-929-930-931-932-933-934-935-936-937-938-939-940-941-942-943-944-945-946-947-948-949-950-951-952-953-954-955-956-957-958-959-960-961-962-963-964-965-966-967-968-969-970-971-972-973-974-975-976-977-978-979-980-981-982-983-984-985-986-987-988-989-990-991-992-993-994-995-996-997-998-999-1000-1001-1002-1003-1004-1005-1006-1007-1008-1009-1010-1011-1012-1013-1014-1015-1016-1017-1018-1019-1020-1021-1022-1023-1024-1025-1026-1027-1028-1029-1030-1031-1032-1033-1034-1035-1036-1037-1038-1039-1040-1041-1042-1043-1044-1045-1046-1047-1048-1049-1050-1051-1052-1053-1054-1055-1056-1057-1058-1059-1060-1061-1062-1063-1064-1065-1066-1067-1068-1069-1070-1071-1072-1073-1074-1075-1076-1077-1078-1079-1080-1081-1082-1083-1084-1085-1086-1087-1088-1089-1090-1091-1092-1093-1094-1095-1096-1097-1098-1099-1100-1101-1102-1103-1104-1105-1106-1107-1108-1109-1110-1111-1112-1113-1114-1115-1116-1117-1118-1119-1120-1121-1122-1123-1124-1125-1126-1127-1128-1129-1130-1131-1132-1133-1134-1135-1136-1137-1138-1139-1140-1141-1142-1143-1144-1145-1146-1147-1148-1149-1150-1151-1152-1153-1154-1155-1156-1157-1158-1159-1160-1161-1162-1163-1164-1165-1166-1167-1168-1169-1170-1171-1172-1173-1174-1175-1176-1177-1178-1179-1180-1181-1182-1183-1184-1185-1186-1187-1188-1189-1190-1191-1192-1193-1194-1195-1196-1197-1198-1199-1200-1201-1202-1203-1204-1205-1206-1207-1208-1209-1210-1211-1212-1213-1214-1215-1216-1217-1218-1219-1220-1221-1222-1223-1224-1225-1226-1227-1228-1229-1230-1231-1232-1233-1234-1235-1236-1237-1238-1239-1240-1241-1242-1243-1244-1245-1246-1247-1248-1249-1250-1251-1252-1253-1254-1255-1256-1257-1258-1259-1260-1261-1262-1263-1264-1265-1266-1267-1268-1269-1270-1271-1272-1273-1274-1275-1276-1277-1278-1279-1280-1281-1282-1283-1284-1285-1286-1287-1288-1289-1290-1291-1292-1293-1294-1295-1296-1297-1298-1299-1300-1301-1302-1303-1304-1305-1306-1307-1308-1309-1310-1311-1312-1313-1314-1315-1316-1317-1318-1319-1320-1321-1322-1323-1324-1325-1326-1327-1328-1329-1330-1331-1332-1333-1334-1335-1336-1337-1338-1339-1340-1341-1342-1343-1344-1345-1346-1347-1348-1349-1350-1351-1352-1353-1354-1355-1356-1357-1358-1359-1360-1361-1362-1363-1364-1365-1366-1367-1368-1369-1370-1371-1372-1373-1374-1375-1376-1377-1378-1379-1380-1381-1382-1383-1384-1385-1386-1387-1388-1389-1390-1391-1392-1393-1394-1395-1396-1397-1398-1399-1400-1401-1402-1403-1404-1405-1406-1407-1408-1409-1410-1411-1412-1413-1414-1415-1416-1417-1418-1419-1420-1421-1422-1423-1424-1425-1426-1427-1428-1429-1430-1431-1432-1433-1434-1435-1436-1437-1438-1439-1440-1441-1442-1443-1444-1445-1446-1447-1448-1449-1450-1451-1452-1453-1454-1455-1456-1457-1458-1459-1460-1461-1462-1463-1464-1465-1466-1467-1468-1469-1470-1471-1472-1473-1474-1475-1476-1477-1478-1479-1480-1481-1482-1483-1484-1485-1486-1487-1488-1489-1490-1491-1492-1493-1494-1495-1496-1497-1498-1499-1500-1501-1502-1503-1504-1505-1506-1507-1508-1509-1510-1511-1512-1513-1514-1515-1516-1517-1518-1519-1520-1521-1522-1523-1524-1525-1526-1527-1528-1529-1530-1531-1532-1533-1534-1535-1536-1537-1538-1539-1540-1541-1542-1543-1544-1545-1546-1547-1548-1549-1550-1551-1552-1553-1554-1555-1556-1557-1558-1559-1560-1561-1562-1563-1564-1565-1566-1567-1568-1569-1570-1571-1572-1573-1574-1575-1576-1577-1578-1579-1580-1581-1582-1583-1584-1585-1586-1587-1588-1589-1590-1591-1592-1593-1594-1595-1596-1597-1598-1599-1600-1601-1602-1603-1604-1605-1606-1607-1608-1609-1610-1611-1612-1613-1614-1615-1616-1617-1618-1619-1620-1621-1622-1623-1624-1625-1626-1627-1628-1629-1630-1631-1632-1633-1634-1635-1636-1637-1638-1639-1640-1641-1642-1643-1644-1645-1646-1647-1648-1649-1650-1651-1652-1653-1654-1655-1656-1657-1658-1659-1660-1661-1662-1663-1664-1665-1666-1667-1668-1669-1670-1671-1672-1673-1674-1675-1676-1677-1678-1679-1680-1681-1682-1683-1684-1685-1686-1687-1688-1689-1690-1691-1692-1693-1694-1695-1696-1697-1698-1699-1700-1701-1702-1703-1704-1705-1706-1707-1708-1709-1710-1711-1712-1713-1714-1715-1716-1717-1718-1719-1720-1721-1722-1723-1724-1725-1726-1727-1728-1729-1730-1731-1732-1733-1734-1735-1736-1737-1738-1739-1740-1741-1742-1743-1744-1745-1746-1747-1748-1749-1750-1751-1752-1753-1754-1755-1756-1757-1758-1759-1760-1761-1762-1763-1764-1765-1766-1767-1768-1769-1770-1771-1772-1773-1774-1775-1776-1777-1778-1779-1780-1781-1782-1783-1784-1785-1786-1787-1788-1789-1790-1791-1792-1793-1794-1795-1796-1797-1798-1799-1800-1801-1802-1803-1804-1805-1806-1807-1808-1809-1810-1811-1812-1813-1814-1815-1816-1817-1818-1819-1820-1821-1822-1823-1824-1825-1826-1827-1828-1829-1830-1831-1832-1833-1834-1835-1836-1837-1838-1839-1840-1841-1842-1843-1844-1845-1846-1847-1848-1849-1850-1851-1852-1853-1854-1855-1856-1857-1858-1859-1860-1861-1862-1863-1864-1865-1866-1867-1868-1869-1870-1871-1872-1873-1874-1875-1876-1877-1878-1879-1880-1881-1882-1883-1884-1885-1886-1887-1888-1889-1890-1891-1892-1893-1894-1895-1896-1897-1898-1899-1900-1901-1902-1903-1904-1905-1906-1907-1908-1909-1910-1911-1912-1913-1914-1915-1916-1917-1918-1919-1920-1921-1922-1923-1924-1925-1926-1927-1928-1929-1930-1931-1932-1933-1934-1935-1936-1937-1938-1939-1940-1941-1942-1943-1944-1945-1946-1947-1948-1949-1950-1951-1952-1953-1954-1955-1956-1957-1958-1959-1960-1961-1962-1963-1964-1965-1966-1967-1968-1969-1970-1971-1972-1973-1974-1975-1976-1977-1978-1979-1980-1981-1982-1983-1984-1985-1986-1987-1988-1989-1990-1991-1992-1993-1994-1995-1996-1997-1998-1999-2000-2001-2002-2003-2004-2005-2006-2007-2008-2009-2010-2011-2012-2013-2014-2015-2016-2017-2018-2019-2020-2021-2022-2023-2024-2025-2026-2027-2028-2029-2030-2031-2032-2033-2034-2035-2036-2037-2038-2039-2040-2041-2042-2043-2044-2045-2046-2047-2048-2049-2050-2051-2052-2053-2054-2055-2056-2057-2058-2059-2060-2061-2062-2063-2064-2065-2066-2067-2068-2069-2070-2071-2072-2073-2074-2075-2076-2077-2078-2079-2080-2081-2082-2083-2084-2085-2086-2087-2088-2089-2090-2091-2092-2093-2094-2095-2096-2097-2098-2099-2100-2101-2102-2103-2104-2105-2106-2107-2108-2109-2110-2111-2112-2113-2114-2115-2116-2117-2118-2119-2120-2121-2122-2123-2124-2125-2126-2127-2128-2129-2130-2131-2132-2133-2134-2135-2136-2137-2138-2139-2140-2141-2142-2143-2144-2145-2146-2147-2148-2149-2150-2151-2152-2153-2154-2155-2156-2157-2158-2159-2160-2161-2162-2163-2164-2165-2166-2167-2168-2169-2170-2171-2172-2173-2174-2175-2176-2177-2178-2179-2180-2181-2182-2183-2184-2185-2186-2187-2188-2189-2190-2191-2192-2193-2194-2195-2196-2197-2198-2199-2200-2201-2202-2203-2204-2205-2206-2207-2208-2209-2210-2211-2212-2213-2214-2215-2216-2217-2218-2219-2220-2221-2222-2223-2224-2225-2226-2227-2228-2229-2230-2231-2232-2233-2234-2235-2236-2237-2238-2239-2240-2241-2242-2243-2244-2245-2246-2247-2248-2249-2250-2251-2252-2253-2254-2255-2256-2257-2258-2259-2260-2261-2262-2263-2264-2265-2266-2267-2268-2269-2270-2271-2272-2273-2274-2275-2276-2277-2278-2279-2280-2281-2282-2283-2284-2285-2286-2287-2288-2289-2290-2291-2292-2293-2294-2295-2296-2297-2298-2299-2300-2301-2302-2303-2304-2305-2306-2307-2308-2309-2310-2311-2312-2313-2314-2315-2316-2317-2318-2319-2320-2321-2322-2323-2324-2325-2326-2327-2328-2329-2330-2331-2332-2333-2334-2335-2336-2337-2338-2339-2340-2341-2342-2343-2344-2345-2346-2347-2348-2349-2350-2351-2352-2353-2354-2355-2356-2357-2358-2359-2360-2361-2362-2363-2364-2365-2366-2367-2368-2369-2370-2371-2372-2373-2374-2375-2376-2377-2378-2379-2380-2381-2382-2383-2384-2385-2386-2387-2388-2389-2390-2391-2392-2393-2394-2395-2396-2397-2398-2399-2400-2401-2402-2403-2404-2405-2406-2407-2408-2409-2410-2411-2412-2413-2414-2415-2416-2417-2418-2419-2420-2421-2422-2423-2424-2425-2426-2427-2428-2429-2430-2431-2432-2433-2434-2435-2436-2437-2438-2439-2440-2441-2442-2443-2444-2445-2446-2447-2448-2449-2450-2451-2452-2453-2454-2455-2456-2457-2458-2459-2460-2461-2462-2463-2464-2465-2466-2467-2468-2469-2470-2471-2472-2473-2474-2475-2476-2477-2478-2479-2480-2481-2482-2483-2484-2485-2486-2487-2488-2489-2490-2491-2492-2493-2494-2495-2496-2497-2498-2499-2500-2501-2502-2503-2504-2505-2506-2507-2508-2509-2510-2511-2512-2513-2514-2515-2516-2517-2518-2519-2520-2521-2522-2523-2524-2525-2526-2527-2528-2529-2530-2531-2532-2533-2534-2535-2536-2537-2538-2539-2540-2541-2542-2543-2544-2545-2546-2547-2548-2549-2550-2551-2552-2553-2554-2555-2556-2557-2558-2559-2560-2561-2562-2563-2564-2565-2566-2567-2568-2569-2570-2571-2572-2573-2574-2575-2576-2577-2578-2579-2580-2581-2582-2583-2584-2585-2586-2587-2588-2589-2590-2591-2592-2593-2594-2595-2596-2597-2598-2599-2600-2601-2602-2603



REGIONS  
NEL SOUS LA MAIN  
regionale

# La région parisienne

## Des képis dans le métro

**D**EPUIS le début de l'année, les opérations métro-policie... lancées l'automne dernier à l'instigation du ministre de l'Intérieur, se multiplient. Plusieurs fois par semaine, policiers en uniforme et gendarmes descendent sous terre vers 14 h. pour ne remonter qu'à la fin du service, vers minuit et demi, visitant les plus chaudes — des deux cent soixante-quinze stations du réseau métropolitain, arpentant les 200 km de voies de circulation d'axe et de correspondances, montant même parfois jusque dans les rames.

Ce dispositif, qui mobilise en général une compagnie et demi de police municipale, une demi-C.R.S. et un escadron de gendarmerie mobile — soit un peu plus de 800 hommes — peut être, à besoin est, considérablement renforcé. Le semaine dernière, jusqu'à 800 policiers sont ainsi descendus dans le métro.

Quelques chiffres montrent les résultats : 7 500 interpellations en 1974, 10 000 en 1975, 65 000 en 1976, 75 000 en 1977 — dont plus de 28 000 pour le seul mois de décembre. Et pour le premier mois, la courbe des agressions, ascendante depuis 1970, fléchit de 872 en 1973 à 830 en 1974.

Capitaine, qui mesure la pression des usagers et de ses propres employés, la R.A.T.P. réclame davantage et souhaite la présence permanente de policiers dans les stations et les rames. Le métro parisien est-il vraiment devenu le Far-West que l'on dit ?

Au regard du trafic — 3,8 millions d'entrées par jour ouvrable, — la nombre d'agressions décelées paraît très faible, mais une brusque flambée au début des années 70 explique les réactions actuelles : 292 agressions en 1970, 688 l'année suivante.

On a accusé la politique de suppression progressive du personnel dans les stations d'être à l'origine de la recrudescence de la délinquance. « A tort, répond M. Pierre Giraudet, directeur général de la R.A.T.P. Le développement de l'insécurité a précédé de trois ans la réduction du personnel, qui n'a commencé qu'en mars dernier, et seulement dans 36 stations sur 275. Notre politique ne vise nullement à transformer le réseau en désert : de 8 000, à l'origine, le nombre d'employés de stations passera à 5 000 en fin de réforme. De toute façon, les attaques de voyageurs ont généralement lieu dans les voitures et les couloirs, hors de la présence des agents. Maintenant ces derniers dans les stations — alors que la mise en service du P.C. central du boulevard Bourdon leur a retiré tout rôle d'exploitation — sous prétexte que leur présence est rassurante n'améliorerait aucunement la sécurité : leur absence de préparation physique et juridique à la prévention et à la répression de la délinquance les réduit généralement, en cas d'agression, à s'enfermer dans leur bureau, et je ne le leur déconseille pas de le faire. »

M. Giraudet compte donc sur le police pour faire régner l'ordre dans le métro. Un instant tenté d'imiter ce qui se fait à New-York — trois mille six cents policiers privés ont été embauchés pour surveiller stations et rames, — la R.A.T.P. y a renoncé. Pas seulement pour des raisons financières. « Dans nos pays latins, le public est plutôt favorable aux propositions de l'Etat, dit M. Giraudet. J'y suis moi-même très attaché. »

### < Gros bras >

Reviendra-t-on un jour à la présence permanente de policiers dans le métro telle qu'elle existait jusqu'en 1954 ? C'est peu probable. « Ecrasé » par des tâches de surveillance de la circulation et de protection du public, la police urbaine ne pourrait plus — du moins dans l'état actuel de ses effectifs — affecter les mille deux cents à mille quatre cents hommes qui devraient indépendamment — compte tenu des roulements de services, des absences pour congés et maladies — à un contrôle efficace de la sécurité dans le métro.

On estime à la préfecture de police que les opérations ponctuelles menées depuis quelques mois à un rythme accéléré permettent de concilier au mieux la protection du public et les impératifs

de la police. La direction de la R.A.T.P. ne partage pas ce point de vue, et se déclare prête à mettre à la disposition des gardiens de la paix des locaux — six postes sont déjà à leur disposition depuis un an, — des agents de la brigade de surveillance générale pour les guider et des moyens de liaisons radio-téléphoniques.

« Je suis prêt à faire inscrire des crédits pour l'amélioration de la sécurité au budget de 1976, déclare M. Giraudet. Et il n'est pas possible de recourir à la police, j'en arriverai à recruter des « gros bras » armés que je ferai encadrer par des officiers de la gendarmerie nationale. »

Sera-t-on obligé d'en arriver là ?

JAMES SARAZIN.

## Les projets de la Fondation Maeght LE MARAIS, POUR QUI ?

**L**E Conseil de Paris doit examiner à nouveau, en mars prochain, le bail qui pourrait être conclu pour quatre-vingt-dix ans avec la Fondation Maeght, qui s'installerait dans deux îlots du Marais après les avoir restaurés.

On comprend que le préfet de Paris et les conseillers aient été séduits. Un homme d'art, présentateur de glorieux états de services propose de dépenser 100 millions de francs pour mettre en valeur deux îlots du Marais que la Ville, propriétaire depuis longtemps, a cessé d'entretenir et qu'elle n'a pas les moyens, semble-t-il, de restaurer elle-même. La Ville s'apprête donc à

mettre à la disposition de la Fondation un ensemble urbain dont le valeur locative est estimée à 10 millions de francs par an, pour la modique somme de 10 000 francs par an.

C'est un très beau projet. Des salles de concerts, d'expositions, un réseau de galeries souterraines, un hôtel trois étoiles, des ateliers d'artistes d'art, d'artistes, des jardins intérieurs, des logements, des bureaux enfin. Avant sept ans, les hôtels du Marais, Hémault de Cantorbe et Gilles Charpentier seront retrouvés dans leur splendeur à deux cachets et les immeubles alentours un peu de fraîcheur.

Et les habitants actuels ? Les deux cent quatre-vingt-cinq familles qui occupent, certaines depuis trente ou cinquante ans, des logements qu'elles ont parfois aménagés à leurs frais ? Leur avenir n'est pas encore défini. Mais chacun s'en soucie et reconstruit que la question est d'importance. Surtout depuis qu'elles se sont manifestées bruyamment à la veille d'un débat au Conseil de Paris, en décembre, qui aurait pu régler l'affaire... sans s'occuper précisément de leur sort. Après la protestation « in extremis » des habitants, les élus ont décidé de savoir le dossier en

mar. Les commerçants, de leur côté, ont perçu leurs indemnités depuis longtemps et sont restés. S'ils veulent être relogés sur place, il faudra qu'ils participent aux frais de restauration : de toute façon, neuf boutiques sont prévues au lieu de vingt et une actuellement.

Le centre de Paris, modeste et populaire, devient, avec la complexité de la Ville, en décri de luxe pour nantis, constate le comité, qui cite M. Giscard d'Estaing : « Les opérations d'aménagement qui seront entreprises devraient respecter, dans la mesure du possible, le caractère et des quartiers de Paris. On ne devra y maintenir la possibilité d'y résider pour les diverses catégories sociales. »

Il y a là, affirme le comité, peut-être cinq cents logements.

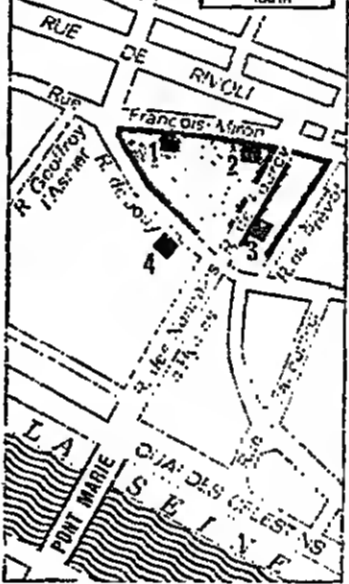
Le film illustre longuement le projet en montrant des maquettes lumineuses, des artisans d'art au travail, les bâtiments de la Fondation à Saint-Paul-de-Vence... Ordre et beauté, luxe, calme... En contrepoint, des murs lépreux, des laborioses, des habitants pen reluisants Seul trouve grâce le bougnat. Son pittoresque de bon aloi lui vaut même de figurer expressément parmi les futurs occupants des lieux non loin des artisans d'art dont les noms sont même précisés dans un dossier illustré présenté à l'appui du projet.

De nombreux relevés d'architecture ont été faits. L'ilot a été photographié sous tous ses angles grâce à la grande échelle des sapeurs-pompiers et à l'hélicoptère des services photo de la préfecture de police. Les habitants aussi ont été photographiés. Ce sont en majorité, selon le rapport des architectes, des personnes âgées, des économiquement faibles, des personnes d'origine étrangère...

Le projet de bail soumis au Conseil de Paris en décembre mettait, certes, à la charge de la Fondation le logement des locataires en titre qui habitent effectivement leurs logements... Mais la plupart n'ont aucun titre, ce qui explique leurs craintes. L'ilot a, en outre, promis à la démolition, dont il y font partie, a été exproprié il y a trente ans. La Ville y a laissé des locaux à titre précaire. « Les immeubles ne sont pas entretenus et la Ville ne les loue plus depuis au moins dix ans », explique Mme Matzdorf, présidente du comité de défense créé en décembre.

Les 3 000 m<sup>2</sup> de logements prévus dans le projet de M. Jouve représentent au maximum, selon le mémoire préfectoral, quatre-vingts logements de 47 m<sup>2</sup> en moyenne. Et treize sont déjà réservés pour les mixtes occupants. Des possibilités de relogement dans les immeubles existants du quartier sont à l'étude.

« Le problème ne s'est résolu », affirme un responsable de la galerie Maeght, « nous ne sommes pas des promoteurs. »



1. Hôtel de Beauvais  
2. Hôtel Hémault de Cantorbe  
3. Hôtel Gilles Charpentier  
4. Hôtel d'Aumont

Le projet de bail soumis au Conseil de Paris en décembre mettait, certes, à la charge de la Fondation le logement des locataires en titre qui habitent effectivement leurs logements... Mais la plupart n'ont aucun titre, ce qui explique leurs craintes. L'ilot a, en outre, promis à la démolition, dont il y font partie, a été exproprié il y a trente ans. La Ville y a laissé des locaux à titre précaire. « Les immeubles ne sont pas entretenus et la Ville ne les loue plus depuis au moins dix ans », explique Mme Matzdorf, présidente du comité de défense créé en décembre.

### A titre précaire

En présentant le film à l'Hôtel de Ville le lundi 13 janvier, M. Jean-Pierre Jouve, l'architecte

n'ait pu être étudiée à fond. En fait, les études sont engagées depuis deux ans.

« Nous pensions que la Ville s'occuperait du relogement, indique un responsable de la galerie Maeght. Il est normal que les gens soient inquiets. Nous cherchons des solutions mais nous ne pouvons pas en parler avant qu'elles ne soient sûres. »

Le projet de bail soumis au Conseil de Paris en décembre mettait, certes, à la charge de la Fondation le logement des locataires en titre qui habitent effectivement leurs logements... Mais la plupart n'ont aucun titre, ce qui explique leurs craintes. L'ilot a, en outre, promis à la démolition, dont il y font partie, a été exproprié il y a trente ans. La Ville y a laissé des locaux à titre précaire. « Les immeubles ne sont pas entretenus et la Ville ne les loue plus depuis au moins dix ans », explique Mme Matzdorf, présidente du comité de défense créé en décembre.

Les 3 000 m<sup>2</sup> de logements prévus dans le projet de M. Jouve représentent au maximum, selon le mémoire préfectoral, quatre-vingts logements de 47 m<sup>2</sup> en moyenne. Et treize sont déjà réservés pour les mixtes occupants. Des possibilités de relogement dans les immeubles existants du quartier sont à l'étude.

« Le problème ne s'est résolu », affirme un responsable de la galerie Maeght, « nous ne sommes pas des promoteurs. »

### « UNE REMARQUABLE AFFAIRE »

« Empêcher le Conseil de Paris de disposer de la propriété publique au bénéfice exclusif d'une personne privée qui nous couvrirait de météorites et d'art, réalisait avant tout, si le projet aboutissait, une remarquable affaire sur le plan financier. » Tel est aussi le but de l'association de défense.

« Pour tenir compte des charges exorbitantes assumées par la Fondation, la Ville récupérerait, selon le projet de bail, un loyer symbolique de 10 000 F jusqu'en 2040, qui serait révisé ensuite, au lieu de 350 000 F qu'elle perçoit actuellement. Or l'estimation du coût de la restauration est actualisée, affirme M. Frenzel, président d'honneur de l'association. Les chiffres annoncés correspondent à une dépense de 225 F le mètre carré, octettement supérieur à l'estimation de la société d'économie mixte qui restaure le Marais (SORMIA), qui indiquait 2 000 à 2 500 F le mètre carré pour les seuls immeubles de qualité, à la fin de 1973. Cette estimation permet, selon M. Frenzel, d'assurer que le coût des emprunts ne sera jamais équilibré par le valeur locative de l'ensemble, pourtant estimée, dans le mémoire préfectoral, à 10 millions de francs par an. En fait, seul l'hôtel Hémault de Cantorbe est expressément réservé aux activités désintéressées de la Fondation. Le reste (17 000 mètres carrés au total) sera occupé par les activités commerciales de M. Maeght (éditions et galerie), qui alimentent, précise celui-ci, la Fondation. Mais les locaux pourraient aussi être loués à d'autres.

représentant un habitat potentiel pour plus de mille personnes. Voilà une occasion unique pour la Ville de réaliser à grande échelle une opération de rénovation digne de ce nom. »

Cette affaire retient l'attention parce que le projet porte sur deux îlots entiers et que son auteur est célèbre. Mais elle ne fait qu'illustrer ce qui se passe chaque jour dans le Marais. Elle recrée toutes les ambiguïtés de la sauvegarde des quartiers historiques et reflète la réalité à laquelle se heurtent les beaux discours. Il ne faut pas que les hôtels prestigieux restent truffés de petits logements ou même d'entreprises industrielles comme c'est encore le cas. Mais des personnes modestes devraient pouvoir occuper les maisons ordinaires, qui ne font pas défaut dans le quartier, sans qu'on y fasse apparaître des pontons pour les louer plus cher. La Ville doit donner l'exemple quand elle est propriétaire des immeubles. La lenteur et l'inefficacité avec lesquelles elle a entrepris dans l'ilot des Jardin-Saint-Paul de restaurer des logements pour les louer à des prix H.L.M. ne sont évidemment pas encourageantes. Faut-il alors se résigner à voir le Marais restauré par et pour les riches... ou laissé à l'abandon ?

MICHELE CHAMPENOIS.

## Opinions et réactions

### DES PROMENEURS SUR LES CHAMPS DE COURSES

**L'**ASSOCIATION Un parc dans la cité créée à Eaubouville (Val-d'Oise), destinée que le champ de courses d'Enghien soit accessible au public lorsqu'il n'y a pas de réunion hippique.

Elle juge anormal qu'« un équipement de cette dimension soit utilisé en moyenne seulement deux fois par mois et ne profite pas le reste du temps à la population. Quatre groupes scolaires entourent le champ de courses, et les enfants n'ont comme cour de récréation que du gravier et du béton dans un espace réduit. Les habitants doivent obligatoirement prendre une voiture (et tous n'en possèdent pas ! ) pour retrouver espaces et verdure (du temps et de l'énergie gaspillés). »

L'association suggère qu'un accord soit conclu entre la société propriétaire du champ de courses et un syndicat de communes voisines : Eaubouville, Solay, Enghien et Saint-Gratien.

\* 5, rue des Tillons, 95000 Eaubouville.

### LES LUTTES HOMÉRIQUES D'UN FORESTIER

**M.** MICHEL JOBERT, qui a été de 1964 à 1973 président de l'Office national des forêts, écrit, dans le dernier numéro de la revue Vous, publiée par le District de la région parisienne :

« La loi fut un beau coup de mal, c'est avec les ministres. Des luttes homériques, pour empêcher par exemple le ministre de l'équipement de faire ses autoroutes à travers des forêts domaniales ; c'était plus facile, l'Etat discutait avec lui-même et n'avait pas à affronter cette procédure d'expropriation morale, de propriétaire en propriétaire. »

« J'ai eu du mal à faire comprendre aux ministres intéressés que ce qui était pour eux solution de facilité était pour la collectivité une sorte de suicide... »

● M. RENE GALT-DEJEAN, conseiller de Paris et ancien chef de cabinet de Georges Pompidou, qui a quitté récemment l'U.D.F., dénonce, dans un communiqué, le « caractère pernicieux » de la procédure de concentration insaurore au sein de la Commission sur l'urbanisme parisien, qui réunit des élus et de hauts fonctionnaires.

### LES POS EN VITRINE

**L**A plate-forme des comités parisiens de participation se déclare satisfaite du vote par le Conseil de Paris d'un crédit de 470 000 F destiné à présenter dans de bonnes conditions le plan d'occupation des sols (POS) aux habitants de la capitale.

Ce plan, déjà examiné par les élus, doit être exposé à partir du 15 mars à l'Hôtel de Ville et, à partir du 1<sup>er</sup> mai, dans les mairies des différents arrondissements. La plate-forme invite les Parisiens à exprimer leur point de vue à l'occasion de ces expositions.

### TRISTES H.L.M.

**L**E comité pour l'équipement et le logement social du 17<sup>e</sup> arrondissement (CELOS 17) publie les témoignages suivants d'habitants de l'ensemble H.L.M. du groupe Fouquet-Barras.

« Il y a peu de magasins, on trouve juste l'essentiel, très cher, parce qu'il n'y a pas de concurrence. Aussi, on y achète ce qu'on a subi, ou le nécessaire quand on a des convales à l'hôpital. »

« Il n'y a pas de lieu de rencontre. Pas d'animation. D'ailleurs, les adultes ne semblent pas désirer entrer en relation. »

« Les jeunes expriment leur désir de se retrouver. Le hall d'entrée était leur lieu de réunion. Ils ont cessé de venir, la gardienne les a mis dehors, ou ils continuent à se réunir, même sous la pluie. La gardienne est un peu « verbère ». »

« Beaucoup de mères travaillent, les enfants sont toujours dehors, même tard le soir, et pourtant, il devrait y avoir une halle pour jouer et une heure pour rentrer chez soi ! »

« Les appartements sont bien conçus, et pourtant les enfants jouent dans l'escalier... Les mairies craignent qu'ils salissent ! »

« On jette les ordures par la fenêtre, et pourtant on ne devine pas ! »

« Une petite aire de jeu a été aménagée pour les plus jeunes. Elle attire les enfants des immeubles voisins, situés sur Levallois. Les enfants de Paris ont chassé les gosses de Levallois à coups de pierres ! »

\* 14, rue Ampère, 75017 Paris.

## LA CHUTE DES CHEVEUX est-elle un phénomène irréversible ?

L'environnement d'un tel sujet vous a-t-il affecté votre chevelure. La pollution de l'atmosphère, les excès de soleil, les produits chimiques et les médicaments sont les premiers responsables de la chute des cheveux. Ce processus n'est pas irréversible. Dans bien des cas, un traitement local approprié favorise la croissance naturelle de vos cheveux.

Ne vous découragez pas à des méthodes de traitement, adressez-vous à un spécialiste qui constatera l'état de votre chevelure et vous dira ce qu'il peut faire — et ce qu'il ne peut pas faire — pour faire redresser votre chevelure. Après examen, les produits dont l'application s'adapte à votre état capillaire.

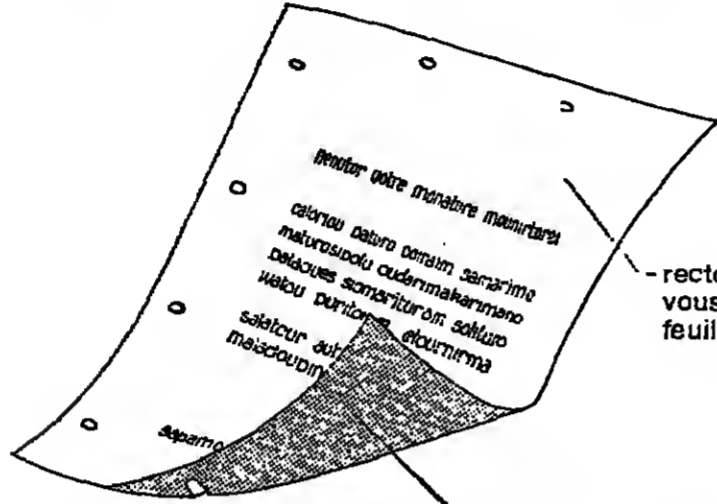
L'Institut Capillaire EUROCAP met à votre disposition, ainsi que les installations pour l'application du traitement personnalisé. Si vous habitez ou souhaitez habiter en province, il propose un traitement à domicile à votre intention.

Ecrivez ou téléphonez pour un rendez-vous. L'Institut Capillaire EUROCAP est ouvert sans interruption de 11 h. à 23 h., et le samedi, de 10 h. à 17 h.

**INSTITUT CAPILLAIRE EUROCAP**  
Produits extraits EUROCAP pour l'hygiène capillaire  
75001 PARIS - 4, rue de Castiglione - Téléphone : 260-38-84  
BORDAUX - CLEMONT-FERRAND - DIJON - LILLE - MARSEILLE - METZ - MULHOUSE  
NANTES - NANCY - NICE - REIMS - RENNES - ROUEN - TOULOUSE



# Une page qui parle ?



recto : vous l'utilisez comme une feuille de papier ordinaire

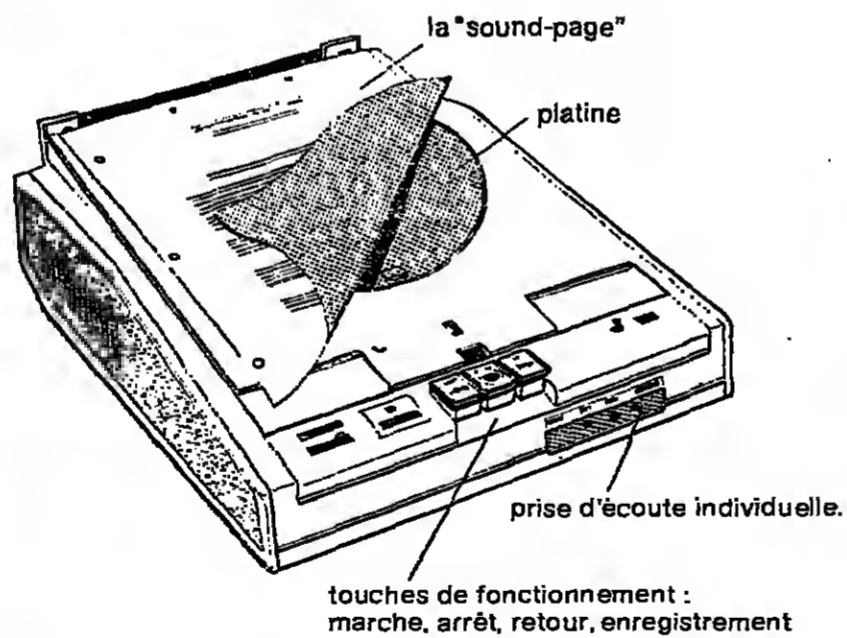
verso : vous pouvez enregistrer 4 minutes de son

## Le Système "SOUND-PAGE" © 3M

Je désire recevoir une documentation complète sur ce système. Il permet :

- d'écrire sur le recto d'une simple feuille, qui peut être manuscrite, dactylographiée, imprimée ou photocopiée,
- d'enregistrer sur le verso un commentaire de 4 minutes, aussi simplement qu'avec un magnétophone traditionnel (le verso est recouvert d'oxyde magnétique),
- d'obtenir très facilement des copies sonores qui peuvent être perforées pour classement, ou pliées pour mise sous enveloppe sans risque d'altérer leur face magnétique.

Nom et fonction : \_\_\_\_\_  
 Société : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_



touches de fonctionnement : marche, arrêt, retour, enregistrement

3M vous propose deux autres systèmes audio-visuels : la **RÉTROPROJECTION** et le **"SOUND-ON-SLIDE"** © ou "diapositive qui parle".

3M France. B.P. 120 - 75019 Paris - Tél. 202.80.80 - Poste 637



**3M AUDIO-VISUEL**

former, informer, communiquer.

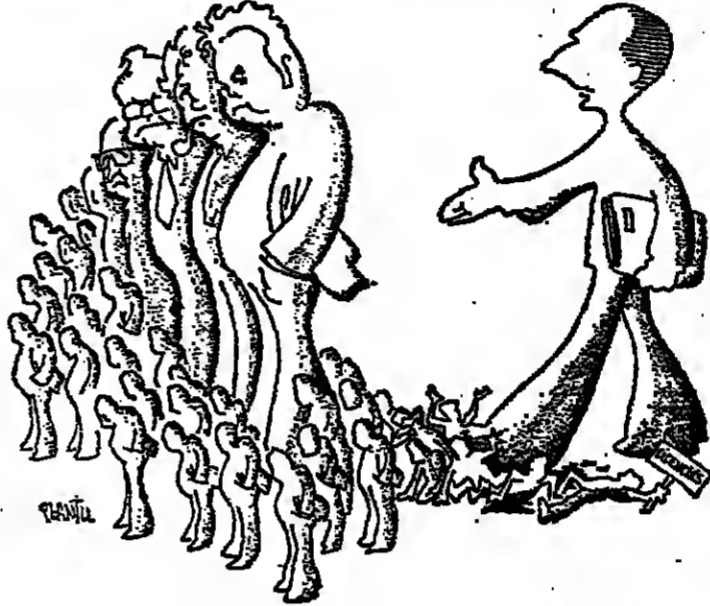
## LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AU COURS DE L'INAUGURATION D'UN CENTRE ÉDUCATIF

### M. Chirac : des syndicats forts sont des éléments du progrès social

« Une société qui connaît une croissance modérée tolère plus difficilement les inégalités », a déclaré le premier ministre en inaugurant, le 19 janvier, en compagnie de M. Lenoir, secrétaire d'État à l'action sociale, le centre

éducatif pour enfants handicapés d'Ergruandès (Corrèze). « La réduction de celles-ci et l'amélioration de la situation des plus défavorisés sont plus que jamais des objectifs prioritaires. Enfin,



(Dessin de CHENEZ.)

l'idée même de pause sociale n'est pas compatible avec une société en mouvement. »  
 M. Chirac a ensuite énuméré trois orientations prioritaires :  
 • La mise en place progressive d'un minimum social applicable à tous les Français ; le budget social pour les handicapés s'élèvera à 7,2 milliards de francs en 1975. Le minimum vieillesse sera porté à 20 francs par jour fin mai, avec un programme de logements,

transports et loisirs. Les « importantes mesures » prises en octobre pour les immigrés vont favoriser leur adaptation.  
 • La réduction des inégalités par un resserrement de la hiérarchie des revenus, et une action en faveur des « bas salaires ». L'intention n'est pas d'instituer « une quelconque police des salaires, mais de rappeler les garanties que l'ensemble des salariés doivent se voir assurer ainsi que la nécessité, dans une période de ralentissement de la croissance, de protéger et d'aider en premier lieu les plus faibles. »  
 • La protection des travailleurs contre les risques de perte d'emploi.

« Je tiens à la concertation avec les représentants des groupes sociaux », a conclu M. Chirac. « Je souhaite agir en face de moi des interlocuteurs responsables. C'est pourquoi je ne suis pas de ceux qui pensent que, en soi, les organisations syndicales parviennent toute action concrète. Des syndicats peu nombreux, forts, respectueux de leurs responsabilités, sont des éléments importants de l'ensemble qui crée le progrès social. »

Enfin, M. Chirac a ajouté : « Il y a une limite à cette concertation : c'est celle de l'autorité de l'État. L'État est (...) l'expression de la nation, la traduction de sa volonté. Cela est particulièrement vrai dans le domaine social. Les catégories les moins favorisées sont les moins défendues. Mais le sort qui leur est fait témoigne du degré de solidarité dont est capable la nation. Toujours l'union de l'État et de son gouvernement doit être inspirée de la volonté de renforcer cette solidarité et de l'organiser. »

## CONFLITS ET REVENDICATIONS

### Les ouvrières d'une usine de Toulon en liquidation s'opposent à la saisie des biens

De notre correspondant

Toulon. — Les ouvrières de Buda se sont couchées devant les roues des camions et les syndicats ont pu faire enlever le matériel de cette entreprise textile. Ainsi, retournant un conflit qui dure depuis six mois.

Pour les Toulonnais Buda c'est un « mini Lip ». M. Fourcade y verrait plutôt la confirmation de sa théorie sur les canaris botanicaux. Avant la crise, l'entreprise, fondée par un maître tailleur de la marine, et qui employait une soixantaine d'ouvrières, en majorité des femmes payées au SMIC, tournait tout bien que mal.

Fournissant les commandes de l'État (des vestes d'uniforme) s'espérant et le fils, qui avait pris la succession du père, se révélait un médiocre gestionnaire.

Au cours de l'été 1974 les établissements Buda furent mis en liquidation judiciaire. Uniquement le personnel faisait connaître sa volonté d'empêcher la fermeture et le démantèlement de l'entreprise.

En août les ateliers étaient occupés. Piquets symboliques sans doute mais permanents. Et la population manifestait ouvertement sa solidarité. Buda devint un lieu de visite. Les élus locaux, la préfecture s'efforcèrent de trouver une solution. Influencées par l'affaire Lip, les ouvrières se constituèrent un « trésor de guerre » : le stock de tissus, évalué à 60 000 francs. Mais un arrêt du tribunal de Toulon les amena à restituer leur prise. Des industriels pressaient des contacts. On disait aussi qu'un marché pouvait être conclu avec la Libye. On envisageait de faire une relance.

Mais vendredi 17 janvier, la fièvre devint brusquement remonter. Muni d'un jugement du tribunal de commerce ordonnant la saisie, le syndic, accompagné d'un huissier, d'un juge commissaire, éparqua dans les ateliers où veillaient quelques ouvrières et le secrétaire de la section C.F.D.T. Des camions avaient été requis pour emporter les machines. Il y eut une boucchade, au cours de laquelle des membres du personnel furent blessés. Trois plaintes devaient être déposées.

Mais l'opération fut stoppée par l'arrivée du personnel, vite alerté. De tout le quartier d'ailleurs parvenaient des renforts et M. Jean-Paul Ferrier, leader local du parti socialiste, intervenait auprès des autorités. Le préfet du Var devait exprimer son étonnement. Non seulement il n'avait pas été informé de la décision des syndicats, mais encore il s'apprêtait à rencontrer, le 21 janvier, un industriel intéressé par la relance de l'affaire. Le personnel de Buda espère que finalement sera trouvée une solution acceptable pour tous.

CHARLES GALFRÉ

## IMMIGRATION

### CINQ FRANÇAIS FONT LA GRÈVE DE LA FAIM À PARIS POUR OBTENIR LA RÉGULARISATION DE LA SITUATION DE TOUS LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS.

Après l'arrêt du Conseil d'État annulant certaines dispositions des circulaires Marcellin et Fontaine sur l'immigration, les 15 et 16 janvier, cinq Français — Mme Geneviève Clancy, présidente du Comité de défense de la vie et des droits des travailleurs immigrés, les valeurs Gallimardet et Jean Dallet, ainsi que deux autres membres de cette organisation — ont commencé la grève de la faim.

« L'attribution d'une carte de séjour et d'une carte de travail à la totalité des travailleurs immigrés se trouvent en France », déclara-t-ils dans le communiqué de la faim. Ils furent présentés, avenue de Béguin, au secrétariat d'État aux travailleurs immigrés. Ils avaient été reçus par Mme Martin, chef de cabinet et par M. Hervé de Charette, directeur du cabinet de M. Djoudj. Ils avaient décidé d'occuper les locaux pour obtenir satisfaction.

Dans l'après-midi, ils furent contraints par la police de quitter les lieux, et s'installèrent au presbytère de l'église Saint-Etienne, à Paris-13<sup>e</sup>. Par la suite, Mme Clancy et ses compagnons ont été accueillis à la Mission populaire protestante, 127, rue Marcadet, à Paris-18<sup>e</sup>, ce lundi matin 20 janvier, ils continuèrent leur grève de la faim. Vers 11 heures, ils se sont rendus à la direction départementale du travail et de la main-d'œuvre, 108, rue Montmartre, à Paris-2<sup>e</sup>, pour occuper les locaux.

## Faits et chiffres

### Economie étrangère

• LES ÉTATS-UNIS ONT ACCORDÉ UN CRÉDIT DE 15 MILLIONS DE DOLLARS À L'OMI pour développer son industrie alimentaire. Indiquent-on officiellement à Santiago. Ce crédit, octroyé par l'Agence américaine pour le développement (A.I.D.), est notamment destiné à augmenter la production des coopératives de produits alimentaires agricoles ou provenant de la pêche.

### Syndicats

• M. BERGERON, secrétaire général de F.O., interviewé le 19 janvier au journal télévisé de TF 1 a déclaré : « Lorsque nous parvenons à des compromis acceptables, nos militants signent des accords. Mais ces accords ne sont pas signés pour l'éternité. Ils sont sans cesse remis en question, renouvelés, et c'est ce qui est convenu d'appeler la politique contractuelle. »

Les rumeurs selon lesquelles F.O. recevrait de l'argent de la C.I.A. (services d'espionnage américain) relèvent de la calomnie ou du roman policier, a dit ensuite M. Bergeron, en ajoutant : « Lors de la session de 1971, nous avons été aidés par l'ensemble du mouvement du Syndicat libre international, les deux confédérations syndicales américaines de l'époque, les syndicats britanniques, les syndicats scandinaves et suisses. »

Force ouvrière, a déclaré M. Bergeron compte 850 000 cotisants réguliers.

## APPEL D'OFFRE

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS D'ABU-DHABI, ÉMIRATS ARABES UNIS,

demande entrepreneurs en bâtiment internationaux pour faire une proposition d'offre pour sélection concernant :

- 1) Complexe hospitalier de 500 lits à construire à Abu-Dhabi, E.A.U., avec meilleures conditions pour le soin des malades, pensionnaires et externes et leur confort. Comprendre aussi logements pour 600 infirmières et docteurs et bâtiments communs, Travaux extérieurs terminés ;
- 2) Complexe hospitalier de 250 lits à construire à Al-Ain, E.A.U., entièrement fini dans les mêmes conditions ci-dessus mentionnées, excepté logements prévus pour 300 infirmières et docteurs.

Deux offres séparées seront faites par le gouvernement d'Abu-Dhabi. Chacune peut être soumise séparément ou bien ensemble.

Un dépôt de garantie de 5 % du montant de la soumission sera exigé à la présentation de la soumission.

Les documents de soumission seront disponibles à partir du 15 février et les prix sont de 5.600 DHS pour Abu-Dhabi et de 4.600 DHS pour Al-Ain (1 dollar U.S. équivaut approximativement à 4 DHS E.A.U.).

Pour se procurer un questionnaire de sélection et avoir d'autres détails sur ces projets, s'adresser :  
 The Architects Collaborative International  
 46 Brattle Street,  
 Cambridge, MASS. 02138  
 U.S.A.  
 ou TELEX 921494 A/B TAC CAM.

Le questionnaire doit être retourné à la même adresse avant le 31 janvier 1975.

إس.إ.إ.البحرين



صحة الإنسان

# LA VIE ÉCONOMIQUE

IQUE ET SOCIAL

## BILLET

### LE REDRESSEMENT COMMERCIAL

#### Indispensable, mais coûteux succès

Accident heureux ou amorcé d'un véritable rétablissement de nos échanges extérieurs ? Les commentaires vont aller bon train après la publication, par le gouvernement, des résultats du commerce extérieur de la France en décembre. Pour la première fois depuis le choc pétrolier de la fin 1973, la balance commerciale est équilibrée.

C'est une performance que même les plus optimistes n'avaient pas prévue il y a un an. Le chambre de commerce de Paris, le plus proche de la vérité, voyait la phase de réajustement s'amorcer vers juin. Le gouvernement avait, lui, reporté cette échéance à la fin de 1975. Quant à l'O.C.D.E. et au commissariat au Plan, leurs prévisions tablaient sur un avenir beaucoup plus lointain. Fragilité des pronostics.

Sans doute est-il trop tôt pour parloir. L'équilibre des échanges extérieurs français s'explique en partie par le très récent retournement de la situation économique. Dès l'automne, les industries et les commerçants ont eu peur de la crise. Ils ont stoppé très brutalement leurs commandes et se sont mis à vivre sur les stocks. Les effets de cette politique ne se sont pas fait attendre : les entreprises ont d'abord limité les commandes de production, puis commencé à licencier du personnel. Phénomène amplifié et dramatisé par la crise particulière que traverse l'automobile dans le monde entier.

Mais ce très nouveau passage va prendre fin. Les Français ne se sont pas arrêtés de consommer ni les étrangers d'importer. Il va bien falloir reconstituer les stocks. Ce sera un peu d'air pour l'industrie. Les attitudes

vont donc se décrier, le pessimisme s'estomper. Il est possible que le redémarrage de la production provoque une reprise des importations en février ou mars, déséquilibre de nouveau le commerce extérieur pendant encore plusieurs mois.

Une chose est certaine pourtant : au fil des mois, le trou des échanges extérieurs français n'a cessé de diminuer. A tel point que, pour l'ensemble de 1974, le déficit ne dépasse pas 17 milliards de francs ; on l'avisait de 23 milliards de francs ou même plus il n'y a pas si longtemps. Ce redressement est le résultat heureux de la quasi-stagnation de l'activité industrielle, que personne n'attendait aussi vite ni aussi prononcée.

Combien de temps le gouvernement français pourra-t-il mener cette politique des échanges extérieurs ? Le coût social du succès qui vient d'être remporté est élevé : faillites et chômage prennent une ampleur inquiétante. Les choses iront mieux quand les progrès à l'exportation rendront peu à peu inutile le freinage draconien des importations. Mais l'heure du redémarrage économique revenue, il faudra savoir quel taux de croissance peut être assuré sans déséquilibre commercial.

La progression extrêmement vive des importations au-dessus d'un taux d'expansion de 5,5% par an incite à penser que, comme le Japon, la France devra s'organiser pour faire croître moins vite sa production. Un trait devra de toute façon être tiré sur nos vieilles habitudes de croissance... à tout prix.

ALAIN VERNHOLES.

## AGRICULTURE

### Le P.C.F. réclame une politique européenne « moins défavorable à l'agriculture française »

« L'Humanité » du lundi 20 janvier publie une déclaration du bureau politique du P.C.F. relative aux incidences que l'inflation sur le revenu des paysans.

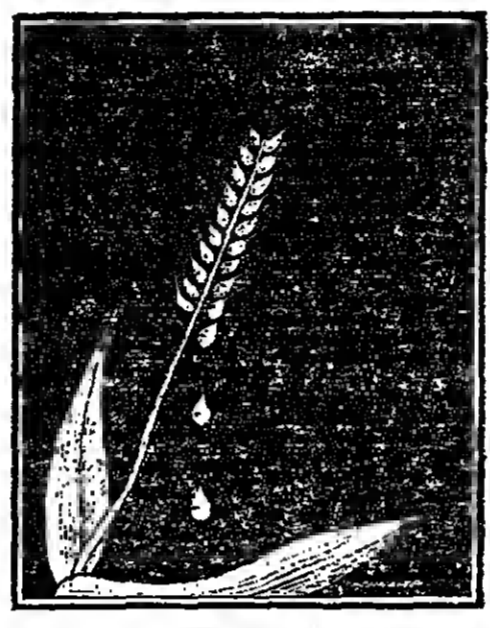
Le P.C.F. juge insuffisantes les récentes promesses de M. Giscard d'Estaing qui ne visent, au mieux, qu'à maintenir, en 1975, le pourcentage d'achat de 1974... puis il déclare :

« Le gouvernement dispose de moyens pour exécuter une politique agricole européenne moins défavorable à l'agriculture française. Il a les moyens d'alléger les charges des producteurs agricoles. Mais son souci primordial est l'augmentation des profits monopolistes. »

« L'approfondissement de la crise met en évidence l'actualité des propositions du parti communiste français et celles du programme commun de gouvernement : il faut

les mettre en œuvre si l'on veut réunir les conditions indispensables à la mise en œuvre d'une nouvelle politique agricole ayant notamment pour objectifs :

- une actualisation et la garantie de prix agricoles correspondant à l'évolution des charges de production ;
- une réduction de ces charges, par exemple en abaissant de 25 % le prix du fuel, en réduisant le prix des engrais, des produits chimiques, des machines agricoles, le coût du crédit, etc., par une diminution de la T.V.A. et un contrôle efficace des profits capitalistes ;
- une limitation des prix à la consommation en abaissant la T.V.A. au taux zéro pour les principaux produits alimentaires, en limitant les profits du grand négoce et ceux des trusts alimentaires. »



LES PLAINTES DES AGRICULTEURS (Dessin de Bonnifé.)

## INDUSTRIE

### LE BRÉSIL CONFIE UNE COMMANDE DE 900 MILLIONS DE FRANCS DE MATÉRIEL FERROVIAIRE A UN CONSORTIUM FRANCO-BRÉSILIEN.

La Société des chemins de fer de l'Etat de São-Paulo (FEPASA) vient de confier à un constructeur franco-brésilien la commande de 600 wagons et 600 locomotives électriques. Le montant total du marché atteint 900 millions de francs, dont 450 millions de francs pour la part des fabrications françaises, assurées par le G.L.E. Francorail-M.T.E. (Grenoble-Leire, Jemont-Schneider, C.E.M., Dierrich et Caré-Pouché-Langepain).

● LA C.F.D.T. ACCEPTE DE PARTICIPER A LA PREMIERE PHASE D'ELABORATION DU VII<sup>e</sup> PLAN, qui couvrira une période de cinq ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1976. Mais la C.F.D.T. met une condition à sa participation dans la lettre qu'elle vient d'adresser à M. Jacques Chirac en réponse à l'invitation du commissariat au Plan : « A l'issue de la première phase de préparation, les propositions des quatre commissions seront transmises intégralement au Conseil économique et social et au Parlement et elles feront l'objet d'une large diffusion, notamment par les moyens de la radio et de la télévision. »

● Fiat crée une filiale véhicules industriels, qui remplacera son ancienne division poids lourds. Cette décision est la première étape du processus de réorganisation des activités poids lourds du groupe prévu lors de l'accord signé en juillet avec le constructeur allemand K. H. D. (qui commercialise ses véhicules sous le marque Magirus Deutz). L'accord prévoit en effet le départ de la division poids lourds de Fiat (regroupant les marques O.M., Lancia - véhicules spéciaux, Fiat et Unic) à laquelle devaient succéder quatre sociétés : Fiat-véhicules industriels, Lancia-véhicules spéciaux, Magirus Deutz et Unic Fiat, cotées par une société holding européenne dont Fiat détient la majorité.

## AFFAIRES

### La Pologne est devenue le premier marché de l'industrie française des télécommunications

M. Pierre Laloux, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, a présidé, vendredi 10 janvier, à la signature, à Varsovie, d'un contrat de 335 millions de francs entre la Pologne, d'une part, la société française d'ingénierie Serete et la Société anonyme de télécommunications (SAT), d'autre part, pour la construction, « clés en main », d'une usine de fabrication de câbles de télécommunication. Compte tenu d'accords conclus auparavant avec d'autres sociétés françaises, la Pologne devient ainsi le premier marché extérieur de l'industrie française des télécommunications.

#### De notre envoi spécial

Varsovie — Dixième pays industrialisé du monde, la Pologne souffre de sous-équipement dans plusieurs secteurs. C'est le cas des télécommunications, où l'on ne dénombre que 1,5 million d'abonnés pour plus de 30 millions d'habitants.

Dès septembre 1972, la Pologne s'est adressée aux entreprises françaises. Deux contrats, en cours de réalisation, signés respectivement avec les filiales françaises d'I.T.T. Lo-Matériel téléphonique et la Compagnie générale de construction (téléphoniques) et CIT-Alcatel (du groupe C.G.E.) ont ouvert le voie à une coopération originale entre les deux pays.

Le premier (d'une valeur de 200 millions de francs) comprend la fourniture clés en main d'une usine de fabrication de câbles téléphoniques de type électromécanique (capacité annuelle de production

600 000 lignes). Le second (50 millions de francs) comporte, lui aussi, la fourniture d'une usine de câbles (capacité annuelle : 100 000 lignes). Mais cette fois il s'agit de câbles électroniques « temporels » (baptisés E-10 ou Platoni) dont la technique nouvelle est développée par CIT-Alcatel et le Centre national d'études des télécommunications (C.N.E.T.T.). Cet accord prévoyait des clauses de coopération pour la recherche sur ce système.

De plus, la société française s'est engagée à acheter ou à faire vendre pour 23 millions de francs de produits — c'est-à-dire de câbles E-10 — fabriqués dans cette usine.

Le contrat (335 millions de francs de valeur) qui vient d'être signé à Varsovie par la SAT et la Serete (il) pour la construction d'une usine de matériels de transmissions dans le périmètre de Varsovie, va encore plus loin dans cette voie. Les sociétés françaises fournissent l'équipement d'un centre de recherche (45 millions de francs), les machines pour produire les matériels de transmission (110 millions), les bâtiments et leurs équipements (dont une part importante seront préfabriqués en France : 100 millions de francs), l'ingénierie, les licences, la formation professionnelle (30 millions de francs environ). En contrepartie, la France s'engage à acheter des produits polonais. La négociation sur cette compensation a été longue. Finalement, on est tombé d'accord sur un pourcentage d'environ 35 %. C'est-à-dire que la Pologne nous livrera pour un peu plus de 100 millions de francs — un tiers sous la forme de fil de cuivre et deux tiers en câbles, dont certains seront fabriqués dans l'usine construite par la SAT et la Serete.

C'est la première fois que l'administration des P.T.T. garantit à une entreprise étrangère des débouchés en France. Cela, toutefois, ne saurait se faire au détriment des fournisseurs habituels. Il ne s'agit pas d'imposer du chômage », a précisé M. Laloux à son homologue polonais.

J.-M. G.

1) Le Crédit lyonnais et la Banque française du commerce extérieur financent à près de 100 % ce contrat.

## La Compagnie Seagram Ltée

1430 RUE PEEL, MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA H3A 1S9

BUREAU DU PRÉSIDENT

Communication au monde de la finance:

Nous changeons le nom de notre compagnie; il devient La Compagnie Seagram Limitée.

Sous le nom de Distillers Corporation-Seagrams Limited, notre compagnie a, pendant 18 ans de suite, vu ses profits se développer.

Au cours des quinze dernières années, notre action ordinaire (aujourd'hui cotée aux bourses de New York, Toronto, Montréal, Vancouver, Londres et Paris) s'est, en moyenne, nettement mieux comportée que les indices clefs du marché tels que celui du New York Stock Exchange ou le Toronto Stock Exchange Industrial Average.

Pourquoi changer un nom qui est synonyme de succès ?

Parce que les temps ont changé.

Bien que la plupart de nos quelque 19.000 actionnaires aient su où nous trouver dans les cotations quotidiennes, notre fâcheuse dénomination "DistSeag" a pu induire en erreur quelques investisseurs. Nous pensons que notre nouvelle identité - "Seagram" - dans les journaux permettra à chacun de mieux suivre notre évolution.

Par ailleurs, notre nouveau nom reflète mieux la croissance et la diversification marquées de notre compagnie et ses perspectives d'avenir.

Bien entendu, les certificats d'actions portant le nom de Distillers Corporation - Seagrams Limited continueront à avoir cours.

Nous vous prions d'agréer l'assurance de nos sentiments distingués.

Edgar M. Bronfman

Edgar M. Bronfman

EL D'OFFRE







UPM de ISO

LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-OBLIGATIONS

Emissions en hausse

Taux en baisse

Aggr. - En dépit d'un volume d'émissions nouvelles considérables...

Certains courtiers continuent à constater que plusieurs émissions commerciales britanniques...

Depuis le début de l'année, on a constaté en plusieurs occasions que les emprunteurs ont pu abaisser sans coup férir le taux du coupon...

COURS DU DOLLAR A TOKYO

Table with 2 columns: Date, Cours

LONDRES

La tendance est généralement ferme lundi matin à l'ouverture...

Table with 3 columns: Valeurs, Cours, Dernier cours

INDICES QUOTIDIENS

Table with 2 columns: Indice, Valeur

MARCHE MONETAIRE

Table with 2 columns: Taux, Cours

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

R.A.S.P. - Chiffre d'affaires estimé du groupe pour 1974...

B. A. L. O.

Le numéro du 20 janvier 1975 publiera notamment les insertions suivantes:

Crédit Industriel de Normandie - Attribution gratuite de 40 000 actions de 50 F...

BATAILLE POUR UNION CORPORATION

L'opération envisagée par la Goldfields du Soudan (G.S.A.), filiale de la Goldfields Goldfields...

VALEURS

Main financial table with multiple columns: Valeurs, Cours, Dernier cours, etc.

BOURSE DE PARIS - 17 JANVIER - COMPTANT

Table with 4 columns: Valeurs, Cours, Dernier cours, etc.

MARCHE A TERME

Table with 4 columns: Valeurs, Précéd. cours, Dernier cours, etc.

COTE DES CHANGES

Table with 4 columns: Valeurs, Précéd. cours, Dernier cours, etc.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with 4 columns: Valeurs, Précéd. cours, Dernier cours, etc.

Compte tenu de la brièveté du détail qui nous est fourni par nos fournisseurs...

Compte tenu de la brièveté du détail qui nous est fourni par nos fournisseurs...

Compte tenu de la brièveté du détail qui nous est fourni par nos fournisseurs...

Compte tenu de la brièveté du détail qui nous est fourni par nos fournisseurs...

Compte tenu de la brièveté du détail qui nous est fourni par nos fournisseurs...

Compte tenu de la brièveté du détail qui nous est fourni par nos fournisseurs...

Compte tenu de la brièveté du détail qui nous est fourni par nos fournisseurs...

Compte tenu de la brièveté du détail qui nous est fourni par nos fournisseurs...

Compte tenu de la brièveté du détail qui nous est fourni par nos fournisseurs...

Compte tenu de la brièveté du détail qui nous est fourni par nos fournisseurs...

Compte tenu de la brièveté du détail qui nous est fourni par nos fournisseurs...

Compte tenu de la brièveté du détail qui nous est fourni par nos fournisseurs...

Compte tenu de la brièveté du détail qui nous est fourni par nos fournisseurs...

Compte tenu de la brièveté du détail qui nous est fourni par nos fournisseurs...

Compte tenu de la brièveté du détail qui nous est fourni par nos fournisseurs...

Compte tenu de la brièveté du détail qui nous est fourni par nos fournisseurs...

Compte tenu de la brièveté du détail qui nous est fourni par nos fournisseurs...

Compte tenu de la brièveté du détail qui nous est fourni par nos fournisseurs...

Compte tenu de la brièveté du détail qui nous est fourni par nos fournisseurs...

Compte tenu de la brièveté du détail qui nous est fourni par nos fournisseurs...

Compte tenu de la brièveté du détail qui nous est fourni par nos fournisseurs...

Compte tenu de la brièveté du détail qui nous est fourni par nos fournisseurs...

Compte tenu de la brièveté du détail qui nous est fourni par nos fournisseurs...

Compte tenu de la brièveté du détail qui nous est fourni par nos fournisseurs...

Compte tenu de la brièveté du détail qui nous est fourni par nos fournisseurs...



# Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE

- 23.4. APRES LA SESSION DE L'ASSEMBLEE NATIONALE CHINOISE
- LOIN DES CAPITALES : Cheong ou le volonte de croissance.
- 5. EUROPE
- Les incidents d'Athènes et de Nicosie.
- 5. AMERIQUES
- MM. Ford, Kissinger et Nixon sont « condamnés » par le tribunal Bertrand-Russell.
- 8. QUINTE-MER
- La visite de M. Stire aux Nouvelles-Hébrides.
- 8-9. POLITIQUE
- Les difficultés de la gauche.
- LIBRES OPINIONS : « Notre pari : le parti des socialistes », par André Jaconson.
- 10. ETUDE
- Un livre de Monique et Roland Weyl : « Le Droit dans la société socialiste », par Georges Vedel.
- 12. ARMEE
- Le meulose.
- La mort du général By.
- 13. SPORTS
- RUGBY : le défit de l'équipe de France devant le pays de Galles.

### LE MONDE DE L'ECONOMIE

PAGES 13 à 20

- La conférence trilatérale sur l'énergie peut être une étape d'une négociation plus vaste.
- L'évolution du revenu par habitant dans quelques grands pays.
- Les fameux contrats avec les pays pétroliers : espérances et réalités.
- Points de vue sur les difficultés des économies capitalistes.

- 21. EDUCATION
- Les élections universitaires : le « coup de Toulouse ».
- 22-23. ARTS ET SPECTACLES
- CINEMA : Il était une fois un mélo chanteur.
- MUSIQUE : l'Or du Rhin à Genève.
- 30. EQUIPEMENT ET REGIONS
- TRANSPORTS : l'abandon du tunnel sous la Manche.
- 31. LA REGION PARISIENNE
- Les projets de la Fondation Maeght : le Marais, pour qui ?
- 32 à 34. LA VIE ECONOMIQUE
- SOCIAL : des syndicats forts sont un élément du progrès social, déclare M. Chirac.

### LIRE EGALEMENT

RADIO-TELEVISION (121)  
 Audiences classées 124 à 201 :  
 Culture (111) ; Informations pratiques (114) ; Journal officiel (112) ; Météorologie (141) ; Mots croisés (141) ; Finances (131).

Louez une voiture et le Super Service EuropCar : 645.21.25.

### BOISERIES

LAMBRIS  
ELEMENTS  
MEUBLES-LITS

**A. Moysignac**  
 ATeliers MOYSIGNAC  
 BUREAU D'ETUDES  
 DANS NOS IMMEUBLES - 2500 M2  
 42-44, FAUBOURG ST-ANTOINE  
 PARIS 12<sup>e</sup> - BASTILLE  
 PARKING  
 CONSEILS - DESSINS - PROJETS - DEVIS  
 343-96-31 3 LIGNES

### Au Portugal

## Le gouvernement délibère à nouveau sur le projet de syndicat unique

Le gouvernement provisoire portugais est à nouveau réuni ce lundi 20 janvier pour examiner le projet de création d'un centre syndical unique, qui a provoqué un grave conflit entre partis socialistes et communistes.

Le conseil permanent de l'épiscopat portugais a, d'autre part, pris position, le 18 janvier, en faveur de la liberté syndicale, c'est-à-dire contre le projet approuvé par le Mouvement des forces armées.

De notre correspondant

Lisbonne. — Le projet de loi sur les associations syndicales, qui a été en évidence les divergences profondes entre le parti communiste et le parti socialiste, est à nouveau en discussion ce lundi 20 janvier devant le conseil des ministres. Une première réunion des membres du gouvernement provisoire, consacrée à ce sujet, le 17 janvier, n'avait donné aucun résultat. Les deux parties maintiennent leurs positions : le parti communiste et le Mouvement des forces armées sont pour une confédération syndicale unique. Le parti socialiste et le parti populaire démocratique (P.P.D.), qui représente le droit de la coalition gouvernementale, s'y opposent vigoureusement.

Affaibli par des contradictions internes qui ont provoqué le départ d'une partie de ses militants, le P.S. doit faire face, dans une campagne pour lui assez embarrassante, à la situation très dangereuse créée par ses deux partenaires les plus puissants. D'une part, la commission de coordination du Mouvement des forces armées, dans une déclaration dont la cible n'échappe à personne, affirme « ne pas accepter que des forces politiques, n'opèrent pas les véritables premières négociations et ne compromettent pas que ces problèmes ne puissent se résoudre que par l'unité des forces progressistes et du peuple travailleur ». D'autre part, le parti communiste ne manque pas l'occasion d'accuser le P.S. à l'impérialisme étranger.

La détermination du M.F.A., responsable de la direction de l'actuel processus révolutionnaire, est telle que l'on peut écarter toute hypothèse de « pluralisme syndical ». A moins que l'examen de la question ne soit remis à plus tard, comment réagiront donc les deux partis qui s'opposent au projet ? Ils quitteraient la coalition, la crise qui en résulterait pourrait être spectaculaire en cause les élections actuellement prévues pour le mois d'avril. Or, le P.S. et le P.P.D. sont ceux qui attendent avec le plus d'impatience le résultat de ces élections. Ainsi, et malgré quelques changements, il pourrait intervenir dans le gouvernement, on peut penser que ces deux partis réagiront avec modération. « Il n'y a pas de rupture et nous ferons tout pour l'éviter », a déclaré M. Mario Soares — secrétaire

La fin de la visite de M. Rodriguez à Paris

## LA FRANCE ACCORDE A CUBA 1 MILLIARD ET DEMI DE FRANCS DE CREDITS POUR 1975 ET 1976

M. Carlos Rafael Rodriguez, vice-premier ministre cubain qui était en visite en France depuis mercredi, a quitté Paris le lundi 20 janvier, après un entretien avec le ministre de l'Économie, M. Forcade. Cette conversation a permis de confirmer les intentions de la France concernant les crédits que Cuba souhaite obtenir pour contribuer au développement de son économie.

L'entretien que j'ai eu avec M. Forcade, nous a déclaré M. Carlos Rafael Rodriguez, a eu pour résultat de définir le montant des crédits français pour 1975-1976 : ils s'élèveront à environ 1 500 millions de francs. Leur répartition sera étudiée en avril. La Havane, au cours de la première réunion de la commission mixte franco-cubaine, qui sera présidée du côté français par le secrétaire d'Etat au commerce extérieur, M. Segard. Nous avons, d'autre part, envisagé un plan de dix ans pour les grands investissements.

Dans les rapports entre la France et l'Union soviétique, le terme de « grand investissement » s'applique à des projets d'un montant de 50 millions de francs. Il faut toutefois, tel leur compte de la différence d'échelle entre les deux pays. A cet égard, pour Moscou, où il rencontrera M. Kouznetsov et participera à une réunion de travail du COMECON, le vice-premier ministre cubain a exprimé sa satisfaction de l'accueil qui lui a été réservé au cours de sa visite. Il s'est félicité de constater que M. Chirac souhaitait augmenter le commerce de la France avec Cuba. Le vice-premier ministre cubain a invité, au nom du premier ministre Fidel Castro, le premier ministre français à se rendre à Cuba. Cette invitation a été acceptée.

Le numéro du « Monde » daté 19-20 janvier 1975 a été tiré à 519 819 exemplaires.

### « VINGT BOURSES DE TRAVAIL POUR LES JEUNES ECRIVAINS »

annonce M. Giscard d'Estaing

Dans une lettre ouverte à M. Pierre Emmanuel, président du Pen-Club français, et à M. François-Régis Bastide, qui préside le groupe des lettres à la commission des affaires culturelles du VI<sup>e</sup> Plan, M. Valéry Giscard d'Estaing annonce une série de mesures visant à améliorer la condition des écrivains.

« J'ai donné pour instruction aux administrations concernées de mettre au point sans délai un régime de protection sociale élargi et unifié. Je veux vous annoncer que le gouvernement présentera, à la session parlementaire de printemps, un projet de loi qui étendra le bénéfice du régime général de Sécurité sociale, pour les trois années, à tous les écrivains exerçant à titre principal une activité littéraire, quel que soit le mode de diffusion utilisé. Toutes les entreprises qui participent à la diffusion de leurs œuvres contribueront au financement de cette protection sociale.

En outre, sur la proposition du secrétaire d'Etat à la culture, j'ai fait engager une série d'actions nouvelles en faveur des écrivains. C'est ainsi qu'en 1975, par l'intermédiaire du Centre national des lettres, vingt bourses de travail d'un montant substantiel seront accordées à de jeunes écrivains. D'autre part, des auteurs qui ont acquis une certaine notoriété pourront, pour la première fois en France, recevoir les moyens de consacrer une année entière à leur production littéraire. »

JOSE REBELLO.

### A Bruxelles

## Le plan français sur les prix agricoles relance le débat entre les Neuf

Parallèlement à leurs collègues chargés des questions agricoles, les ministres des affaires étrangères des Neuf se réunissent ce lundi à Bruxelles pour étudier plusieurs questions intéressant le politique énergétique. La Commission européenne propose que les Etats membres participant à l'Agence internationale de l'énergie créent un acte de participation à l'Agence internationale de l'énergie créée en vertu d'une décision susceptible d'intéresser la Communauté sans en avoir auparavant délibéré à neuf, c'est-à-dire en présence des Français, qui ne collaborent pas à l'Agence (le Monde du 16 janvier). Le conseil va également étudier les mesures à prendre pour engager le dialogue avec les pays producteurs de pétrole. La commission propose à ce propos au conseil de prendre les décisions de procédure nécessaires pour que la Communauté soit en mesure de participer à la conférence préparatoire entre pays producteurs et pays consommateurs qui doit se tenir en mars.

Les ministres des affaires étrangères examineront enfin la préparation de la négociation commerciale multilatérale qui doit s'engager au GATT, et ils feront le point de la situation après l'interruption des négociations entre la C.E.E. et les quarante-cinq pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) qui envisagent de s'y associer.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres de l'Agriculture des Neuf repréentent ce lundi à Bruxelles leur négociation sur les prix de la production agricole. Vu l'état peu avancé où ils ont laissé le dossier la semaine passée, il ne semble guère probable qu'ils parviennent à des conclusions dès cette session, mais deux éléments vont donner une coloration nouvelle aux débats.

Le plan de réajustement des revenus agricoles conçu par le gouvernement français modifie en effet quelque peu les données de la discussion bruxelloise. La rendabilité plus facile ? C'est possible, dans la mesure où M. Bonnet peut se contenter désormais d'une réévaluation moyenne des prix de 10 %. Cela rapproche sa position de celle des pays membres, tels l'Allemagne, le Royaume-Uni ou les Pays-Bas qui, par souci d'éviter l'apparition d'excédents coûteux à résorber, plaident en faveur de hausses de prix limitées.

Il faut voir, cependant, comment la Commission et les pays partenaires accueilleront les mesures nationales d'accompagnement qui ont trait à la fiscalité et au crédit envisagées par Paris pour permettre que le réajustement des revenus agricoles n'entraîne pas de graves conséquences sociales. Les autorités bruxelloises ? Lors de la précédente réunion ministérielle, le débat annuel sur les prix s'est trouvé soudainement « enrichi » d'un dossier difficile et peut-être bientôt explosif : l'approvisionnement en

sucrer. En 1976, de deux pays détenteurs de la C.E.E., le Royaume-Uni et l'Italie. En octobre 1974, les Neuf ont pris l'engagement d'assurer cet approvisionnement en sucre par une subvention du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA) la différence — substantielle — entre le prix mondial et le prix communautaire. Dans ce contexte, la Communauté a déjà acheté au prix fort 200 000 tonnes sur le marché mondial, soit un coût d'environ 500 millions de F pour le FEOGA.

Or cela ne suffit pas : l'Italie se trouve aujourd'hui au bord de la rupture de stock. La commission demande au conseil des ministres l'autorisation de se porter acquiescer sur le marché mondial de 300 000 tonnes supplémentaires. La semaine passée, plusieurs ministres, dont MM. Bonnet et Erdi, préoccupés par l'ampleur des dépenses qu'entraînerait une telle opération, ont demandé à réfléchir. Il n'est pas douteux que le Royaume-Uni et l'Italie prendraient très mal une remise en cause soit par l'Allemagne, soit par la France. L'engagement contracté en octobre par les Neuf.

PHILIPPE LEMAITRE.

## Les quatre commissions du VII<sup>e</sup> Plan ne comprennent que trente membres chacune

La composition des quatre commissions qui, jusqu'en mars, travailleront pour définir les options et les choix généraux du VII<sup>e</sup> Plan a été publiée au Journal officiel du 19 janvier. L'effectif de chaque commission est d'une trentaine de personnes, comprenant des représentants des organisations professionnelles et syndicales, des membres de l'administration ainsi que quelques personnalités qualifiées. Le nombre des représentants de l'administration a été réduit par rapport aux commissions du VI<sup>e</sup> Plan.

- La Commission de la croissance, de l'emploi et du financement sera présidée par M. Edmond Malinveaud, directeur général de l'INSEE ; son vice-président sera M. Roger Fauzeux, directeur général adjoint de la société Saint-Gobain-Poët-Mousson, et son rapporteur M. Paul Lemerle, inspecteur des finances.
- La Commission de l'aménagement du territoire et du cadre de vie sera présidée par M. Jacques Aubert, conseiller d'Etat ; son vice-président sera M. François Esliu, délégué adjoint à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, et son rapporteur général, M. Georges Mercadier, ingénieur des ponts et chaussées.
- La Commission des inégalités sociales sera présidée par M. Jacques Métraud, rapporteur général du Centre d'étude des revenus et des coûts ; sa vice-présidente sera Mme Marcelle Davaud, membre du Conseil économique et social, et son rapporteur général Mme Marie-Aimée Latournerie, maître de requêtes au Conseil d'Etat.
- La Commission des relations économiques et financières avec l'étranger sera présidée par M. Robert Merjolin, ancien vice-président de la Commission de la C.E.E. ; son vice-président sera M. Jean Louis Descaux, président-directeur général des Chausseries André, et son rapporteur général, M. Robert Raymond, directeur des relations avec l'étranger à la Banque de France.

MUSEE POSTAL  
 à la collection historique du Timbre-poste français

abonnez-vous

lors de chaque émission de timbre, l'Administration des PTT réalise, pour le compte du Musée Postal, un Document Philatélique Officiel.

Le Document Officiel peut être acquis selon trois modalités :

- la vente par abonnement
- la vente directe
- la vente par correspondance

Prix de vente... 8 F augmenté de la valeur du timbre.

**MUSÉE POSTAL**  
 MAISON DE LA POSTE ET DE LA PHILATELIE  
 34, boulevard de Vaugirard, Paris 15<sup>e</sup>  
 Tél. : 578.61.32

Ouvret tous les jours sauf le jeudi de 10 à 17 h  
 Gratuité pour les groupes scolaires accompagnés  
 Métro : Montparnasse, Pasteur, Falguière  
 Autobus : Ligne n° 48 ; Arrêt : Armorique-Musée Postal

DECORATION  
**LES TISSUS D'AMEUBLEMENT EN VOGUE :**

- Les Jacquards et toutes leurs variantes
- Toiles de lin unies et imprimées
- Tissages spéciaux écru-blancs-beiges
- Tissus et Velours "Dralon"
- Nouveaux carreaux et rayures

les prix : de 18<sup>f</sup> à 175<sup>f</sup> le mètre (tous nos articles sont en stock)

**RODIN**  
 36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

---

ANJOU  
 15<sup>e</sup>  
 19, RUE DE LOURMEL  
 habitable immédiatement  
 PRIX FERMES  
 2 PIECES  
 entièrement équipés  
 SOLEIL  
 ANJOU 09.99

سكسلا في الاصل

Le principe de l'unité syndicale est adopté par le gouvernement

ACCUEIL